Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

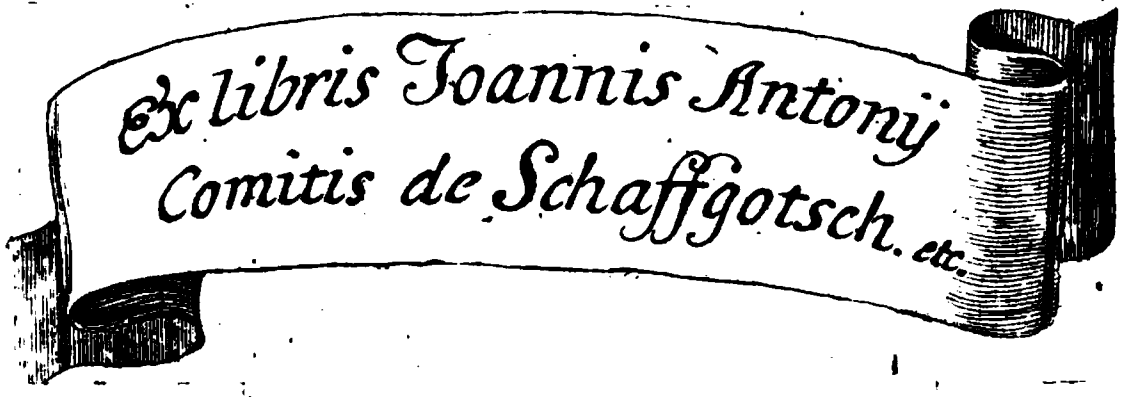

A 1624

AL 212.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNE'E

M. D. C. LXXXVII.

TOME SEPTIE'ME.

Fürstl: Schaffgotsch'sche Majorats-Bibliothek Warmbrunn

A AMSTERDAM,
Chez WOLFGANG, WASBERGE
BOOM, & van SOMEREN.

M. D. C. LXXXVIII.

Compf. Lets. Nyth. 2-8-33 27223

TABLE DES LIVRES.

A.

Allard (Guy) Anc. Conc. & Preſident en l'Election de Grenoble, Dictionnaire Hiſtorique, Chronologique, Géographique, Genéalogique, Heraldique, Politique & Botanographique de Dauphiné. 2. Voll. in fol. à Grenoble chez Fr. Provenſal.

Art de bien prononcer la langue Françoiſe 12. A Paris. 170

Arzenni (P. *Don Conſtantio*) Diogenis Cryptica Laterna, quâ non vivi ſed mortui quæruntur, quorum reperta Epitaphia, qui fuerint dignoſcuntur opus ex variis Auctoribus collectum. 8. Sulzbaci.

Aulí Gellij Noctes Atticæ, cum notis & emendationibus J. Fr. Gronovii 8. Lugd. Batav. 82

B.

Beckii (*Mat. Frid.*) Martyrologium Eccleſiæ Germanicæ. 4. Aug. Vindel. 434

Becman (Joa. Chriſtophorus.) S. Th. & Phil. D. & Hiſtoriarum P. P. Tractatus Hiſtorico-Politicus de Judiciis Dei. 8. Francofurti.

Bonattis (*Ant. Fr. de*) Univerſa Aſtroſophia Naturalis. 4. Patavij. 301

Brerewood (*Ed.*) Eccleſiæ Gubernatio Patriarchalis. 8. Lond. 319

Braunij (*Iob.*) Defenſio contra Proteſtat. J. *Markij*. 4. Gron. 391

——— Reſponſio ad appendicem Narrationis Apologeticæ J. *Marckij*. 4. Gron. 397

Burnet Défenſe de la Critique du IX. L. de l'Hiſtoire de M. Varillas. 12. A Amſt. chez Savouret. 23.

† *Bynæus* (Ant.) Gekruiſte Chriſtus. 4. tot Dordrecht by D. Goris.

C.

Cicero, de Officiis ex recenſione J. G. *Grævij*. 8. Amſt. ſumpt. Societatis. 74

Clauſii (*Chriſoſtophori*) Brevis Delineatio Symbolorum & Chronologiæ Imperatorum Romanorum à Julio Cæſare ad Leopoldum noſtrum. 12. Francofurti & Lipſiæ.

Cloppenburgij (*Ioh.*) Opera Omnia Theologica & Critica. 4. Tom. 2. Amſt. apud Borſtium. 401

Confucius Sinarum Philoſophus. fol. 332.

Cocq (*Gisbert*) Examen breve XIX Aſſertionum de rationis uſu in Religione. 8. Ultrajecti apud Fr. Halma. 432.

Critique du 3 & 4 Voll. de l'Hiſtoire de Mr. Varillas en ce qui regarde l'Angleterre. 12. A Amſterdam chez Savouret. 244

Cyprij (*Philip.*) Chronicon Eccleſiæ Græcæ. 8. Lipſ. 41

D.

Dale (*Ant. van*) Verhandeling van de oude Orakelen der Heidenen. 8. à Amſterdam chez Boom. 295

† *Dapper*, Beſchrijvinge van de Eilanden van d'Archipelagus. fol. van *Morea* fol. t'Amſterdam voor de Compagny.

Dictionaire des termes propres de Marine. 8. A Paris. 171

La Diſcipline de Jeſus-Chriſt, ou Sermon ſur Matt. XVI: 24. Par P. *Simond*. 8. A Leide chez J. Hackius.

C. *Drelincurtij* De Fœmina Ovis. 12. Lugd. Bat. apud D. à Gaasbeeck. 488

E.

L'Eſpion du Grand Seigneur & ſes rélations ſecretes, envoiées à Conſtantinople contenant les évenemens les plus conſidérables arrivez pendant la vie de Louïs le Grand : traduit de l'Arabe par le Sr. *Iean Paul Marana*. 12. A Amſt. chez VVetſtein.

F.

FAsciculus Geomanticus, in quo varia variorum opera Geomantica continentur, opus maximè curiosum, à multis hactenus desideratum, nunc verò magno studio correctum, & ea parte jam prima vice editum. 8. Veronæ.

Fontaine (De la) Poësies diverses, avec les Opera de Galatée & de Daphné. 12. A Amsterdam chez Mortier.

G.

Gaverol (I.) Instructions pour les Nicodemites. 12. A Amst. chez VVolfgang. 450

Grebenits (Eliæ) Tractatus de S. Scripturæ verousu. 4. Francofurti ad Oder. 404.

H.

Harphi De la Paix de l'ame. 12. A Paris. 459

Histoire de l'Academie Françoise. 12 A la Haye chez Foulques. 168

Histoire Poëtique de la Guerre des Auteurs. 12. A Paris & à Amst. chez Savouret.

I.

Jacobi (Joa. Nic.) De Vulneribus J. Christi. 8. Lipsiæ. 417

Idylles de *Bion* & de *Moschus* traduites de Grec en vers François. 12. A Amsterd. chez Derbordes. 100

Journal sur l'accomplissement de Prophéties, pour les mois de Mai, Juin, Juillet & Août. 12.

Jurieu Traité de la Nature & de la Grace. 12. A Utrecht chez Halma.

L.

Lamy (Bernard) Apparatus ad Biblia. fol Gratianopoli. 173.

——Demonstration de la verité & de la sainteté de la Morale Chrétienne. 12. 183

Les Larmes de Jaques Pineton de Chambrun. 12. A la Haie chez van Bulderen. 496

Larroque, Nouvelles Accusations contre Mr. Varillas. A Amsterdam chez Savouret. 239.

Leenwen (Gerb. van) Het Geloove in de regtvaardigheid

regtvaardigheid. 4. t'Amſterdam by VVolfgang.
Limborg (*Phil à*) De veritate Religionis Chriſtianæ. 4. apud VVaesberg. 248

M.

Markij (*Ioh.*) Narratio Apologetica Proteſtat. 392 ejuſdem Appendix. 8. 397 Analyſis exegetica. C. LIII Jeſaiæ 8. Gron. & Amſt. apud Borſtius. 406
Maſſard Des Vertus de diverſes Panacées. S. A. Amſterd. chez VVaesberge.
Maucroy, Traduction des Philippiques de Demoſthene, d'une des verrines de Ciceron, avec l'Eutiphron, l'Hippias du Beau, & l'Eutideme de Platon. 12 A Amſterdam chez Mortier.
Mauduit P. de l'Orat. Diſſertation ſur la Goutte. 12. A Paris chez Prallard. 490
Memoires concernant la Minorité de Louïs XIV. 12. A Amſterdam chez VVetſtein.
Memoires de M. L. C. D. R. contenant ce qui s'eſt paſſé de plus particulier ſous le Miniſtere du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin; avec pluſieurs particularitez remarquables du Regne de Louïs le Grand 12. A Cologne.
Mezerai Abbregé Chronologique en 6. Voll. avec un 7. Voll. ſur l'Origine des François. 12 A Amſterd. chez VVolfgang.
Meyeri (*Ioh.*) Uxor Chriſtiana. 4. Amſtelod. apud VVaesberg. 407
Moleri (*Eliæ*) Opus Novum Aſtronomicum. 4. Lugd. 310
——— De ſydere Novo Diſſertatio. 311
Mulerij (*Nic.*) Vaticinia Pathmi elucidata. 4. Hadervici. 423
Muſæum Italicum, Auct. *I. Mabillon* & *Mic. Germain*. 4 Paris. 122
Mythologica, Ethica & Phyſica Opuſcula Græcè & Latinè. 8. Amſt. apud VVetſtein. 83

N.

Newton (J. S.) Philoſophiæ naturalis Principia Mathematica. 4. Londini.

N. I. M. L. R.

N.J.M.L.P. Diſſertatio Thelog. ſuper Auctoritate Scripturæ. 4. Goëzæ. 431

O.

Oſiander (*I. Ad.*) Tractatus Theologicus de Magia. 4. Tubingæ. 284

P.

Papin Eſſais de Théologie ſur la Providence & la Grace. 12. A Rotterdam chez Leers. 454

Penn (*Guil.*) Zonder Kruis, geen Kroon. 12. A Amſt. chez J. *Claus*.

Petit Dialogues Satyriques & Moraux. 12. A Amſt. chez Mortier.

Préſages de la Décadence des Empires. 12. A Mekelbourg & à Amſterdam chez Savouret 497

Pfeifferi (*Aug.*) Informatorium Conſcientiæ Euchariſticum. 4. Lipſiæ. 189

——— Theologiæ Judaïcæ, Mahommedicæ, & Turico-Perſicæ Principia. 8. 206

† *Puffendorfij* (*S.*) Introductio ad Hiſtoriam. 8. Francofurti ſumpt. Frid. Knochii. 1688.

Q.

Quietiſte, ou les Illuſions de l'Oraiſon de Quietude. 2. à Paris. 461

R.

Recueil de diverſes pieces concernant le Quietiſme & les Quietiſtes. 12. A Amſterdam chez VVolfgang & Savouret. 464.

Relation Hiſtorique de la Pologne. 12. A Amſt. chez VVaesberg. 494.

† Rhetorica Sacro-Prophana à R. *Car. Drelincurtio*, filiis ſuis Junioribus Dictata. 12. Lugd. Bat. apud Nic. Parmentier.

S.

Stanley (*Thom.*) The Hiſtory of Philoſophers fol. 8

Sentimens d'Eraſme de Rotterdam. 12. A Cologne. 196.

T.

Tabularum Aſtronomicarum Pars Prior, de motibus Solis & Lunæ, nec non de poſitio-

ne Fixarum ex ipsis observationibus deductis, cum usu Tabularum : cui adjecta est Geometrica methodus computandarum Eclipsium per solam triangulorum analysim, ad meridianum Parisiensem. Autore Philip. *de la Hire*, Regio Matheseos Professore & Regiæ Scientiarum Academiæ Socio. Parisiis apud Steph Michallet, in 4. p. 119.

† *Til*, (*S. van*) Salems vrede. 4.

——— Uitleggінge over Mattheus by D. Goriste Dordrecht

Traité des Benefices de *Frà Paolo Sarpi*, Seconde Edition reveuë, corrigée & augmentée de Notes, par le Sr. *Amelot de la Houssaie*. 12. A Amsterdam chez VVetstein.

Trophées du Port Roial renversez, ou défense de la foi des six premiers siecles de l'Eglise touchant l'Eucharistie : contre les sophismes de Mr. *Arnaud*, contenus dans le I. Tome de la Discusion, auquel on n'a point encore répondu 12. A Amsterdam chez R. Roger. 457

V.

Varillas, Réponse à la Critique de Mr Burnet. 12. A Amsterdam chez Savouret. 232.

——— Histoire des Révolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion. T. 3 & 4. 12. A Amsterdam chez Desbordes. 243.

Vaugelas, Remarques sur la Langue Françoise, avec des Notes de T. *Corneille*. in 12. 2 voll. à Paris. 157.

Vsserij (*Iac.*) Opuscula Duo. De Episcoporum Origine & Asia Proconsulari: 8. Lond 312

† ——— Antiquitates Ecclesiæ Britannicæ. fol. Lond.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNÉE 1687.

OCTOBRE.

THE HISTORY OF PHILOSOPHY, &c. *L'Histoire de la Philosophie, contenant les vies, les opinions, les actions & les discours des Philosophes de Chaque Secte. Avec les figures de plusieurs d'entre eux. Par* THOMAS STANLEY *Equier.* Seconde Edition : à Londres 1687. in fol. pag. 1091.

PLusieurs d'entre les Anciens avoient écrit la vie des Philosophes, & nous avoient expliqué leurs sentimens : mais il n'y en a que tres-peu, dont

les écrits soient parvenus jusqu'à nous. On n'a plus que les titres des Ouvrages, qui avoient été publiez sur cette matiere, par *Ætius*, par *Anaxilide*, par *Antigonus*, par *Antisthene*, par *Aristocle*, par *Aristoxene*, par *Callimaque*, par *Clitomaque*, par *Diocle*, par *Heraclide*, par *Hermippe*, par *Idomenée*, par *Nicandre*, par *Panatius*, par *Porphyre*, par *Sotion* & par *Theodore*. Il ne reste que trois ouvrages entiers concernant l'Histoire Philosophique, *Diogene Laërce* pour les Anciens; *Eunapius* pour les nouveaux, & l'abregé alphabetique d'*Hesychius* de Milet pour les uns & pour les autres. Mais il s'en faut beaucoup qu'on puisse former une Histoire Philosophique complete, par le moien de ces trois Auteurs, qui n'ont pas parlé de tous les Philosophes célebres de la Grece, qui n'ont pas dit tout ce qu'on pouvoit dire de ceux dont ils ont écrit les vies, & qui n'ont pas touché aux Philosophes de l'Orient, à qui les Grecs étoient redevables de toutes leurs connoissances, selon leur propre aveu.

M. Stanley, neveu du fameux *Marsham*, Auteur de l'*Ægyptiacus Canon*, a entrepris de suppléer à cela, autant qu'il lui seroit possible, en ramassant des écrits des Anciens tout ce qu'il pourroit trouver touchant les vies & les sentimens des plus anciens Philosophes, & le joignant à ce qu'en ont dit les trois Auteurs que l'on vient de nommer. Il a traité même de la Philosophie d'une partie

des

des Orientaux, ſavoir des celle des Caldéens, des Perſes & des Sabéens. Il n'y manque que l'Hiſtoire de celle d'Egypte, qu'il n'a pas voulu toucher, peut-être parce que ſon Oncle en a traité à fonds dans le Livre que l'on a cité.

Cet Ouvrage eſt diviſé en XIX Parties, en chacune deſquelles on traite de quelque Secte, dont on fait l'Hiſtoire, & dont on explique les opinions. On en mettra ici les Titres, avec un Abregé des ſix dernieres, par leſquelles on pourra juger des autres. La 1. traite des Sept ſages, de *Soſiade* qui a recueuilli leurs préceptes, & d'Anacharſis : la 2. de la ſecte Ionique, dont *Anaximandre* a été le Chef : la 3. de Socrate & de ſes ſectateurs : la 4. des Sectes Cyrenaïque, Megarique, Elienne & Eretrienne, qui n'ont eu que peu de Sectateurs : la 5. de l'ancienne & de la nouvelle Academie : la 6. de la Philoſophie Peripateticienne : la 7. des Philoſophes Cyniques, deſquels on rapporte neuf, dont *Antiſthene* a été le premier : la 8. de *Zenon* & des autres Stoïciens : la 9. de la ſecte *Italique* à laquelle Pythagore avoit donné naiſſance : la 10. d'*Heraclite* Philoſophe d'Epheſe, de qui les écrits étoient ſi obſcurs qu'il n'a laiſſé aucun ſectateur après lui : la 11. de *Xenophane*, de *Parmenide*, de *Meliſſe*, de *Zenon* d'Elée, de *Democrite*, de *Protagore* & d'*Anaxarque* : la 12. des Philoſophes Sceptiques : la 13. des Epicuriens : la 14. & les cinq ſuivantes de la Philoſophie des Cal-

déens, des Perſes & des Sabéens. Au reſte on cite par tout à la marge les Auteurs dont on a tiré ce que l'on dit, & dont on rapporte très-ſouvent de grands paſſages, en proſe & en vers, mais en Anglois ſeulement. Il ſeroit à ſouhaiter que quelcun traduiſit cet Ouvrage en Latin, & citât tous ces endroits dans les Langues originales. Ce ſeroit un recueuil extrémement utile, pour s'inſtruire des ſentimens des anciens Philoſophes, ſans être obligé de feuilleter une infinité de livres, que la plûpart des gens d'étude n'ont point, & ne peuvent pas même lire, quand ils les auroient. On a ajoûté à la fin des tables Chronologiques, par où l'on peut voir les temps où ont vêcu les Philoſophes dont on a parlé, depuis la naiſſance de *Thales*, qui a été le premier, juſqu'à la mort de *Carneade*. Il y a encore une Table Geographique, où l'on marque la ſituation des lieux, dont on a parlé, & des Indices des matieres, & de ceux qui ont autrefois travaillé à l'Hiſtoire Philoſophique. Enfin l'on trouve quelques conjectures ſur divers paſſages des Auteurs Grecs, que l'on a citez dans le corps de l'Ouvrage.

Il n'y a rien dans toute l'Antiquité de ſi difficile à déterrer, que les reſtes des ſciences & des opinions des Nations de l'Orient, & particulierement de celles des Caldéens. Nous tenons des Grecs tout ce que nous en ſavons, mais quelques uns d'entre eux les ont mêlées parmi leurs propres raiſonnemens

meus, si bien qu'il n'est pas possible de les distinguer dans les écrits de ces Philosophes, de leurs propres sentimens, & c'est ce qu'a fait Platon après Pythagore. D'autres avoient expliqué la Philosophie Caldéenne historiquement, & sans y mêler rien du leur; mais leurs Ecrits se sont perdus. *M. Stanley* en nomme plusieurs dans sa Préface, dont il ne nous reste malheureusement que les noms. Tout ce que l'on a se trouve réduit à environ trois cens vers, ou demi-vers, qui contiennent des Oracles que quelques Grecs avoient traduit du Caldéen, dont on parlera dans la suite. *Plethon* & *Psellus* en ont expliqué quelques uns, & nous ont laissé deux Abregez assez obscurs de la Philosophie Caldéenne, que l'Auteur a tâché déclaircir, en la réduisant, comme on le va voir, à certains chefs.

I. [a] Avant que d'exposer cette doctrine, on fait l'Histoire de ceux qui l'ont inventée & des sectes qui les ont suivis. Les Grecs ont avoüé de bonne foi, que leur Philosophie étoit venuë des Orientaux: mais les Orientaux ne s'accordoient pas eux mêmes entre eux, touchant les premiers inventeurs de cette science. Les Egyptiens prétendoient qu'ils avoient été de leur nation, & que la Philosophie n'étoit entrée en Caldée que par le moien d'une colonie d'Egypte, qui s'y étoit allée habituer. Mais on croit que l'Astronomie est venuë de Caldée en Egyp-

[a] *Part.* XIV. [b] *Sect.* 1. *p.* 102.

te, & que les *Mages* de ce païs-là étoient la plus ancienne societé des Savans qu'il y eût au monde ; *antiquissimum*, comme parle *Ciceron, Doctorum genus*. Ce n'est pas qu'ils ne s'attribuassent une antiquité extravagante, s'il est vrai qu'ils se vantassent, comme quelques Anciens l'ont assuré, d'avoir des Observations Astronomiques depuis 470000 ans. Mais *a Callisthene* qui avoit accompagné Alexandre en Asie, & qui s'informa exactement de cela, étant à Babylone, écrivit autrefois à Aristote, qu'il n'avoit pu trouver d'observations plus anciennes que de 1903 ans, c'est à dire quelques siecles après le Déluge. Encore peut-on douter de cette antiquité, parce que *b* Ptolomée parlant des observations Astronomiques des Caldéens, place les plus anciennes après l'Ere de *Nabonassar*, qui ne fût établie que du temps du Roi Ezechias. Un Auteur aussi exact & aussi habile que Ptolomée n'auroit eu garde d'omettre les Observations des Caldéens pendant tant de siecles, s'il y en avoit eu, ou si elles eussent été connuës en Grece, ou en Egypte.

Quoy qu'il en soit, toute l'Antiquité convient que celui qui a inventé l'Astronomie chez les Caldéens se nommoit *Zoroastre*, nom qui signifie, selon *c Diogene Laërce*, *sacrificateur des Astres* ἀστροθύτης, selon *Bochart*, *contemplateur des Astres*, ἀστροθεάτης comme

a Simplic. in lib. 2. de Cœlo. p. 123. l. 18.

b Lib. 1. 4. c. 6, 7. *c Proœm.*

comme il croit qu'il faut lire dans cet Auteur, & *fils des Aſtres*, ſelon M. Stanley qui croit que le mot de *Zor* ſignifie fils dans le nom de *Zoroaſtre*, de même que *Zorobabel* ſignifie *né à Babilone*. Il remarque que l'Antiquité nous parle de ſix Zoroaſtres, dont le I. étoit de Caldée, ou d'Aſſyrie, le II. de la Bactriane, le III. de Perſe, le IV. de Pamphylie, le V. de l'ile de Proconneſe, le VI. enfin vivoit à Babylone du temps de Cambyſe & de Pythagore.

Cette pluralité de *Zoroaſtres* a cauſé une grande confuſion en ce que l'Antiquité en a dit, & il ſemble qu'on l'a multiplié, parce qu'on donnoit le même nom à ceux entre qui il y avoit quelque reſſemblance, d'où vient qu'il y a eu un ſi grand nombre d'Hercules.

Les Anciens ne s'accordent pas entre eux, touchant le temps auquel Zoroaſtre a vécu, & nôtre Auteur rapporte & réfute au long [a] leurs ſentimens, après quoi il s'arrête à celui de ceux qui le placent 600 ans avant l'expédition de Xerxes contre les Grecs, qui revient à l'an 3634 de la Periode Julienne, c'eſt à dire environ au temps de Samuel.

On ne ſait preſque rien de la vie de Zoroaſtre. *Platon* l'appelle fils d'*Oromaze*, mais c'étoit le nom que Zoroaſtre de Perſe avoit donné à la Divinité, dont on diſoit qu'il étoit fils, à cauſe de la vénération que l'on avoit pour lui. [b] *Pline* dit qu'on le vit rire le

[a] *Cap.* III. [b] *Lib.* XXXVI, c. I.

même jour qu'il nâquit, & que son cerveau battoit avec tant de violence, qu'il faisoit soulever la main de ceux qui le touchoient, présage de l'erudition qu'il devoit avoir un jour. Il vécut vint ans dans un desert & ne vint pas vieux, parce qu'aiant souhaité de mourir d'un coup de foudre, le ciel exauça sa priere. Mais il avertit auparavant les Assyriens de garder soigneusement ses cendres, les assurant que leur Empire subsisteroit autant qu'ils les pourroient garder. *Suidas* attribue cet avertissement au *Zoroastre* des Caldéens, & *Cedrenus* à celui des Perses. Il avoit composé deux millions de vers, qu'on avoit traduits en Grec & sur lesquels *Hermippe* avoit fait un Commentaire. Il y a de l'apparence que les Oracles, sur lesquels *Syrianus* avoit écrit douze livres, faisoient une partie de ces vers. On lui a attribué quelques autres ouvrages, mais visiblement supposez.

Africanus dit que ce fut *Belus* qui inventa l'Astronomie, & ce Prince a vécu du temps de *Debora*, selon l'Auteur, qui rapporte le commencement de son regne à l'an du Monde 2682. Il y a eu encore quelques autres Mages de Caldée assez celebres chez les Grecs, mais dont on ne sait autre chose que les noms.

Celui qui fit connoître le premier les sciences des Caldéens en Grece, fut *Berose*, sacrificateur de Belus. Il enseigna aux Grecs l'Astronomie & la Philosophie Caldéenne, dans

dans l'Ile de Co & composa trois livres, dans lesquels il avoit renfermé l'Histoire des Assyriens & des Medes. *Joseph* en a conservé quelques fragmens, dans * ses livres contre *Apion*. Ils étoient dédiez à *Antiochus* surnommé *le Dieu*, Roi de Syrie, sous lequel il a vécu, selon M. Vossius, & selon d'autres à *Antiochus Soter*. On doit bien au reste se garder de confondre ce *Berose* avec celui d'*Annius de Viterbe*, qui est manifestement supposé, & plein de fables ridicules.

Justin Martyr assure que la Sibylle Babylonienne, qui rendoit ses oracles à Cumes, étoit sa fille. Si cela est vrai, il faut que ce soit une autre Sibylle, que celle qui vivoit du temps de *Tarquin le Vieux*, qui a vécu deux-cens cinquante ans avant Berose. Aussi *Onuphrius* a prouvé qu'il y a eu plusieurs Sibylles.

† Quoique le nom de *Caldéens* soit celui d'une nation entiere, on le donnoit en particulier à de certains Philosophes, qui avoient des habitations séparées, & qui étoient exempts des impôts & des charges publiques. C'étoient des familles particulieres, qui ne communiquoient leurs connoissances qu'à leurs enfans, de sorte qu'elles demeuroient toûjours renfermées entre eux, & qu'elles passoient seulement de pere en fils. Ils pouvoient ainsi perfectionner ces sciences beaucoup mieux, qu'en recevant

A 2 toutes

* *Lib. 1.* † *Strab. 2.*

toutes sortes de gens dans leurs Ecoles, & l'on dit qu'on en use ainsi aujourdhui à la Chine à l'égard de tous les mêtiers.

Les Grecs qui en ont parlé, comme Strabon, distinguent les differentes Sectes des Caldéens, par les lieux où ils demeuroient. Il y en avoit à *Hipparene*, à *Orchoë*, à *Babylone*, & à *Borsippe* villes de Mesopotamie & de Caldée. Ils n'étoient pas tous des mêmes sentimens, si l'on en croit *Strabon* & *Lucrece a* qui dit, en cas qu'il n'y ait point de faute de Copiste en cet endroit, que les Babyloniens réfutoient la doctrine des Caldéens touchant l'Astrologie.

Vt Babylonica Chaldæam doctrina refutans
Astrologorum artem contra convincere tendit.

Les Babyloniens donnoient divers noms à ces sectes, & l'on en trouve encore quelques uns dans le Prophete Daniel, mais dont la signification est extrémement incertaine. On pourra voir dans l'Auteur *b* les conjectures des Rabbins, sur ces noms.

II. *c* Il divise toute leur doctrine en quatre parties, dont la premiere contient leur Théologie spéculative & leur Physique. Elles faisoient l'étude, comme le croit M. Stanley, de ceux qu'on appelloit *Charrummim c* חַרְטֻמִּים. La seconde renferme l'Astrologie & l'art de deviner, à quoi s'occupoient ceux qu'on appelloit *Chasdim*. בשדים

a V. V. b 3, 2, c, 4. c D. XV. p. 1026.

כשרים & *Mechaſephim* מכשפים. La troiſiéme traite de la Theürgie, ou de la Magie Naturelle : & la quatriéme du culte divin, dont les *Aſaphim* אסופים faiſoient leurs études.

1. *a* Zoroaſtre, au rapport de Pſellus, diviſoit tous les Etres en trois ordres. Il y en a, diſoit-il, un qui eſt éternel, ſans commencement auſſi bien que ſans fin ; pluſieurs ont eu un commencement, & n'auront point de fin ; mais les autres finiront comme ils ont commencé. La Theologie a pour objet les deux premiers ordres & la Phyſique le dernier.

Les Caldéens aſſuroient qu'il n'y a qu'un ſeul principe de toutes choſes, plein de bonté, & de ſageſſe. Pour repréſenter ſes perfections, ils lui donnoient le nom de *feu* & de *lumiere*, d'où vient que dans les Oracles qui nous reſtent, on trouve à tous momens lors qu'il eſt parlé de Dieu ces termes ſynonymes, *la lumiere, les raions, l'éclat du Pere, le feu paternel, le feu unique, le premier & le ſuprême de tous les feux.* Quand on leur demandoit comment ils concevoient la Divinité, ils répondoient que *b ſon corps reſſembloit au feu, & ſon ame à la verité*, par où, peut-être, ils entendoient que Dieu étoit la bonté même, car le mot Caldéen qu'on traduit par celui de *verité* ſignifie *bonté* ; & qu'il paroiſſoit revêtu de

a Dam. c. 123. b Sect. 1.
Porph. in Vit. Pyth.

feu. Les Hebreux parloient de même, lors qu'ils disoient que Dieu est *un feu consumant*, qu'il est plein de bonté & de *verité*, comme il paroit par plusieurs endroits de l'Ecriture. Il semble que c'est à cause de cela que les anciens Perſans l'adoroient sous la forme d'un feu, sans lui ériger aucune statuë, comme on le verra dans la suite.

Outre l'Unité du premier feu, ils reconnoissoient une espece de Trinité; & avoient accoûtumé de dire qu'il y avoit une triple Trinité, dont chacune avoit un *Pere*, un *Pouvoir*, & un *Esprit*. Ils appelloient ce premier genre de choses *vrais intelligibles*. » Ils disoient qu'il ne falloit pas faire effort, » pour comprendre ce principe intelligible, » mais qu'il y falloit apporter la grande » flamme d'un esprit vaste, laquelle mesu- » roit tout, excepté cet Etre intelligible.

2. Le second ordre des choses qui n'ont point de fin, étoit des Etres qu'ils nommoient *intelligibles & intelligents*, qu'ils subdivisoient encore en trois especes. 1. Les *Iynges*. 2. Les *Synoques*. 3. & les *Teletarques*. Les Oracles qui nous restent appellent ces *Iynges*, *Idées*, & disent qu'elles ont été les modeles intelligibles sur lesquels le monde a été formé par d'autres Idées qu'ils appelloient les *secondes Idées*, au-lieu qu'ils nommoient les premiéres *les Idées de la source*. Les *Synoques*, que les Oracles appellent encore *Anoques*, sont aussi de trois ordres.

* In Or. p. 197.

ordres, ſelon les trois mondes qu'elles gouvernent ; les *Empyrées*, qui conduiſent le monde Empyrée ; les *Etheriennes* qui regnent ſur le monde Etherien ; les *Materielles* qui animent le monde materiel. On expliquera un peu plus bas la nature de ces mondes.

3. Le troiſiéme degré contient les choſes *intelligentes*, qu'on appelloit auſſi *Coſmagogues*, gouverneurs du monde. Il y en a, ſelon les Caldéens, diverſ anges, *le premier ſuprême*, *Hecate*, *le ſecond ſuprême*, les trois *Amilictes*, c'eſt à dire *qu'on ne peut pas adoucir*, & le dernier nommé *Hypezocos*, c'eſt à dire *ceint par deſſous*, que les Oracles appellent : *la fleur du feu*. Ils ſont dans le monde materiel, pour le conſerver & pour lui donner les mouvemens reglez qu'il doit avoir. Au deſſous des Coſmagogues ſont d'autres Etres intelligens que les Caldéens nomment *les fontaines*, ou *les ſources*, du nombre deſquels on ne convient pas. Au deſſous des fontaines ſont le *Hyperarques*, ou *principautez*. Ils appelloient quelques uns de ces Etres ſpirituels *les fontaines* ou les *Archetypes des ames & des vertus*.

Après les *Hyperarques*, ſont les Dieux *ſans Zone*, & les Dieux *attachez à une Zone*. Les uns & les autres ſont dans le monde materiel, mais les premiers ont une égale puiſſance ſur toutes les Zones, au lieu que les derniers ſont renfermez dans une certaine étenduë dans laquelle ils circulent avec la matiere.

Les

Les Caldéens mettoient ensuite les Anges & les Démons immateriels. Ils croioient que ces derniers étoient en partie bons & en partie méchans. Ils disoient que les méchans n'étoient que ténebres & les bons que lumiere.

Enfin le dernier rang des Etres éternels contient les Ames. Il y en a de trois sortes dans cette Theologie, les Intelligences célestes, qui ne sont jamais unies à aucune matiere : d'autres qui sont unies à la matiere, & qui sont indépendantes, étant indivisibles & immortelles, capables de vouloir & de se déterminer par elles mêmes : d'autres enfin qui dépendent de la matiere, & qui peuvent être détruites avec elle.

Pour les ames des hommes, elles ont deux causes ou deux origines, *l'Esprit paternel*, & la *Fontaine des ames*, qui les produit par ordre de l'Esprit. Comme ils croioient qu'il y a des endroits dans le monde destinez à la demeure des Intelligences, dont on vient de faire l'énumeration : ils disoient que les ames venoient des espaces qui sont au dessus de la Lune & qui sont tous éclatans de lumiere, au lieu que la région de cette Planete est en partie lumineuse & en partie couverte de ténebres, comme l'étenduë qui est au dessous est éternellement couverte de nuages & d'une profonde nuit.

C'est dans ces lieux de ténebres que les ames humaines descendent, ou parce que leurs

leurs ailes ont perdu leur force, c'eſt à dire parce que ces ames n'ont pas conſervé leur premiere perfection ; ou pour obeïr à la volonté du Pere. Elles ne quittent jamais un corps étherien, dont elles ſont revêtuës, & qui eſt comme leur vehicule. Ce corps eſt encore animé par une autre épece d'ame, qui n'eſt pas raiſonnable, & qui renferme les ſens & l'imagination & toutes les facultez qui n'appartiennent pas neceſſairement à la Raiſon. Les Sages nommoient cette ame *l'Idole* ou *l'image* de l'ame raiſonnable. C'eſt par elle que l'ame raiſonnable eſt unie au corps, que nous prenons dans le ſein de nos meres ; ce qui ſe fait par l'union du corps étherien à celui du *fœtus*, auquel il demeure attaché juſqu'à ce que ce corps groſſier ſoit détruit.

Si les ames ainſi precipitées des eſpaces qui ſont au deſſus de la Lune dans les lieux que nous habitons, s'acquittent bien des devoirs que la Souveraine Divinité demande d'elles, elles retournent alors dans les mêmes lieux d'où elles étoient deſcenduës, au contraire ſi elles ſe corrompent davantage, elles vont dans un ſéjour encore plus ténebreux que celui-ci.

On a dit que les Intelligences avoient des lieux deſtinez à leur demeure, & voici comme les Caldéens diviſoient le monde, & les lieux où ils plaçoient ces Etres ſpirituels. Ils concevoient au deſſus du monde corporel une étenduë infinie de lumiere, qu'ils appelloient

appelloient *la lumiere qui est au dessus du monde*, & c'étoit là proprement le sejour ordinaire des esprits. Cette lumiere est une image, comme ils parlent, de la *Profondeur paternelle*, c'est à dire de l'immensité du premier Etre.

Les choses temporelles, ou corporelles, tiennent le troisiéme & le dernier rang dans la division générale des Etres. Elles sont toutes renfermées dans sept mondes corporels, placez au dessous de la Lumiere, dont on vient de parler, selon cet ordre 1. le monde *Empyrée*, ou de feu : trois mondes *éthériens* : 2. le suprême *Ether* : 3. la sphere des étoiles fixes : 4. les orbes des Planetes : trois mondes sublunaires : 5. l'air : 6. la terre : 7. l'eau. Quelques Théologiens Chrétiens ont confondu le ciel empyrée, dont ils ont fait le sejour de Dieu & des bienheureux, avec la lumiere de dessus le monde, mais les Caldéens les distinguoient avec soin. Le monde empyrée n'est selon eux different de l'éthérien, qu'en ce que ce dernier est bien moins pur & bien moins subtil que le précedent. Pour les mondes sublunaires, *Psellus* assure que les Caldéens leur donnoient quelquefois un nom, que les Grecs ont traduit par celui de *Hades*, ou d'enfer.

On a dit que les Caldéens reconnoissoient deux sortes de Démons, les uns bons, les autres mauvais. *a Hostane* Mage Persan appelle les premiers *les Ministres & les Messagers*

a Arnob. Lib.

Messagers de Dieu, qui demeurent en sa présence. Mais les seconds sont, selon lui, des Démons terrestres, qui errent incessamment dans le monde sublunaire, & qui sont ennemis du genre humain. Ils appelloient leur Chef ערימאן *Arimon* qui signifie *ennemi des hommes*, car מאן qui signifie *proprement un vase*, peut signifier un homme métaphoriquement.

Il y en a de six sortes. 1. Ceux qu'on appelle *ignées* habitent la haute region de l'air, au dessus de laquelle ils ne peuvent s'élever, en étant chassez par les Intelligences qui habitent autour de la Lune. 2. Ceux qui sont dans l'air inferieur dans lequel nous vivons & qu'on appelle aëriens. 3. Les terrestres. 4. Ceux de la mer, & qui demeurent dans l'eau. 5. Les soûterrains. 6. Ceux qui fuient la lumiere, & qui ne se rendent que trés-rarement visibles.

Quoi qu'ils soient tous ennemis de Dieu & des Hommes, les uns sont plus méchans que les autres. Les trois dernieres especes particulierement sont trés-pernicieuses, & ne trompent pas seulement les hommes par des fantômes, & par des illusions, mais s'attachent encore immédiatement à eux. Ceux de l'eau causent des naufrages: ceux qui sont sous terre, & qui fuient la lumiere entrent souvent dans le corps des hommes & causent des Epilepsies & des Phrénesies: les terrestres & les aëriens précipitent les hommes en des passions illégitimes & les

trompent

trompent par adreſſe.

Ils agiſſent, dit Pſellus, en ébranlant nôtre imagination, & nous entretiennent ſans voix & ſans bruit. Ceux qui nous parlent de loin doivent hauſſer la voix pour émouvoir nos oreilles, ceux qui ſont proches de nous peuvent ſe faire entendre en parlant tout bas, & ceux qui peuvent entrer dans nôtre cerveau ſe peuvent faire entendre ſans aucun bruit, en traçant de certains objets ſur nôtre imagination, ſans ébranler nos oreilles. C'eſt ainſi que les ames ſéparées des corps mortels s'entretiennent ſans voix & ſans paroles.

Ils font de leurs corps tout ce qu'il leur plait, & lui font prendre la figure qu'ils veulent. Quelques uns entrent dans les bêtes, non qu'ils les haïſſent, mais parce que la chaleur naturelle des animaux les réjouït, auſſi bien que l'humidité qu'ils y trouvent, parce qu'ils habitent ordinairement en des lieux froids & ſecs. Les ſoûterrains font parler ceux qu'ils obſedent, & ſe ſervent de leur bouche, pour prononcer leurs prétendus Oracles. Ceux qui fuïent le jour rendent leurs patients ſourds & muëts, & les font ſouvent tomber dans des pamoiſons.

Tous n'ont pas la même étenduë de puiſſance, mais elle diminue, à peu près ſelon les degrez que l'on a marquez, les Démons qui fuïent la lumiere en aiant le moins de tous. Ils ſe transforment d'autant plus diverſement qu'ils ont plus de pouvoir, &

l'on

l'on croit que c'eſt de quelques unes de ces transformations qu'eſt venu ce que les Grecs diſoient de *Protée*, des *Nereides*, des *Naiades*, & des autres Nymphes. Les Caldéens croioient que les Démons ſouffrent lors qu'on bleſſe leurs corps, quoi que la bleſſure ſe gueriſſe ſur le champ, car leurs corps eſt comme l'eau, dont les parties ſeparées ſe rejoignent en un moment.

On peut voir par ce détail de la Theologie Caldéenne, que leurs penſées touchant les bons & les mauvais Anges, n'étoient pas fort éloignées de celles des Hebreux. A l'égard des bons par exemple, ces derniers en faiſoient auſſi divers ordres, témoin *les Anges*, *les Archanges*, *les Thrones*, *les Dominations*, *les Principautez* & *les Pouvoirs*, dont il eſt parlé dans le Nouveau Teſtament. Les Hebreux donnoient, comme les Caldéens, des Roiaumes & de certaines étenduës de terre à gouverner aux Anges, ainſi qu'il paroit par Daniel. Ils plaçoient comme eux les Démons malfaiſans dans l'air, d'où vient qu'ils ſont nommez *les puiſſances de l'air*, *les Princes de ce monde*, c'eſt à dire du monde ſublunaire, *les Princes des ténebres*, c'eſt à dire de cette étenduë ténebreuſe que nous habitons. Les Hebreux mettent encore le ſejour ordinaire de la Divinité au deſſus des étoilles fixes, & repréſentent Dieu habitant dans *une lumiere inacceſſible*, & environné de Miniſtres, qu'ils appellent, comme les Caldéens des

Anges

Anges de lumiere. Ils reconnoiſſent trois cieux, ou trois mondes, comme les Caldéens diviſent l'Univers en terreſtre, étherien & empyrée. Pour les mauvais Anges, on ſait que les Juifs en reconnoiſſent divers ordres, & qu'ils leur attribuoient autrefois la cauſe de pluſieurs maladies extraordinaires, ce qui paroît par le grand nombre de Démoniaques, dont il eſt parlé dans les Evangiles, où l'on peut auſſi remarquer diverſes autres choſes touchant les Démons, qui ne s'accordent pas mal avec la doctrine des Caldéens. Auſſi quelques Savans ont conjecturé que les Juifs avoient emprunté d'eux ces connoiſſances & quelques autres ſemblables, dans la Captivité de Babylone. Tout ce qu'on peut objecter contre cette conjecture, c'eſt qu'il pourroit ſe faire que les Oracles Caldéens, dont on a parlé ſuſſent ſuppoſez par des Juifs, ou par des Chrêtiens, & que les explications de *Pletho* & de *Pſellus* ne fuſſent pas fideles, ce que l'on pourroit oppoſer particuliérement à l'autorité de ce dernier, parce qu'il dit avoir appris d'un Caldéen converti ce qu'il nous a donné de la Théologie Caldéenne. Mais pour les Oracles, on rapportera dans la ſuite les raiſons que l'Auteur a de croire qu'ils ne ſont pas ſuppoſez; & pour le fond de la Doctrine on pourroit prouver aſſez aiſément que des Philoſophes Grecs, qui avoient voiagé dans l'Orient, en avoient apporté une toute ſemblable de Caldée. C'eſt

ce

ce qu'on pourroit montrer ſans peine, à l'égard de Pythagore & de Platon.

III. Pour revenir à nôtre Auteur, [a] il donne enſuite un Abregé de l'Aſtronomie & de la Phyſique des Caldéens. Comme le ciel en ce païs-là eſt rarement troublé par les brouillards, & par les nuages, les Savans s'y appliquoient à *l'Aſtronomie*, qu'ils prétendoient avoir inventée. Mais ſi ce que dit *Diodore de Sicile* [b] eſt vrai, il n'y étoient pas ſi habiles que le furent les Grecs, après en avoir appris les principes d'eux. C'eſt que les Caldéens donnoient de fort mauvaiſes raiſons des Eclipſes de Soleil, & n'oſoient pas les prédire, ni les réduire à de certains periodes. Pour *l'Aſtrologie*, ou *l'Apoteleſmatique*, c'eſt à dire, l'art de prédire, où il étoit plus aiſé d'impoſer aux credules, ils s'en attribuoient uniquement la connoiſſance, & ſe ventoient de lire l'avenir dans les Etoiles.

M. Stanley donne ici un abregé de leur doctrine tiré de [c] *Diodore de Sicile* & de *Sextus Empiricus*. [d] Ils croioient qu'il y a une grande *Sympathie* entre les étoiles, & ce qui eſt ſur la terre, de ſorte que les corps terreſtres dépendent du cours & de la vertu des céleſtes. Ils joignoient enſemble les Planetes, les Etoiles fixes, & les Signes du Zodiaque, & ſoûtenoient que toute nôtre vie y étoit comme attachée, & qu'il ne nous arri-

[a] P. XV. *Sect.* 2 *p.* 1044. [b] *Lib.* 1.
[c] *Ibid.* [d] *Lib.* 1. *adv. Mathem.*

arrivoit rien, dont ils ne fuſſent cauſe. Ils plaçoient dans le Zodiaque douze Dieux, à chacun deſquels ils ſoumettoient un mois & un Signe du Zodiaque. Après cela ils diſoient qu'il y avoit vint-quatre Conſtellations, dont la moitié étoit dans l'Hémiſphere Septentrional, & l'autre dans le Meridional. Les douze qui paroiſſent ſur nôtre Hemiſphere préſidoient ſur les vivans, & les douze que nous ne voions pas, ſur les morts. Ils appelloient ces dernieres *les Juges de toutes choſes*. Mais ils avoient principalement égard aux Planetes, dont le cours inégal cauſoit, ſelon eux, les inégalitez de la vie. Ils prenoient garde à leur lever, à leur coucher, à leur couleur, &c. & prétendoient tout prédire par là. Au deſſous des Planetes, ils diſoient qu'il y avoit trente étoiles, qu'ils nommoient *les Dieux Conſeillers*, dont la moitié qui étoit au deſſous de la terre, préſidoit ſur ce qui s'y paſſoit; & l'autre moitié, qui étoit au deſſus, remarquoit ce qui ſe faiſoit au ciel & ſur la terre. Tous les dix jours l'un des Dieux ſuperieurs, alloit rapporter à ceux d'embas, ce qui s'étoit fait en haut, & l'on en uſoit de même de l'autre côté. Ces Etoiles avoient ces mouvemens reglez, ſelon des Révolutions éternelles.

On pourra voir dans l'Auteur le détail de leur doctrine touchant les diviſions du Zodiaque, du rapport qu'il avoit, ſelon eux, avec les Planetes, de leurs aſpects, & de la

maniere de tirer les Horoſcopes.

Outre l'art de prédire par les Etoiles, les Caldéens avoient encore l'art de deviner par le vol & le chant des Oiſeaux, par les Songes, les Prodiges, & les entrailles des Victimes, ſelon le rapport de *Diodore*. *R. Moïſe fils de Maimon* aſſure la même choſe dans ſon *More Nebochim*, & leur attribuë encore quelques autres manieres de deviner, dont on trouve les noms *Deut.* XVIII. 10. 11.

La Phyſique a des Caldéens étoit nommée *Magie*, & il y en avoit de deux ſortes, l'une *Naturelle*, & l'autre *Théürgique*. La premiere n'étoit autre choſe que la connoiſſance de la vertu des ſimples, de la diſpoſition des animaux, & de la puiſſance des mineraux. Mais cette connoiſſance étoit mêlée de beaucoup d'opinions ſuperſtitieuſes, ſi l'on en croit *Maimonides*, qui en a décrit les operations au long, & dont l'on trouvera les paroles dans nôtre Auteur. Telle étoit l'opinion qu'ils avoient touchant les *Taliſmans*, qui ſont de certaines figures, ou de certaines lettres gravées en certains temps, qu'ils croioient ſervir à garantir de divers maux. On les nomme en Perſan *Tſilmenaja*, & en Arabe *Tſalimam*, mots qui viennent de la même Racine que l'Hebreu *Tſelem*, qui ſignifie une image. On peut voir là deſſus le livre de Gaffarel intitulé: *Curioſitez inouïës*.

On appelloit auſſi *Tſilmenaja*, ce que les

a P. IV. Sect. 3. p. 1048.

les Hebreux appelloient *Theraphim*, qui étoient de petites statuës, qui répondoient à ce que l'on dit, lors qu'on les consultoit touchant l'avenir. *Onkelos* Paraphraste Caldéen traduit toûjours le mot de *Theraphim* par celui de *Tsilmenaja*, & les Septante le traduisent par les mots de φθεγγόμενοι *parlans*, δῆλοι, *évidents*, ou *significans* φωτισμοὶ *illuminations*. On peut consulter là dessus *Spencer*, *de Urim & Thummim*. La Magie *Théürgique* des Caldéens consistoit uniquement dans la connoissance des cérémonies qu'il falloit observer, dans le culte des Dieux, pour leur être agreable & pour en obtenir ce que l'on souhaitoit. *Iulien* le Pere, & *Iulien* le Fils Philosophes Caldéens, qui vivoient sous M. Antonin, avoient expliqué cette science, dans plusieurs livres Grecs, envers & en prose, selon le rapport de *Suidas*. Ils croioient, par le moien de ces cérémonies, pouvoir s'entretenir avec les Intelligences Celestes, & guerir même les maladies du corps & de l'esprit. On marque quelques unes de ces cérémonies, dont le sacrifice est la plus considerable.

Il y avoit de deux sortes d'apparitions, dont l'une est nommée ἐπόπτεια *vuë superficielle*, par les interpretes Grecs de cette Philosophie. C'étoit lors que les Dieux paroissent sous quelque figure. Alors il n'y falloit avoir aucun égard, & ne recevoit aucun avertissement d'eux, comme veritable.

ble. Les mêmes Auteurs appellent la seconde αὐτοψία *vuë de la chose même.* Alors on voioit une lumiere pure, sans aucune forme, & la réponse que l'on en recevoit étoit vraie: c'est ce que les Oracles disent en ces termes.

Ἤν ποτε θλιψείας † μορφῆς ἄπερ εἶδες πῦρ
Λαμπόμενον σκιερηδὸν, ὅλας κὴ βένθια κόσμου
Κλῦθι πυρὸς φωνήν.

Quand vous aurez vu le sacré feu sans forme, brillant de lieu en lieu par toute la profondeur du ciel, écoutez la voix du feu.

Comme la *Théürgie* faisoit avoir des apparitions des bons Démons, elle servoit aussi à chasser les Materiels, & à empêcher qu'ils ne pussent nuire.

IV. On peut réduire la Religion des Caldéens à trois especes. La premiere est un culte du vrai Dieu, mais à la maniere des Idolatres. La seconde est le culte des Démons & des Esprits. La troisiéme est celui des Corps Célestes, & des Elemens.

Les Caldéens reconnoissant, comme on l'a dit, un seul Principe de toutes choses tout puissant & tout bon, il s'ensuit qu'ils reconnoissoient le vrai Dieu; & c'est pour cette raison qu'un Oracle que *Porphyre* cite, les joint aux Juifs, & dit *qu'il n'y a que les Caldéens & les Iuifs qui adorent le Dieu & le Roi qui subsiste par lui-même.* Mais les Caldéens l'adoroient sous le nom d'une idole, qu'ils appelloient *Bel*, qui est la

† *C'est ainsi qu'il faut lire & non* θλίψεως,

même chose que le *Baal* des Phéniciens. Les Juifs l'adorerent aussi sous le même nom, du temps des Rois, & en furent repris par le Prophete Hosée, qui leur dit au nom du Dieu d'Israël : *vous ne m'appellerez plus, mon Baal*, Ch. II. 16. Ceux qui instruisirent les Grecs des opinions & des coûtumes des Caldéens, sachans qu'ils appelloient la Divinité supréme *Bel*, lui donnerent le nom de Ζεὺς, qui étoit le nom que les Grecs donnoient au plus grand de leurs Dieux. Quoique *Bel*, ou *Belus*, pût avoir été un ancien Roi, de même que Ζεὺς ; il étoit arrivé par la suite du temps, que l'on avoit attaché ces noms à l'idée du premier Principe de toutes choses, c'est à dire à l'idée du vrai Dieu. C'est ce qui fait qu'*Aratus* parlant de *Iupiter* & aiant dit τοῦ γὰρ καὶ γένος ἐσμεν *que nous sommes de sa race*, S. Paul n'a pas fait difficulté d'appliquer ces mots au vrai Dieu, au XVII. des Actes. Ainsi *a Clement Alexandrin* remarque sur ces paroles de S. Pierre : *servez Dieu, mais non comme les Grecs*; „ que cet Apôtre ne „ dit pas, ne servez pas le Dieu que les „ Grecs adorent, mais, ne le servez pas „ *comme les Grecs*. Il vouloit qu'on chan„ geât la maniere de le servir, mais il n'a„ nonçoit pas un autre Dieu. On peut voir dans le premier Livre d'*Herodote*, qui avoit été à Babylone, la description du Temple de *Iupiter Belus*. Il donne le nom de Caldéens

a Strom. VI.

déens aux Prêtres qui en avoient l'inſpection, & *Maimonidés* aſſure que les Idolatres de Caldée étoient les mêmes que *les Prophetes de Baal*, dans la Paleſtine.

Les Caldéens adoroient en ſecond lieu les Démons & les Eſprits, & c'eſt à ces Divinitez ſubalternes, auſquelles ils s'addreſſoient, par le moien de la *Théürgie*, dont on a parlé.

Ils croioient en troiſiéme lieu, à ce qu'on dit, que les ſept Planetes étoient animées par des Divinitez, à qui elles ſervoient comme de corps. Les plus grandes étoient celles qui habitoient dans le Soleil & dans la Lune. Ils avoient les mêmes penſées à l'égard des étoiles fixes, mais il faut avoüer qu'on ne prouve pas ce culte des étoiles ſi diſtinctement que le reſte, comme les Lecteurs pourront le remarquer, en liſant ce qu'en dit M. Stanley.

Quelques Anciens diſent qu'ils adoroient *l'air & la terre*, comme *Iulius Firmicus & Macrobe*, mais ces Auteurs, & particulierement le dernier, confondent trés-ſouvent la Theologie de toutes les Nations, ſans raiſon & ſans neceſſité, & peuvent avoir attribué aux Caldéens un ſentiment des Grecs & des Romains. Quelques uns mêmes pour ſoûtenir le Paganiſme, ont travaillé à faire voir que tous les Adorateurs de pluſieurs Dieux s'accordoient ; & ils eſperoient de repondre ainſi à l'objection des Chrétiens, qui ſe moquoient de la di-

verſité de leurs ſentimens. Mais on ne peut pas douter que les Caldéens n'adoraſſent le feu, ou au moins la Divinité ſuprême, ſous l'emblême du feu. *a Ruffin* & *b Suidas* nous racontent là deſſus une Hiſtoire qui mérite d'être rapportée ici. C'eſt que du temps de Conſtantin, certains Prêtres Caldéens coururent tout l'Empire, pour faire voir aux autres Paiens que le Dieu de Caldée étoit le plus puiſſant de tous les Dieux, parce que le feu qu'ils adoroient conſumoit toutes les ſtatuës des autres Divinitez. Enfin étant venus en Egypte & aiant défié les Prêtres Egyptiens d'expoſer au feu les ſtatuës de leurs Dieux, un de ces Prêtres triompha de leur vanité, par cet artifice. Il prit une ſtatuë du Nil creuſe en dedans, & percée en divers endroits. Il boucha ces trous avec de la cire, ſi adroitement qu'on ne pouvoit s'en appercevoir, & remplit cette ſtatuë d'eau. Enſuite il prit au mot les Caldéens, & l'on n'eut pas plûtôt environné de feu cette ſtatuë, que la cire ſe fondant laiſſa le paſſage libre à l'eau, qui en s'écoulant éteignit le feu.

M. STANLEY emploïe la XVI. & la XVII Partie de ſon Ouvrage à faire l'Hiſtoire de la Philoſophie, des Perſans, dont on fera auſſi un Abregé en peu de mots.

c I. En parlant de l'Origine de la Philoſophie des Caldéens, on a remarqué qu'il y a eu

a Hiſt. Eccl. Lib. 2. *b In voce* Κάνων.
c P. XVI. S. 1. p. 1057.

eu pluſieurs *Zoroaſtres* : & c'eſt ainſi que ſe nommoit le plus ancien ſage des Perſans, & qui inſtitua l'Ordre des Mages. *Dion Chryſoſtome* dans ſa Harangue *Boryſthenique*, dit „ que les Perſans aſſuroient que touché de „ l'amour de la ſageſſe & de la juſtice, il „ avoit quitté le commerce des hommes, „ & s'étoit retiré dans une montagne, où il „ demeura ſeul pendant longtemps: Qu'en„ ſuite lors qu'il l'avoit quittée, un grand „ feu étoit deſcendu du ciel, qui l'avoit en„ vironné de toutes parts : Que le Roi & la „ Nobleſſe des Perſans, étant venus là, pour „ invoquer la Divinité, Zoroaſtre étoit „ ſorti de ce feu, ſans en être endommagé, „ & avoit offert un ſacrifice, comme ſi Dieu „ étoit venu juſques-là avec lui : Que dès „ lors, il ne converſoit plus avec toute ſorte „ d'hommes, mais ſeulement avec ceux qui „ étoient naturellement plus appliquez à „ rechercher la verité, & capables de con„ noître les Dieux, & ce ſont ceux que les „ Perſans appelloient Mages.

On ne ſait point quand ce Zoroaſtre a vécu. Un autre Sage nommé *Hyſtaſpe*, qui vivoit du temps de Cyrus, augmenta beaucoup les lumieres des Mages de Perſe, par les ſciences qu'il apprit des *Brachmanes*, qu'il alla chercher dans les Indes. Celui qui fit connoître ces ſciences aux Grecs fût un nommé *Oſthane*, qui accompagna Xerxés dans l'entrepriſe qu'il fit ſur la Grece. Les Philoſophes Grecs qui avoient fréquenté

les Perſes avant ce temps-là, ou avoient caché ce qu'ils en avoient appris, ou n'avoient pas pénétré leurs Myſteres.

Les Mages *a* étoient tous appliquez au ſervice des Dieux, & leur nom, ſelon quelques Anciens, ſignifie la même choſe que celui de *Prêtre*. Ils ne ſe mêloient point avec les autres Perſans, ne s'allians jamais qu'à des perſonnes de leur Secte, & demeurans dans des villes ſéparées. Ils étoient dans une trés-grande eſtime, ils inſtruiſoient les Rois avant qu'ils puſſent prendre le Gouvernement en main, & ils étoient appellez à leurs Conſeils. Leur vie, quant au reſte, étoit fort ſimple. Ils ne vivoient que de lait, de fromage, de fruits & de pain.

II. *b* Pour ce qui regarde la ſuprême Divinité, ils ſemblent avoir eu les mêmes penſées que les Caldéens, car *Zoroaſtre*, dans les *Recueuils Sacrez*, aſſuroit, ſelon le rapport d'*Euſebe*, que Dieu eſt incorruptible, éternel, indiviſible, tres-bon, tres-ſage, pere de l'équité & de la juſtice, &c. Il diviſoit toutes choſes en trois ordres: les unes éternelles, c'eſt à dire ſans commencement, comme ſans fin: les autres qui ont eu un commencement, mais qui n'ont point de fin: les dernieres qui ſont corruptibles. *Oromazes* étoit le chef des premieres: *Mithra*, ou le Soleil, préſidoit ſur les ſecondes, & *Arimanes* ſur les troiſiémes.

C'eſt *Plutarque* qui nous apprend cela de Zoroaſtre.

a P. XVI, §. 2. *b* P. XVIII. p. 1059.

Zoroaſtre, mais il eſt dangereux de s'en fier tout à fait aux Grecs, en ces ſortes de choſes, qu'ils n'entendoient qu'à demi, & où ils pouvoient aiſément confondre la doctrine d'un peuple avec celle de ſes voiſins.

Quoi qu'il en ſoit, le même Auteur[a] rapporte que les Sages de Perſe établiſſoient deux Principes oppoſez l'un à l'autre, dont l'un faiſoit le bien & l'autre le mal. Il nomme le premier *Oromazes* & le ſecond *Arimanes*, & dit qu'entre les choſes ſenſibles il n'y a rien qui reſſemble tant à *Oromazes* que *la connoiſſance & la lumiere*, & rien qui repréſente mieux *Arimanes* que *les ténebres & l'ignorance*. Il faut faire de certains ſacrifices à ce dernier, afin qu'il ne faſſe pas de mal, & au premier, pour en obtenir du bien.

Les Perſans diſoient auſſi qu'*Oromazes* étoit fils du jour, & *Arimanes* enfant de la nuit, & qu'ils avoient une guerre perpetuelle: qu'*Oromazes* avoit fait ſix Dieux, le 1. le Dieu de la Bien-vueillance, le 2. de la Verité, le 3. de l'Equité, le 4. de la Sageſſe, le 5. des Richeſſes, le 6. du Plaiſir: Divinitez qui ſont toutes ſoumiſes à celle qui leur a donné l'être: qu'après cela *Oromazes* devint trois fois plus grand, & qu'il s'éloigna autant du Soleil, que le Soleil l'eſt de la terre: qu'il produiſit le ciel & les étoiles, & qu'il établit la Canicule pour garder les autres: qu'il fit 24. Dieux qu'il mit

a *De Iſide & Oſiride.*

dans un Oeuf, mais qu'Arimanes en aiant fait autant, ils rompirent l'Oeuf, & que de là il est arrivé que le mal s'est mêlé parmi le bien : que le temps approche auquel les Etres mal-faisans, & *Arimanes* lui-même, seront entierement détruits, par la peste & par la famine, & que la Terre sera toute unie : qu'alors il n'y aura plus qu'une seule maniere de vivre, & une seule societé de tout le genre humain, où l'on ne parlera qu'une seule Langue.

Les Mages prétendoient savoir l'art de deviner, aussi bien que les Caldéens, *Herodote* assure qu'ils n'avoient ni Temples, ni Autels, ni Images, & qu'ils traitoient de fous ceux qui en avoient. *Strabon* dit la même chose. *Herodote* croit qu'ils en usoient

[illegible] ce qu'ils ne croioient pas, comme [illegible], que les Dieux eussent une figure [illegible] & *Strabon*, parce qu'ils concevoient les Dieux, dont le monde entier [illegible] Temple & une Maison, ne pouvoient renfermer dans des murailles. *Strabon* parle souvent de leurs [illegible], de leurs Autels & de leur feu, qui regarde peut-être les temps. [illegible] ayant été soumis aux Grecs, ils [illegible] une partie de leurs coûtumes, au lieu [illegible] autrement ils n'avoient rien de [illegible], comme il paroit par l'action de Xerxès qui brula tous les temples de la Grèce, pour les raisons que l'on vient de rapporter.

Magis

a Magis Auctoribus, Xerxes inflammaſſe Templa Græciæ dicitur, quod parietibus includerent Deos, quibus omnia deberent eſſe patentia, ac libera, quorúmque hic Mundus omnis Templum eſſet & Domus.

Quand ils ſacrifioient *b* ils n'érigeoient aucun autel, ils n'allumoient aucun feu, ils n'avoient ni libations, ni flûtes, ni couronnes, ni farine; mais celui qui vouloit ſacrifier alloit dans un lieu net, où il menoit la victime. Là il invoquoit la Divinité, aiant une branche de mirte ſur la tiare. Il ne demandoit pas la faveur du ciel pour lui ſeul, mais pour tous les Perſans, dans le nombre deſquels il ſe comprenoit, & pour le Roi en particulier. Aprés avoir démembré la victime, il faiſoit bouillir ſa chair, qu'il étendoit enſuite ſur de l'herbe tendre, & particuliérement ſur du triolet. Alors le Mage qui étoit préſent, car ſans Mage il n'étoit pas permis de ſacrifier, le Mage, dis-je, chantoit une * *Theogonie*, par le moien de laquelle ils croioient fléchir les Dieux. Enfin celui qui avoit ſacrifié emportoit la chair de la victime, & en faiſoit ce qu'il lui plaiſoit. *Strabon* dit *c* que le Mage qui officioit, aiant mis en pieces la victime, chacun des aſſiſtans en prenoit ſa part & s'en alloit, ſans en rien laiſſer aux Dieux,

*a Cicero de Leg. Lib. 2. p. 1197. Ed. Elzevir. b Herod. Lib. 1. c. 131. * Hymne qui contenoit la genealogie des Dieux.*

c Lib. xx. p. 503. Ed. Gen.

car ils disoient que Dieu ne veut que l'ame de la Victime. Quelques autres laissoient sur le feu une partie de *l'Omentum.* On peut voir dans le même Livre de Strabon, diverses de leurs cérémonies religieuses.

Les mêmes Auteurs nous apprennent que les Mages adoroient Jupiter, le Soleil, la Lune, Venus, le Feu, la Terre, les Vents & l'Eau. Mais ce qu'il y a de fâcheux dans leurs Rélations, c'est qu'ils donnent les noms des Dieux de la Grece à ceux des Orientaux, parce qu'ils conjecturoient que ce devoient être les mêmes Dieux que les leurs. C'est pourquoi on ne s'arrêtera pas [a] à ce qu'en rapporte nôtre Auteur, que les curieux pourront consulter s'ils le trouvent à propos.

LA XVIII. & LA XIX. Partie de cet Ouvrage contiennent en Abregé l'histoire de la Philosophie des Sabéens.

I. Les *b Sabéens* étoient des peuples de l'Arabie, qui ont eu, si l'on en croit quelques Auteurs Arabes & Juifs, de grans Philosophes parmi eux. Mais ces Auteurs ne sont pas Anciens, & ont vécu même dans un temps que cette Philosophie étoit éteinte, & il n'est pas aisé de savoir s'ils disent vrai, ou non. Les uns disent que le chef de la Secte des Sabéens se nommoit *Zoroadst*, ce qui semble être le même nom que Zoroastre; d'autres disent que ce fut *Tachmurat* Roi de Perse, qui en fût le fondateur; & il y a encore

[a] *Ch.* IV. *P.* XVIII. *p.* 1062.

encore pluſieurs autres opinions là deſſus. Les Rabbins prétendent qu'elle étoit floriſſante dans la Caldée du temps d'Abraham, & ne manquent point, de nous raconter des hiſtoires de ce temps-là, d'un ton auſſi ferme que s'ils en avoient été témoins, ou que s'ils les avoient tirées d'auteurs contemporains. On en pourra voir quelques unes dans le Chap. II. de la XVIII. P. de nôtre Auteur.

Maimonidés dit avoir vû divers de leurs livres, dont nôtre Auteur donne la liſte, qui étoient pleins de ſuperſtitions, de conjurations des Démons, de ſecrets pour les Taliſmans, & d'autres extravagances de cette nature. *Hottinger* dans ſon *Hiſtoire Orientale*, Liv. I. c. 8. aſſure d'en avoir eu un en ſa poſſeſſion, compoſé par *Abulfark* fils d'*Abi Jakub*, & il auroit été à ſouhaiter qu'il l'eût publié.

II. [a] Les Sabéens, ſelon le rapport de Maimonidés, croioient que les Etoiles ſont des Divinitez, & que le Soleil eſt la plus grande de toutes, qu'il gouverne les deux Mondes, le ſuperieur, & l'inferieur. Ils attribuoient leurs opinions à Adam & aux premiers Patriarches, & ils en racontoient des Hiſtoires ſemblables à celles que l'on en trouve dans l'Alcoran & dans divers Auteurs Mahometans; ce qui pourroit faire ſoupçonner que ces livres ont été ſuppoſez, en partie par des Mahometans ſuperſtitieux,

[a] P. XIX. p. 1064.

& en partie par des fourbes, qui y mettoient souvent les noms des premiers Patriarches, pour les vendre mieux aux credules.

Ils donnoient aux jours de la semaine les noms des sept Planetes ; à qui ils rendoient des certains cultes, tous les jours & tous les mois. Leurs dévotions de chaque mois sont décrites au long dans le Manuscrit d'*Hottinger*, & nôtre Auteur en fait ici un extrait fort circonstancié. Ce ne sont que jeûnes, sacrifices, & solemnitez anniversaires, en l'honneur des Planetes, & particulierement en l'honneur de *Belus* à qui le sixiéme jour de la semaine étoit consacré, de sorte que ce nom marque la Planete de Venus ; & de *Sammaël*, nom que les Juifs donnent au jourdhui à un mauvais Ange, qu'ils appellent *l'Ange de la mort*. Ils nommoient leurs mois des mêmes noms, dont se servoient les Caldéens, dont ils devoient parler la Langue, ou au moins une Langue approchante de la leur, à cause du voisinage. Et c'est aussi ce qui a fait que les Anciens ont donné le nom d'Arabie à une partie de la Mesopotamie, & que les Orientaux comprennent les *Nabathéens* & les *Sabéens*, sous le nom géneral de Caldéens, comme le remarque nôtre Auteur, dans le Préambule de sa XVIII. Partie.

Dans le dernier Chapitre, il raporte diverses coûtumes des Sabéens, contraires à plusieurs Ordonnances de la Loi de Moïse, que Maimonides a remarquées. Mais ceux qui

qui voudront s'instruire à fonds de l'Origine & des sentimens des Sabéens, n'ont qu'à lire le 2. Livre de l'Ouvrage du savant *Spencer*, intitulé *de Legibus Hebræorum Ritualibus*.

COMME a ce qu'on a dit de la Théologie des Caldéens est presque entierement fondé sur les Oracles qui nous restent, il faut necessairement raporter ici les raisons qui ont persuadé M. Stanley qu'ils ne sont point supposez 1. Ces fragmens ne sont pas tirez d'un seul livre, qui pourroit avoir été composé par quelque ancien Hérétique, mais de divers Auteurs Platoniciens, qui les ont eux en une grande vénération ; au lieu qu'ils ont fait voir la fausseté de quelques livres supposez par les *Gnostiques*, sous le nom de *Zoroastre*. C'est ce qu'a reconnu *Porphyre* dans la vie de *Plotin*, où il met une grande difference entre ces Oracles & ceux qui avoient été supposez.

2. Ils sont tous pleins d'expressions dures & orientales, quoi qu'il soit veritable qu'il y en ait plusieurs qui sont purement Grecques, que l'on doit attribuer à ceux qui les ont traduits du Caldéen.

3. *Pic de la Mirandole* dans une Lettre à *Marcile Ficin* assure qu'il avoit ces Oracles en Caldéen plus complets, & plus étendus que l'on ne les a en Grec, avec quelques explications de la Doctrine des Caldéens, en la même Langue. On trouva ce MS. dans

a Pag. 1067.

dans son cabinet aprés sa mort, mais si gâté & si difficile à lire, qu'on n'y put rien déchiffrer.

4. On peut croire que ces oracles ont été extraits des livres de *Berose*, qui apporta dans la Grece la Philosophie & l'Astronomie Caldéenne, ou au moins de *Julien* le fils qui avoit publié en vers des Oracles & des secrets de *Théürgie*, car *Proclus* en cite quelques uns sous son nom.

5. Peut-être que le nom d'Oracles n'a pas été donné à ces vers, seulement pour marquer leur excellence, mais qu'on a cru que c'étoient les propres termes d'un Oracle. *Stephanus* témoigne que les Caldéens en avoient un, pour lequel ils n'avoient pas moins de vénération que les Grecs pour l'Oracle de Delphes. Cette pensée peut être confirmée par l'estime, avec laquelle quelques Platoniciens parlent de ces vers, comme *Proclus*, qui les nomme dans son Commentaire sur le Timée : *la Theologie Assyrienne révélée de Dieu*, *une Theologie reçuë de Dieu*. Ailleurs il les attribuë aussi directement à la Divinité.

Quelques uns de ces Oracles, qui avoient échappé à la barbarie des siecles passez, furent publiez par *Louïs du Tillet* à Paris en 1563. sous le titre d'*Oracles des Mages* descendus de *Zoroastre*, avec le Commentaire de *Gemisthus Plethon*. Ils furent traduits en suite par *Jaques Marthanus*, & enfin publiez par *Opsopæus* à Paris en 1607.

Avec

avec le Commentaire de *Pſellus*. *François Patricius* les avoit auſſi publiez, avec pluſieurs additions tirées de *Proclus*, d'*Hermias*, de *Simplicius*, de *Syneſius*, d'*Olympiodore*, de *Nicephore* & d'*Arnobe*, de ſorte qu'il les augmenta juſqu'au nombre de 324. Il les avoit reduit auſſi ſous certains Chefs, & mis en Latin en 1593. *Otton Heurnius* les traduiſit encore en 1619. & les publia dans ſon livre intitulé *Philoſophia Barbarica*, mais ſous prétexte de les mettre en meilleur Latin & d'en faire un diſcours ſuivi, il en corrompit le ſens. Il étoit ridicule de vouloir joindre des fragmens tirez de differens Auteurs, & qui n'avoient aucun rapport les uns avec les autres. Ainſi *Heurnius* gâta ce que *Patricius* avoit fait de bon, quoi que ce dernier n'eût pas pris aſſez de ſoin de les publier correctement, & eût tout à fait negligé la meſure des vers; ſans marquer même, ſi ce n'eſt au commencement, les Auteurs de qui il les avoit tirez, de ſorte qu'il ne ſeroit pas aiſé de les rétablir. Cependant l'Auteur y en a ajoûté quelques uns, les a traduis en Anglois, & y a joint ſes conjectures ſur quelques endroits corrompus.

Quelques uns de ces Oracles paroiſſent d'abord ſi obſcurs & ſi embrouillez, qu'ils ſemblent abſurdes: mais on doit conſiderer que *Pſellus* & *Plethon* en ont expliqué pluſieurs, qui ſans cela n'auroient pas paru plus raiſonnables; & ceux que l'on trouve bons,

peuvent

peuvent faire présumer raisonnablement que ceux que l'on n'entend pas ne sont pas moindres. C'est la même raison qui a fait qu'on a cru les pouvoir publier parmi les autres, sans faire aucun tort à la haute estime où a été autrefois la sagesse des Caldéens : & c'est encore ce qui a engagé l'Auteur à traduire en Anglois les Commentaires de *Psellus* & de *Plethon*.

Ces Oracles sont rangez sous onze titres, dont les cinq premiers regardent les Dieux suprêmes & subalternes, & les autres le Monde, l'Homme, & les Sacrifices. Pour faire sentir au Lecteur le stile Oriental de ces fragmens, on en traduira ici quelques-uns en François, presque mot pour mot. Voici, par exemple, comme il est parlé de l'Esprit (ΝΟΥΣ) c'est à dire du second Etre: *La lumiere est née du Pere. C'est elle seule qui a tiré la fleur de l'esprit, en grande abondance, de la force Paternelle. L'Esprit Paternel aiant conçu ses ouvrages, a semé en tous les lieux d'un brulant amour, afin que toutes choses s'entraimans elles subsistassent pendant une durée sans bornes. La suite des pensées du Pere n'éclatte pas aux yeux de tous, afin que les Elemens du monde subsistent, étans conservez par l'amour. Il peut, en pensant, donner l'intelligence de son Pere à toutes les Sources & à tous les Principes. Il est les limites de la profondeur de son Pere, & la Source des choses intellectuelles. Il n'est pas sorti, mais il est demeuré dans la profon-*

deur,

deur Paternelle, & dans ſon Sanctuaire, par ſon ſilence tout divin, &c.

Il eſt encore parlé d'un autre Etre en ces termes : *ſous les deux Eſprits eſt la ſource vivifiante des ames, & l'ouvrier qui a fait lui même le monde, qui eſt ſorti le premier de l'Eſprit, étant tout de feu, revêtu du feu, & retenant la fleur de ſon feu, pour temperer les ſources des liens.*

On peut aiſément voir par là, que le ſtyle de ces Oracles ne reſſemble point à celui des Poëtes Grecs, ni à celui des Oracles de Delphes. Il y a ici une eſpece d'enflure & une eſpece d'obſcurité toute particuliere. Outre cela on ne voit ici proprement, ni le ſentiment des Platoniciens, ni celui des Juifs, mais je ne ſai quoi de tout ſingulier, qui a entierement l'air d'Original, & que l'on reconnoîtra encore plus facilement, ſi on lit les interpretations de *Plethon* & de *Pſellus*.

II.

PHILIPPI CYPRII, *Magnæ Eccleſiæ Conſtantinopolitanæ ante hos quadraginta annos Protonotarii*, Chronicon Eccleſiæ Græcæ, *quod primus è MS. Byzantino edidit, Latinéque vertit* Nicolaus Blancardus, *Juris ac Hiſt. Franckeranus Profeſſor* : Henricus Hillarius *Rector Scholæ Cellerfeldenſis recenſuit, lapſus aliquot.*

aliquot Philippi emendavit, Commentaria & notas, Nomenclaturas Patriarcharum addidit, historiamque Patriarchicam à captâ ab Infidelibus urbe, Ciufii *plerumque vestigia insistens, pleniorem exhibuit : accessit appendix rerum historia : atriarchica inservientium; & Notitia Episcopatuum per Orientem, authore Imp.* Andronico Palæologo *seniore :* Lipsiæ & Francofurti 1687. in 8. p. 620. & se trouve à Amsterdam Chez Waasberge.

L'Auteur du Commentaire sur la Chronique de l'Eglise Greque, composée par *Philippe de Chypre Protenotaire de l'Eglise de St. Sophie*, de Constantinople, se propose de décrire principalement l'état de l'Eglise Greque d'aujourdhui, depuis que l'Asie est réduite sous la puissance du Turc. Cet ouvrage nous desabusera de plusieurs opinions populaires, qui se sont répanduës par le peu de connoissance que nous avions de ce qui s'est passé parmi ces Patriarches, dont les Actes ont été récueuillis avec beaucoup plus de négligence, que l'Eglise Romaine n'en a eu pour ses Papes.

On remarque sur la qualité de *Protenotaire*, de *Philippe de Cypre*, que ceux qui la portent ont la Charge d'écrire de la part du Patriarche aux autres Patriarches, aux Métropolitains, aux Archevêques, aux Evêques, & aux Eglises, les Ordres & les Let-

tres.

tres qui regardent le Patriarchat.

On trouve le nom de ce Protonotaire, dans les ſubſcriptions de deux Synodes de l'an 1639 & 1642. contre Cyrille Lucar. Il y a apparence qu'il s'appelle *Philippe de Cypre* du nom de ſa patrie plûtôt que de celui de ſa famille. Quoi qu'il en ſoit, ce Protonotaire nous donne la ſuite des Patriarches de Conſtantinople, depuis le temps des Apôtres juſqu'à l'an 1645. & *M. Hillaire* en donne la continuation juſqu'à l'an 1673. en réformant de temps en temps la Chronique du Protonotaire. Il y ajoûte les Actes de la plûpart de ces Patriarches, & s'attache particulierement à leur hiſtoire, depuis que Conſtantinople eſt poſſedée par les Infideles.

Philippe de Cypre conte 21. Evêques de Byzance, qui étoit le premier nom de cette ville, nommée depuis Conſtantinople. Ces Evêques ne furent appellez Patriarches, que depuis que la Ville eût changé de nom, ſi l'on en croit le Protonotaire; mais nôtre [a] Commentateur remarque qu'il ſe trompe, & que cette qualité ne leur fut donnée que plus de cent cinquante ans aprés, dans le Concile de Chalcedoine, étant appellez auparavant Evêques & Archevêques.

Ce qui rend ce Siege conſiderable, c'eſt qu'il a eu des Evêques conſacrez de la propre main de l'Apôtre S. André, qui aprés avoir prêché l'Evangile à Byzance, y établit

[a] P. 5.

blit *Stachys*, dont l'Apôtre parle aux Romains; & *qu'Oneſime* ſerviteur de *Philemon*, dont St. Paul écrivit à ſon Maître avec tant d'affection, ſucceda à Stachys.

Ce fut ſous le XXIII. appellé Alexandre, que le Concile de Nicée, ou les dogmes d'Arrius furent condamnez, s'aſſembla. Il a été ſuivi de dix-ſept autres Conciles Univerſels, ſi on en croit l'Egliſe de Rome, & de ſix ſeulement, ſi on s'en rapporte aux Grecs. Mais ce Concile n'empêcha pas que le XXIV. de ces Evêques appellé *Paul le Confeſſeur*, ne fût dépoſé par les Ariens, qui mirent en ſa place, par la faveur de l'Empereur Conſtance, *Euſebe de Nicomedie*, & après ſa mort *Macedonius* tous deux Arriens; ce qui cauſa des ſéditions à Conſtantinople, les partiſans de Paul le Confeſſeur, aiant tué Hermogene & ſa compagnie de cent hommes, que Conſtance avoit envoiez d'Antioche pour appaiſer le tumulte; qui ne ſe termina que par l'exil de Paul, & par la mort de plus de trois mille hommes, qui furent ou tuez par les Soldats, ou étouffez dans l'Egliſe par la foule.

Macedonius ne fut pas ſeulement Arrien; mais il combatit auſſi la Divinité du S. Eſprit, & fut le Chef de ceux qui furent appellez *Pneumatomaques*. Il devint odieux aux Arriens même, dont il ne ſuivoit pas entierement les ſentimens, ce qui le fit dépoſer par les *Acuriens* & par les *Eudoxiens* qui l'avoient établi. A l'égard du St. Eſprit, il lui conteſtoit

conteſtoit les prérogatives du Pere & du Fils, en ſoûtenant qu'il n'étoit que leur miniſtre, & un ſimple Ange. Il attira dans ſon parti *Eleuzius* Evêque de Cyzique, & *Euſtache* Evêque de Sebaſte, qui avoit accoûtumé de dire : *Je ne ſaurois me réſoudre à appeller le S. Eſprit Dieu, & je n'oſerois l'appeller créature.* Quoique Macedonius ne s'exprimât pas tout à fait comme les Ariens, on lui attribuë qu'il ne *vouloit pas reconnoître que le Fils fût coëſſentiel au Pere*, ou du moins *ſemblable en toutes choſes*; c'eſt à dire, qu'il étoit *Homoiouſien*, mais non pas *Homoouſien*.

Le XXVII. Evêque de Conſtantinople s'appelloit *Eudoxe*. Le Protonotaire l'appelle Evêque de la *Germanique*, mais Socrate dit qu'il étoit Evêque *d'Antioche*. Cet Eudoxe étoit Arien, & fut mis en la place de *Macedonius* par ceux de ſa ſecte. Il avoit accoûtumé de dire que le Pere eſt ἀσεβὴς, & le fils ἐυσεβὴς ; ce qui ſcandaliſa pluſieurs perſonnes, parce que le mot ἀσεβὴς eſt equivoque & ſignifie ou *un impie*, ou *celui qui ne rend ſa devotion à perſonne*; mais s'étant expliqué & attaché à la derniere de ces ſignifications, il ferma la bouche au peuple. Nôtre Protonotaire ne lui fait occuper le ſiege que huit ans, mais Socrate lui en donne onze.

Demophile Arien ſuccéda à Eudoxe: quoique les *Homoouſiens* euſſent conſacré *Evagrius* par le miniſtere d'Euſtache, Evê-

que

que d'Antioche, ce qui excita de grands troubles, & obligea l'Empereur *Valens* d'envoyer des troupes à Constantinople, & de releguer *Eustathe* & *Evagrius* en des lieux differents. Cependant le Commentateur remarque que les Arriens, favorisez de l'Empereur, exercerent de grandes violences contre les *Homoousiens*.

Gregoire de Nazianze, succeda à *Demophile* par la faveur de *Theodose*, qui étoit ennemi des Arriens, & qui voulut obliger Demophile à recevoir les définitions de Nicée, ce qu'aiant refusé, on ôta aux Arriens les Temples qu'ils possédoient depuis quarante ans, & on les força de faire leurs assemblées religieuses hors des portes de la Ville. Ce fût en ce temps, que l'on bâtit le fameux temple de *Ste Anastasie*, qui fût ainsi appellé parce que Gregoire avoit resuscité la foi de Nicée, qui avoit été comme morte les années précedentes. Quoique cet Evêque eût étudié treize ans entiers l'Ecriture, sans faire autre chose, il étoit si modeste qu'il n'osoit aprofondir les mysteres, & qu'il traitoit de [a] fous, ceux qui disputoient trop curieusement de la génération du Fils & de la procession du St. Esprit. C'étoit aussi la methode de *Cyrille* d'Alexandrie, qui disoit *qu'il falloit être Juif pour demander le Comment des mysteres & que ce* COMMENT *attiroit les derniers supplices.*

Nôtre

[a] P. 25.

Nôtre Protonotaire fait ſucceder *Nectaire* à *Gregoire*: dans ſon temps s'eſſembla le II. Concile Univerſel contre Macedonius, à Conſtantinople, qui n'avoit point alors d'Evêque; mais les Peres du Concile au nombre de 150. baptizerent *Nectaire* & le firent Evêque.

Jean Chryſoſtome ſucceda à Nectaire. Nôtre Commentateur fait un Catalogue de tous les Autheurs Eccleſiaſtiques qui ont parlé de lui. Il fût banni de Conſtantinople peu d'années aprés, & *Arſace* lui fut ſubſtitué & tint le ſiege pendant deux ans; ce qui cauſa diverſes ſeditions, & a obligea *Innocent* I. à le dépoſer aprés ſa mort.

Atticus Prêtre fut élu enſuite, & occupa le ſiege pendant 20 ans; cet Atticus avança fort la foy Orthodoxe, par ſes liberalitez & par ſa douceur envers les Héterodoxes, à qui il ne voulut pas permettre qu'on fit aucune violence, ſoulageant au contraire, leurs pauvres avec la même charité que les autres. S'étant apperçu que quelques-uns parloient mal des Novatiens, il les reprima par ce diſcours: *Ne reconnoiſſez-vous pas combien ces hommes ont ſouſert avec nous, dans la perſecution de Conſtance & de Valens, où ils ont été témoins de la veritable foy avec nous?*

Siſinnius lui ſucceda, & à Siſinnius *Maximien* ſelon nôtre Protonotaire; mais le Commentateur met *Neſtorius* aprés Siſinnius.

a P. 34.

nius. Ce fut contre ce Nestorius, qui ne vouloit pas appeller Marie *Mere de Dieu*, & qui distinguoit deux personnes en Jesus-Christ, que le III. Concile Universel s'assembla à Ephese.

L'Empereur Theodose le Jeune, pour arrêter les divisions qui arrivoient à l'occasion de la succession de ces Evêques, en assembla plusieurs à qui il ordonna de choisir & de consacrer Proclus, qui fut encore plus humain envers les Hétérodoxes, que ne l'avoit été Atticus.

Flavien succeda ensuite à Proclus. Ce fut sous son Episcopat qu'*Eutyche* s'éleva, qui pour s'éloigner du sentiment de Nestorius, confondit la nature divine avec l'humaine en Jesus-Christ: ce que Flavien fit condamner dans un Synode qu'il assembla. Mais Théodose en aiant convoqué un autre à Ephese, l'opinion d'Eutyche fut confirmée, & Flavien & ceux de son opinion y furent condamnez.

Mais *Anatolius* Prêtre & *Apocrisiaire* d'Alexandrie, aiant succedé à Flavien, l'Empereur *Martien* fit assembler à *Chalcedoine* le IV. Concile Universel, où l'opinion d'Eutyche fut condamnée. Ce fut aussi dans ce Concile que l'inspection de toutes les Eglises fut donnée aux Evêques de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Constantinople & de Jerusalem; ce qui fit appeller l'Eglise un corps à cinq têtes, *quinivertex*, au lieu que le Concile de Nicée n'en avoit

confié

confié le ſoin qu'aux Evêques de Rome, d'Alexandrie, & d'Antioche. Ce même Concile donna aux Evêques de Conſtantinople pour la premiere fois la qualité de *Patriarches*, qu'ils ont toûjours portée depuis : c'eſt la remarque du [a] Commentateur, contre l'opinion du Protonotaire, qui la leur avoit donnée dés le commencement [b]. Il remarque auſſi que le nom d'*Apocriſiaire*, qui eſt ici donnée à *Anatolius*, déſigne proprement le Vicaire de l'Evêque, contre la penſée d'Allatius, qui ſemble reſtraindre cet office & ce nom aux Legats des Papes.

Ainſi celui qui porta le premier la qualité de *Patriarche* de Conſtantinople, fût *Gennadius*. Il y en a qui attribuënt à ce Gennade la Confeſſion de foi, qu'un autre Gennade compoſa au milieu du quatorziéme ſiecle, & d'autres à Gennade de Marſeille.

Flavitas ſucceda à Gennade, & voulût avoir de l'approbation de l'Evêque de Rome, avant que de monter ſur le ſiege, afin de paſſer pour Catholique, quoiqu'il fût-trés méchant homme.

Acacius ſucceda enſuite à Flavitas, qui n'eût pas tant de complaiſance pour les Papes, défendant vigoureuſement l'égalité que le Concile de Chalcedoine avoit établie entre les Patriarches ; ce qui lui attira l'excommunication de *Felix* Pape, dans

[a] p. 52. [b] p. 54.

un Synode de Rome.

Euphemius, lui ſucceda, dans le gouvernement de l'Egliſe, & dans les differens avec les Papes ; car il mourût auſſi ſeparé de la Communion Romaine, parce qu'il ne voulût pas faire effacer des *Diptyches* le nom *d'Acacius*, quoi qu'il fût reconnu Catholique pour la foy. *Macedonius* leur ſucceſſeur demeura dans la même diſgrace. *Timothée* ſucceda à Macedonius, & *Jean de Cappadoce* à Timothée. Ce Jean aſſembla un Synode à Conſtantinople, où l'on remit dans les *Diptyches*, les noms d'*Eupheme* & de *Macedonius*, & le nom du Pape Leon. Mais Rome ne voulût jamais recevoir à ſa Communion, ni Eupheme, ni Macedonius, quoique Catholiques pour la foi, & le Pape *Hormisda* fit effacer de ſes *Diptyches* les noms des Evêques de Conſtantinople, comme s'ils avoient été heretiques.

Epiphane ſucceda à Jean de Cappadoce, & aiant retardé à envoier ſa Confeſſion de foi à Hormisda, ce qui étoit arbitraire ; ce Pape lui écrivit pour lui déclarer que les Patriarches de Conſtantinople étoient obligez d'écrire à Rome, pour demander la Communion du Siege Apoſtolique, & pour obtenir le titre de Catholiques.

Anthime de Trébiſonde ſucceda à Epiphane ; mais il fût depoſé, parce qu'il ne vouloit pas confeſſer qu'il y eût deux natures en Jeſus-Chriſt. *a* Sleidan remarque que

que l'Imperatrice Théodore trouvoit la condamnation, que les Papes avoient prononcée contre Anthime, injuſte, & que deux Papes furent dépoſez pour ce ſujet.

Mennas ſurnommé *Xenodoche* ſucceda à Anthime. Ce fût ſous lui que s'aſſembla le v. Concile univerſel contre *Neſtor*, & contre quelques dogmes *d'Origene* ſur la préexiſtence & ſur la tranſmigration des ames, ſur l'éternité de peines, ſur les corps qui doivent reſſuſciter, ſur le retour des Démons en état de gloire, &c. Mais cela n'empêcha pas qu'*Eutychius*, qui ſucceda à Mennas ne defendit l'opinion d'Origene, touchant la nature des corps reſſuſcitez.

Jean appellé le *Scholaſtique*, ſucceda à Eutychius, qui avoit été depoſé, mais *Eutychius* fût enſuite rétabli.

Jean le Jeuneur qui vint enſuite, fût le premier qui prit la qualité de *Patriarche Univerſel*, dans un Synode de Conſtantinople, ce qui lui attira l'indignation du Pape *Pelage* II. qui défendit à ſon *Apocriſiaire*, ou Legat, de communier avec lui à Conſtantinople; ce qui fut confirmé par les Papes *Gregoire Iean*, & *Adrien*, ſes ſucceſſeurs. *Nicolas Aleman* croit que les Patriarches de Conſtantinople avoient commencé à prendre ce titre, depuis *Iean de Cappadoce*, & que ce fût une occaſion des differens des Patriarches & des Papes. Quoi qu'il en ſoit, les Patriarches de Conſtanti-

a *L. 2. dequat. ſum. Imper.*

noplé avoient commencé à prendre ce titre, depuis *Jean de Cappadoce*, & que ce fût une occasion des differens des Patriarches & des Papes. Quoi qu'il en soit, les Patriarches de Constantinople se sont si fort passionnez pour cette qualité *d'Universel*, ou d'Ecumenique, qu'ils la conservent encore au milieu de leur oppression sous les Turcs.

Pyrrhus qui suivit *Sergius* & *Cyriaque* successeur de Jean, fut suivi de *Paul*, & de *Pierre*, qui furent Monothelites, aussi bien que lui. *Pyrrhus* avoit été dépossé pendant douze ans, mais il reprit le siege pendant six mois entre *Paul* & *Pierre*.

Il y en eût plusieurs de ce sentiment, comme *George*, sous qui on assembla le VI. Concile Général contre les Monothelites à Constantinople, où il presida, quoi qu'il fût Monothelite lui même, si on en croit Platine: mais Photius n'en dit rien.

Enfin vinrent les disputes des images. *Germain* Patriarche, les défendit avec ardeur. Quelques-uns les attaquerent, comme *Anastase*, & *Taraise*, qui fût *Exarque*, ou Président du septiéme Concile Universel tenu a Nicée, contre les Iconoclastes en faveur des images, qui avoient été condamnées dãs un Concile de Constantinople 83. ans auparavant. Mais ce Concile de Nicée fut en suite condamné l'an DCCXXIV. par le Concile de *Francfort*, composé de 300. Evéques. L'Empereur Leon, nonobstant le Concile de Nicée, protesta qu'à moins qu'on ne lui montrât dans l'Evangi-

le, ou dans les écrits des Apôtres en propres termes: *adorez les images*, il ne conſentiroit jamais qu'on adorât, & enfin il abolit le culte des images en DCCCXIV.

Mais cela n'empêcha pas le Patriarche *Nicephore*, qui ſucceda à Taraſe de s'oppoſer à l'Empereur, de peur qu'il n'entreprit rien de violent contre les Iconolatres, juſqu'à l'an DCCCXV. qu'il commença à pourſuivre les dévots incorrigibiles des images, & *Nicephore* lui même, en le dépoſant & le banniſſant, le 13. de Mars de la même année. *Théodore* fût éleû & conſacré en ſa place. *Michel le Begue* aiant ſuccedé à Leon, qui avoit été tué le 25 Decembre en DCCCXX. s'oppoſa auſſi au culte des images; mais *Théodora* mere de ſon petit fils, gouvernant l'Empire pour ſon fils pendant quelques mois, rétablit ce culte, qui avoit été aboli pendant 25. ans & plus, dans l'Egliſe Greque, en dépoſant le Patriarche *Jean* qui étoit *Iconomaque*, en lui ſubſtituant *Methodius*, qui étoit *Iconolatre*; & en établiſſant une fête le premier Dimanche de Carême, qu'on appella le *Dimanche de l'Orthodoxie*, en mémoire du rétabliſſement du culte des images.

Le Commentateur remarque que jamais Patriarche n'a tant été maltraité des Papes que Photius; & comme le ſchiſme des Grecs, ou de l'Egliſe Orientale, & de l'Occidentale commença en ce temps, il en décrit l'origine fort au long, en comparant les avantures de Photius avec celles de l'Em-

pereur Henri IV. qui ſont preſques toutes ſemblables. Il fut expoſé à diverſes diſgraces de la part de ſon propre Empereur, & des Papes. Il y eût divers Synodes, où l'on s'excommunia de part & d'autre, mais il y en a un remarquable, par les irregularitez qui s'y commirent. Il étoit aſſemblé à Conſtantinople: & de peur qu'on n'y prît aucune réſolution favorable à Photius, ou deſavantageuſe au Pape *Nicolas*, ſes Legats ne permettoient d'y entrer à qui que ce ſoit, qu'il n'eût auparavant ſigné qu'il n'aprouveroit rien que le Pape *Adrien* n'eût arrêté dans le Synode de Rome. Mais comme le nombre des Peres du Concile étoit trop petit, parce que pluſieurs avoient réfuſé de ſigner, on reconnût les envoyez des *Sarazins*, quoi qu'ils ne fuſſent pas Chrétiens, pour députez des Patriarches d'Orient: & enfin lorſqu'il fallût donner les ſouſcriptions au Concile, on ne ſe ſervit pas d'encre ordinaire, mais on trempa les plumes dans *le ſang du Sauveur*, c'eſt à dire dans le vin de l'Euchariſtie, pour ſigner la dépoſition de Photius. C'eſt ce Concile, que les Latins appellent le VIII. Concile Ecumenique; mais les Grecs ne le mettent pas même au rang des Conciles, & Photius ſe moqua de toutes ces entrepriſes Papales, comme on le peut voir *a* dans une de ſes Lettres que nôtre Commentateur rapporte. Photius fût *b* excommunié par ſept Papes pendant ſon Patriarchat, & par quatre aprés ſa mort: & toutes ces excom-

a p. 139. 140. *b* p. 153.

muni-

munications ont tellement aliené l'eſprit de l'Égliſe Greque de la Latine, que quoi que quatre Conciles ſe ſoient aſſemblez pour les reconcilier, on n'en a vû aucun ſuccés. Nôtre Commentateur rapporte *c* une étrange réponſe des Grecs à une Lettre de Jean XXII. qui les invitoit à la paix: il lui répondirent. *Nous croions que vous avez la ſouveraine autorité ſur ceux qui dépendent de vous; mais nous ne ſaurions ſupporter vôtre orgueil, ni ſatisfaire à vôtre avarice: le Diable ſoit avec vous, car Dieu eſt avec nous.*

Ce fût cette averſion des Grecs pour les Papes; qui mit dans la tête à Gregoire XIII. voiant que les Conciles étoient inutiles pour ſe reünir, d'établir un College à Rome avec un fonds pour y entretenir la jeuneſſe Greque, qui s'y voudroit retirer; afin qu'au retour ces Neophytes répandiſſent dans la Grece, ce qu'ils auroient appris à Rome. Mais cela n'a encore eû aucun ſuccés: & quoiqu'*Allatius* ait fait un livre, ſous le titre *d'Accord perpetuel de l'Egliſe Occidentale avec l'Orientale*: cet ouvrage n'eſt rempli que de leurs differens.

Nicolas le Myſtique fût dépoſé, pour avoir excommunié l'Empereur *Leon*, parce qu'il s'étoit remarié quatre fois, de quoi le Pape donna diſpenſe & excommunia même Nicolas. *Euthymius* fût mis en ſa place qui leva l'excommunication de l'Empereur, quoique pluſieurs Evêques s'y oppoſaſſent. Aprés la mort de Leon Nicolas fût retabli;

c p. 154.

& Euthymius chassé ; ce qui donna ensuite occasion à Constantin d'assembler le Patriarche & ceux qui étoient de son avis, pour condamner les quatriémes Nôces.

Sous le Patriachat de *Théophilacte*, *les Russiens* furent rebâtisez, parce qu'ils étoient retombez dans l'idolatrie aprés leur premier bâtême. Cette conversion ne se fit pas sans miracle, puisque le Commentateur remarque qu'il fallût ; pour en venir à bout, que l'Evêque, qui y travailloit jettât les Evãgiles dans le feu en leur présence, & que le feu ne les endommagea point. Cette conversion devint si génerale qu'au siecle passé on fut obligé de leur donner un Patriarche. Le Commentateur remarque [a] sur ce nouvel établissement Patriarchal, que l'Eglise s'étoit appellée *Quinivertex* ou à cinq têtes, depuis le Concile de Chalcedoine ; parce qu'elle étoit principalement gouvernée par les Patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, de Rome, d'Antioche & de Jerusalem ; dont les Capitales composent le mot KAPAI, *carai*, mais que comme la lettre R. avoit été ôtée de ce mot pour punir l'ambition des Papes de Rome, & pour montrer que l'Eglise Greque ne vouloit avoir aucune communion avec eux, on la remit à l'occasion du Patriarchat de Russie.

Sergius II ordonna que les noms des Papes seroient rayez des *diptyches*, à cause de leur opinion touchant la Procession du S. Esprit

[a] p. 167.

Eſprit, & on ne ceſſa d'avoir depuis des querelles là-deſſus.

Il arriva une choſe remarquable ſous l'Empereur Manuel Comnene : *b* tous les Catechiſmes des Grecs contenoient un anatheme contre le Dieu *Boloſſphyros*, de Mahomet. L'Empereur trouvoit que cet anatheme étoit directement contre le vrai Dieu; mais le Patriarche ſoûtenoit le contraire. Aprés pluſieurs conteſtations, ils convinrent que l'Anatheme contre le Dieu de Mahomet ſeroit prononcé contre Mahomet & contre ſa doctrine.

Le patriarche *Luc* fût le premier qui appella les Latins Heretiques, *c* quoique quelques-uns prétendent que ce fût *Théodore Balſamon*. Il ſoûtenoit que les Papes étoient *laïques*, bien loin d'être les Juges de toute l'Egliſe, & que c'étoient des *brebis galeuſes & non pas des paſteurs*.

Lan MCCXII le 13 d'Avril, Conſtantinople fût priſe par les Latins, ſous le Patriarchat de *Jean Camatier*. On remua d'étranges queſtions ſous ce Patriarche, comme *ſi on prend le corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie corruptible ou incorruptible; ſi Jeſus-Chriſt avoit fait les actions naturelles comme les autres hommes?*

Les Patriarches depuis *Jean Camatier* ſont toûjours apellez Patriarches de Conſtantinople, juſqu'à *Arſenius*, quoi qu'ils demeuraſſent à Nicée, depuis que les Latins

b p. 191, 192, *c* p. 197. 198. 199.

aoient pris la ville. Mais l'Empereur *Theodore Lascare* l'aiant repriſe, Arſenius y fût créé Patriarche de nouveau, & apres avoir couronné *Michel Paléologue*, il ſe retira volontairement dans un Monaſtere.

Germain, voiant que Michel Paléologue, vouloit reünir l'Egliſe Greque à la Latine à des conditions deſavantageuſes, quitta le ſiege, & ſe retira dans un Monaſtere.

L'Empereur faiſoit tous ſes efforts pour cela, ſans épargner la violence contre tous ceux qui y reſiſtoient, faiſant crever les yeux aux uns, & tuër les autres, aprés leur avoir coupé la langue & le nez. Mais aprés ſa mort ſon fils *Andronique* prit le contrepied, & dépoſa *Iean Beccos* qui tenoit pour les Latins. Le Commentateur raporte a le Teſtament de ce Patriarche, qui eſt fort curieux, & qui ſucceda à *Gregoire* ſucceſſeur de *Iean*.

Athanaſe étoit un homme d'une auſterité incroiable, ſobre, continent, ſe tenant debout toutes les nuits, couchant ſur la dure, & marchant à pied, mais ans Lettres & peu verſé dans les affaires du monde. Il dévint fort rigide contre le Clergé, obligeant les Evêques à ſe retirer dans leurs Dioceſes, ce qui lui attira pluſieurs ennemis, qui le forcerent de retourner dans ſon Monaſtere.

Jean lui ſucceda par un Arrêt de l'Empereur *Andronique*, & par les ſuffrages du ſacré

a p. 228. 229. 230.

ſquaré College. Mais ſe voiant mepriſé pour ſon ignorance, il quita le Siege & ſe retira dans ſon Monaſtere. Athanaſe reprit le Siege: mais ne pouvant ſoufrir qu'on le mépriſât, aprés l'avoir occupé huit ans, il ſe retira une ſeconde fois dans le Monaſtere. Un Patriarche d'Alexandrie, ſe trouvant à Conſtantinople lui appliqua cette Parabole : „ Il y avoit un Savetier qui avoit un Chat „ blanc, qui prenoit tous les jours une ſouris „ dans ſa maiſon ; il tomba un jour dans le „ tonneau où l'on teignoit le cuir, & n'en „ pût ſortir qu'il ne fût tout noir; Les ſouris „ crûrent qu'aiant pris l'habit de Moine, il „ ne voudroit plus manger de chair, & ſe „ mirent à ronger le cuir, ſans rien crain- „ dre. Le chat les voyant en groſſe troupe, „ ne pouvoir les prendre toutes, quoiqu'il „ le ſouhaitât : Il en prit cependant deux „ qu'il dévora ; & les autres prenant la fui- „ te, admiroient comment il étoit devenu „ plus cruel, depuis qu'il avoit pris l'habit de Moine ; Cela vouloit dire qu'il craignoit qu'Athanaſe, étant remonté ſur le Siege en ſortant du Couvent, n'en fût que plus cruel.

Sous un Patriarche nommé *Iean*, le Pape *Iean* XXII envoya à Conſtantinople, pour ſe prévaloir de l'ignorance des Grecs, en réünifſant leur Egliſe à la Latine. Mais le Patriarche leur mit en tête Nicephore Gregoras, qui rendit leur legation inutile. Cette

Ap. 245.

tempête ne fût pas plûtôt appaisée qu'un certain Moine *Latinizé* nommé *Barlaam*, ayant gagné la faveur d'Andronique Paléologue le jeune se mit à insulter aux moines Grecs sur leurs mœurs, les traitant de Massaliens & d'Omphalopsyches, & tâchant d'insinuër les dogmes de l'Eglise Latine. Mais *Gregoire Palamas* entreprit vigoureusement la cause des Moines ; ce qui donna occasion d'assembler un Concile à Constantinople pour terminer ce different. Il est assez difficile de savoir qui fut condamné ; parce que si on en croit *Jean de Cantacuse*. *Barlaam* fût condamné ; mais si on en croit *Nicephore Gregoras*, on ne lui donna pas audience, & on se contenta de le condamner, comme un orgueuilleux & un envieux. Au reste les *Massaliens*, ou *Euchites* avoient été des moines paresseux, qui ne vouloient rien faire, sous prétexte qu'il falloit toûjours prier, & les *Omphalopsyches* étoient certains dévots parmi les Moines Grecs, qui s'enfermoient dans leurs Cellules, & s'asseioient dans un coin, en se recueillant en eux mêmes. Leur regle vouloit qu'ils appuiassent leur menton sur leur poitrine, & qu'ils tournassent leurs yeux vers leur nombril, en suspendant leur respiration le plus longtems qu'ils pourroient, pour chercher leur cœur. Ils ne trouvoient d'abord que des ténebres, & une épaisseur impénetrable. Mais en continuant & en passant les jours & les nuits en cet état, ils trouvoient une joïe perpetuelle. Car dés que leur esprit avoit

trouvé le lieu de leur cœur, ils voioient des choſes qui lui étoiẽt inconnuës; car en voiant l'air, qui eſt enfermé dans l'eſpace du cœur, ils apercevoient clairement leur eſprit.

Les Controverſes de *Barlaam* & de *Palamas* recommencerent ſous *Iſidore*, & le parti de *Barlaam* reprochoit aux Moines de manger plus que des Pourceaux, & de boire plus que des Elephans. Joſeph I. aſſiſta au Concile de Florence, où il mourût, en MCCCXXXIX. a Nôtre Commentateur donne un abregé exact du Concile de Florence, & fait voir que l'Egliſe Greque ne s'eſt point réünie à la Latine, contre les prétenſions d'*Allatius*.

Nôtre Commentateur remarque que ſi les Grecs ſont irréconciliables avec les Latins, il ne tint pas à eux qu'ils ne s'uniſſent avec les Bohemiens, l'Egliſe de Conſtantinople leur aiant envoyé des députez en MCCCCLI. pour ce ſujet. Mr. *Le Moine* Profeſſeur à Leyde a donné au public, une Lettre que cette Egliſe écrivoit aux Bohémiens dans ſon recueuil d'Opuſcules Grecs: & M. Hillaire l'a inſerée dans cet ouvrage. b

Nôtre Commentateur commence la ſeconde partie de ſon Livre, à la priſe de Conſtantinople par *Mahomet* fils d'Amurath, le 29. Mai MCCCCLIII, le mardi de la Pentecôte. Ce qui rend cette ſeconde partie conſiderable, c'eſt que l'on a eu fort peu

de

a P. 281. & ſeqq. b P. 302. & ſeqq. c P. 324. 325.

de connoissance de l'état de l'Eglise Grecque, depuis ce temps là, jusqu'à present; plusieurs *a* s'imaginans qu'il n'y a plus de Chrétiens dans ce vaste Empire des Turcs: au lieu que nôtre Auteur fait voir *b* qu'il y en a beaucoup plus que de Mahometans.

Le premier Patriarche sous ceste nouvelle domination fut le célebre *Gennadius*, apellé auparavant *George Scholarius*, à qui Sultan Mahomet donna lui même la *Crosse*, la *Mitre* & les autres ornemens que les Empereurs Chrêtiens avoient accoûtumé de donner aux Patriarches. Tout le changement, qui arriva, fût qu'au-lieu du Temple de Ste. Sophie, qui avoit été le domicile des Patriarches, & dont les Turcs s'étoient emparez; Gennadius aiant demandé à l'Empereur le Monastere de *Pammacariste* consacré à la Vierge, & qui étoit un Couvent de filles, les Patriarches y ont longtemps demeuré depuis, & que le temple de S. Sophie fut converti en Mosquée. Gennadius occupa le siege cinq ans & demi, & le quitta ensuite volontairement.

On remarque *c* que le Pape créa aussi un Patriarche de Constantinople titulaire, apellé *Bessarion*, qu'il fit en suite Cardinal, s'imaginant que cela pouvoit confirmer son droit imaginaire de Primat de toute l'Eglise.

Le second Patriatche, sous l'Empire des Turcs, étoit *Hieromoine* c'est à dire *Moine*

de

a P. 259, 331. *b* P. 337. *c* P. 343.

du mont Athos, dont la Regle est beaucoup plus severe que de tous les autres Moines, ce qui fait respecter ces Moines aux Turcs même. On trouve 22. Monasteres sur le Mont Athos, qui renferment plus de 500. Moines Grecs.

Ioasaph Coccas, *Hieromoine* succeda à Isidore. Le Sultan lui fit fendre le nez & couper la barbe, & le bannit de la ville pour n'avoir pas voulu approuver qu'un Courtisan, qui étoit Chrêtien, épousât une esclave, & repudiât sa femme. Joasaph souffrit si constamment cet affront qu'il prononça ces paroles : *qu'ils me coupent non seulement la barbe pour la verité, & parceque je ne veux pas transgresser nos loix, ni m'exposer aux peines qu'elles dénoncent; Qu'il me coupent même les mains, les pieds & la tête.* On remarque que cette cruauté ne demeura pas impunie, & que l'adultere mourut peu de temps après subitement, en grinçant les dents, dans une compagnie où il jouoit aux dez.

On commença vers ce temps là à faire un present à l'Empereur pour parvenir au Patriarchat. Cependant quelques-uns y parvinrent sans cela, & entre autres un nommé Xyloearabe. Mais quelques Courtisans de l'Empereur, qui étoient de Trebisonde, s'étant mis en tête de faire Patriarche un certain *Simeon Hieromoine*, qui étoit de leur ville, corrompirent plusieurs Ecclesiastiques, pour accuser *Xylocarabe* d'avoir été

l'inventeur

l'inventeur du *Pescese*, c'est à-dire d'un tribut de mille ducats, pour parvenir au Patriarchat; de sorte qu'il falloit le déposer, l'excommunier comme un hérétique & l'envoier en exil. Cela fût executé, sans que Xylocarabe fût écouté dans ses justes défenses; & ces Conspirateurs se rendirent à la Cour avec mille ducats, qu'ils presenterent au Sultan, en luy tenant ce discours: *Puisque le Patriarche a promis à vôtre Hautesse mille ducats; nous les donnerons aussi, pour faire nôtre Moine Patriarche; parce que ni le peuple, ni le Clergé ne peuvent soufrir Marc dans cette dignité.* L'Empereur fut surpris de cette harangue, & se mit à rire de la folie des Grecs, leur accordant leur demande, pour établir en suite ce tribut. Mais *Simeon* ne posseda pas long temps le Siege. Car la belle-mere du Sultan, aiant apris les differens des Patriarches, prit occasion d'en établir un troisiéme en leur place, pour les accorder, en donnant deux mille Ducats à l'Empereur. Ce fut *Denys*, à qui le Protonotaire fait tout aussi tôt succeder Marc; mais nôtre Commentateur le réfute, & fait au long l'histoire de Denys, qui ayant été accusé de s'être fait circoncire par les Turcs, & ne s'en pouvant purger, ni par serment, ni par aucun autre moyen, fut obligé de se découvrir en présence d'un Synode fort nombreux, composé de Metropolitains, d'Archevêques & d'Evêques, à qui

a p. 317. seqq. b p. 361. 362.

à qui il fit voir la fausseté de l'accusation, & quitta en même temps volontairement le Siege, en se retirant dans un Monastere.

Ce même Synode rétablit *Simeon*, qui posseda le Siege trois ans. Mais un certain *Raphaël Hieromoine* trouvant accès à la Cour, & promettant de donner tous les ans, deux mille ducats, outre le tribut ordinaire, s'empara du Patriarchat. C'étoit un parfait yvrogne, qui ne pouvant s'aquiter de ce qu'il avoit promis, dés la premiere année, fut empriſonné. Mais aiant preſenté Requête, pour obtenir la permiſſion de quêter de quoi paier, on le lui permit, en lui donnant une chaine de fer au col, & un Ture pour le garder. Il finit ſa vie dans cette miſere, mangeant & buvant tout ce qu'on lui donnoit.

Maxime lui ſucceda : Il avoit été *Ecclesiarque de Ste. Sophie*, & on lui avoit fendu le nez par le commandement du Sultan, pour avoir condamné le mariage adultere du Gentilhomme de Trebizonde dont on a parlé. Aprés l'avoir conſacré, le Clergé le conduiſit au Sultan avec 500. ducats, pour le tribut du *Peſcheſe*, avec promeſſe de paier de plus deux mille Ducats à la fin de chaque année.

L'Empereur ne ceſſant de queſtionner divers Courtiſans de Trebizõde, qu'il avoit, ſur la Religion Chrêtienne, [a] ils lui découvrirent que l'excommunication avoit la vertu

[a] *p.* 368. *ſeqq.*

vertu d'empêcher les corps des excommuniez de pourrir dans la terre, & de les y conserver éternellement enflez comme des tambours, & que l'on pouvoit lever cette excommunication quand on vouloit, & remettre par là ces corps en état de pourrir. Cela fût prouvé sur le champ, en faisant déterrer une femme, qui avoit calomnié le Patriarche Gennadius, quelques années auparavant. Le Commentateur rapporte cette histoire, en se récriant de temps en temps sur ce Miracle.

Niphon succeda à *Maxime*, & sous son Ministere, on parla encore de la vertu de l'excommunication sur les corps morts. *a* Mais Allatius tout-Grec qu'il étoit n'en croioit rien, quoique ce soit une opinion commune parmi les Grecs. *Niphon* fût déposé pour avoir supposé un heritier au Patriarche *Simeon*, qui étoit mort fort riche, dans le Monastere, où il s'étoit retiré, & on coupa le nez à trois témoins, dont il s'étoit servi.

On ne vit depuis ce temps-là que Patriarches chassez ou mis pour de l'argent: & qu'impositions de nouveaux tributs.

En 1575 le 29 de Mars, la Confession d'Ausbourg fût envoyée au Patriarche Jeremie, qui y répondit le 15 de Mai 1576. en déclarant ce que l'Eglise Greque y approuvoit, ou y desaprouvoit. Les Theologiens de Wittemberg répondirent aux difficultez.

Le

a p. 373.

Le Patriarche repliqua ; ceux de Tubinge répondirent. Le Patriarche repliqua pour la troiſiéme fois ; ceux de Tubinge répondirent encore, en ajoûtant un ſyſteme complet de Theologie que Cruſius mit en Grec. On trouvera toute cette hiſtoire, & la difference de la Créance des Grecs & des Lutheriens dans nôtre Commentateur.

Cyrille Lucar monta ſur le Siege Patriarchal le 5. Novembre 1621. & fût relegué un an aprés par *Oſman*. *Gregoire le Borgne* Evêque *d'Amaſe* fut mis en ſa place, & relegué auſſi trois mois après. *Anthyme* lui ſucceda & fût enſuite chaſſé, & obligé de ſe retirer dans le Monaſtere de la Ste. Laure, au mont Athos. Cyrille fût rappellé & relegué encore une fois à Tenedos, après avoir gouverné pendant huit ans. *Athanaſe* lui ſucceda & fût bien-tôt après chaſſé. Cyrille fût rappellé pour la troiſiéme fois, & enſuite relegué à Rhodes. *Néophyte* lui ſucceda, mais s'étant demis volontairement de ſa Charge, Cyrille fût retabli, & étranglé, après avoir gouverné un an cinq mois. *Cyrille de Verie* prit ſa place, & aprés avoir gouverné dix-neuf mois, il fût relegué en Barbarie par *Amurath*, où il mourut. Parthenius lui ſucceda le 4. Juillet 1639. C'eſt le dernier Patriarche, dont parle nôtre Protonotaire : mais le Commentateur continuë ſa Chronique juſqu'à l'an 1673. & fait diverſes remarques ſur ce qui s'eſt paſſé d'important, ſous Cyrille & ſous Parthenius. Il

dit

lit *a* que *Cyrille Lucar*, fit tous ſes efforts pour abolir *l'ancienne Religion des Grecs, & pour établir celle des Réformez*: s'étant rempli de leurs dogmes dans ſes voiages; ce qui le rendit odieux à pluſieurs d'entre les Grecs, & lui attira d'horribles perſecutions de la part des Latins, qui ne finirent qu'à ſa mort, aiant été étranglé par les Turcs, le 27. Juillet 1638. & ſon corps jetté dans la mer.

La plus grande partie de cette tempête, qui fût ſuſcitée par *b Cyrille Contari de Venise* diſciple des Jeſuites, fort méchant homme, & ſi paſſionné pour l'Egliſe Latine, qu'elle a voulu canoniſer en recompenſe de ſon affection, ſi l'on en croit *Allatius a* qui ne doit pas être ſuſpect. Il fit aſſembler un Synode où les opinions des Réformez, que Cyrille Lucar avoit voulu établir, furent condamnées.

Parthenius qui lui ſucceda en aſſembla auſſi un autre, pour le même ſujet en 1642. Nôtre Commentateur en a inſeré tous les Actes & tous les Canons dans ſon livre; *d* ce Synode condamne tous les Articles de la Confeſſion de Foy de Cyrille Lucar, excepté le ſeptiéme, comme autant *d'héréſies calviniennes, contraires à la Religion Catholique des Orientaux*.

Ce Parthenius en eût un autre pour ſucceſſeur, qui a ſuivit les traces de Cyrille Lucar,

a p. 442. *ſeqq.* *b p.* 455. *& ſeqq.*
c L. 3. *Perp. Conſenſ. C.* 11. *d p. p.* 471. *& ſeqq.* *e p.* 483. *& ſeqq.*

car, mais qui n'essuia pas moins d'opposition à ses desseins de la part des Grecs, que ce Patriarche, & qui fut exilé, ne pouvant payer le Pescese, qui est aujourdhui immense, par l'imprudence des Grecs, puis qu'il monte à soixante mille écus.

Le Patriarche de Constantinople s'appelloit *Nectaire* en 1662. mais en 1665. *Parthenius* II. aiant fait de grands présents aux Bassas, remonta sur le Siege, qu'il occupa trois ans. En 1670. *Methodius* III. lui succeda, & en 1673. *Denys* III. occupa le Siege. Nôtre Commentateur finit sa Chronique a par un recueuil de diverses remarques, concernant les affaires & les Pasteurs de l'Eglise Greque, & de Constantinople, dont il fait une description exacte. Il rapporte, sur une lettre écrite de Constantinople, qu'il y a 5779. Eglises ou Mousquées. & que les Chrétiens en possedent 442. les Grecs en aiant presque dans tous les coins de la Ville. Il remarque qu'un Docteur Turc enseigne tous les jours dans le temple de Ste. Sophie, qui fût converti en Mosquée en 1453. peu de temps aprés la prise de la ville, qu'il s'y trouve une grande affluence de Turcs, & que l'on y lit l'Alcoran tous les Vendredis avant midi, sur une estrade, où l'on monte par quelques degrez de pierre. Les Mosquées sont bâties suivant la forme du temple de Ste. Sophie. & couvertes de plomb avec un Croissant tourné vers la Mecque, qui étoit

la

a p. 502. & segg.

la partie de Mahomet. Il y a à l'entrée un grand vestibule quarré, pavé & embelli de riches portiques de marbre; au milieu duquel on voit des Cypres, & une fontaine, où ceux qui veulent aller à la priere ont acoutumé de se laver. Il y a une infinité de lampes dans les Mosquées, que l'on allume pendant la nuit. On trouve *a* dans nôtre Commentateur une magnifique description du Temple de Ste. Sophie; & de l'ordre des Ministres qui y officioient autrefois, que les Grecs ont retenu dans l'Eglise Patriarchale de Constantinople, comme on le peut voir dans les signatures du Synode assemblé sous Parthenius.

Le Patriarche a à sa droite le grand *Oeconome*, le grand *Sacristain*, le grand *Garde des vaisseaux*, &c. à sa gauche le *Protopapas*, &c.

Le grand *Oeconome* est debout à la gauche de l'autel, pendant que le Patriarche officie. C'est lui qui a le soin des revenus & des dépenses de l'Evêché, & qui en rend conte deux fois l'an à ce Prélat. Il assiste aussi dans les jugemens, il est Vicaire général, pendant que le Siege est vaquant; & a la premiere voix dans l'élection.

Le grand Sacristain ou Chapelain, se tient debout à la gauche de l'Autel, assiste dans les jugemens, & présente ceux qui doivent prendre la Prêtrise.

Le grand Garde des vaisseaux, qu'ils appellent *Scenophylax*, se tient debout devant la

a p. 509. & seqq.

la Sacriſtie pendant que l'on officie, & ſi on a beſoin de quelque vaiſſeau, livre, chandelle, habit ou autre choſe, il le donne. Il a ſoin des Egliſes, pendant qu'elles manquent de Paſteur : & il aſſiſte auſſi dans les jugemens.

Le *Carthophylax*, crie pendant la Communion : *Aprochez Prêtres* : c'eſt lui qui rapporte les ſuffrages aux Archevêques pour les Evêques, & qui juge de toutes les cauſes en leur place. Il revoit auſſi toutes les cauſes matrimoniales.

Le *Sacellarius* ſert aux cinq premieres Dignitez, & a ſoin des Evêchez.

Le *Protonotaire* eſt le Secretaire du Patriarche.

Le *Caſtrenſis*, change les habits du Prélat, porte l'encenſoir, & le voile qui couvre le Chœur, lors qu'on chante l'hymne *triodique*. C'eſt lui qui défend les droits & la dignité des Archevêques.

Le *Referendaire* porte aux Princes & autres perſonnes élevées en dignité les ordres du Prélat.

Le *Logothete* eſt le garde des ſeaux de l'Archevêque.

L'Hypomnematographe écrit les ſuffrages des Evêques, & ce que le Patriarche ordonne. Il ſert aux cinq Dignitez du ſecond ordre.

Le *Protecdique* avec deux *Ecdiques* connoît & juge, en la place du Patriarche, les cauſes mineures qui regardent les Evêques.

Le

Le *à Genibus* porte le carreau du Prélat quand il officie.

L'Hypomimneſcon reçoit les requêtes qui ſont déférées à l'Egliſe, pour les préſenter au Patriarche.

L'Hieromnemon garde les Rituels de l'ordination.

Le *Magiſter* explique l'Evangile, quand il le peut, & le Pſeautier ; & ſert aux cinq dignitez du troiſiéme ordre. Ce ſont là les officiers qui ſont aſſis à la droite du Patriarche.

A la gauche, le *Protopapas* a une place plus honorable que tous les Princes de l'Egliſe, & donne la Communion au Patriarche, & en ſuite *l'Evêque* au *Protopapas*: c'eſt la premiere Dignité de l'Egliſe, aprés celle de l'Evêque.

Le *Deutereuon*, tient la place du Protopapas, quand il eſt abſent.

Le *Préfet des Egliſes* viſite les bâtimens.

L'Exarque recherche ſi les cauſes qui ont été jugées dans l'Egliſe ont été bien jugées.

Les deux *Ecdiques* avec le *Protecdique*, connoiſſent des cauſes mineures.

Les *Domeſtiques* ſont d'un côté & d'autre, & chantent avec le premier Chantre.

Les *Laoſynactes*, ou convoquateurs du peuple, aſſemblent les Diacres & crient qu'aucun deux ne s'abſente. Ils aſſemblent auſſi les Princes & le peuple dans l'Egliſe.

Les

Les *Primiceres* ſont au deſſus des Diacres avec le Choriſte.

Le *Choriſte* ou Chantre eſt au milieu de l'Egliſe, où il commence le chant. Les Primiceres & les Domeſtiques le ſuivent.

Le *Député* préſente les Princes au Patriarche, & fait faire place.

Les autres Egliſes ſuivent la pluſpart le même ordre.

On trouve encore un *Appendix* à la fin de ce Commentaire, qui contient diverſes Lettres écrites par les Grecs, contre les pretenſions de l'Egliſe Latine, & contre Cyrille Lucar.

On y trouve l'Hiſtoire d'un voiage d'un Moine du Mont Athos en Allemagne, où ce Moine aſſure, contre tous ceux qui ont parlé du Gouvernement des Turcs, qu'il eſt faux qu'ils prennent les aînez des Chrétiens pour faire des Turcs & des Janiſſaires quand ils ſont grands. Ce même Moine aſſure qu'il y a autant de Chrétiens que de Turcs à Conſtantinople; & que toute la Grece & l'Archipel ſont peuplez de Grecs, n'y aiant que les Garniſons de Turcs; & que ſi un Turc les avoit inſultez dans leurs temples, ils pourroient le tuër ſans en être repris en juſtice.

Enfin on trouve une Notice fort curieuſes des 109 Metropoles & de leurs Evêchez, qui relevoient du Siege de Conſtantinople.

III.

Nouvelles Editions d'Auteurs Latins.

I. M. T. CICERONIS DE OFFICIIS *Libri Tres, Cato Major, Lælius, Paradoxa, Somnium Scipionis. Ex recensione* JOANNIS GEORGII GRAEVII; *cum ejusdem notis, ut & integris animadversionibus Lambini, Ursini, Langii, Fabritii, Manutii, nec non selectis aliorum. Accessit Favonii Eulogii Rhetoris Carthaginiensis in Ciceronis somnium disputatio; nec non Calii Calcagnini disquisitiones in de Officiis libros. M. Antonii Majoragii decisiones contra Calcagninum. Jacobi Griffioli defensiones Ciceronis contra eundem.* Amstelod. Ex Typographia Blaviana, & prostant apud Societatem. 1688. in 8. pag. 1090.

C'Est ici la suite des œuvres de Ciceron, dont on a déja vû les Epîtres, avec les notes entieres de la plûpart des Savans, qui les ont commentées, & celles de *M. Gravius*. On se plaignoit avec raison que ceux qui se mêloient de faire imprimer des Auteurs, avec les notes que l'on appelle *Variorum*, ne faisoient souvent qu'en examiner le moindre, qu'ils gâtoient même par des additions & des digressions peu judicieuses.

cieuſes. M. Grævius s'eſt propoſé d'éviter ce défaut, en donnant les remarques de ces ſavans hommes entieres, & en y ajoûtant les ſiennes propres, comme on l'a pu voir par les Volumes qui ont déja paru.

I. On peut apprendre dans une petite Préface, qu'il a miſe au devant de cet ouvrage, les Manuſcrits & les Editions dont il s'eſt ſervi. Il nous y apprend auſſi qu'il a eu trois choſes en vuë dans ces notes. La premiere eſt de corriger les fautes des Anciens Copiſtes, qui peuvent être reſtées dans le Texte, aprés les ſoins que tant de ſavans hommes y ont apportez. Et ce qu'il y en étoit reſté un aſſez bon nombre. La ſeconde eſt déclaircir les ſentimens de Ciceron, par ce qui nous reſte des écrits des anciens Philoſophes & particulierement des Stoïciens. On s'eſt même quelquefois ſervi des lumieres des modernes, qui ont travaillé avec ſuccés ſur des matieres approchantes de celles de Ciceron: ou qui ont expliqué, ou rétabli dans leurs écrits quelques endroits de cet Auteur. En troiſiéme lieu M. Grævius a cru devoir défendre quelques endroits de Ciceron, que quelques modernes avoient mal à propos cenſurez.

Pour donner un exemple, ou deux de ce qu'on trouvera dans les notes de M. Grævius, voici un endroit du premier Livre *des Offices*, où il y a deux fautes manifeſtes dans le texte de Ciceron, & que perſonne néanmoins n'avoit remarquées, excepté la pre-

mière, que M. Gronovius le Pere avoit indiquée. Cependant tous les Interpretes avoient tenté inutilement de trouver un sens dans ces paroles, qui n'en ont assurément aucun. Ciceron parle ainsi à son fils qui étudioit à Athenes sous * *Cratippe* Philosophe Peripateticien : *Sed tamen nostra leges, non multùm à Peripateticis dissidentia quoniam utrique & Platonici & Socratici esse volumus:* Vous lirez néanmoins nos écrits, qui „ renferment des sentimens qui ne sont pas „ fort differents de ceux des Peripateticiens; „ car nous voulons être l'un & l'autre, & „ Platoniciens & disciples de Socrate. Ceux qui ne s'apperçoivent pas que ce sens est ridicule n'ont qu'à lire les notes des Savans, qui ont essaié de l'expliquer, & celle de *M. Gravius*, qui leur apprendra qu'il faut lire: *quoniam* UTRUMQUE *& Platonici &* „ STOICI *esse volumus*; car nous voulons „ être l'un & l'autre Platoniciens & Stoiciens. En effet il n'y avoit alors aucune Secte differente de la Platonicienne, qui pût prendre le nom de Socrate, pour se distinguer des autres; & Ciceron n'a point suivi dans ces offices la Méthode de Socrate; mais il a mêlé divers sentimens des Stoiciens, comme il le dit lui même ailleurs, avec ceux de Platon. Il y a un grand nombre de passages de cette force rétablis, dans les notes de M. Grævius.

Ciceron dit p. 139. que *tous ceux qui sont*

p. 3.

en leur bon ſens ont ſoin de couvrir les parties que la nature a cachées, & qu'ils ne ſatisfõt même que tres-ſecretement à ſes neceſſitez. Platon a dit de même que *c'étoit une Loi non écrite, mais établie par la coûtume, de ne paroître pas nud en public.* On fait voir que *la nature* en cette occaſion n'eſt qu'une coûtume conſtante des nations, qui ont voulu qu'il fût honteux d'aller nud. Cette coûtume étant établie, on ne peut la violer ſans ſe perdre de réputation, & ſans faire paroître qu'on ne ſe ſoucie nullement du jugement du public, en quoi conſiſte l'impudence. Ce vice eſt ſi infame que ceux qui en ſont atteints ſont ordinairement mépriſez de tout le monde, & deviennent ainſi inutiles à la ſocieté, comme eux-mêmes ſe mettent hors d'état de jouïr de ſes avantages. C'eſt là le principe ſur lequel ſe fondent les Philoſophes, lorſqu'ils condamnent la nudité parmi les nations chez qui elle eſt deshonête : outre qu'elle peut exciter des paſſions dangereuſes, parmi ceux qui n'y ſont pas accoûtumez. Mais à regarder la choſe dans ſon origine & détachée de toutes les circonſtances, qui la peuvent faire changer de nature, on ne peut pas dire, Philoſophiquement parlant, qu'il y ait rien de honteux dans le corps humain, & que *la nature*, c'eſt à dire une loi éternelle & invariable nous oblige abſolument de cacher. On cite là deſſus l'exemple d'Adam & d'Eve, qui étoient nuds au commencement: de ceux qui anatomiſent des corps humains

* entre les avis qu'il donne aux Amans, les exhorte à se tenir propres, & à se rendre le visage bazané a force de s'exercer au soleil dans le champ de Mars.

Mundities placeant, fuscentur corpora campo.

La pâleur étoit une marque de molleſſe, ou de débauche, & le teint noir & brûlé paſſoit pour un caractere de vertu & de vie reglée ; d'où vient que Seneque décrit dans ſon livre *de Vita Beata*, la vertu & la volupté en ces termes : *Virtus pulverulenta, colorata: voluptas enervis, pallida.* Ce ſeroit ſe ſervir d'Epithetes bien dures en nôtre Langue que de dire, *la noire & la poudreuſe vertu, la pâle & la languiſſante volupté.* Mais les Latins avoient deux manieres de parler bien plus difficiles à exprimer en nôtre Langue que celles-là ; pour dire ſe promener au ſoleil aprés s'être fait frotter d'huile, ou ſans s'être fait oindre. Ils exprimoient le premier ainſi: *uncto uti ſole*, & le ſecond en cette ſorte : *aſſo uti ſole.*

II. Aprés les Notes qui ſont ſous le Texte, on trouve un Recueil de *diverſes Leçons* tirées de diverſes M S S. ſur les Livres de Ciceron renfermez dans ce Volume, & enfin un grand indice tant ſur le Texte que ſur les Notes. On y trouve encore trois pieces conſiderables ; La premiere ſont les Notes

* *De Arte Am. p.* 144.

Notes d'*Alde Manuce* deſquelles M. Græ-vius fait ce jugement : ;, Il ne dit rien de ,, lui même, ſi on en excepte les diverſes le-,, çons qu'il a tirées de pluſieurs Mſſ. ou du ,, moins fort rarement; mais il copie les no-,, tes de *Jerôme Wolphius* & de *Xiſtus* ,, *Betuleius*. Il en uſe de même dans ſes no-,, tes ſur Jules Ceſar, ou il a tranſcrit mot ,, pour mot *Jean Rhellicanus*, ſans le nom-,, mer.

La ſeconde piece, que l'on trouve dans ce recueuil de Notes, eſt un ouvrage compoſé des veilles de trois Auteurs. Le premier eſt *Celius Calcagninus*, qui a fait une Critique rigoureuſe des Offices de Ciceron, qu'il cenſure le plus ſouvent ſans raiſon. *Antoine Majoragius* & *Jaques Griffolus* le défendent au contraire, avec beaucoup de chaleur, & pretendent que la Critique de *Calcagninus* eſt mal fondée en toutes choſes.

La derniere piece eſt une Diſſertation d'un ancien Rheteur Carthaginois, nommé *Favonius Eulogius*, que le Jeſuite *André Schot* a le premier publiée. Elle regarde les ſentimens des Pithagoriciens, touchant les nombres, que Ciceron a fait entrer dans le *ſonge de Scipion*. On peut encore voir à la fin de cette piece l'explication de la même matiere par *Elie Vinet*, & par *Latinus Latinius*.

2. AULI GELLII *Noctes Attica cum Notis & Emendationibus* JOANNIS

FRIDERICI GRONOVII *Lugd. Bat.* 1687. in 8. pag. 642.

IL n'y a rien de particulier dans cette Edition d'Aulu-Gelle, si ce n'est qu'elle est assez correcte, & qu'il y a à la fin des remarques de feu M. Gronovius, sur les IX premiers Livres. Son fils nous apprend dans une Préface, qu'il a mise au devant, que l'Auteur avoit tiré de grandes lumieres d'un MS. d'Aulu-Gelle qui est dans la Bibliotheque du Roi de France, & c'est aussi ce qui paroit par ses notes. On trouve encore dans cette Préface la Critique de quelques endroits des remarques de *Thysius* & *d'Oisel* sur Aulu-Gelle, & de l'Apologie de *l'Abbé Fabretti*. Au reste M. Gronovius n'a pas trouvé à propos d'acheuer les notes que son Pere avoit commencées, ni même de les grossir de ses propres remarques. Il a seulement fait ajoûter à la p. 111. les revers de deux medailles, où l'on voit deux *Vejoves* avec des fléches à la main. Aulu-Gelle parle de cette Divinité dans son Livre V. c. XII. & dit que les Anciens Romains adoroient un Dieu bien-faisant qu'ils appelloient *Dijovis*, nom composé de *Dies*, jour, & de *Jovis*, qui vient de *juvare* aider, selon Aulu-Gelle & plusieurs anciens Etymologistes: & un autre Dieu mal-faisant qu'ils appelloient *Vejovis*, c'est à dire *qui n'aide point*, la particule *Ve* étant quelque fois *privative*, comme parlent les Grammariens.

riens. On ſervoit *Dijovis*, afin d'en obtenir du bien, & l'on ſacrifioit à *Vejovis*, pour n'en être pas mal traité: dans la même penſée que les Americains & les Chinois adorent un Etre bien-faiſant, & un Etre mal-faiſant. Aulu-Gelle marque l'endroit de Rome, où étoit de ſon temps un Temple de *Vejovis*, & dit que ſa ſtatue tenoit des fléches prêtes à être emploiées à mal faire *paratas ad nocendum*. On voit encore ces fléches dans les médailles des familles *Ceſienne*, & *Licinienne*, dans le Recueuil de *Fulvius Urſinus*, d'où M. Gronovius les a tirées. Il ſe plaint que ſon Graveur ne les a pas copiées fidelement, de même que l'Edition de Paris de *Fulvius Urſinus* n'a pas ſuivi exactement celle de Rome. Mais il dit que les Italiens & les François tâchent plûtôt de donner un grand nombre d'empreintes de médailles au public, que de les faire graver fidelement, & de prendre garde ſi elles ſont veritables, ſur quoi M. Gronovius ajoûte qu'il y auroit bien des remarques à faire, qu'il promet de donner en quelque autre occaſion. On ſait que l'on a auſſi accuſé le fameux *Goltzius* de la même infidelité, ou de la même negligence.

IV.

Nouvelle Edition de quelques Auteurs Grecs.

Opuſcula MYTHOLOGICA, ETHICA & PHYSICA *Græcè & Latinè*

Palæphatus, Heraclitus, Anonymus, Eratoſthenes Cyrenæus, Phurnutus, Saluſtius, Homeri Vita, Heraclides Ponticus, Ocellus Lucanus, Timæus Locrus, Theophraſti Characteres, Demophilus, Democrates, Secundus, Sextus, Pythagoreorum Fragmenta. *Amſtelod. apud Weſtenium* in 8. *pagg.* 752.

MGale Docteur en Theologie fit imprimer une partie de ces Auteurs à Cambrige, en 1671. in 8. avec de petites notes au deſſous, où il marque fort exactement les varietez de Lecture de quelques-uns de ces Ecrivains, tirées de divers MSS. Cette Edition étant debitée il y a long temps, on en donne une ſeconde, dont les Notes ſont un peu plus amples, & où il y a quelques Auteurs, qui ne ſe trouvent pas dans la premiere, comme on en avertira dans la ſuite de cet Extrait, en parlant de chacun d'eux en particulier. Mais il faut auparavant remarquer en général, touchant cette Edition, deux choſes d'importance. La premiere, c'eſt qu'elle eſt extrémement correcte, & qu'il y a peut être aſſez long-temps qu'il ne s'eſt imprimé en Hollande de Livre Grec ſi correct que celui-ci. La ſeconde, c'eſt qu'on a banni toutes les abreviatures, que l'on trouve dans les livres Grecs, excepté le ΣΤ. En effet puis que

l'on

l'on n'en met aucune dans les Editions Latines, quoi qu'on en trouve aſſez dans les anciens MSS. on n'a point de raiſon de s'obſtiner à s'en ſervir dans la Langue Greque. Elle devient ainſi plus aiſée à lire pour ceux qui commencent à l'apprendre, outre que le retranchement des traits, qui ſont dans les abreviatures, rend l'impreſſion plus nette & plus diſtincte. On évite même ainſi des fautes, qui ſe gliſſent aiſément dans les abreviatures des articles, & de certaines terminaiſons qui reviennent ſouvent, & dont l'écriture abregée ſe reſſemble fort.

1. On ne ſait pas bien quand *Palephate*, qu'on trouve ici le premier, a vécu; parce qu'il y a eu pluſieurs Auteurs de ce nom, & qu'on ne ſait auquel d'entre eux on doit attribuer cet ouvrage, intitulé *des choſes incroiables*. On peut voir ce qu'en dit *Voſſius*, dans ſon Livre des *Hiſtoriens Grecs*, dont on trouvera les ſentimens au devant de Palephate, appés les témoignages de quelques Auteurs anciens. Quel qu'il puiſſe être il paroît par ſa Préface, que ne pouvant digerer les abſurditez que l'on trouve dans les Fables des Grecs, il crut qu'elles n'étoient nées que de ce qu'on n'avoit pas bien entendu la maniere dont les Anciens Grecs racontoient leurs Hiſtoires, ou de ce qu'on avoit pris à la lettre de certaines manieres de parler figurées. On ne peut preſque pas douter que ſon principe ne ſoit veritable, ſi l'on a lu les preuves que l'Auteur de *l'Hercule*

Marchand

2. On n'eſt pas mieux inſtruit du temps auquel a vécu, *Heraclite*, qui a fait un ouvrage ſemblable à celui de Palephate, & ſous le même titre. On peut voir ce qu'en dit M. Gale dans ſa Préface.

3. Le troiſiéme Auteur eſt un Anonyme, qui a auſſi écrit ſur le même ſujet & s'eſt ſervi du même titre. On croit qu'il n'eſt pas à beaucoup prés ſi ancien qu'*Heraclite*. Il mêle plus d'allegories dans ſes explications des fables, & y joint quelques autres ſujets.

On peut diviſer les Fables de l'Antiquité en trois ſortes. Les unes ſont d'anciennes hiſtoires mal entenduës, telles que ſont les fables d'Hercule, d'Adonis, de Cercés, & une infinité d'autres. Les autres ſont des fables inventées à plaiſir pour amuſer les petits enfans, ou pour embellir quelque Poëſie. Celles-ci ſont nées des précedentes, qui ont donné occaſion aux Grecs, grands parleurs & grands menteurs, d'en inventer tout exprés une infinité ſur le même modele, comme ſont celles des deux *Glauques*, l'un fils de Minos & l'autre Dieu Marin, qu'on peut voir dans Palephate Ch. XXVII. & XXVIII. & pluſieurs autres ſemblables. La troiſiéme ſorte eſt de celles qui ont été inventées par les Philoſophes, comme ſont la plûpart des Généalogies, que l'on peut voir dans la *Theogonie d'Heſiode*, & au commencement du premier Livre *d'Apollodore*.

Si l'on prend garde à cette diviſion des Fables,

Fables, on ne tombera pas dans les fautes, que les trois Auteurs dont l'on vient de parler ont commiſes en divers endroits. Les fables Philoſophiques ſont aiſées à reconnoître, parce qu'elles ſont pleines de Proſopopées, & de Moralitez, ou de ſentimens de Phyſique, que l'on remarque ſans peine. Ceux qui les ont inventées, les aians faites pour inſtruire, ne leur ont donné un air de fable, ou ſi l'on veut, de parabole, qu'autant qu'il en falloit pour rendre leur doctrine plus ſenſible & plus aiſée à retenir, & non pour la rendre ſi énigmatique, qu'on ne pût deviner leurs penſées. Les Fables inventées à plaiſir ne contiennent que des hiſtoires ridicules arrivées à certaines perſonnes, que l'on ne place en aucun temps, ou des circonſtances abſurdes, ajoûtées à quelque verité, que l'on peut diſtinguer du menſonge, en ce qu'elle n'a rien que de poſſible & de vrai-ſemblable, au lieu que les circonſtances fabuleuſes ſont clairement impoſſibles & inconcevables.

On a cru devoir mettre ici ces principes, en faveur de ceux qui voudront lire avec fruit les Auteurs de la Fable Ancienne; quoi qu'on ne puiſſe pas les démontrer en détail par des exemples, ſans s'étendre trop. Tous ceux qui en voudront faire l'épreuve, s'en convaincront eux mêmes par la lecture de Palephate & des autres Auteurs de cette nature, renfermez dans ce Volume.

4. Le quatriéme eſt *Eratoſthene de Cyrene*, qui

qui n'étoit pas dans la premiere Edition. Il a écrit l'Hiſtoire fabuleuſe des Conſtellations ; c'eſt à dire qu'il a rendu raiſon, des noms que les Grecs donnent aux étoiles, par où l'on voit qu'ils l'ont fait par une alluſion perpetuelle à leurs anciennes hiſtoires. Ceux qui peuplerent les premiers la Grece, & qui paſſoient ſouvent les nuits aux étoiles, à paître leurs troupeaux, furent obligez de leur donner des noms pour les diſtinguer l'une de l'autre & pour s'en entretenir. Ils ne crurent pouvoir mieux faire que de leur donner les noms de leurs anciens Heros, ou des plus illuſtres perſonnes de leurs temps, ou de quelque autre choſe memorable dans leur Hiſtoire. Ils pouvoient ainſi s'entretenir aiſément des étoiles, & faire paſſer en même temps leur Hiſtoire à la poſterité la plus éloignée. Tous ceux qui entendoient nommer les Etoiles, ou qui vouloient avoir quelque teinture d'Aſtronomie, ne manquoient point de s'informer pourquoi on avoit donné ces noms aux Aſtres ? & alors on leur racontoit l'Hiſtoire des Heros qui les avoient portez les premiers, ou des figures que l'on avoit ainſi placées dans le ciel. Ces peuples, qui n'avoient pas encore l'art d'écrire, trouverent le moien de ſuppléer à ce défaut, par les noms qu'ils impoſerent à des corps, dont l'immutabilité a éterniſé la memoire des premiers habitans de la Grece, & même de quelques évenemens arrivez en

Aſie,

Aſie, comme on le fera voir par l'exemple d'*Orion*. Cette conduite de l'Antiquité la plus éloignée a fait naître une penſée, qu'on a cru pouvoir mieux exprimer en vers qu'en proſe. Voici ce que c'eſt.

Tempore cum lapidum ſciret monumenta Vetuſtas,
Atque perire ſuo cuncta metalla ſitu;
Cauta ſuam, ætates fertur docuiſſe futuras,
Colorum æternis ignibus, Hiſtoriam.

Mais le malheur eſt que la tradition orale, qui étoit la dépoſitaire de l'hiſtoire des noms des Etoiles, l'a étrangement alterée par le temps, & qu'elle n'eſt pas uniforme. Ainſi l'Hiſtoire d'*Orion*, qu'Eratoſthene rapporte dans le XXXII. Chap. eſt bien differente de celle que les autres Auteurs en racontent, comme on le peut voir par le Ch. v. de *Paluphate*, & par ce qu'en dit Ovide dans le V. de ſes Faſtes. Le pere d'Orion, ſelon ces derniers, s'appelloit *Hyrieus*. C'étoit un homme fort pieux, & qui étoit devenu fort vieux ſans avoir d'enfans. Un jour que Jupiter, Mercure, & Neptune voiageoient parmi les hommes, pour voir comment ils vivoient, ils ſe trouverent ſur le ſoir proche d'une petite cabane, au devant de laquelle étoit ce bon vieillard, qui ne les eût pas plûtôt vus, qu'il les invita d'entrer, les logea & les régala du mieux qu'il put.

put. Ils lui demanderent ensuite quelle récompense il vouloit d'eux. Il leur répondit qu'il souhaitoit d'avoir un fils. Les Dieux le lui accorderent sur le champ, & lui en firent avoir un, par le moien du cuir d'un Taureau, qu'il leur avoit immolé, ainsi que le rapporte Palephate, où l'on pourra lire cette circonstance, que l'on ne peut exprimer ici plus distinctement. On reconnoitra aisément dans cet *Hyrieus*, celui qui, vint de *Hur* ou *Or* de Caldée, dans le païs de Canaan, & qui un jour qu'il étoit devant son Tabernacle, vit venir à lui trois hommes, ou plûtôt trois Anges, à qui il donna à manger, & qui lui promirent de lui donner un fils dans un âge, où ni lui, ni sa femme n'en pouvoient plus esperer. On pourroit presque exprimer cette histoire, dans les mêmes termes qu'Ovide a exprimé celle d'*Orion*.

Forte Senex Hyrieus *angusti cultor agelli*
Hos videt, exiguam stabat ut ante casam, &c.

Le mot *Hyrieus* a la même terminaison que les mots, que les Grammairiens appellent *Ethniques*, c'est à dire les noms qui signifient les habitans de quelque province, ou de quelque ville; & si les Grecs vouloient dire en leur Langue un habitant de *Hur*, ils ne pourroient dire que *ὑρεὺς*. Ce qu'il y a encore de particulier en ceci, c'est

que

que les mots Hebreux de l'Hiſtorien ſacré par leſquels les Anges promettent de donner un fils à *Sara*, peuvent être aiſément traduits ainſi, *il y aura un fils dans le taureau de ton holocauſte*, au lieu de *Sara ta femme aura un Fils*. Les mots Hebreux לשרה אשתך *le Sara iſchteca, à Sara ta femme* peuvent être entendus comme ſi שרה *Sara* étoit la même choſe que שור *Schor* qui ſignifie un *taureau*, & ſi אשתך *iſchteca* qui vient de אשה *iſcha* venoit de אשה *iſche*, qui ſignifie *un holocauſte*. Ceux qui entendent l'Hebreu verront bien qu'il n'y a rien là, qui ne ſoit conforme à l'analogie de la Langue. Il ne faudroit qu'ajoſter à cela une autre phraſe Hebraïque ויתנו זרע *Vajitthenou Zerang, & dederunt ſemen in taurum, &c. & ils donnerent de la poſterité, &c.* & l'on trouveroit encore là le dénovëment de la circonſtance, que l'on pourra lire dans Palephate. Ce n'eſt pas que l'on croie que ceux qui réciterent les premiers cette hiſtoire en Grece, euſſent lu le livre de la Geneſe, mais ce pouvoit être des Cananéens, qui la récitoient en leur langue dans les mêmes termes.

5. On peut voir, dans la Préface de *M. Gale*, les raiſons qu'on a de conjecturer que *Phurnutus*, ou plûtôt *Annaus Cornutus* a vécu du temps de Neron, & eſt celui dont *Perſe* parle dans ſa cinquiéme Satire. Il

a *Gen.* XVIII.

cherche

cherche des myſteres de Phyſique dans l'hiſtoire fabuleuſe des Dieux, comme avoient fait avant lui pluſieurs Philoſophes, qui n'avoient pu ſupporter les abſurditez qui s'y trouvent. Mais leurs allegories ont deux défauts capitaux; l'un eſt qu'elles ne ſont appuiées que ſur leur imagination, qui leur fait voir dans les fables ce qu'ils y veulent trouver: comme l'imagination fait voir aux enfans toutes ſortes d'animaux dans les nuées; & trouver dans le ſon des cloches tous les mots qu'il leur plait. Ils n'apportent aucune tradition de ces temps éloignez, auſquels les fables doivent leur naiſſance, pour faire voir que la plus profonde Antiquité avoit eu deſſein de débiter ſa Phyſique, ſous les énigmes des fables. Le ſecond défaut c'eſt que ces ſentimens de Phyſique ſont, ou des choſes que tout le monde apprend par les ſens & que tout le monde ſait, ou des viſions des anciens Philoſophes, qui n'ont aucun fondement. On en peut ajoûter, ſi l'on veut, un troiſiéme, c'eſt que Cornutus cherche les étymologies des noms des Dieux dans la Langue Greque, comme ſi cette Langue étoit une *Langue-Mere*, & comme ſi ceux qui leur donnerent les noms, qu'ils avoient chez les Grecs, avoient eu deſſein de marquer par là de certaines proprietez des corps.

6. Le Philoſophe *Saluſte* ſuit les mêmes ſentimens dans ſon livre *des Dieux, & du monde*, mais il ſe contente de marquer

en

en peu de mots dans les Chap. III. & IV. que les fables doivent être entenduës d'une maniere myſtique, & dans tout le reſte du Livre ſans parler plus des fables, il explique ſimplement ſon ſentiment touchant les Dieux & le monde, qui eſt conforme à celui des Platoniciens, quoi qu'il fût Cynique. *Cornutus* au contraire tâche d'expliquer chaque fable des Dieux, & entre dans le détail. *Saluſte* joint à ce qu'il dit des Dieux pluſieurs choſes de la Providence, & du Bonheur & du Malheur, qui attendent les bons & les méchans aprés cette vie. Il paroît par ce petit Ouvrage que ceux qui ont parlé de cet Auteur, comme d'un homme de beaucoup d'eſprit ne nous ont pas trompez. Suidas en raporte auſſi une réponce digne d'un Philoſophe comme lui. Il étoit allé voir un malhonête homme élevé à une grande puiſſance, qui voulant le railler lui dit, en le voiant entrer: *Eſt-ce que les Dieux ont quelque choſe à faire avec les hommes?* Saluſte lui repliqua ſur le champ: *Que voulez vous dire? tout le monde ne ſait-il pas que je n'ai jamais été Dieu, & que vous n'avez jamais été homme?*

7. *La vie d'Homere* eſt de *Denys d'Halicarnaſſe*, ou au moins d'un Auteur, plus vieux que *Quintilien*, qui en a traduit quelques endroits. Elle ne contient pas tant la vie d'Homere, qu'un Panegyrique de ce Poëte, où l'on remarque premierement les Dialectes & les figures, dont il s'eſt ſervi. On

s'étend

s'étend là deſſus fort au long, & il y a pluſieurs remarques tres utiles pour l'intelligence d'Homere & des autres Poëtes qui l'ont imité. En ſuite on tâche de montrer qu'il a été grand Theologien, grand Philoſophe, grand Medecin, qu'il auroit été capable de commander une Armée, enfin qu'il ſavoit preſque tout. On ſait que lors que l'on a conçu une trop haute eſtime pour quelcun, la moindre alluſion qu'il fait, en parlant, à quelque ſcience, eſt une preuve inconteſtable qu'il entend cette ſcience à fonds. C'eſt ainſi que les Grammairiens Grecs en uſoient à l'égard d'Homere, & l'on en pourra voir des exemples remarquables, dans la vie qu'on publie ici.

8. Si l'on avoit beſoin de preuves, pour ce qu'on vient de dire, on en trouveroit encore de tres-fortes dans les *Allegories d'Homere, par Heraclide du Pont*, que l'on a auſſi ajoûtées à cette ſeconde Edition. Il defend Homere, avec beaucoup de chaleur, contre ceux qui l'ont accuſé d'avoir parlé des Dieux d'une maniere tout à fait indécente. Il dit même des injures à Platon. (*a*) qu'il appelle *flateur*, apparemment de Denys de Syracuſe, de qui il reçut de grands preſens, dans les voiages qu'il fit en Sicile, & *calomniateur d'Homere*. Ce Philoſophe, admirateur au reſte du ſtile & de l'eſprit d'Homere, vouloit le congedier de ſa Republique d'une maniere honorable. Epicure rejettoit auſſi toutes

(*a*) *p.* 411.

toutes ſortes de Poëſies, & par conſequent celles d'Homere.

——— *cujus ex ore profuſos*
Omnis poſteritas latices in carmina duxit.
Amnémque in tenues muſa eſt deducere rivos
Unius fecunda bonis.

Heraclide ne peut ſouffrir ces ſentimens, il prétend qu'Homere a parlé Allegoriquement dans les endroits que l'on cenſure, & s'étend beaucoup à montrer que la peſte qu'Homere attribuë, dans le premier de l'Iliade, à la colere d'Apollon, n'étoit autre choſe qu'une maladie contagieuſe, que les chaleurs de l'Eté avoient produite dans le camp des Grecs, & qu'Homere n'a voulu dire que cela. Il accuſe même Platon de l'avoir pillé, aprés l'avoir cenſuré. Le malheur eſt que ſes Allegories ne ſont pas mieux fondées, que celles de Cornutus.

9. Le neuviéme Traité contenu dans ce Recueuil eſt le Livre *d'Ocellus de Lucanie*, où il tâche de prouver par des raiſons de Phyſique que le monde eſt éternel. Il a vécu avant Platon, & il ſemble que c'eſt de lui qu'Ariſtote a pris ſon opinion de l'éternité du monde. Il diviſe les Elemens & leurs qualitez de même que ce Philoſophe, & débite gravement, comme lui, de pitoyables raiſonnemens, dont ni la forme n'eſt preſque ſupportable. Cependant à cauſe de l'antiquité de cet Auteur, *Loüis Nogarola* qui la publié le premier, &c.

qui y a ajoûté d'assez longues notes, n'a pas laissé de rendre service au public Ocellus qui savoit que l'on faisoit voir que les hommes n'avoient pas été de toute éternité sur la terre, par le témoignage de l'Histoire & de la tradition, qui marquent ceux qui ont les premiers habité divers païs, comme le témoignage de l'Histoire Greque, qui ne connoissoit rien de plus ancien qu'*Inaque Roi d'Argos*: Ocellus, dis-je, répond à cela qu'Inaque n'a pas été le premier habitant de la Grece, absolument parlant, mais le premier aprés quelque grand changement. *La Grece*, dit-il, *a été plusieurs fois barbare, & elle le sera encore plusieurs fois, à cause des Colonies qui y sont venuës d'ailleurs*, &c. Cette réponse pourroit avoir lieu, s'il s'agissoit ici de quelques milliers d'années seulement, mais si l'existence des hommes n'a point de commencement, il est inconcevable qu'il ne soit resté aucuns monumens plus anciens, & que les arts aient été inventez si tard.

Aprés avoir essaié de prouver que la terre est éternelle, il donne d'assez bons préceptes, touchant la propagation du genre humain.

10. Aprés Ocellus on trouve un autre Philosophe Italien, qui a vécu aussi avant Platon, ou au moins de son temps; c'est *Timée de Locres*, dont on trouve ici le Traité *de l'Ame du Monde*. Il a des sentimens fort opposez à ceux d'Ocellus. Il décrit

décrit la création par un Dieu inviſible, l'ordre du monde, la creation de l'homme, la diſpoſition de ſon corps, les facultez de ſon eſprit, ſon devoir à l'égard de la Vertu & du Vice, & enfin la récompence de la premiere & la punition du ſecond. Tout ce qu'il dit eſt fort curieux, & digne d'être lu avec application; mais il y a deux défauts conſidorables. Le premier c'eſt qu'il ne fait que propoſer ſon ſentiment, ſans en apporter des preuves, ni hiſtoriques, ni Philoſophiques, à quoi Platon a eſſaié de ſuppléer en quelque ſorte dans le Dialogue qu'il a intitulé *Timée*, & qui eſt une eſpece de Commentaire de l'Ouvrage de *Timée de Locres*. Le ſecond, c'eſt qu'il ſemble n'avoir pas cru les récompences & les peines d'une autre vie, ou par le moien de la Metempſycoſe, ou de quelque autre maniere, comme il paroit par ces paroles: Ceux à qui la deſtinée a „ accordé ſe ſort, marchent à une vie „ trés-heureuſe par les ſentimens les plus „ veritables: mais ſi quelcun eſt dur & in- „ corrigible, qu'il s'attende à être puni des „ peines preſcrites par les Loix, & de celles „ que l'on dit venir du ciel & des enfers; „ car les morts malheureux ſont ſoumis „ à des peines inévitables, & à tout le „ reſte que le Poëte d'Ionie. (*Homere*) „ qui eſt fort loüable pour cela, a tiré „ de l'ancienne opinion, pour rendre les „ hommes gens de bien. Car comme nous „ gueriſſons les corps par des poiſons, &

„ les viandes saines ne les peuvent remet-
„ tre : nous tenons les ames dans leur de-
„ voir, par des mensonges, si elles ne se
„ laissent pas toucher par la verité &c. Pla-
ton a encore voulu remedier à cela, en par-
lant beaucoup plus affirmativement de
l'autre vie.

11. Aprés Timée sont *les Caracteres de Theophraste*, trop connus pour s'y arrê-
ter : 12. Les sentences Morales de *Démo-
phile*, de *Démocrate*, de *Secundus*, & de *Sextus* Philosophes Pythagoriciens, qui contiennent d'excellens avertissemens pour la conduite de la vie : 13. Les fragmens de divers Philosophes Pythagoriciens, ti-
rez de *Stobée*, où *M. Meibom* a ajoûté quelques corrections, par lesquelles il a éclairci des endroits qui étoient corrom-
pus. Outre cela il y a quelques Discours d'un Philosophe nommé *Minos*, où il prou-
ve que le bon & le mauvais, l'honête & le deshonête, le juste & l'injuste, le vrai & le faux ne sont pas les mêmes parmi tous les hommes : un fragment d'*Archi as* : deux Lettres de *Pythagore*, & une de *Lysis* son disciple : cinq de trois Dames Pythagori-
ciennes *Theano*, *Melisse*, & *Muie*, qui sont dignes d'être lues, mais qu'on soupçonne n'être pas d'elles, comme on le peut voir dans les nôtes de *Luc d'Holstein* sur la vie de Pythagore.

4. *Les* IDYLLES de BION *& de* MOSCHUS *Traduites de Grec en vers François, avec*
des

des Remarques. 1687. A. Amſt. chez Desbordes. 12. p. 134.

ON peut bien joindre cette édition de Bion & de Moſchus à celles des Auteurs dont on vient de parler, puis qu'encore qu'ils ſoient en vers François, on a mis le Grec à côté. *M. de Longepierre*, qui eſt l'Auteur de cette verſion, avoit déja donné au public Anacreon, de la même maniere, & ſemble nous promettre d'autres Auteurs, traduits & commentez de même que ceux-ci. Il avoit déja remarqué dans ſa Préface ſur Anacreon, les difficultez qu'il y a à imiter dans une autre Langue, des Originaux de la beauté & de la fineſſe des anciens Poëtes Grecs, & ceux qui ont quelque connoiſſance de cette ſorte de choſes peuvent aiſément ſe les imaginer. Comme on peut dire en Grec beaucoup plus de choſes en moins de mots, qu'on ne peut le faire en François, l'Auteur a été obligé d'être bien plus diffus que ne le ſont Bion, & Moſchus, & de mettre ordinairement deux vers François pour un Grec. Outre les autres raiſons qui ſont communes à la Langue Grecque & à la Langue Latine, la premiere *a certaines Epithetes composées, qui ſont l'une de ſes principales beautez, & qui n'étant pas en uſage parmi nous demandent une phraſe, pour développer les ſens differens des divers mots qui les compoſent.* Ainſi à moins que d'ôter à l'original une

partie de ſes beautez, il faut être plus long dans la Verſion. Mais il arrive quelquefois que l'on tombe dans un autre défaut, qui eſt difficile à eviter dans la Poëſie Françoiſe, c'eſt que lon rend languiſſant & plat, ce qui étoit plein de force & de vivacité dans l'Original. Pour achever le vers, ou le ſens, on eſt obligé d'ajoûter des ſynonymes, qui rendent neceſſairement toutes nos verſions Françoiſes, foibles, quelques bonnes qu'elles ſoient, ſi on les compare avec le Grec. C'eſt un défaut qu'il faut attribuer à la Langue & non aux Traducteurs. Par exemple voici le commencement du premier Poëme de *Bion*, qui eſt une eſpece de chanſon lugubre ſur la mort d'*Adonis*, dont on peut voir l'Hiſtoire dans le 3 Tome de cette *Bibliotheque*:

Αἰάζω τὸν Ἄδωνιν, ἀπώλετο καλὸς Ἄδωνις,
Ὤλετο καλὸς Ἄδωνις, ἰαχαίζουσιν Ἔρωτες.

C'eſt à dire mot pour mot: *je pleure Adonis, le bel Adonis eſt mort; les Amours répondent en pleurant, le bel Adonis eſt mort.* Il eſt preſque impoſſible d'exprimer en deux vers François toute la force de ces paroles. On pourroit bien dire:

Je regrette Adonis; il a fini ſon ſort;
Les Amours en pleurant répondent, il eſt mort.

Mais on retrancheroit l'épithete καλὸς *beau*, qui n'eſt pas ſuperflue en cette occaſion, parce qu'elle renferme la raiſon pour laquelle

laquelle on regrette ſi fort Adonis, c'eſt qu'il étoit en la fleur de ſon âge, & ſi bien fait de ſa perſonne, que l'on feint que Venus en étoit devenuë amoureuſe. Pour exprimer donc cette Epithete, M. de Longepierre a été obligé de mettre en quatre vers François ce qui eſt contenu dans les deux vers Grecs, que l'on vient de lire.

Du charmant Adonis je plains le triſte ſort,
Je regrette Adonis, je le pleure, il eſt mort;
Il eſt mort : les Amours regretant tant de charmes,
Partagent ma douleur & répandent des larmes:

Cependant ceux qui aiment nôtre Poëſie ne laiſſeront pas de lire avec beaucoup de plaiſir cette Verſion : & quoi que ceux qui entendent le Grec puiſſent trouver ici plus de ſatisfaction que les autres, en comparant la Verſion à l'Original, ceux qui n'entendent que le François pourront regarder, s'ils veulent, cette même Verſion, comme ſi l'Auteur avoit été le premier, qui eût fait des vers ſur les ſujets que Bion & Moſchus ont décrits dans les Poëſies. Ils y verront bien des endroits, qu'ils ne prendroient pas pour des traductions, à moins qu'on ne les en eût avertis.

L'Auteur a ajoûté des Remarques, où il

rend raiſon de ſa verſion, & où il éclaircit les endroits difficiles, en rapportant les Hiſtoires ou les coûtumes auſquelles Moſchus & Bion font alluſion, ou en les corrigeant, ou en les comparant avec d'autres paſſages des Poëtes Anciens ou Modernes.

Il a ſoin même de les traduire en vers François, & il en rapporte quelquefois de ſi jolis, qu'on lit ſes notes avec autant de plaiſir que le Texte. On peut voir les vers Grecs & Italiens, qu'il rapporte & qu'il traduit dans ſes notes ſur la premiere Idylle de Moſchus, intitulée *l'Amour fugitif*. On y pourra preſque remarquer la même difference entre la Poëſie Italienne & la nôtre, que l'on a fait remarquer entre la nôtre & la Greque, ſur tout dans la verſion de ces vers du Prologue de l'Aminte, *Ella mi ſegue*, &c. Quoique la Verſion Françoiſe n'ait rien de dur, ni de gêné, & que la penſée ſoit fort agréable en elle même, la multitude des mots, qu'il a fallu employer pour la dire en François, empêche qu'elle ne puiſſe avoir le même agrément que dans l'Italien.

Au reſte ceux qui ne ſauront pas, dans quel temps Bion & Moſchus ont vécu, pourront le voir, dans un petit abregé de leur vie, que M. de Longepierre a mis à la tête de ſa verſion. Il fait voir que Bion, Théocrite & Moſchus ont vécu du temps de *Ptolomée Philadelphe*, mais que Moſchus étoit le plus jeune. On trouve ici la traduction de tout ce qui nous reſte de

Bion.

Bion & de Moschus, excepté de l'Europe de ce dernier, parce que l'on doute si elle est de lui. En recompense on a traduit *l'Oaristys de Théocrite*.

Outre la version de ces Auteurs Grecs, M. de Longepierre nous donne dix Idylles de sa façon, où l'on pourra voir le profit qu'il a fait dans la lecture des anciens Poëtes Grecs & Latins, par divers endroits qu'il en a imitez, comme la descente d'Orphée dans les enfers, qui est dans la 1 Idylle, & que l'on y pourra comparer avec celle de Virgile. Ce n'est pas que l'Auteur n'ait inventé une infinité de choses, & n'ait donné même à ses imitations un autre air, que n'ont les Originaux. On verra que ces Idylles sont d'un style beaucoup relevé que celles de Théocrite, & l'on en trouvera les raisons dans la préface, avec quelques reflexions sur l'origine des vers Bucoliques. Comme chaque Auteur a de certaines manieres de parler, dont il se sert plus souvent que les autres, on remarquera dans celui-ci assez souvent celle que les Rheteurs appellent *Asyndeton*, c'est a dire retranchement de conjonctions; & des Répetitions d'un même mot, en mettant une epithete entre deux, comme *Amour, le tendre Amour*. Les goûts étans aussi differens qu'ils le sont sur ces matieres, il se pourra bien faire que quelcun trouvera que ces figures reviennent un peu trop souvent.

V.

Sentimens D' ERASME DE ROTTERDAM *Conformes à ceux de l'Eglise Catholique, sur tous les points Controversez. Dédiez au Roi de la Grande Bretagne*, in 12. pag 415. à Cologne.

CE Volume n'est que la premiere Partie d'un Ouvrage, qui en doit avoir deux. On se propose dans celle-ci de faire voir la grandeur de l'Esprit d'Erasme, & dans l'autre la conformité de ses sentimens avec ceux de l'Eglise Romaine, sur tous les points Controversez. Il paroit par la Preface de *M. Richard Prieur de Beaulieu S. Avoie*, Auteur de ce Livre, qu'il a dessein d'attirer à l'Eglise Romaine ceux qui ont de l'estime pour Erasme, en faisant voir qu'il a toûjours été fort opposé aux Réformateurs. C'est là le dessein de l'Auteur; mais on peut tirer quelques autres usages de la maniere dont il l'a executé, comme on le verra par la suite de cet extrait. Il reduit ce qu'il dit en ce Volume à sept articles, qu'il nomme *sept Veritez*, sur lesquelles il fait diverses Réflexions, & quelquefois des Digressions pour l'éclaircissement de son sujet. On donnera une idée plus distincte de tout cela, aprés avoir dit un mot de la Méthode générale de l'Auteur.

teur. C'eſt que le Livre, dont il s'eſt principalement ſervi, pour faire le Panégyrique d'Eraſme, eſt un livre d'Eraſme méme, qui ſert par tout de témoin dans ſa propre cauſe. Ce ſont ſes Epîtres, & particulierement celles, où il crie contre les Moines & les Réformateurs, & où il ſe défend contre ſes Ennemis. Il y attaque ces derniers avec beaucoup de chaleur, & pour répondre à leurs calomnies, il eſt obligé aſſez ſouvent de ſe vanter. Tout ce que dit Eraſme en cette occaſion paſſe pour des veritez inconteſtables, & on cite ſes paroles, preſque comme les Geometres citent des Axiomes d'une evidence reconnuë, & comme s'il avoit toûjours dit tout ce qu'il penſoit, & ſans ſupprimer quoi que ce ſoit, dans des Apologies, où il devoit parler avec beaucoup de précaution. Il eſt vrai que cette méthode n'eſt pas nouvelle, & que les moindres paroles des Peres, paſſent chez de certaines gens, pour des démonſtrations. Or il y a eu ſans doute un bon nombre de ceux que la poſterité a honorez du nom de *Saint*, qui ne valoient pas Eraſme.

I. *a* La premiere verité eſt *qu'Eraſme paſſe entre les Doctes, comme le plus ſavant homme de ſon ſiecle.* Perſonne n'en doute, & c'étoit avec raiſon que les Papes, les Empereurs & les Rois le vouloient combler d'honneurs & de richeſſes, comme l'Auteur démontre au long. Il croit que ce fut par

a p. 151.

humilité, par mépris pour les richesses, & pour ne pas faire croire à ses ennemis qu'il fût demeuré attaché à la Communion Romaine par interêt, qu'Erasme refusa tout ce qu'on lui présentoit. Ce seroit sans doute une témerité que de juger mal du cœur d'un aussi grand homme qu'Erasme ; mais on peut croire, sans faire le moindre tort à sa vertu, qu'il entra un peu de cet Amour pour la LIBERTÉ qu'il a tant cherie, dans le généreux refus qu'il fit des richesses & des dignitez Ecclesiastiques qu'on lui offrit. On sait assez que s'il eût accepté un Bénéfice, ou s'il eut même été élevé au Cardinalat, il n'auroit fait qu'entrer dans un esclavage honorable, où il n'auroit osé écrire que ce que les Censeurs des Livres auroient trouvé bon ; & que s'il en avoit usé autrement, il se seroit attiré de méchantes affaires. Si ses Ouurages avoient été imprimez à Rome, on n'y verroit pas tant de traits libres, sur toute sorte de sujets, que les Auteurs de *l'Indice Expurgatoire* ont jugé devoir être corrigez.

II. La seconde Verité, c'est qu'Erasme s'est attiré la calomnie & la médisance *de quelques Docteurs & de plusieurs Moines mendians* ; 1. parce qu'il a rétabli l'étude des belles Lettres : 2. *parce qu'il a attaqué fortement les subtilitez vaines & inutiles, fondées sur des raisonnemens d'Aristote, qu'on enseignoit dans les Ecoles de Théologie* :

3. parce

parce qu'il s'eſt opposé à la mauvaiſe doctrine & à la Tyrannie publique, que les Religieux Mandiants exerçoient ſur la conſcience, ſur la foi & ſur la vie des plus grands ſerviteurs de Dieu. L'Auteur fait voir au long, en prouvant ces trois Chefs, que le ſavoir rendoit alors ſuſpect d'héreſie, que la Théologie Scolaſtique paſſoit mal à propos pour la Théologie Chrétienne, & enfin que les Moines avoient introduit une infinité de ſuperſtitions, qu'ils ſoûtenoient avec une violence inconcevable. Les Proteſtans n'auront ſans doute aucun démelé ſur ce ſujet avec *M. Richard*, mais s'ils croioient remarquer tous ces mêmes défauts dans l'Egliſe Romaine, & quelques autres encore pires, comme la Morale des Caſuiſtes, qui n'eſt venuë que depuis la Réformation, au comble d'impieté où elle eſt; les Proteſtans, dis-je, ne ſe ſentiroient pas extrémement portez à rentrer dans le ſein d'une Egliſe, qui au lieu de profiter des reproches d'Eraſme, eſt empirée depuis ce temps-là, comme ils le croient. Ils diroient que les Docteurs Catholiques qui ſouhaitent la Reünion, devroient faire en ſorte qu'on retranchât les abus, qui ont cauſé le ſchiſme, avant que d'inviter les Proteſtans à ſe réunir. Ils ne pourroient ſe perſuader que l'Egliſe Romaine ait aucune envie de corriger les abus inévitables, qui ſe commettent dans ſon ſein, puis qu'un ſchiſme de plus d'un ſiecle & demi, & les reproches continuels qu'on lui a

faits là-dessus n'ont rien produit. L'inquisition particulierement & la tyrannie n'ont fait que s'augmenter, & l'on agiroit avec la derniere rigueur cõtre un homme, qui diroit publiquemẽt que les images fõt plus de mal que de bien à la pieté, quoique ce soit une verité palpable, pendant que l'on tolere publiquement les sentimens des Casuistes. Le moien que les Protestans se persuadent que les Directeurs de l'Eglise Romaine sont animez du S. Esprit, pendant que ceux, qui y parlent de Réformation, sont éloignez par tout, comme le remarque l'Auteur de toute sorte d'emplois, & que la plus outrée superstition, bien loin de nuire, sert à s'avancer.

Pour revenir à nôtre Auteur, il rapporte sur le sujet que l'on a marqué, diverses particularitez dignes d'être luës, mais où les Docteurs de l'Eglise Romaine trouveront bien plus à profiter, que les Protestans. Erasme y fait une si affreuse peinture de son siecle, qu'il semble que la pieté y fût presque entierement éteinte, & qu'il dit plus † d'une fois qu'il ne restoit plus que de faire une harangue *funebre pour la Religion Chrétienne qui apparemment ne recouvreroit jamais la vie. Nihil superest, nisi ut scribam Epitaphium Christo nunquam revicturo.* La douleur que ce grand homme ressentoit, en considerant la corruption extrême de son siecle, faisoit sans doute qu'il s'exprimoit d'une maniere un peu plus tragique, qu'il n'auroit

† L. 7. Ep. 84.

n'auroit fait en une autre occasion. Mais cela n'empêche pas qu'il ne se défende souvent des calomnies de ses ennemis, en se moquant d'eux, comme lors qu'il dit. a „ „ Ils croient que S. François est en colere „ contre moi, de ce que j'ai censuré les Moi„ nes, qui promettent le ciel à ceux qui sont „ ensevelis dans l'habit des Franciscains. „ Mais il n'y a pas long-temps que S. Fran„ çois m'est apparu en songe, après minuit, „ avec un visage gai & m'a remercié de ce que j'avois fait. Il est vrai que nôtre Auteur prend cette petite histoire serieusement, mais ceux qui connoissent Erasme auront de la peine à s'empêcher de croire, qu'il oppose aux visions des Moines une autre vision, qu'il avoit autant de droit de feindre, qu'eux en avoient d'inventer les leurs.

On rapporte *b* fort au long les plaintes, qu'Erasme faisoit aux Empereurs & aux Papes de la tyrannie des Moines Mendians, qui étoient Inquisiteurs de la Foi; & qui portoient les Princes à des violences, *dont Jesus Christ ne nous a donné ni préceptes, ni exemples*, comme dit fort bien nôtre Auteur. Il soupçonne que ceux-là même, qui donnerent à Charles-Quint le conseil d'agir par le feu contre les Lutheriens, furent aussi cause *qu'on fit mourir à dix-sept millions d'habitans des Indes Occidentales, ou du Perou, afin d'avoir leur païs, leur or & leurs perles.*

a Lib. 27, Ep. 7. ad Ulenbervium, & p. 1271

perles. D. Barthelemi de las Casas, ajoûte M. Richard, *Evêque de chappa en la nouvelle Espagne, en a fait imprimer l'Histoire à Seville en 1542. ce qui donna tant d'horreur à tous les Chrétiens, que Philippe II, la fit supprimer. Elle a été depuis traduite en François, & imprimée à Paris en 1635. & à Lyon en 1642.*

Il crie avec Erasme contre les Inquisiteurs trop violens du siecle passé, mais de peur „ qu'on ne s'y trompe *c* il ne prétend pas „ blâmer la sage conduite des Princes, qui „ punissent les Hérétiques leurs sujets, comme perturbateurs du repos public dãs leurs „ Etats; qui ne veulent pas obeïr à leurs Ordonnances; qui se font donner des places „ de sureté, pour gage de la parole de leurs „ Princes, & pour appeller à leur secours les „ Princes étrangers, quand ils voudront: ou „ qui font enfin des cabales sous main, „ pour se révolter à la premiere occasion, „ &c. Il n'est pas difficile de voir qui l'on „ entend par là; & si c'étoit ici le lieu de rétorquer de semblables raisonnemens, on diroit la même chose des Ecclesiastiques qui firent naître, & qui fomenterent les guerres de la Ligue, & qui sont encore aujourd'hui formidables aux Rois, parce qu'ils reconnoissent une puissance supérieure à la leur. On diroit que l'on ne pourroit blâmer des Princes, qui prendroient contre eux les mêmes précautions, qu'on a prises contre les

Préten-

a p. 126. *b* p. 126. *c* p. 144.

Prétendus Hérétiques. Mais ni les uns, ni les autres ne peuvent être punis avec juſtice, pour les fautes de leurs prédeceſſeurs.

L'Auteur paroit être fort animé (a) contre ceux qui élevent trop l'autorité des Papes, & qui rabaiſſent celle des Rois, ou des Evêques, comme les Moines faiſoient du temps d'Eraſme, & comme a fait depuis peu l'Auteur d'un livre intitulé. *Tractatus de Libertatibus Eccleſia Gallicana.*

A la p. 158. On trouve une Digreſſion qui va juſqu'à la p. 204. & qui eſt intitulée *Articles de la Conjuration des ennemis d'Eraſme.* On décrit là au long les méchantes voies, dont les Moines ſe ſervoient pour diffamer Eraſme, & pour le perdre, s'ils euſſent pu. On ajoûte à cela diverſes réflexions de Morales, qui pourroient faire croire que ſous les perſecutions d'Eraſme, on a voulu faire le portrait de ce qu'un Illuſtre perſecuté & tous ſes amis ont ſouffert & ſouffrent encore dans l'Egliſe Romaine. On les a diffamez, on a fait de faux extraits de leurs livres, on empêche le peuple de les lire, on a dit qu'ils favoriſoient les Hérétiques, enfin on en uſe de même à leur égard qu'on en uſa autrefois envers Eraſme, ſi ce n'eſt qu'on ne leur offre ni Evêchez, ni Chapeaux de Cardinal. L'Auteur (b) s'étend beaucoup ſur la fauſſe dévotion, & montre que le caractére principal de cette pieté trompeuſe eſt d'être trop attachée à de

(a) p. 153. & ſeqq. (b) p. 199. & ſeqq.

de certains devoirs exterieurs, qui ne purifient point le cœur.

III. La (*c*) troisiéme Verité c'est *que si Erasme avoit favorisé Luther, toute l'Allemagne auroit été perduë pour l'Eglise Romaine.* Si cela n'est pas vrai à la rigueur, on fait voir, au moins, qu'il y a bien de l'apparence qu'Erasme auroit attiré aprés lui une grande partie de l'Allemagne, à cause de son grand savoir & de la haute estime où il étoit dans tout ce païs.

L'Auteur qui fait (*a*) valoir par tout le desinteressement d'Erasme apostrophe à cette occasion, d'une maniere assez particuliere, quelques savans morts dans la Religion Protestante, qu'il declare damnez: *J'appelle ici*, dit-il, *les* Scaligers, *les* Casaubons, *les* Blondels, *les* Grotius & *tous les autres savans, qui pour avoir trouvé* UNE PLUS GRANDE FORTUNE *dans le parti de l'Heresie que du côté de l'Eglise Catholique, ont combatu la foi Orthodoxe.* M. Richard auroit fort bien fait de nous dire quelle grande fortune *Scaliger, Casaubon* & *Blondel* ont euë chez les Protestans. Scaliger a été Professeur Honoraire à Leide, Casaubon Bibliothecaire du Roi d'Angleterre, & Blondel Professeur dãs l'Ecole Illustre d'Amsterdam, & aucun d'eux n'a jamais eu deux mille écus de rente. Est-ce là la plus haute fortune, qu'on puisse faire dans l'Eglise Romaine?

Pour

(*a*) *p.* 205.

Pour Grotius il a été mal-traité de ſes Concitoiens, avant que ſes principaux Ouvrages touchant la Religion fuſſent faits; il l'a été aprés qu'il les eut publiez, & n'a jamais pu obtenir la permiſſion de venir paſſer ſa vieilleſſe dans ſa patrie. Au contraire on lui donna penſion en France, & il pouvoit eſperer de grands avantages en embraſſant la Religion Romaine, dont il a parlé avec autant de moderation qu'aucun Catholique raiſonnable le puiſſe ſouhaiter. Il a ſoûtenu même divers de ſes dogmes, contre des Docteurs Reformez. Si M. Richard a été ſi mal informé de l'état où ces grands hommes ont été pendant leur vie, qui pourroit croire qu'il ſut des nouvelles aſſurées de celui, où ils ſont aprés leur mort? Cependant voici comme il en parle: *Eraſme eſt dans le ciel & ils ſont dans* LES ENFERS, *puis qu'ils ſont morts hors le ſein de l'Egliſe Catholique.*

IV. (*a*) La quatriéme Verité de nôtre Auteur, c'eſt qu'*Eraſme a été le plus grand ennemi de Luther & des Lutheriens.* L'Auteur fait voir qu'encore qu'Eraſme eût répondu civilement à Luther, avant que de le connoître, il n'a jamais eu aucune part à ſes deſſeins, & qu'au contraire il a toûjours deſapprouvé ſes manieres emportées. Mais ce qu'il y a de plus remarquable ſur cet article, ce ſont les Conſiderations que l'Auteur fait (*b*) *ſur les fautes que l'on fit contre*

(*a*) p. 223. (*b*) p. 248.

contre l'heresie de Luther. Elles se réduisent à ces chefs. 1. On souffrit qu'une querelle pour des quêtes, entre des Moines mandians, éclattât devant le peuple, au-lieu de l'étouffer. Luther combattoit d'abord des superstitions, que des personnes éclairées desapprouvoient, comme Erasme l'assure, mais cela excita contre lui tous ceux d'entre le petit peuple (*a*) *qui avoient un esprit de Iuif sous un nom Chrétien, & qui ne pouvoient souffrir qu'on parlât contre leur fausse dévotion, dont ils font ordinairement toute leur Religion.* Cela faisoit passer les savans pour Lutheriens, parce qu'ils blâmoient les abus, & causa tant de bruit qu'enfin le mal devint incurable, au-lieu qu'on l'auroit pu, peut-être, guerir, s'il n'y eût eu que des Savans, qui se fussent mêlez de cette affaire. 2. On n'oppofa à Luther que des Déclamateurs & des ignorans, ou des Moines séditieux. On fait ici plusieurs Réflexions sur la maniere de combattre les Héretiques, lesquelles peuvent être utiles aux Missionnaires qu'on envoie dans le Nord. 3. On n'imposa pas silence aux Prédicateurs des deux partis, comme il l'auroit fallu faire, & emploier en leur place des personnes sages, doctes & paisibles. 4. On ne voulut rien relâcher d'aucune part, & particulierement du côté des Moines. Adrien VI. qui avoit eu quelque dessein de réformer la Cour de Rome, étant mort, en

(*a*) p. 253.

on n'en parla plus, & ce fut en vain qu'Eraſme en écrivit au Pape, à l'Empereur & à divers Princes. 5. On exerça une grande cruauté ſur les Lutheriens, par le conſeil de quelques Moines Mandians. 6. Les Evêques d'Allemagne s'acquitoient de leur charge, avec une extrême négligence. 7. On ne ſe mettoit point en peine d'appaiſer la colere de Dieu, par une meilleure vie. 8. Toute l'Europe étoit en guerre, & le Pape qui, ſelon les Moines, lors qu'il s'agiſſoit de leur „ profit, pouvoit commander aux Anges & „ aux Démons, n'avoit pas aſſez d'autorité, „ pour empêcher (a) ſes enfans de conti- „ nuer une guerre ſi pernicieuſe : *Ea cùm quæſtûs negotium commendatur, poteſt & Angelis & Dæmonibus imperare, hîc nihil poteſt apud filios ſuos à tam perniciosò bello coërcendos.* Cependant les Héretiques s'augmentoient, & *Ecolampade* avoit écrit ſur l'Euchariſtie avec tant de ſavoir, tant de „ raiſonnemens, & tant d'éloquence, qu'il „ y en avoit aſſez pour ſéduire les Elûs, ſi Dieu ne l'empêchoit : (b) *tanto ſtudio, totque machinis argumentorum, & tantâ facundiâ, ut ſeduci poſſint, ni vetet Deus, etiam electi.* On dit qu'Eraſme ſe préparoit à lui répondre, mais on ne voit pas qu'il l'ait fait, & c'eſt ſans doute ce qui a fait croire qu'Eraſme favoriſoit ſecretement ſes ſentimens. Car enfin on a beau dire qu'Eraſme, par humilité, attendoit que de plus ſavans que

a *Lib.* XVII. *Ep.* 8. b *ad Beddam an.* 1525.

que lui répondissent ; le monde croira toûjours que s'il s'étoit senti aussi fort sur tous les points controversez, que sur la matiere du *Franc-Arbitre*, il n'auroit pas fait difficulté de passer les bornes de cette prétenduë humilité. Il ne faisoit autre chose que représenter la difficulté qu'il y avoit à répondre aux Réformateurs ; & l'ignorance de ceux qui les attaquoient, sans entreprendre de mieux faire. C'est ce qui persuadoit bien des gens qu'encore qu'Erasme desapprouvât quelques dogmes des Réformateurs, ce qui lui déplaisoit le plus dans la Reformation, c'étoit la maniere dont elle se faisoit, & que c'étoit ce qui le retenoit dans l'Eglise Romaine. En effet il ne crie pas tant contre leurs sentimens, que contre la maniere dont ils les soûtenoient, & contre leur conduite trop emportée, selon son jugemẽt.

L'Auteur, aprés avoir remarqué ces fautes, a fait quelques réflexions sur la maniere dont l'Electeur de Saxe, le plus généreux Prince de son temps, s'engagea à soûtenir Luther. Il dit de plus que ce Prince *trembla comme un Caïn trois jours entiers* avant que de mourir, Dieu l'avertissant de son heresie, par ce tremblement ; & qu'Henri VIII mourût en disant: *Tout est perdu*. Il a tiré ce dernier trait de *Sanders*, mais cet Auteur a été convaincu de tant d'impostures, qu'il n'est pas sur de s'y fier. On peut voir la mort d'Henri dans *l'Histoire de la Reformation*

pp. 229.

tion d'Angleterre par M. BURNET p. 813. Part 1. Tom. 2. *de l'Ed. d'Amſterdam.*

V. *a* On propoſe la cinquiéme Verité d'une maniere un peu douteuſe, c'eſt qu'Eraſme a dit de Calvin, *Video magnam peſtem oriri in Eccleſia contra Eccleſiam*; parce qu'Eraſme mourut en 1536, & que Calvin ne put être au plûtôt à Bale, qu'en 1535 étant alors agé de 26 ans. Outre cela, ce n'eſt que *Florimond de Raimond*, qui n'eſt qu'un pitoiable faiſeur de Romans, qui a attribué à Eraſme des paroles qui ne ſignifient rien. Car enfin tous les Héretiques du monde ne ſe ſont élevez que dans l'Egliſe, & il n'y a rien dans ce jugement, qui puiſſe convenir particuliérement à Calvin. Quoi qu'il en ſoit, on prétend qu'Eraſme a condamné dans ſes écrits les maximes ſur leſquelles Calvin a fondé ſa Réformation.

VI. *b* La ſixiéme verité eſt *qu'Eraſme s'eſt repenti d'avoir écrit durant ſa jeuneſſe avec trop de liberté & de railleries contre les abus, & contre les ſuperſtitions, que l'ignorance & l'interêt avoient introduites dans le ſervice de l'Egliſe.* Tout ce que dit Eraſme là deſſus, c'eſt qu'alors il ne pouvoit pas prévoir les troubles, qui ſe leverent dans l'Egliſe depuis, & qui furent cauſe qu'on lui voulut faire des affaires de quelques railleries, qu'il avoit cru propres à guerir les eſprits, de la ſuperſtition où il les voioit.

VII. La ſeptiéme & derniere Verité, *c* c'eſt *qu'Eraſme*

a p. 307. *b* p. 317. *c* p. 339.

qu'Eraſme n'a point été l'ennemi des Moïnes, mais leur veritable ami, ce qu'on prouve parce qu'il a eſtimé quelques Moines vertueux, qu'il a déconſeillé à quelques autres de ſortir de leurs Monaſteres, & qu'il n'a crié que contre les Moines ignorans, ou vicieux, qui étoient alors en trés-grand nombre. On fait ici diverſes réflexions ſur la maniere dont Eraſme ſortit du Monaſtere, & ſur les abus qui s'y commettoient, aprés quoi l'on rapporte *les chefs des plaintes qu'Eraſme faiſoit des Moines de ſon temps*, & l'on conclut la ſeptiéme verité par des Réflexions pieuſes que l'on tire d'Eraſme.

On finit cette premiere partie, par de juſtes loüanges, que l'on donne à pluſieurs ouvrages de ce grand homme, & particulierement à ſon *inſtruction du Prince Chrétien*: par des plaintes de ce qu'on n'a pas ſuivi ſes avis, quoi que ce ſoit à lui que l'Allemagne eſt redevable de ce qu'elle n'a pas entierement abandonné la Religion Romaine: par quelques Réflexions ſur la pureté de la Foi d'Eraſme & ſur ſa pieté, que l'on promet de montrer dans la ſeconde partie : enfin par une Proſopopée, où l'on introduit Eraſme dans le ciel, priant Dieu pour le ſuccés du livre de M. Richard.

Pour ne pas interrompre la ſuite de l'extrait de ce que l'Auteur dit ſur la ſeptiéme verité, on n'a rien dit d'une raiſon qu'on croit communément être la principale, pour laquelle Eraſme ſortit du Monaſtere, c'eſt qu'il

qu'il ne pouvoit ſouffrir la tyrannie d'un Superieur ignorant & ſuperbe, qui n'a égard à rien, qu'à ſa fantaiſie, comme le ſont ordinairement les Superieurs des Monaſteres. On raconte là deſſus un tour aſſez plaiſant qu'Eraſme fit à ſon Superieur & à un de ſes Confreres, pendant qu'il étoit dans le Monaſtere de *Tergou*. On dit qu'il y avoit un Poirier dans le jardin du Couvent, qui portoit des Poires que le Pere Superieur aimoit beaucoup, & qu'il vouloit qu'on gardât pour lui. Eraſme, qui étoit en cela du même goût que ſon Superieur, ſe leva quelques jours de ſuite de grand matin pour en aller dérober, ſans qu'on le ſût. Cela obligea le Superieur, qui s'appercevoit de la diminution des poires de veiller lui-même un matin de la fenêtre de ſa cellule, pour découvrir le voleur, qu'il n'avoit encore pu ſavoir. Il faut remarquer qu'il y avoit un Frere dans le Couvent qui étoit boiteux Un jour donc que le Superieur faiſoit la garde, il apperçut un Moine ſur le Poirier qui cueuilloit les Poires. Comme il n'étoit pas encore bien jour, il réſolut d'attendre un peu ſans rien dire, pour reconnoître qui étoit ce Moine. Mais il fit quelque bruit qu'Eraſme entendit, de ſorte que de peur d'être découvert, il deſcendit promtement de l'arbre, & s'en retourna vers le Couvent, en faiſant le boiteux. Le Supérieur, qui crut reconnoître à coup ſur le voleur des Poires, s'imagina qu'il falloit ſe

taire & attendre le jour, pour le censurer en pleine Communauté. Dés que l'on put assembler les Moines, le Supérieur, aprés avoir dit mille belles choses sur la *Sainte Obedience*, se tourna du côté du Frêre boiteux, & l'accusa de l'avoir violée de la maniere du monde la plus criante, en dérobant les poires du jardin contre sa défense réiterée. Le pauvre Frere eut beau proteſter de son innocence, cela ne fit qu'augmenter la colere du Supérieur, parce qu'il croioit l'avoir reconnu à une marque évidente, si bien qu'il lui imposa une grosse pénitence, malgré toutes ses protestations.

On ne croit pas, en faisant ce conte, faire tort à la mémoire d'Erasme, ni troubler par là le repos de ses cendres. Il aimoit si fort les bons contes & les bons mots que ceux-là même que l'on disoit contre lui le réjouïssoient. *Tantam vim habet lepos & jucunditas sermonis*, dit-il, *ut etiam in nos aptè torqis dicteriis delectemur.*

VI.

MUSÆUM ITALICUM, *seu collectio Veterum Scriptorum ex Bibliothecis Italicis, erutà* D. JOHANNE MABILLON & D. MICHAELE GERMAIN *Presbyteris & Monachis Benedictina Congregationis* S. *Mauri. Tomus* I. *in duas partes distinctus; prima pars complectitur eorundem iter Italicum*

Italicum literarium : altera vero varia Patrum Opuſcula & Vetera Monumenta, cum Sacramentario & Pœnitentiali Gallicano. Pariſiis Anno 1687. pag. 628. in 4.

IL y a quatre ans, que M. Colbert engagea les P P. *Mabillon* & *Germain* à faire un voiage en Allemagne, aux dépens du Roi, pour y voir les Bibliotheques, & pour en tirer ou des Originaux, ou des copies des Manuſcrits curieux qu'ils y pourroient trouver, afin d'en enrichir la Bibliotheque du Roi, ou d'en faire part au public. On a vû des fruits de ce voiage dans les Ouvrages du P. Mabillon *de Liturgia Gallicana*, * *de Curſu Gallicano*, & dans le IV Tome de ſes *Analectes*, qu'il publia à Paris en 1685.

I. Comme il mit, au devant de ce IV Tome, un abregé de ſon voiage d'Allemagne, le *Muſæum Italicum*, qui paroit préſentement, contient d'abord une rélation de celui qu'il a fait en Italie, & en ſuite divers ouvrages de la baſſe Antiquité. Ce voiage n'a duré que quatorze mois, aiant été commencé en Avril 1685. & fini en Juin, 1686. Quoi que l'on y marque les lieux par où l'on a paſſé, & qu'on en donne quelquefois une petite deſcription, on s'attache principalement aux Bibliotheques, aux Monumens antiques, aux Reliques, aux Statuës, aux Bâtimens, aux Tableaux, & aux Savans que l'on a vus en Italie. Les curieux pourront voir dans l'Original ce qui regarde les per-

sonnes vivantes ou les monumens de nôtre Siecle; on s'arrêtera particulierement, à quelques-unes des principales Antiquitez.

1. La premiere Bibliotheque, que nos Voiageurs virent, fut celle du Duc de Savoie, où il n'y a pas beaucoup d'anciens MSS. mais il y en a un d'un Auteur Moderne, qui vaut sans doute plus que quelque ouvrage des Moines de trois ou quatre cens ans. *a* Ce sont vint-six volumes d'un savant Romain, qui a vécu au commencement de ce Siecle, nommé *Pyrrhus Ligorius*, où il explique en Italien une infinité de Medailles, d'inscriptions, de bas reliefs, & d'autres semblables monumens de l'Antiquité Greque & Romaine. Il y a aussi un Dictionaire du même en six volumes, qui contient l'explication des mots Geographiques qui s'y rencontrent, & de toutes les autres manieres de parler difficiles qui y sont. *Charles Emanuel* Duc de Savoie donna dix-huit mille Ducats de l'Original de cet Ouvrage: mais il seroit à souhaiter qu'un autre Prince, de la même maison, voulût bien dépenser une partie de cette somme, pour publier ces Livres, ou au moins permettre à ceux qui le voudroient faire d'en tirer copie. Le feu, qui consume tous les jours de grandes Bibliotheques devroit exciter & les Princes & les Savans à rendre public tout ce que leurs Bibliotheques renferment de curieux. Autrement plus on amasse de li-

vres

a p. 8.

vres de cette nature, plus on en met en danger de ſe perdre pour jamais, puis qu'il ne faut qu'une incendie pour conſumer en un heure plus de manuſcrits, qu'on n'en auroit pû recueuillir en pluſieurs Siecles. L'Auteur rapporte dans ſa Préface que c'eſt ce qui eſt arrivé à la Bibliotheque de *Gemblou dans le Brabant*, & à celle de *S. Ancine* à Veniſe, depuis ſon voiage d'Allemagne & ſon retour d'Italie.

Il y a encore dans le cabinet du Duc de Savoie *la Table d'Iſis*, que l'on a dit p. 17. du 3. Tome de cette *Bibliotheque* être dans celui du Duc de Mantouë, parce qu'elle y étoit du temps de *Pignorius*, qui l'a expliquée.

2. Le P. Mabillon rapporte une coûtume d'Italie, *a* qu'il vit pratiquer à Turin le Vendredi Saint, & qui paroîtra aſſez étrange à nôtre Septentrion. C'eſt que dans la Proceſſion ſolemnelle, qui ſe fait ce jour là, il y a de certains Pénitens à gages, qui marchent les épaules nuës, & qui ſe foüettent eux mêmes, juſqu'à ſe mettre tous en ſang. Ils commencerent à Turin à ſe foüetter *dans l'Egliſe Catédrale, où en attendant ſon A. R. ils ſe fouëttoient aſſez lentement, ce qui ne dura pas une demi-heure. Mais d'abord que ce Prince parut, ils firent tomber une grêle de coups ſur leurs épaules déja déchirées & alors la Proceſſion ſortit de l'Egliſe. Ce ſeroit*, ajoûte l'Auteur *une inſtitu-*

a Ibid.

tion pieuſe, ſi ces gens ſe fuſtigeoient ainſi par une douleur ſincere de leurs péchez, & dans l'intention d'en faire une pénitence publique, & non pour donner au monde une eſpece de ſpectacle. Pia inſtitutio, ſi publica pœnitentia animo, ex ſincero dolore, & non ad ſpectaculum fieret.

3. *a* L'Auteur, étant allé de Turin à Milan, raconte aſſez au long ce qu'il y vit, & décrit particulierement la *Bibliotheque Ambroſienne*, fondée par *Frideric Borromée*, neveu du fameux *Charles Borromée*, que l'Egliſe Romaine a canoniſé. Il y a pluſieurs Manuſcrits, principalement des Peres. Il y en a auſſi un de la Verſion de Joſeph par *Ruffin*, que *Pierre Paul Boſcha*, qui a fait la deſcription de cette Bibliotheque, juge être de treize-cents ans, & le P. Mabillon de onze-cents; c'eſt à dire écrit peu de temps aprés celui auquel Ruffin à vécu. Il n'eſt pas en lettre quarrée, mais en caractere aſſez menu, tel qu'étoit celui, dont on ſe ſervoit du temps de *Iuſtinien*, & preſque ſemblable à celui d'un Acte de Ravenne, que l'Auteur a publié dans ſon V Livre *de Re Diplomatica*. *M. Burnet* qui a fait le voiage d'Italie, quelques mois aprés le P. Mabillon, a parlé ainſi du temps auquel ce MS. a été écrit: *Il y a une piece dans le curieux recueuil, que le Comte Moſcardo a fait à Verone, que l'on voit par la date avoir été écrite du temps de Théodoſe, & dont l'Ecriture eſt la même que celle*

celle du MS. de Ruffin, de ſorte que l'on peut croire qu'il a été écrit du temps même de l'Auteur.

Il eſt ſur du papier d'Egypte, c'eſt à dire compoſé de filamens de jonc collez les uns ſur les autres : mais par malheur il eſt trés-imparfait; ce ne ſont que quelques fragmens des livres VI. VII, VIII, IX & X. Il y a au devant du VII. *continet tempus annorum quadraginta*; au devant du VIII. *tempus annorum centum ſexaginta trium*; & au devant du X. *tempus annorum centum octoginta duorum, menſium ſex, dierum decem.* On ſait que ces nombres ne ſont pas les mêmes dans les Mſſ. & dans les Editions.

4. Le P. Mabillon [a] décrit, en parlant de Verone, quelques curioſitez du cabinet du *Comte François Moſcardo*, & entre autres un vaſe de marbre de figure ovale, haut de trois pieds & deux pouces, & large dans ſa plus grande capacité d'un pied & neuf pouces. Il y a autour ces mots Grecs : ἀντλήσατε ὕδωρ μετὰ εὐφροσύνης, ὅτι φωνὴ Κυρίου ἐπὶ τῶν ὑδάτων, c'eſt à dire *puiſez l'eau avec joie, car la voix du Seigneur eſt ſur les eaux.* Quelques-uns avoient cru que c'étoit un *Baptiſtere*, qui avoit appartenu à quelque Egliſe Greque, mais l'ouverture eſt trop petite pour cela. Le Σ eſt écrit dans cette inſcription, comme l'on voit quelquefois le C dans des inſcriptions Romaines; la figure en eſt quarrée. Il y en a une dans le même

[a] *p.* 24.

Cabinet, où l'on voit deux I I pour un E.

X. VALIIRIUS. SI I. X. P. SI BI
IIT. SIICUNDAII VALERIAII
M. P. UXORI.

5. Parmi les curiositez des Bibliotheques & des Cabinets d'Italie, il n'y en a point qui se puisse mieux conserver, que deux livres que l'on garde dans la *a* Sacristie de S. Marc à Venise: l'un est *l'Evangile de S. Marc* écrit de sa propre main, & l'autre les quatre Evangiles écrits de celle de *S. Chrysostome*. Ces deux MSS. sont cachetez du seau de la République, de sorte qu'ils se conservent parfaitement bien, & que les curieux incrédules, qui chicaneroient peut-être leur antiquité, ont la bouche fermée. Si l'on en usoit de même à l'égard de toutes les Reliques, & qu'on les enfermât en de bons coffres forts, fermez & cachetez, on ôteroit aussi aux Hérétiques bien des occasions de railler l'Eglise Romaine.

6. Nos Voiageurs *b* virent à *Ocricoli*, qui est à une journée de Rome, une inscription, qui n'est pas bien écrite dans *Gruter*. La voici: *Pro salute itûs ac reditûs D. N. Sanctissimi Ti. Aug. Ædiculam Concilii Deorum Dearumque Aurelius Faustus Prot. Divini lateris Aug. N ex visu Deai Valentinæ S. P. F. C.* Pour *divini lateris*, il y a dans Gruter *divinitate*, si bien qu'au-lieu de *protector divini lateris*, qui signifie

a p. 32. *b p.* 46.

signifie *un garde du corps de l'Empereur*, on a cru mal à propos qu'il falloit lire *protegente divinitate*. Au-lieu de *Valentina*, Gruter a mis *Valentia*, que quelques-uns croient être le nom sacré de la ville de Rome, que l'on n'osoit prononcer. Pendant que les P.P. Mabillon & Germain s'appliquoient à lire cette inscription, un petit Prêtre Italien leur demanda ce qu'ils cherchoient, & aiant reconnu à leur langage qu'ils étoient François, il se retira en disant que c'étoit la coûtume des François de chercher, comme font les sorcieres, les thrésors enfoüis en Italie, pour les emporter en France.

7. Dans le Cloître *a* de S. Jean de Latran, il y a entre plusieurs autres choses trois sieges, dont l'un est de marbre blanc & les autres de Porphyre; ces deux derniers sont percez, au-lieu que le premier ne l'est point. On nommoit autrefois ces chaires *Stercoraria*, & l'on y faisoit asseoir tous les nouveaux Papes, pour accomplir cette parole de l'Ecriture: *Suscitat de pulvere egenum & de stercore erigit pauperem*. Le P. Mabillon croit qu'elles ont servi autrefois dans des bains, que la beauté du marbre & du porphyre dont elles sont faites, les fit employer dans cette cérémonie, & qu'étant dans le Portique de S. Jean de Latran, on les appella *Stercoraria*, à cause du lieu négligé où elles étoient, & pour faire allusion aux paroles

ap. 58.

» n'y trouvai pas non plus le passage dont
» il s'agit, mais cette omission là vient assu-
» rément d'une faute de Copiste. Car au
» devant des Epîtres Catholiques, il y a une
» Préface de S. Jerôme, où il assure qu'il
» avoit été très-exact dans cette Version,
» afin de faire paroître la tromperie des Ar-
» riens, qui avoient retranché ce passage con-
» cernant la Trinité. Cette préface est im-
» primée dans la Bible de *Lira*. Mais je
» ne saurois dire pourquoi Erasme l'a omi-
» se dans l'Edition qu'il a publiée des ou-
» vrages de ce Pere. Car d'un côté, on ne
» doit pas censurer legerement la sincerité
» d'Erasme, & de l'autre cette Préface se
» trouvant dans tous les MSS. anciens, &
» modernes que j'aie vus, où sont les au-
» tres du même Pere, il n'est pas aisé
» d'imaginer ce qui pourroit avoir empê-
» ché Erasme de la publier. Elle est dans
» les Bibles MSS. de Bâle, où l'Edition de
» S. Jerôme, par Erasme, fut imprimée.
» Dans un ancien MS. Latin de la Biblio-
» theque *de Geneve*, on trouve & la Pré-
» face & le passage, mais avec cette diffe-
» rence, entre cet Exemplaire & les Edi-
» tions communes, que le Verset tou-
» chant *le Pere, la Parole & l'Esprit*, est
» dans ce MS. après celui où il est parlé *de*
» *l'Eau, du Sang, & du S. Esprit*. Je mettrai
» ici toutes les manieres de lire ce passage,
» que j'ai remarquées en mes voiages. Dans
» un Manuscrit de la Bibliotheque de Ve-

» nise,

„ niſe, lequel eſt en trois Langues, en Grec,
„ en Latin & en Arabe, & qui paroît être
„ de quatre-cents ans, ce paſſage n'eſt point
„ dans le Grec, mais ſeulement dans le La-
„ tin, où il eſt aprés le verſet des trois té-
„ moins de la terre, & joint avec ce qui pré-
„ cede par un *ſicut*. Dans un MS. Latin
„ de la Bibliotheque *de S. Laurent* à Flo-
„ rence, on trouve & la Preface de S. Je-
„ rôme & ce paſſage, qui eſt aprés l'autre,
„ & joint par un *ſicut*, comme dans le MS.
„ de Veniſe. Néanmoins ce *ſicut* n'eſt pas
„ dans le MS. de Geneve. Il y a à *Bâle*
„ deux MSS. Grecs des Epîtres, qui ſemblent
„ être d'environ 500 ans, dans leſquels on
„ ne le trouve pas. On y voit auſſi une an-
„ cienne Bible Latine d'environ 800 ans,
„ dans laquelle eſt la Préface de S. Jerôme,
„ mais où ce paſſage ne paroit point. J'ai
„ vu *à Strasbourg* quatre MSS. tres-anciens
„ du Nouveau Teſtament en Latin, dont
„ trois ſemblent avoir été écrits vers le
„ temps de *Charlemagne*, & le quatriéme
„ paroit beaucoup plus ancien, & pourroit
„ être du ſeptiéme Siecle. Il n'y a dans ce
„ dernier, ni la Préface, ni le verſet, qu'une
„ autre main a ſeulement ajoûté au bas de
„ la page. La Préface eſt en deux autres,
„ mais le Paſſage ne ſe trouve que dans la
„ marge de l'un. On voit l'un & l'autre
„ dans le quatriéme, mais le Paſſage eſt
„ aprés le verſet des témoins de la terre,

„ auquel

„ auquel il eſt lié par ces mots : *Sicut tres ſunt in cœlo &c.*

10. A l'occaſion de la Bibliotheque Vaticane, *a* le P. Mabillon parle du temps auquel l'Imprimerie fut introduite dans Rome. *Polydore Virgile* dit que ce fut l'an MCCCCLVIII, & qu'un certain Allemand nommé *Conrad* fut celui qui l'apporta. *Volaterran* attribue la même choſe à deux Allemans, qui publierent à Rome *la Cité de Dieu* de S. Auguſtin & les *Inſtitutions de Lactance*, ſept ans aprés. Mais le P. Mabillon prouve par une Lettre de *Jean* Evêque *d'Aleria* à Paul II. que ce fut ſous le Pontificat de ce Pape, qui fut élu en MCCCCLXIV, qu'on introduiſit l'Imprimerie dans Rome. C'eſt dans une Epître dédicatoire, qui eſt au devant du I. Tome des Epîtres de S. Jerôme, qu'il dédia à ce Pape ſix ans aprés, où il lui recommande *Conrad & Arnold*, qui étoient Allemands, & qui avoient apporté à Rome l'art de l'imprimerie. On peut néanmoins faire voir des *Offices de Ciceron* imprimez à Rome en 1468. aprés leſquels eſt le nom de ce *Conrad*; & en effet *Jean d'Aleria* ne ſemble dire autre choſe, ſi ce n'eſt que l'on commença à faire rouler la preſſe à Rome avec plus d'art, ſous Paul II. de ſorte qu'on pouvoit donner dés lors les livres à aſſez bon marché.

11. Le P. Mabillon *a* met dans ſon voiage,

a pp. 64.

voiage, ſur le 19 de Juillet 1685. deux figures curieuſes d'un bas relief, trouvé depuis peu dans un tombeau prés de Naples ; où l'on voit, dans l'un, deux perſonnes dans un baptiſtere, à qui un autre verſe encore de l'eau ſur la tête, & dans l'autre, une perſonne à demi-nue prés d'un baptiſtere, & qui eſt néanmoins encore baptiſée par effuſion. *b* On voit auſſi quelque choſe de ſemblable, dans des Moſaïques de l'Egliſe de S. Laurent prés de Rome, qui peuvent avoir été faites du temps d'Honorius III. dont le Portrait eſt auſſi là, de la même maniere. On y remarque S. Romain nud & dans l'eau, excepté la tête, & S. Laurent devant lui qui le benit de la droite, & de la gauche lui verſe ſur la tête une cruche pleine d'eau. Il ſemble donc que la tête ne pouvant être plongée dans l'eau, on en verſoit deſſus, afin qu'elle fût mouillée, auſſi bien que le reſte du corps. Les Grecs encore aujourd'hui, outre qu'ils plongent trois fois dans l'eau, en verſent auſſi ſur la tête ; ce qui ſemble venir d'une ancienne tradition. C'eſt peut-être pour cette raiſon, que depuis qu'on ne ſert plus de l'immerſion dans l'Occident, on ſe contente de mouiller la tête, plûtôt qu'une autre partie du corps, comme les pieds, ou les mains.

12. Les Paiens avoient quelquefois ſi peu de ſoumiſſion pour la Providence divine, que quand leurs enfans mouroient jeunes,

a p. 73. *b* p. 87.

ils maudissoient les Dieux, & mettoient dans leurs monumens des imprecations. Témoin cette inscription, qui se trouvoit à Rome dans la maison des *Porcari* où l'on voioit une fille les mains levées vers le ciel avec ces mots: *a Procope manus lebo contra Deum, qui me innocentem sustulit, quæ vixit annos* XX. *Pos. Proclus.* Les Chrétiens se contentoient de mettre au dessous *contra votum*.

13. Le 20 d'Aout sur le soir, l'Auteur vit dans l'Eglise de S. Pierre quelques reliques, & entre autres une *Veronique*, c'est à dire une peinture du Visage de nôtre Seigneur sur un suaire de toile. Les Modernes disent que ce fut une sainte nommée *Veronique*, qui essuiant de son mouchoir le visage de nôtre Seigneur, avant qu'on le crucifiât, remporta sa figure dans son mouchoir. Mais le *a* P. Mabillon fait voir qu'on appelloit *Veronique*, il y a quelque siecles, le suaire même sur lequel est cette image. Il croit qu'on le nommoit *Veronica* par un renversement de lettres pour *vera icon*, ou *vera iconia*. Si cela est, il en sera de même de *sainte Veronique*, que de S. George, de Ste. Catherine d'Alexandrie, de S. Longin & de plusieurs autres Sains & Saintes, qui n'existerent jamais, que dans l'imagination des dévots.

14. L'Auteur rapporte un grand nombre d'antiquitez de Rome, mais il y en auroit bien davantage, si on n'en avoit pas démoli une

a p. 79. p. 88.

une partie, pour faire de la chaux avec le marbre dont elles étoient composées. *Poggius* assure que le *Colisée*, ou l'Amphitheatre de Vespasien, a été démoli en partie pour cela, & il rapporte la même chose d'un Portique du Temple *de la Concorde*. C'est ce qui a mis en colere bien des Savans, & qui a donné sujet à *Sylvius Picolomini* de faire cette Epigramme, que le P. Mabillon a tirée du Manuscrit de ses Poësies, qui est dans la Bibliotheque de la Reine de Suede:

Oblectat me Roma tuas spectare ruinas,
Ex cujus lapsu gloria prisca patet.
Sed tuus his populus muris defossa vetustis,
Calcis in obsequium marmora dura coquit.
Impia ter centum si sic Gens egeris annos,
Nullum hinc indicium Nobilitatis erit.

15. Si l'on avoit au moins fait des monumens anciens, ce qu'on a fait de quelques statuës du tombeau de *Sannazaire*, ils subsisteroient encore sous un autre nom. Ce fameux Poëte fit faire dans *a* une Eglise, qu'il fit bâtir à trois mille de Naples, prés du mont *Posilipo*, un magnifique tombeau de marbre, avec son buste au dessus, & à côté les statuës d'Apollon, de Minerve & des Satyres, qui dansent au milieu. Comme ce tombeau est justement derriere l'autel, on

a pag. 112.

on a cru empêcher le ſcandale qu'il y auroit eu à voir là des Divinitez Paiennes, en mettant au deſſous de la ſtatue d'Apollon le nom de *David*, & au deſſous de celle de Diane, celui de *Iudith*.

C'eſt ainſi qu'on a ſanctifié la ſtatuë de la *Papeſſe Ieanne*. *a* qui étoit entre celle de divers Papes dans une Egliſe de Sienne. Pendant qu'on croioit qu'il y avoit eu un Pape femme, on avoit fait ſa ſtatuë, que l'on avoit placée entre celles des autres. Mais ſous le Pontificat de Clement VIII, on y fit changer les traits qui faiſoient voir que c'étoit une femme en ceux d'un viſage d'homme, & l'on mit au deſſous le nom de *Zacharie*, Ainſi l'on fit un Pape d'une Papeſſe.

16. *b* Le P. Mabillon parle d'une nouvelle Catacombe découverte *à la Porte Majeure*, prés de l'aqueduc de Sixte V. où l'on prétend qu'il y a divers corps de Martyrs, que l'on reconnoit aux inſtrumens, dont ils ont été martyriſez, qui ſont ordinairement aupres d'eux, & à des phioles encore rougies de leur ſang. Ce qu'il y a d'étrange en quelques-uns de ces tombeaux, c'eſt qu'on voit ſouvent au deſſus D. M. quoi que ce ſoient des tombeaux *c* Chretiens, & que ces Lettres ſignifient *Diis Manibus*. Le P. Mabillon croit que cela eſt venu de l'ignorance de quelques nouveaux Chrétiens, qui étoient encore à demipaiens. Voici une

a p. 159. *b p.* 135. *c p.* 13,

une inſcription, qui lui a été communiquée par M. l'Abbé *Fabretti*. *D. M. Sacrum* X L. *Leopardum in pacem, cum ſpirita ſancta acceptum, eunte abeatis innocentem poſuere. Par.* Q. *An.* N. VII. VIII. Le P. Mabillon croit que ce *Spirita Sancta* marque le ſacrement *de la Confirmation*; mais cette phraſe eſt ſi barbare, qu'elle ſemble venir d'un ſiecle, où l'on ſavoit auſſi peu de Latin, que de Religion, & où l'on accuſa un Prêtre d'avoir baptizé long-temps *a in nomine Patria, Filia, & Spiritûs Sancti.*

Le P. Mabillon croit, avec le commun des Savans, que ces Catacombes étoient les lieux où les Chrétiens enſeveliſſoient leurs morts, & s'aſſembloient en temps de perſecution. Il ſe ſert même des inſcriptions qu'on y trouve, pour faire voir que M. *Dodwel* s'eſt trompé dans ſes *Diſſertations Cyprianiques*, *b* où il a ſoûtenu, qu'il n'y a pas eu un ſi grand nombre de martyrs que l'on dit communément; qu'il n'y en a eu ſous Antonin le Pieux que quelque peu dont parle Juſtin, dans ſa *ſeconde Apologie*; & qu'il n'y a aucun monument dans l'Antiquité, qui faſſe voir qu'il y en ait eu ſous Adrien. On cite particulierement contre cela deux inſcriptions que l'on raporte, & qui ſont dans le Livre intitulé *Roma ſubterranea*. L'une eſt d'un certain *Alexandre*, qui mourut ſous l'un des Antonins, & l'autre

a Decret. p. 3. Diſt. 4 de Conſecrat. b 86. Retulerunt. c Diſſ. X L.

tre d'un certain *Marius*, qui souffrit le Martyre sous Adrien. On remarque encore que l'on trouve dans les Catacombes divers noms de Martyrs, qui ne sont point dans les Martyrologes anciens. Si M. Dodvvel trouve à propos de répondre aux raisons du P. Mabillon, il pourra dire que ces Epitaphes sont un peu suspectes, & que rien n'empêche que pour la conversion des Héretiques & l'édification des dévots, on n'en ait fait graver un bon nombre dans ces Catacombes; & ce qui fera qu'on se persuadera peut-être aisément cela, c'est que les inscriptions que l'on cite ne sentent point le Latin de ce temps là. En voici une par exemple, qui est conçue en ces termes : *Alexander mortuus non est, sed vivit super astra & corpus in hoc tumulo quiescit. Vixit tam explevit cum Antonino Imp.* (*cum Ant. Imp.* ne signifie rien en Latin, en cette occasion.) *qui ubi multum beneficii antevenire praevideret, pro gratia odium reddit* (Il n'y a point eu d'Alexandre qui ait rendu tant de service à aucun des Antonins, qu'il l'ait fallu faire mourir, pour n'avoir pas de quoi le recompenser) *Genua enim flectens vero Deo sacrificaturus ad supplicia ducitur. O tempora infausta! quibus inter sacra & vota ne in cavern. quidem salvari possumus! Quid miserius vita? sed quid miserius morte? cùm ab amicis & parentibus sepeliri nequeant! Tandem in cœlo coruscat. Parum vixit, qui vixit* IV. X. *Tem.* Remarquez qu'il est dit au commencement:

cément que le corps d'Alexandre *repoſoit dans ce tombeau*, & qu'à la fin il eſt dit *qu'il n'étoit pas permis, aux amis & aux parens* des Martyrs, *de les enſevelir*. Si ce dernier eſt vrai, il faut que le premier ſoit faux, & il n'y a point d'apparence que des gens, qu'on ne laiſſeroit pas énſevelir leurs morts, oſaſſent mettre de ſi pompeuſes inſcriptions à leurs tombeaux, & encore dans un temps, où on les recherchoit juſques dans ces *cavernes*, ou voutes ſouterraines. Il y en a une autre, qui commence ainſi: *Tempore Adriani Imp. Marius Adoleſcens*, &c. Ce *tempore* ſemble venir de la main d'un ignorant de ces derniers Siecles, qui ne ſavoit pas que des gens, qui enſevelifſoient un mort, ne marquoient pas le temps d'une maniere ſi vague, mais ajoûtoient ordinairement le Conſulat, ſous lequel le défunt étoit mort, ou ne marquoiẽt aucun temps. On peut répondre de même à l'égard des autres, comme à celle de je ne ſai quel Martyr nommé *Gordien*, *a* dont l'Epitaphe eſt écrite en lettres Greques, quoi quelle ſoit Latine, & ce qu'il y a de plaiſant, tous les premiers I Latins, tant conſonnes que voielles, exprimez par des H. Grecs; & les V Latins par des Y Grecs. Comme ce *Gordien* eſt appellé *Gallia Nuncius*, le P. Mabillon croit que l'on peut voir par là un échantillon de l'ancienne Ecriture Gauloiſe, parce que Ceſar dit des Gaulois *b in publicis priva-*

a p. 241. *b Lib.* 6. *de Bell. Gall. c.* 14. *Georg. lib.* 3. *p.* 125.

privatisque rationibus Græcis literis utuntur. Néanmoins *Græca litera* ne marque pas simplement *des caracteres Grecs*, mais la Langue Greque. C'est ce qu'on peut voir dans Strabon *c* qui dit que la ville de Marseille *avoit été comme une Ecole, où les Gaulois avoient pris beaucoup de passion pour la Langue Greque, de sorte qu'ils écrivoient les Contracts en Grec*. Il est vrai que *Prudence* a écrit au commencement du V Siecle, qu'on voioit à Rome une infinité de sepulcres de Martyrs. Mais on sait que dés lors l'on en augmentoit le nombre sur des visions : témoin *Gervaise & Protaise* que S. Ambroise découvrit, quoi qu'il ne'n fut resté aucune mémoire : outre que *Prudence* peut avoir parlé d'une maniere hyperbolique.

Mais *M. Dodwel* saura bien se démêler de ces objections, s'il entreprend d'y répondre. Il vaut mieux que nous mettions ici en abregé une Conjecture de *M. Burnet* touchant ces Catacombes, qui rend extrémement suspectes toutes les preuves que l'on en peut tirer, & pour le nombre des Mertyrs, & pour la conversion des Hérétiques. *a* Il parle premierement de celles de Naples, & ensuite de celles de Rome. Celles „ de Naples sont de longues voutes taillées „ dans le roc, dont il y a trois étages l'un sur „ l'autre, mais le plus bas est présentement „ bouché par un éboulement du rocher, qui „ est tombé dedans. Elles sont pour la plû-

„ part

a Let. 4. p. 199. & seqq.

„part d'environ vint-pieds de largeur & de „15. de hauteur, & non pas comme celles de „Rome, qui ne ſont larges que de trois ou „quatre pieds, & hautes de cinq, ou ſix. On „dit que celles de Naples ont neuf mille de „longueur, & au lieu que dans celles de „Rome il n'y a pas plus de trois ou quatre „rangs de niches l'un ſur l'autre, dans leſ- „quelles on mettoit les corps morts, il y en „a ordinairement dans les Catacombes de „Naples, ſix, ou ſept, & qui ſont encore „plus hauts & plus larges que ceux des „Catacombes de Rome. On ne peut re- „marquer de veſtiges dans le roc d'aucune „porte, dont on ait fermé ces niches, de ſor- „te que ſi on y mettoit ſimplement les „corps morts ſans aucun artifice, ces lieux „devoient être d'une puanteur horrible. Mais peut-être qu'on ſaloit ces cadavres, car on n'enbaumoit point parmi les Romains. Autrement aprés y en avoir mis pourrir quelques-uns, la puanteur auroit empêché qu'on n'y en pût mettre d'autres, ſans s'expoſer à y étouffer, ou même à y prendre quelque maladie contagieuſe. Peut-être auſſi qu'on n'y mettoit que les oſſemens de ceux, dont les corps étoient réduits depuis longtemps en pouſſiere. Il y a dans „ces voutes quelques Moſaïques, & quel- „ques autres peintures, que l'on croit avoir „été faites par les Normans, il y a environ „ſix-cens ans, lors qu'ils eurent chaſſé les „Saraſins du Roiaume de Naples. Il y a

„entre

„ entre autres une peinture, au dessous de
„ laquelle on voit en caracteres assez nou-
„ veaux *Sta. Johannes*, ce qui est à peu prés
„ de la même élegance que *Spirita Sancta*.
„ Il y a d'autres figures, où l'on a mis lés
„ noms de *Sainte Catherine, de Sainte Aga-*
„ *pe, & de Sainte Marguerite*, & le mot de
„ *Sancta* y est écrit par une abreviature assez
„ moderne, car il y a une S & T A un peu au
„ dessus. Si l'on considere la grandeur des
„ Catacombes de Naples, en comparaison
„ de celle des Catacombes de Rome, on au-
„ ra de la peine à trouver d'autre raison
„ pourquoi on ne dit presque rien des pre-
„ mieres, pendant qu'on vante tant les der-
„ nieres, si ce n'est parce que cela reüine-
„ roit l'opinion que l'on a que celles de
„ Rome sont un tresor inépuisable des reli-
„ ques des premiers Chrétiens. Car si l'on
„ pense que celles de Naples étant infini-
„ ment plus belles que celles de Rome, ne
„ peuvent être l'ouvrage des premiers Chré-
„ tiens, qui n'étoient pas en assez grand
„ nombre en cette ville, il paroîtra fort vrai-
„ semblable que c'étoient des Cimetieres
„ publics des Paiens. Les Loix des *Douze*
„ *Tables* ordonnoient qu'on ensevelit hors
„ de la ville, & en effet on entre dans quel-
„ ques unes des Catacombes de Rome,
„ comme dans celles *de Ste Agnes* & *de S.*
„ *Sebastien*, par une entrée qui est hors de la
„ ville, quoique ces voutes soient au dessous
„ de la ville. Dans le temps auquel elles ont

„ été

„ été faites, on n'avoit pas l'uſage de la „ bouſſole, & il étoit difficile de ſavoir, où „ l'on alloit dès qu'on s'étoit engagé un „ peu avant ſous terre; de ſorte qu'on ne „ devroit pas être ſurpris, quand on diroit „ que les Mineurs pouſſerent leur travail au „ deſſous de la ville, ſans le ſavoir.

„ Il eſt inimaginable que ce ſoit un ou- „ vrage des premiers Chrétiens, parce qu'il „ étoit impoſſible de cacher la prodigieuſe „ quantité de terre, qu'il falloit tirer de ces „ mines pour les creuſer; outre qu'il auroit „ fallu emploier un nombre infini d'ou- „ vriers. Il n'eſt pas non plus concevable „ qu'une multitude un peu conſiderable de „ perſonnes pût demeurer quelque temps „ dans cet air enfermé, & puant encore par „ l'odeur des cadavres, puis qu'on ne ſau- „ roit préſentement y demeurer une heure, „ ſans en être incommodé. Si l'on conſide- „ re auſſi le nombre des Chrétiens, qui pou- „ voient être à Rome pendant le temps des „ perſecutions, on trouvera qu'ils n'étoient „ pas aſſez pour entreprendre un ouvrage ſi grand, comme M. Burnet le fait voir au long.

„ Il eſt vrai qu'on ne ſauroit marquer pré- „ ciſément le temps auquel on a pu faire „ ces prodigieuſes voutes, par qui que ce „ ſoit qu'elles aient été faites. On ſait qu'au „ temps des Douze Tables, la ſepulture „ étoit en uſage chez les Romains, & Rome „ aiant été alors d'une grandeur très-conſi- „ dé-

„ dérable, il faut bien qu'elle eût quelque
„ cimetiere. Ainsi les Auteurs de l'Histoire
„ Romaine n'aiant rien dit de ces voutes, il
„ y a assez d'apparence qu'on les avoit fai-
„ tes, depuis le commencement de la Répu-
„ blique, & que c'est ce qui a empêché les
„ Historiens d'en parler.

„ On trouve néanmoins deux passages
„ de *Festus Pompejus*, qui sont très-dignes
„ de remarque; l'un est sur le mot de *Puti-*
„ *culi* que voici en François: *C'est ainsi qu'on*
„ *appelloit la plus ancienne maniere de se-*
„ *pulcre, parce qu'on ensevelissoit les morts*
„ *dans des puits* (in puteis) *Tel est le lieu où*
„ *l'on a acoûtumé de jetter présentement les*
„ *cadavres hors de la porte Esquiline. Elius*
„ *Gallus croit qu'on appelloit ces sepulcres*
„ puticuli, *parce que les corps morts y pour-*
„ *rissoient.* (putiscerent) *Il dit encore que*
„ *c'étoit l'ancienne coûtume, que les Peres*
„ *de famille fissent jetter hors de la ville les*
„ *Esclaves.* On peut voir l'autre passage, sur le mot *Vespa*. On ajoutera en passant à propos de *Puticuli*, que la ville de *Puzzoli* qui est proche de Naples; & qu'on appelloit autrefois *Puteoli*, pourroit bien avoir tiré son nom de la voute, dont on vient de parler; où il y avoit des *Puticuli*, ou des niches, où l'on mettoit les morts, qui n'en sont pas éloignées. *Puteoli* & *Puticuli* sont deux diminutifs, qui signifient la même chose. Au reste *M. Dacier* fait voir que *Festus* a raison de dire que la plus ancienne

maniere

maniere est d'ésevelir, & de mettre les morts dans des Cavernes, non seulement à l'égard des Romains & des Grecs, mais encore à l'égard des Hebreux, à qui il auroit pu joindre les Egyptiens qui, comme l'on sait, mettoient leurs morts dans des voutes soûterraines. On descend même aujourdhui dans quelques-unes, par des ouvertures faites comme des puits, selon le rapport de nos Voiageurs.

„ Comme il est clair que du temps des „ Douze Tables on ensevelissoit les morts, „ il est certain que depuis on se mit à les „ brûler, & qu'ensuite on revint à l'ancien„ ne coûtume de les ensevelir. Les Savans „ rapportent ce dernier changement au „ temps des *Antonins*, mais ne s'étant pas „ fait par une Loi publique, on n'en peut „ pas déterminer le temps avec exactitude. „ Il y a de l'apparence que dans le temps „ même qu'on bruloit les morts, on enseve„ lissoit les esclaves, & les autres qui n'a„ voient pas de quoi faire la dépense d'un „ bucher. Cela étant, il falloit qu'il y eut un „ lieu marqué pour les ensevelir, & ce lieu „ étant une fois établi, on a pu aisément re„ venir à la coûtume d'ensevelir les morts, „ sans que l'autorité publique y soit inter„ venuë. Quoi qu'il en soit, la coûtume de „ bruler les morts étoit tout à fait abolie du „ temps de Macrobe, qui l'assure en termes „ formels, Lib. VII. C. I.

„ Il paroit au reste par plusieurs inscri-

„ ptions veritables, que l'on a trouvées dans
„ les Catacombes, que ces lieux ont servi de
„ Cimetiere aux Chrétiens du IV. & du V.
„ Siecle : & néantmoins aucun Auteur de
„ ces temps-là n'en parle comme d'un ou-
„ vrage des premiers Chrétiens. Ils parlent
„ à la verité des tombeaux des Martyrs,
„ mais il ne s'ensuit de là autre chose, si ce
„ n'est que les Chrétiens pouvoient avoir
„ quelques places dans ces voutes, où ils
„ ensevelissoient leurs morts, & que ces en-
„ droits leur étoient connus. Mais il y a peu
„ d'apparence qu'ils fissent connoître les
„ corps des Chrétiens par des inscriptions,
„ puis que cela les auroit exposez à la fu-
„ reur des Paiens. Celles que l'on y voit ne
„ paroissent pas être si anciennes que l'on
„ dit. Il y en a quantité de Gothiques, & qui
„ sentent le stile des Moines des derniers
„ Siecles. Les bas Reliefs, que l'on y trouve,
„ n'approchent pas de la beauté de ceux des
„ anciens Romains. Il peut se faire que quel-
„ ques Moines, à dessein de profiter des
„ avantages qui revenoient à une Eglise, où
„ l'on croioit que le corps de quelque Mar-
„ tyr reposoit; il peut, dis-je, être arrivé que
„ quelques Moines aient fait graver une
„ partie de ces inscriptions, sans avoir le
„ temps d'en profiter, à cause des differentes
„ révolutions, qui sont arrivées à la ville de
„ Rome. Enfin le temps est venu, auquel on
„ a heureusement trouvé dans ces voutes
„ tous les Saints que l'on a voulu, & auquel

„ on

„ on peut ſans danger donner aux peuples „ les os des Eſclaves Romains à adorer.

On peut au moins être aſſuré en les traitant de la ſorte, de n'être pas ſoumis aux imprécations que l'on trouve quelquefois dans les tombeaux des Paiens, comme celle-ci que le P. Mabillon *a* rapporte entre pluſieurs autres : *Qui hîc minxerit, aut cacaverit, habeat Deos ſuperos & inferos iratos.*

On pourra voir pluſieurs autres inſcriptions Paiennes & Chrétiennes, dans le P. Mabillon, pluſieurs deſcriptions de lieux & de Bibliotheques, &c. à quoi on ne s'arrêtera pas de peur d'être exceſſivement long. On ajoûtera ſeulement à l'égard du voïage de *M. Burnet*, dont on a cité quelques endroits, qu'on y pourra trouver comme un ſupplément de celui des *P. P. Mabillon & Germain*, qui ne touchent point à l'Etat temporel de l'Italie ; aulieu que M. Burnet s'y attache beaucoup.

II. La Seconde Partie de ce volume contient divers ouvrages de quelques Evêques, ou de quelques Moines des derniers Siecles, avec des Préfaces & des Remarques que le P. Mabillon y a jointes. Ce ſont des pieces, qu'il a tirées des Bibliotheques d'Italie. Il y en a encore diverſes autres, & en aſſez grande quantité pour en faire quatre ou cinq Volumes ſemblables à celui-ci. On indiquera les titres de celles que l'on publie préſentement.

a. 148.

1. *Douze Homilies de S. Maxime Evêque de Turin.* On croit qu'il a vécu du temps d'Honorius & de Théodose le Jeune, quoi qu'il y ait quelque difficulté dans le passage de *Gennade*, de qui on le tient, comme le P. Mabillon le remarque dans sa Préface, que l'on pourra lire, pour s'instruire à fonds de ces Homilies. Il y remarque en passant que dans un MS. de l'Abbaïe de S. Gal, où sont ces Homilies, on a trouvé les *six livres des Sacremens* attribuez à S. Ambroise, & divisez en sept *Sermons*. Il rapporte un passage du Liv IV. conçu en ces termes dans ce MS. *Vides ergo quàm operatorius sit sermo Christi. Ergo si tanta vis est in Sermone Domini Iesu, ut inciperent esse qua non erant: quanto magis operatorius est ut sint, & in aliud commutentur:* au lieu qu'il y a dans les Editions : *ut qua erant, in aliud commutentur. Lanfranc* dans son Dialogue contre *Berenger*, cite cet endroit, comme il est dans les Editions, au lieu qu'il avoit introduit Berenger joignant ces deux manieres de lire : *Par la consecration de l'Autel*, dit Berenger, *le pain & le vin deviennent un Sacrement de la Religion, non qu'ils cessent d'être ce qu'ils étoient, mais parce qu'ils demeurent ce qu'ils étoient, & qu'ils sont changez en une autre chose, comme dit S. Ambroise dans son livre des Sacramens:* „ non ut desinant esse quæ erant, sed ut sint „ quæ erant, & in aliud commutentur: quod „ dicit Beatus Ambrosius in Libro de Sacramentis

cramentis. On auroit de la peine à deviner laquelle de ces deux manieres de lire eſt la meilleure, ſi l'on ne ſavoit que le même Auteur, dans un † autre endroit, cite une priere, dont on ſe ſervoit de ſon temps dans la célebration de l'Euchariſtie, où il eſt dit que les élemens ſont *la figure du corps & du ſang de Ieſus-Chriſt. Vis ſcire*, dit cet Auteur, *quia verbis cœleſtibus conſecratur? Accipe qua ſunt verba. Dicit ſacerdos : Fac nobis hanc oblationem adſcriptam rationabilem, acceptabilem, quod fit in* FIGURAM *corporis & ſanguinis Domini Noſtri Jeſu-Chriſti.* On voit par là que les élemens pouvoient, ſelon cet Auteur, conſerver leur propre nature, & devenir en même temps figures du Corps & du ſang de Jeſus-Chriſt. Ce paſſage eſt d'autant plus conſidérable, qu'il eſt tiré d'une priere publique, où le Prêtre parle au nom de toute l'Egliſe, comme M. Burnet *a* l'a remarqué dans ſon Voiage d'Italie, que l'on a déja cité pluſieurs fois.

2. Un ſupplément du *Diurnal* des Evêques de Rome.

3. La vie du Pape *Hadrien* I.

4. Deux Capitulaires de *Charlemagne* & un de *Louïs le Debonnaire.*

5. Quelques Edits de *Lupon Duc de Spolete*, & une Déclaration d'*Adalhard* Abbé de Corbie, Envoié de Charlemagne en Italie en 813.

† *Lib.* v. *de Sacr.* c. v. p. 367. T. 4. *Ed. Paris.* 1603. *a p.* 110. *Let.* 2.

6. La Rélation d'une querelle entre les Moines de *Farfa*, Monaſtere de l'Etat Eccleſiaſtique & ceux de *S. Côme & S. Damien*. Ce n'eſt qu'un échantillon des MSS. du Monaſtere de *Farfa*, dont *du Chêne* a publié une Chronique imparfaite, qui ſeroit beaucoup plus étenduë, ſi on l'imprimoit entiere, ſur le projet qu'en donne le P. Mabillon.

7. Une Liſte des Ducs de Spolete & des Abbez de *Farfa*.

8. Quelques Lettres de *Jean* Diacre de l'Egliſe Romaine, de *Gauderic* Evêque de Velitres, & d'*Anaſtaſe le Bibliothecaire*.

9. Un Concile tenu à Rome ſous *Jean* IX. l'an 904. où les Procedures d'*Etienne* VI contre *Formoſus* ſont annullées.

10. La Préface & les titres des chapitres d'un livre d'un certain *Gezon*, Abbé d'un Couvent prés de *Tortone*, ville du Duché de Milan. Ce Monaſtere fut bâti ſur le milieu du X. Siecle; & Gezon dans ce Livre, qui eſt intitulé *Du corps & du ſang* du Seigneur, ne fait preſque que copier *Paſcaſe Ratbert*.

11. Cinq Lettres touchant le *Rite Ambroſien*, avec des remarques de M. Mabillon ſur la même matiere, où il recherche 1. ſi S. Ambroiſe en a été l'Auteur: 2. en quoi il conſiſtoit: 3. s'il n'y eſt arrivé aucun changement?

12. Les noms des Evêques de Milan juſqu'à l'an MCCC XLIV.

13. Une Apologie de *Manaſſé* Evêque de Rheims en MLXVIII, qui eſt adreſſée à Hugues.

Hugues Evêque de Die, Legat de Gregoire VII en France.

14. Une Lettre des Ecclesiastiques de Noyon à ceux de Cambrai.

15. *L'Histoire de la guerre Sainte*, c'est à dire de la Croisade de l'an MXCVII. Elle va jusqu'à la prise de Jerusalem. L'Auteur de l'Ouvrage intitulé *Gesta Dei per Francos* l'a abregée, & l'a insetée dans son Livre, quoi qu'il en ait omis plusieurs choses. Elle paroit avoir été composée par un Auteur contemporain, mais qui n'en est pas moins menteur; témoin l'Histoire de la statuë de Mahomet trouvée dans une Mosquée, que l'Auteur appelle le Temple de Salomon. *a* Il dit que Tancrede la trouva assise sur un throne fort élevé, & qu'elle étoit si pesante *que six hommes des plus forts ne la pouvoient porter qu'à peine, & qu'il en falloit dix pour le moins pour la lever.* Il fait faire par Tancrede une Harangue tout à fait pathetique à cette statuë, où reconnoissant que c'étoit celle de Mahomet, il s'écrie: *c'est ce scelerat de Mahomet; qui a été le premier Antechrist. O si l'Antechrist qui doit venir étoit présentement avec celui-ci! ah vraiment je l'aurois bien tôt écrasé sous mes pieds.* Ceux qui ont quelque connoissance des sentimens des Mahometans, savent qu'ils ne tiennent aucunes images, ni dans leurs Mosquées, ni dans leurs maisons. A la fin de cette Hi-

a Cap. CXXV.

ſtoire on trouve une Lettre *d'Etienne Comte de Chartres* à ſa femme *Adele*, où il louë infiniment *Alexis Compene* Empereur de Conſtantinople, au lieu que les Hiſtoriens de ce ſiecle-là le décrivent comme un très-méchant Prince.

16. Quelques Lettres, qu'on nomme *formata*; un Acte d'un ſynode tenu à *Veroli* dans la Campagne de Rome, en MCXL; le ſentiment des Grecs touchant la conſécration & la Tranſſubſtantiation, expoſé par *Beſſarion* dans le Concile de Florence, en MCCCCXXXVIII.

17. Les Actes de je ne ſai quels Martyrs nommez *Nicandre & Marcien*; la vie de *Fabien Bencius* de *Monte-Pulciano*, par *Auguſtin Patricius* Evêque de *Pienza*, dans la Toſcane, en MCCCCLXXXIII; une Rélation de l'entrevuë de Frideric III Empereur & de Paul II Pape. Le *P. Mabillon* a encore un autre ouvrage du même Auteur, *des Rites de l'Egliſe Romaine*, qu'il promet de publier dans ſon *Recueuil des Rituels Romains*.

18. Enfin on trouve ici une ancienne liturgie intitulée *Liber Sacramentorum Eccleſiæ Gallicanæ*, qui contient les formules de toutes les prieres publiques du temps auquel il a été fait, & un *Penitentiel* à la fin. Il eſt tiré d'un Mſ. du Monaſtere de *Bobio*, qui eſt entre les terres du Duc de Parme, & de la République de Gennes. Le P. Mabillon dit que ce M. S. eſt de mille ans, & donne

donne un échantillon de ſes Caracteres, à quoi ceux qui s'entendent en cette ſorte de choſes, le pourront reconnoître. Il prouve que ce n'eſt ni le Rite Romain, ni le Moſarabique, ni l'Ambroſien, ni l'Africain, & conjecture qu'il pouvoit être à l'uſage de la Franche-Comté.

Le P. Mabillon [a] remarque qu'on ne trouve pas dans ce Rituel quelques formulaires, qui ſont dans le *Rituel Gothique*, qu'il a publié dans ſon livre de la *Liturgie Gallicane*, & d'où il avoit tiré quelques preuves pour la préſence réelle: mais il croit qu'il y en a d'autres, comme ſont ces paroles de la ſeconde Meſſe de Carême : *Ne ceſſe point, Seigneur, de nous fournir ce pain, dont tu nous exhortes d'être inceſſamment alterez ; dont la chair que tu as ſanctifiée nous fortifie, quand tu nous la donnes à manger ; & dont le ſang nous lave, quand nous le buvons.* Hunc panem Domine nobis miniſtrare non deſinas, quem ut ſitiamus indeſinenter hortaris: cujus carne à te ipſo ſanctificata, dum paſcimur roboramur; & ſanguine dum potamur, abluimur. Les Proteſtans trouveront ſans doute que ſi ce paſſage prouve quelque choſe pour la préſence réelle, il favoriſe plûtôt l'Impanation que la Tranſſubſtantiation: & quelques-uns diront peut-être, que ces paroles ne prouvent autre choſe ſi ce n'eſt que ceux, qui avoient compoſé cette priere, croioient que Dieu avoit

[a] *In Præf. Itin.*

attaché aux Elemens de l'Eucharistie, la même efficacité, & la même grace, qui est attachée au corps glorieux de Jesus-Christ; de sorte qu'encore qu'ils crussent que le pain & le vin ne changeassent pas de nature, ils les regardoient comme une matiere sanctifiée par la présence d'une grace invisible. On dira que c'est ce qui fait que le *Pénitentiel*, qui est à la fin, a ordonne d'avoir un si grand soin des especes, & condamne à diverses pénitences ceux qui les laisseroient tomber, ou qui donneroient quelque marque de les manier négligemment. Cependant le P. Mabillon croit que l'on peut tirer de là des preuves pour la présence réelle. Le Lecteur jugera qui a raison des Protestans, ou de lui. Au reste nous venons d'apprendre qu'on publie à Paris en François le Voiage du P. Mabillon, avec la réfutation de quelques endroits de celui de M. Burnet. Si cela est vrai le P. Mabillon fera bien de se servir de l'Edition Angloise.

VII.

LIVRES CONCERNANT LA LANGUE FRANCOISE.

Remarques sur la Langue Françoise de M. DE VAUGELAS, *utiles à ceux qui veulent bien parler & bien écrire.* Nouvelle

Pag. 594. & 595.

Nouvelle Edition revuë & corrigée avec des Notes de T. CORNEILLE. *A Paris* 1687. in 12. 2. voll. dont le premier a 456 pagg. & le ſecond, 612.

LEs Remarques de M. de Vaugelas ſont ſi connuës, qu'il ſuffiroit d'en mettre le titre, s'il ne falloit pas dire en deux mots ce que M. *de Corneille* y a ajoûté. Ce ſont des Notes dans leſquelles: 1. il rapporte les ſentimens du P. Bouhours, & de D. Menage, ſur les queſtions que M. de Vaugelas avoit traitées: 2. Il y joint quelque fois des remarques de M. *Chapelain*, qu'il a tirées d'un exemplaire de celles de Vaugelas, où M. Chapelain les avoit écrites de ſa propre main: 3. Il éclaircit, par de nouveaux exemples, les difficultez que l'on trouve dans les Auteurs, qui ont écrit ſur la Langue Françoiſe, & joint ſes ſentimens aux leurs: 4. A l'occaſion de ce que les autres avoient dit, il propoſe ſouvent de nouvelles queſtions, qu'il réſout en peu de mots par l'uſage & par l'analogie de la Langue: 5. Comme nôtre Langue a un peu changé, depuis le temps de Vaugelas, M. de Corneille remarque avec ſoin les mots & les manieres de parler, que le premier avoit approuvées, & qui ne ſont plus en uſage préſentement. Il n'y a qu'à ouvrir le Livre, pour en reconnoître l'utilité, particulierement pour ceux qui ſe mêlent d'écrire. L'Auteur aſſure, dans ſa Préface, qu'il doit une partie des lumieres, dont

dont il nous fait part, aux Conférences de l'Academie Françoiſe, touchant le Dictionnaire auquel elle eſt occupée. Il louë beaucoup les ſoins qu'elle y apporte, & dit que ce Dictionnaire ſera en état d'être donné entier en fort peu de temps. On ne peut s'empêcher d'en témoigner de la joie, & l'on croit même que ceux qui ont critiqué ce qui en a déja paru, ne laiſſeront pas de le recevoir tout entier, avec beaucoup de plaiſir.

Pour revenir aux Remarques de M. de Corneille, il y a des gens qui auroient ſouhaité qu'il eût changé l'ordre de ſon Auteur, & qu'il eût joint par exemple tout ce qui regarde les mots conſiderez à part, tout ce qui concerne les Noms, les Verbes &c. & mis en ſuite les Remarques touchant la Conſtruction, le Regime, & les Phraſes entieres, comme ont accoûtumé de faire les Grammairiens. Il ſeroit ainſi peutêtre plus aiſé d'y trouver ce que l'on y cherche, parce qu'il y a des choſes qu'il eſt difficile de bien exprimer dans un Indice Alphabétique, & que pluſieurs autres, dont on ne parle qu'en peu de mots, & par occaſion ne ſe trouvent point dans la Table.

On paſſeroit ici à un autre Livre, ſi une perſonne qui a beaucoup d'eſtime pour les Remarques de Vaugelas, & pour la belle Préface qu'il a miſe au devant, ne nous avoit fait part de quelques réflexions d'aſſez grande importance ſur l'Uſage de la Langue Françoiſe, & ſur une choſe dont

Vauge-

Vaugelas, ni ceux qui l'ont ſuivi n'ont rien dit, au moins qui ſoit venu à nôtre connoiſſance. Voici ce que c'eſt.

Vaugelas a eu ſans doute raiſon de dire que l'Uſage de la Cour & des bons Auteurs étoit l'arbitre ſouverain de la Langue Françoiſe. C'eſt un principe inconteſtable, mais il eſt cauſe que le François que l'on parle aujourdhui eſt au goût de bien des gens, inferieur à celui que l'on parloit du temps d'Amiot. Cela paroîtra peutêtre un Paradoxe à ceux qui n'ont pas fait aſſez de réflexion ſur le changement qui eſt arrivé à nôtre Langue, depuis ce temps-là: mais voici les raiſons ſur leſquelles on ſe fonde.

Pendant que la Langue Greque & la Langue Latine étoient floriſſantes, l'uſage des perſonnes de qualité, en étoit l'arbitre auſſi bien qu'aujourd'hui. Mais dans ces heureux temps, les gens de qualité ſe faiſoient honneur d'étudier leur Langue, avec plus de ſoin, que nous ne le faiſons préſentement qu'elles ſont mortes. Ils liſoient ſoigneuſement les Poëtes, & les livres de ceux qui avoient écrit en proſe, avec l'approbation de leur ſiecle. Ils tâchoient d'imiter ce qu'ils avoient de bon, & d'éviter les fautes qu'ils pouvoient avoir commiſes. Ils étudioient outre cela toutes ſortes de ſciences, & s'entretenoient ſouvent de ſujets ſerieux. Enfin ils paſſoient leur vie également dans l'étude des choſes & dans celle des mots. C'eſt ce qui a rendu ces deux Langues, &

parti-

particulierement la Greque, si douces, si fortes & si étenduës en même temps. Pour parler de tout avec facilité, il falloit necessairement avoir une infinité de mots, & il falloit parler & écrire correctement & avec quelque politesse, si l'on vouloit passer pour une personne bien élevée. Ceux qui ont quelque connoissance de l'ancienne Grece, & du Siecle de Ciceron & d'Auguste savent qu'il n'y a point d'exaggeration dans ce que l'on vient de dire. On sait aussi que dans les Siecles suivans, où l'on negligea l'étude des sciences, & des belles Lettres, parmi les gens de qualité, la Langue Latine perdit & sa politesse & son abondance, ce qui arriva aussi à la Langue Greque, quoi qu'elle se soit conservée dans sa pureté plus longtemps que la Latine. Mais au moins, & dans l'une & dans l'autre, il étoit permis d'imiter dans les livres, autant qu'on le pouvoit, les Auteurs qui avoient écrit dans les siecles de pureté, & de prendre leurs mots & leurs phrases, sans se mettre en peine si le langage présent des personnes ignorantes s'y accommodoit, ou non. Les écrits des Auteurs des bons siecles avoient si bien fixé l'usage, pour ce qui regarde les livres, qu'il ne changeoit point, quoi que le langage commun fût changé. Du temps de *Lactance*, par exemple, & de *Sulpice Severe*, on ne parloit, ni on n'écrivoit communément comme ils ont écrit ; cependant on admiroit leur style, parce qu'ils l'avoient formé

sur.

ſur les Auteurs de la pure Latinité.

Voila en peu de mots l'Hiſtoire de l'uſage des Langues Greque & Latine : tout le contraire eſt arrivé à l'égard de l'uſage de la Langue Françoiſe. Quand on a commencé à la cultiver, ça été veritablement à l'occaſion de la renaiſſance des belles Lettres en Europe, ſous le Regne de François I. Mais les Princes & les perſonnes de la premiere qualité n'ont guere plus étudié, depuis ce temps-là qu'auparavant. La Nobleſſe a emploié tout ſon temps à jouër, ou à s'entretenir avec des Femmes. Elle a regardé l'étude ſerieuſe des ſciences & des belles Lettres plûtôt comme une Pedanterie, que comme une occupation digne des Gentilshommes; & ſi quelques perſonnes de qualité s'y ſont appliquées, ce n'a été pour l'ordinaire que pour en acquerir une connoiſſance tres-ſuperficielle. Ces lumieres confuſes & générales n'ont pas laiſſé de les remplir d'une ſotte vanité, qui leur a fait mépriſer les connoiſſances exactes, comme s'ils en avoient effectivement découvert le néant, aprés les avoir pénetrées à fonds. Ils ont cru que c'étoit parler avec eſprit, que de parler de tout d'une maniere vague & ſuperficielle, ſans venir jamais à rien de diſtinct & de ſolide. Enfin on a vû les perſonnes du premier ordre paſſer leur vie dans les plaiſirs & les divertiſſemens, & de faire conſiſter ce qu'on appelle le bel eſprit à entretenir agréablement une femme, dont les lumie-

lumieres bornées se trouvoient à peu prés de la même étenduë que les leurs. Cependant l'Usage de ces gens-là n'a pas moins été la regle de la Langue Françoise, que s'ils avoient été tres-savans, & qu'ils se fussent appliquez avec soin à l'érudier. Les Auteurs les plus estimez ont cru les devoir imiter, particulierement en nôtre siecle, où l'on s'est fait une regle d'écrire comme on parle, & de ne parler presque jamais que de bagatelles, à l'imitation des personnes de qualité.

Cette conduite de la nation Françoise a ôté à nôtre Langue l'abondance des mots, & des phrases, la force de l'expression, & la cadence majestueuse des periodes, que l'on remarque dans les Langues Greque & Latine.

1. Pour reconnoître que la Langue Françoise est fort appauvrie, il ne faut que lire *Amiot*, ou quelques autres livres comme les siens, où l'on trouvera une infinité de mots, qui ne sont plus en usage, sans qu'on leur en ait substitué d'autres. Il est vrai que pour l'ordinaire nous avons d'autres mots, pour exprimer la même chose, mais nos Peres les avoient aussi, & outre cela ceux que nous avons retranchez.

On disoit, par exemple, *il convient faire cela*, & nous ne pouvons dire aujourd'hui que, *il faut faire cela*, au lieu qu'on pouvoit dire l'un & l'autre, au commencement de ce Siecle. On disoit fort bien il n'y a pas long-temps, *si est-ce que*, & *tandisque*, sans qu'il

qu'il fût hors d'uſage de ſe ſervir de *néanmoins* & de *pendantque*, dont nous nous ſervons préſentement, parce que les deux autres ont vieilli en peu d'années. Il eſt aiſé de trouver un grand nombre d'exemples ſemblables.

Ceux qui écrivent s'apperçoivent ſouvent qu'ils auroient beſoin de ces mots qui ont vieilli, ou qui vieilliſſent, quoi que dans la converſation on ne s'en apperçoive point, parce qu'on ne fait pas difficulté de redire pluſieurs fois le même mot. Les Dames ſur tout ſe mettent peu en peine de varier leurs expreſſions, & les Cavaliers, qui ſont auſſi ſavants qu'elles, ne s'en ſoucient guere plus.

Il en eſt de même des phraſes que des mots. Il étoit autrefois permis d'en tranſpoſer un peu l'ordre, de mettre le verbe à la fin, & de retrancher les articles, ſans qu'il fût défendu de ranger les mots comme nous faiſons préſentement, & de mettre auſſi les articles. Mais nous n'avons plus la même liberté, ni par conſequent le moien de varier nos expreſſions, autant qu'on le pouvoit faire autrefois. Outre cela nous n'oſons pas prendre la même hardieſſe à l'égard des Métaphores, que l'on remarque dans nos bons Auteurs du Siecle paſſé & du commencement de celui-ci. Nôtre Langue eſt devenuë à cet égard non ſeulement *chaſte*, mais même *précieuſe*, ſi j'oſe m'exprimer ainſi.

J'avouë

J'avouë que nous avons quelques mots & quelques phrases, que l'usage à introduites, depuis quelques années; mais on reconnoîtra que ces phrases & ces mots sont en tres-petit nombre, en comparaison de ceux que nous avons perdus, comme on le verra d'abord en comparant un de nos vieux Dictionnaires avec les nouveaux.

Enfin si quelcun s'obstinoit à douter de la pauvreté de la Langue Françoise, il ne faudroit que le prier de traduire quelques pages, je ne dirai pas d'un Dictionnaire Grec, mais seulement de celui *della Crusca*. Il trouveroit d'abord *A bada, tenere à bada*, c'est à dire tenir en attente quelcun, & l'empêcher d'executer quelque chose qu'il a dessein de faire. Nous n'avons point de mot, que je sache, pour exprimer toute la force de ce mot Italien; mais il y a encore plus, c'est qu'ils en ont cinq ou six, qui sont synonymes, *à trastullo, à balocco, à badalucco, à tedio, à pivolo*. Cet *à bada* approche dans *stare à bada*, de nôtre ancienne phrase *demeurer à gueule bée*, comme font les sots, qui s'amusent à regarder quelque chose, la bouche ouverte. En continuant à lire ce Dictionnaire, on trouveroit de semblables mots à chaque colonne: au lieu que si l'on entreprenoit de traduire un Dictionnaire François en Italien, on ne rencontreroit que trés-rarement des mots, que l'on ne pût traduire que par des periphrases.

2. Ce qu'on appelle l'ordre naturel d'une Phrase,

Phraſe, c'eſt à dire celui de la conſtruction, ſelon lequel on place le nominatif le premier, & enſuite le verbe, & enfin le cas; ce qui eſt preſque perpetuel en François ; cet ordre, dis-je, rend ſouvent nôtre Langue platte & languiſſante, comme on le peut voir en la comparant à la Latine, ainſi que *M. l'Abbé Danet* l'a montré dans la Judicieuſe Préface de ſon Dictionnaire François-Latin. Mais les Dames & les Cavaliers, arbitres ſuprêmes de nôtre Langue, n'entendroient pas ce que l'on voudroit dire, ſi l'on ſe ſervoit de quelque tranſpoſition. Ceux qui ſouffrent le plus de cette délicateſſe ſont les Poëtes, à qui il eſt quelquefois abſolument impoſſible de trouver la rime & de garder la meſure du vers, ſans tranſpoſition.

M. Voſſius [a] nous a déja reproché ce défaut de nôtre Langue, & s'en eſt moqué, en la comparant avec la Latine, & traduiſant enſuite nos mots François en autant de mots Latins. On diroit par exemple, en Latin : *lucum terrarum pulcherrimum vidimus, ingreſſique conſedimus*, & en François : *nous vimés un bois ſacré le plus beau du monde, où étant entrez, nous nous aſſimes*, c'eſt à dire, en traduiſant en Latin barbare mot pour mot : *nos vidimus unum nemus ſacrum, illud plus pulchrum de mundo, quò eſſentes ingreſſi, nos aſſedimus.* Outre qu'il y a ſeize mots dans nôtre François,

pour

[a] de Poëm. Cant.

pour ſix qu'il y en a dans le Latin, nôtre tour rend cette expreſſion extrémement platte, en comparaiſon de la Latine. Nos Peres auroient pu dire en moins de paroles, & avec un tour preſque auſſi vif que le Latin: *le plus beau bois ſacré du monde apperçumes, où étant entrez nous aſsimes.*

3. Dans la Converſation, on ne s'attache point à faire des periodes juſtes. Les perſonnes du grand monde ne ſavent même ordinairement ce que c'eſt; de ſorte que leurs diſcours ne ſont que de petites phraſes coupées, où chaque periode, ſi l'on peut donner ce nom à une ſeule expreſſion qui ne contient qu'un ſeul verbe & qu'un ſeul regime. Il eſt arrivé de là que ceux qui ont voulu écrire, comme parlent les gens du bel-air, n'ont fait qu'entaſſer Phraſes ſur Phraſes, ſans y mettre aucune liaiſon, & ſans ce ſoucier de la cadence. On remarque particulierement ce ſtyle, dans certains Prédicateurs de la Cour, qui ont fait grand bruit dans le monde. Dans les Hiſtoires même & dans les Narrations, on ſe ſert d'un ſtyle ſi coupé, qu'on ne peut plus raconter une choſe avec la même grace & la même force, que nos Anciens Hiſtoriens l'ont racontée. C'eſt ce qui a fait avoüer à l'illuſtre *M. Racine*, qu'un évenement qui eſt dans le Plutarque d'Amiot *a une grace dans le ſtile de ce Vieux Traducteur, que l'on ne ſauroit égaler dans nôtre langage moderne.* On peut lire cet endroit dans la Préface de ſon *Mithridate*, & eſſaier

eſſaier ſi l'on pourra venir à bout de ce que M. Racine a déclaré qui lui étoit impoſſible. On ne ſauroit en rapporter pluſieurs exemples, ſans s'engager dans une longueur exceſſive. Mais on ne peut s'empécher de mettre ici le commencement des paroles d'Amiot, dans l'endroit que M. Racine en rapporte. Il parle de Monime maîtreſſe de Mithridate : *Cette-cy étoit fort renommée entre les Grecs, pource que quelques ſollicitations que lui ſeût faire le Roi, en étant amoureux, jamais ne voulut entendre à toutes ſes pourſuites, juſqu'à ce qu'il y eût accord de mariage paſſé entre eux, & qu'il lui eût envoié le bandeau Roial, ou Diademe & appellée Reine.* Voilà une ſeule Periode, qui n'a rien, ni d'embarraſſé, ni de ſuperflu. Les Auteurs dont on a parlé ne s'exprimeroient néanmoins pas ainſi, & en effet ce ſeroit aller contre l'uſage. On diroit aujourd'hui ce qu'on vient de lire en ces termes : *Monime s'étoit renduë célebre dans toute la Grece, Mithridate éperdument amoureux d'elle. n'en avoit rien pu obtenir, quelque empreſſement qu'il lui eût témoigné. Pour l'engager à lui accorder ce qu'il ſouhaitoit, il avoit été obligé de l'épouſer, & de la faire proclamer Reine, en lui envoiant le bandeau Roial.* On met ainſi trois periodes, au lieu d'une, & quelquefois cinq, ou ſix, comme il faudroit faire, ſi l'on vouloit exprimer tout le ſens de la periode ſuivante d'Amiot, & comme on s'en pourra convaincre ſi on l'eſſaie.

C'eſt

C'est ainsi que le bel usage de la Langue Françoise l'a enrichie depuis cent ans. Ce n'est pas qu'on veuille nier qu'elle ne se soit embellie à quelque égard, ou blâmer ceux qui suivent l'usage moderne. Mais on soûtient, qu'à tout conter, elle a plus perdu qu'elle n'a gagné, & que si l'on parle comme font les autres, ce ne doit pas être dans la pensée que nous parlions mieux que nos Peres, mais parce que c'est un mal necessaire, & auquel on ne sauroit remedier. Peut-être que nôtre posterité, plus heureuse que nous, reünira dans son style toutes les richesses & toutes les beautez, que nôtre Langue a possedées & perdues, depuis qu'on a commencé à la polir. C'est ainsi que font les Italiens, qui en suivant le style d'aujourdhui, ne laissent pas de regarder, comme des mots & des tours de leur Langue, ceux dont *Petrarque* & *Bocace* se sont servis, quoi qu'ils ne soient plus dans la bouche des Dames & des Cavaliers. Ils ne font pas difficulté de les emploier, au moins dans leur Poësie, & d'en conserver ainsi l'usage parmi les Savans, malgré l'ignorance de ceux qui ne lisent pas les ouvrages de leurs Anciens Auteurs.

2. *Histoire de* L'ACADEMIE FRANÇOISE. *Derniere Edition corrigée & augmentée.* A la Haie chez Foulques & van Dore 1687. in 12. pag. 444.

CE livre peut bien être rangé parmi ceux qui regardent la Langue Françoise,

çoiſe, parce qu'il contient l'Hiſtoire d'une Compagnie, qui ne travaille qu'à polir cette Langue. Les exemplaires en étoient devenus fort rares, particulierement dans ces Provinces, & on auroit eu ſans doute ſujet de ſe plaindre des Libraires de ce païs, qui rimpriment tous les jours tant de méchans livres, ſi l'on n'eût publié de nouveau celui-ci, qui a été ſi bien reçu, & preſque adopté par l'Academie Françoiſe, quoique *M. Peliſſon* l'eût fait dans un temps qu'il n'en étoit pas encore. Ceux qui ne l'ont pas lu y apprendront: 1. l'établiſſement de l'Academie: 2. ſes ſtatuts, les jours, les lieux, & la forme de ſes aſſemblées: 3. ce qu'elle a fait depuis ſon inſtitution: 4. quelques choſes remarquables qui s'y ſont paſſées: 5. enfin les noms & la reception des premiers Academiciens. On trouvera ſur ce dernier article, un Abregé de la vie de dix-ſept Academiciens, qui étoient morts quand cette Hiſtoire parut pour la premiere fois, avec les noms & les écrits de ceux qui étoient encore en vie en ce temps-là. Outre les pieces qui étoient dans l'Edition de Paris, on a ajoûté ici la reception de Mrs. de la Fontaine, Corneille, Bergeret, & Boileau, avec un memoire concernant le Procès que Mrs. de l'Academie ont avec M. l'Abbé Furetiere.

3. *L'Art de bien* PRONONCER *& de bien* PARLER *la Langue Françoise, par le Sr.* J. H. A Paris 1687. in 12. p. 240.

QUoique le titre de ce petit livre semble promettre l'art de Parler, il ne faut pas l'entendre comme s'il contenoit la Grammaire, ou la Rétorique Françoise. Il n'apprend que la seule Prononciation à ceux qui ne sont pas nez dans des lieux, où l'accent soit bon, ou qui n'ont pas eu l'occasion de fréquenter des personnes qui parlassent bien. Mais les Etrangers y pourront trouver particulierement de quoi s'instruire, touchant la prononciation d'une infinité de mots dont ils doutent, & se corriger de ceux qu'ils prononcent mal. Il est vrai qu'en plusieurs rencontres, ils ne sauroient concevoir comment il faut prononcer de certains mots sur ce que l'Auteur en dit, à moins de consulter un François, qui le leur fasse entendre de vive voix; car enfin c'est une science qui s'appred bien plus par les oreilles que par les yeux. C'est ce qui fait que nous avons beaucoup de peine à bien comprendre ce que nous trouvons dans les anciens Grammairiens Grecs & Latins, touchant la prononciation de leurs Langues. Et cela est une des principales raisons, qui font que nous ne sentons qu'avec peine la cadence de leurs periodes, dont ils ont tant parlé. On en peut voir un exemple dans les notes de

M. Dacier

M. Dacier ſur Longin, & ſi l'on veut s'en inſtruire plus à fonds, on n'a qu'à lire le traité de *Denys d'Halicarnaſſe* de la jonction des mots.

Mais pour revenir à nôtre Auteur, on ne ſait ſi tout le monde aura l'oreille aſſez délicate pour remarquer, par exemple, quelque difference dans la prononciation du Q dans *quatre* & dans *coque*; il prétend que dans ce dernier mot il a *un ſon plus ſec*, & fait diverſes autres remarques ſur la prononciation, dont ſans doute tous les François ne conviendront pas toûjours, & que les Etrangers auront bien de la peine à entendre. Quoi qu'il en ſoit on pourra voir au long dans un *Diſcours ſur le ſujet de ſa Methode*, l'uſage qu'il croit qu'on peut faire de ſon Livre, & le moien de s'en ſervir utilement.

4. *Dictionnaire des termes propres de* MARINE *par M. Deſroches Officier des Vaiſſeaux du Roy. Avec les Enſeignes & les Pavillons, que chaque nation porte à la mer deſſinez & blaſonnez.* A Paris 1687. in 8. pagg. 576.

L'Auteur a ſans doute raiſon de dire que ces ſortes d'Ouvrages ſont neceſſaires, non ſeulement à ceux qui veulent apprendre le mêtier de la mer, mais encore à ceux qui veulent parler en public & à tous les gens de Lettres, qui compoſent des livres, où ils ont occaſion de ſe ſervir de quelque terme de marine. On avoit déja vû un Ouvrage ſemblable

blable à celui-ci, dans le Livre intitulé *les Arts de l'homme d'Epée de M. Guillet*, dont la troisiéme partie contient un Dictionnaire des termes de la navigation. On n'oseroit dire si c'est de cet Auteur, dont M. Desroches entend parler, lors qu'il dit *que quelques Auteurs ont voulu toucher à cette matiere, & que même ils ont voulu parler de la construction des Vaisseaux, mais qu'ils ont aussi mal reüssi dans un genre que dans l'autre.* Il ajoûte que l'on se détrompera des fausses idées, que l'on peut avoir pris dans les Auteurs, en lisant cet Ouvrage, où néanmoins il n'y a pas tous les termes qui sont en usage parmi le commun des Matelots en differents endroits du Roiaume, & en Levant, mais seulement ceux qui sont en usage sur les vaisseaux du Roi & dans les Armées.

Ainsi on en trouvera plusieurs dans M. Guillet, qui ne sont pas ici, & plusieurs ici qui ne sont pas dans l'autre. Cependant il y en plus dans M. Desroches, & les définitions qu'il donne des termes sont quelquefois assez differentes, comme on le pourra reconnoître en comparant leurs Dictionnaires l'un avec l'autre.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE DE L'ANNE'E 1687.

NOVEMBRE.

VIII.

APPARATUS AD BIBLIA SACRA, *Viginti Tabulis comprehensus. Auctore* R.P. BERNARDO LAMY *Oratorii D Jesu sacerdote.* in fol. Gratianopoli 1687.

L'Auteur de ces Tables s'eſt deja fait connoître par divers autres Ouvrages, dont on donnera la liſte, après avoir parlé de celui-ci. Il a enſeigné, il y a dix ou douze ans, la Philoſophie dans le College des Peres de l'Oratoire à Saumur; & en ſuite la Theologie

dans leur seminaire de Grenoble. Il est présentement à Paris, où il est occupé à mettre la derniere main à quelques Ouvrages qu'il publiera bientôt, entre lesquels on verra une *nouvelle description du Temple de Ierusalem*. Comme l'Auteur entend les Langues, aussi bien que les Mathematiques, & qu'il pourra profiter des lumieres de ceux qui ont écrit avant-lui, sur le même sujet, on peut esperer que son Ouvrage sera plus exact que ceux que l'on a vus jusqu'à present.

Le P. Lamy, se propose dans ces Tables, de donner une ouverture pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte, à ceux qui n'ont pas le temps de lire, ou le moien d'acheter des Commentaires sur toute l'Ecriture, Il leur donne ici la solution des principales difficultez, qui les pourroient arrêter dans la lecture des Livres Sacrez. Il suppose néanmoins que l'on a quelque connoissance des Langues Hebraïque & Greque, sans quoi il est souvent impossible de reconnoître laquelle des Versions Latines est la plus fidele, & par conséquent d'expliquer judicieusement l'Ecriture dans la Chaire. C'est particulierement pour ceux qui ont ce dessein qu'il a composé cet ouvrage, afin de leur faciliter l'intelligence exacte de l'Ecriture, sans laquelle il n'est pas aisé de réüssir dans cet exercice. Mais il faut marquer plus en détail le contenu de ces Tables.

I. Dans la premiere on traite de la Nation des Juifs, c'est à dire de son origine, de ses noms,

noms, de la diviſion de ſes Tribus, de ſes Sacrificateurs & de ſes Levites, de ceux qui embraſſoient la Religion Judaïque, & des ceremonies que l'on pratiquoit en les recevant. Pour faire voir l'uſage de ce qu'on dit, on explique en paſſant quelques endroits de l'Ecriture qui y font alluſion. On remarque, par exemple, dans la premiere Table, que nôtre Seigneur fait alluſion à la maniere dont on parloit des Proſelytes, lors qu'il diſoit à Nicodeme *que pour entrer dans le Roiaume du Ciel, il falloit naître de nouveau d'eau & d'eſprit.* Jean. III. C'eſt qu'on diſoit parmi les Juifs que les Proſelytes naiſſoient de nouveau, lors qu'ils embraſſoient la Religion Judaïque & qu'ils étoient baptizez. On peut voir dans le fameux *Hammond* cette explication plus au long.

II. La ſeconde Table contient un Abregé de l'Hiſtoire Judaïque, depuis le Commencement du Monde juſqu'à la Ruïne de Jeruſalem. On y a ſuivi la Chronologie d'*Uſſerius* & de *Lancelot*.

III. Dans la troiſiéme on donne une deſcription Geographique de la Judée, à laquelle on ſouhaite que l'on joigne la Carte de ce païs-là, par *Nicolas* ou *Guillaume Samſon*, pour voir la ſituation des lieux dont on parle. On y a mis enſuite une idée de la Republique des Hebreux, où encore qu'on ſe ſoit ſervi de *Sigonius*, de *Bertram* & de *Cunæus*, l'on a ajoûté diverſes choſes qui avoient échappé à l'exactitude de ces

Auteurs. Cette Deſcription qui comprend les Loix de l'Etat & de la Religion des Hebreux, s'étend depuis la IV Table juſqu'à la XII. Il eſt bon d'en parler un peu plus diſtinctement.

IV. La quatriéme Table traite des Loix des Hebreux, tant Morales que Politiques, tant écrites, que non écrites, & des peines qu'on faiſoit ſouffrir à ceux qui les violoient. Mais on parle de ces dernieres plus au long dans la VI Table.

V. On trouve dans la Table cinquiéme les differens ordres des Magiſtrats de la République des Hebreux, depuis ſon établiſſement juſqu'à ſa fin. Outre ceux qui préſidoient ſur toute la nation, ſur chaque tribu & ſur chaque famille, il y en avoit encore en chaque ville. Suivant le nombre des habitans dont elles étoient compoſées, on en appelloit les Magiſtrats, Chefs de mille, de cent, de cinquante hommes. C'eſt à quoi, ſelon l'Auteur, il eſt fait alluſion dans Michée V : 1. quand il eſt dit de Bethlehem: *tu es petite entre les milliers de Juda*, c'eſt à dire que cette ville étoit ſi petite, qu'il n'y avoit pas mille habitans.

VI. Dans la Sixiéme Table, on trouve une deſcription des divers Tribunaux de Juſtice, qui étoient entre les Juifs, de la forme de leurs jugemens, & des peines qu'ils infligeoient, ou Eccleſiaſtiques, ou civiles. Ce que l'Auteur dit, ſur ces coûtumes & ſur quelques autres, demanderoit d'être confir-

mé.

mé par quelques notes, où il donnât des preuves de ce qu'il avance, & qui n'eſt pas conforme aux ſentimens communs des Savans, en quoi il obligeroit ſans doute le public. Il dit, par exemple en parlant des peines Eccleſiaſtiques, qu'il n'étoit pas permis aux excommuniez d'entrer dans le Temple, ni dans les Synagogues. *Seldenus* ſoûtient le contraire dans ſon Livre *des Judicatures des Hebreux* Liv. 1. c. 7. & dans celui *du Droit de la Nature & des Gens, ſelon les ſentimens des Hebreux.* Liv. IV. c. 9. On cite auſſi un endroit de Joſeph, de la Guerre des Juifs Liv. 2. c. 12. comme s'il parloit d'un excommunié, ſelon les coûtumes ordinaires des Juifs, au lieu qu'il ne s'agit que d'un excommunié de la ſocieté des Eſſéens. Il dit que ceux qu'ils avoient chaſſez de leur ſocieté *mouroient le plus ſouvent d'une maniere tout à fait miſerable : qu'ils étoient engagez par leur ſerment, & par leurs coûtumes, à ne recevoir pas même la nourriture que d'autres leur auroient voulu donner ; & qu'ils mangeoient de l'herbe, qui les jettoit dans une langueur, dont ils mouroient.*

On croit que c'eſt à cela que S. Paul fait alluſion, quand il veut être fait *anatheme* pour ſes freres : mais S. Paul n'avoit jamais été Eſſéen. Si le P. Lamy a des raiſons particulieres de ces ſentimens, on ne peut pas douter que le public ne les reçoive avec plaiſir.

VIII. La ſeptiéme Table contient tout ce qui regarde les perſonnes ſacrées, & particu-

ticulierement les sacrificateurs. La VIII traite des devoirs de la Religion Moraux & Ceremoniels, particuliers & publics, & la IX des Sacrifices & des Oblations.

X. La dixiéme renferme l'Histoire & la description des lieux sacrez, & particulierement du Temple: la XI contient la division des temps & le Calendrier des Juifs, savoir leur maniere de conter les années & de les commencer, le temps de leurs fêtes &c. mais on trouve dans la XII une description plus exacte de leurs fêtes.

XIV. La quatorziéme & XV. Tables contiennent la comparaison des poids, des monoies & des mesures des Juifs avec celles des Grecs & des Romains, & celles de Paris. L'Auteur suppose que la coudée des Juifs a été égale à la coudée Romaine & lui donne un pied quatre pouces, six lignes, mesure de Paris, ce qui est fort éloigné de la supputation de M. *Camberland*, que l'on peut voir dans nôtre V Volume, & cela cause un grand changement dans le reste des mesures. Les curieux pourront comparer les unes avec les autres.

XVI. XVII. La Seizieme Table & la suivante renferment les Céremonies & les Goûtumes des Juifs anciens & modernes.

XVIII. On trouve dans la dix-huitiéme Table, une liste des Livres Sacrez tant du Nouveau que du Vieux Testament, le temps auquel leurs Auteurs ont vêcu &c. On a ajoûté à la fin quelques réflexions sur les

les Livres Canoniques & Apocryphes, par où l'on peut voir que la controverſe des Catholiques & des Proteſtans ſur ce ſujet, ne ſeroit pas fort difficile à accommoder ſi l'on vouloit s'entendre. a S. Auguſtin, & aprés lui Sixte de Sienne & Bellarmin ont diviſé les Livres Sacrez en trois ordres. 1. Ceux dont les Orthodoxes n'ont jamais douté, comme ſont les livres Hebreux du Vieux Teſtament. 2. Ceux dont l'autorité n'a pas toûjours été également réconnuë, comme les livres Grecs, que l'on joint au Vieux Teſtament, le dernier Chapitre de S. Marc, ce qu'il y a dans S. Luc touchant la ſueur de ſang de nôtre Seigneur, & l'apparition de l'Ange qui le vint conſoler, l'Hiſtoire de la femme Adultere dans S. Jean, l'Epître aux Hebreux, l'Epître de S. Jaques, la ſeconde & la troiſiéme de S. Pierre, l'Epître de S. Jude & l'Apocalypſe. 3. Ceux que la plûpart des Chrétiens ont toûjours rejettez, l'Oraiſon de Manaſſé, le troiſiéme & le quatriéme livre d'Edras &c. Le Cardinal Palavicin rapporte que l'on propoſa dans le Concile de Trente de mettre quelque diſtinction entre ces livres, mais que la plûpart crurent qu'il valoit mieux ne rien dire de cette difference, que les Savans pouvoient ſavoir d'ailleurs.

XIX. XX. Dans la XIX Table on donne en Abregé l'Hiſtoire du Texte Hebreu & Grec, des Verſions, des Paraphraſes & des Editions de la Bible. Enfin dans la derniere

a de Doct. Chr. Lib. 2. c. 8.

on donne quelques Regles pour l'intelligence de l'Ecriture.

Ce n'eſt pas le P. Lamy ſeul, qui a publié cette année des Tables ſur l'Ecriture, *M. Bright* Profeſſeur en Théologie à Cambrige, en a fait imprimer onze intitulées *Religionis ſeu Legis Chriſtiana Tabulæ*, où il a renfermé tous les dogmes qui ſe trouvent dans l'Ecriture, avec des notes; & deux autres ſur les Sacrifices & les Oblations de l'Ancienne Loi, intitulées *Tabulæ Moſaïcæ*. Comme on ne les a pas vuës, on n'en peut pas dire davantage.

Pour revenir au P. Lamy, dont on a promis de marquer les Ouvrages, il a donné au public: 1. *l'Art de Parler* in 12. qui a été imprimé pluſieurs fois, & traduit même en Anglois: 2. *des Réflexions ſur l'Art Poëtique* in 12 où il rend raiſon de l'effet que les Poëmes font ſur nôtre Eſprit, & donne les principales regles de cet art: 3. un Traité *de l'Equilibre* in 12. qui contient les principes de la Statique: 4. un *Traité de la Grandeur en général, qui comprend l'Arithmetique, l'Algebre, l'Analyſe, & les principes de toutes les ſciences qui ont la grandeur pour objet*, à Paris chez Pralard in 12. en 1680. On peut voir par ce titre ce que l'on peut ſe promettre de cet Ouvrage. Il n'en avoit point encore paru de cette nature, ſi court, ſi complet, & ſi aiſé en même temps que celui-ci. On y a évité les fautes que d'autres avoient déja remarquées dans les écrits des anciens.

anciens Géometres. C'eſt qu'ils ne ſe mettoient pas fort en peine de garder de la netteté & de l'ordre dans leurs démonſtrations. Elles ſont d'ordinaire longues & embaraſſées, & ils ne propoſent les veritez que comme elles ſe ſont fortuitement préſentées à eux, ſans ſe ſoucier de diſtinguer exactement les matieres qu'ils traitent, en donnant à chacune ſa place particuliere dans leurs Ouvrages, comme on le peut voir par les Elemens d'Euclide. Ce Traité a pour objet tout ce que l'on peut concevoir capable du plus & du moins, c'eſt à dire qui peut être augmenté par quelque addition, ou qui peut être diminué par quelque retranchement; & l'on y trouve un Abregé facile des ſciences, dont les noms ſont dans le titre, & qui peuvent ſervir à meſurer toute ſorte de grandeurs. L'Auteur s'eſt empêché de groſſir ces Elemens de pluſieurs Problemes, qu'il auroit pu y ajoûter. Il renvoie ceux qui voudront s'y exercer aux *Elemens des Mathematiques*. Il avertit au reſte ceux qui veulent s'inſtruire dans ces ſciences, qu'il ne faut pas trop ſe fatiguer à la réſolution des Problemes difficiles, & qui n'ont point d'autre utilité que d'exercer l'eſprit. Lorſqu'on s'eſt épuiſé par l'application qu'il a fallu apporter à ſoudre des queſtions longues & difficiles, on n'eſt plus capable d'aucune autre étude, quoi qu'elle ſoit infiniment plus utile.

Aprés avoir traité de la Grandeur en général

neral, le P. L'Amy a fait un ouvrage intitulé; *Elemens de Geometrie ou de la Mesure des Corps, qui comprennent tout ce qu'Euclide en a enseigné, les plus belles propositions d'Archimede, & l'Analise:* à Paris chez Pralard in 8. en 1685. Le premier qui a donné un ordre naturel à la Geometrie, est l'Auteur des *Elemens de Geometrie* imprimez pour la premiere fois à Paris en 1667. in 4. & depuis en 1683. avec un traité tout nouveau des Proportions & d'autres changemens considerables. L'Auteur a profité des lumieres de *M. Arnaud*, à qui on doit ces Elemens, mais comme il n'avoit point parlé des solides, le P. Lamy a suppléé à ce défaut, & en a traité même d'une maniere beaucoup plus étenduë que n'ont fait Euclide, ni ses commentateurs. Il y a compris ce qu'Archimede a démontré de plus considerable touchant les cylindres, les Cones, & la Sphere, & tout ce qu'il a écrit de la dimenſion du Cercle.

L'Auteur ne s'est pas seulement attaché aux Mathematiques, mais encore à l'étude de plusieurs autres sciences, comme on le peut voir par quelques-uns des ouvrages, dont on a déja parlé, & par la lecture d'un 6. intitulé: *Entretiens sur les sciences, dans lesquels outre la méthode d'étudier, on apprend comme l'on se doit servir des sciences pour se faire l'esprit juste & le cœur droit*, à Paris & à Bruſſelles en 1684. in 12. Il paroît cette année de nouveaux Entretiens du même Auteur, qu'il nous a fait l'honneur de nous envoier,

anvoier, & dont voici le titre: *Démonſtration de la Verité & de la Sainteté de la Morale Chrétienne*, à Paris chez Pralard, in 12. pag. 211. Comme cet Ouvrage eſt nouveau, il eſt juſte d'en parler un peu plus au long.

Ce n'eſt ici que la premiere partie, qui doit être ſuivie de quatre autres, dont on donne le projet dans la Préface. On prouve dans ce I Entretien que Dieu ſeul peut rendre l'homme heureux, & qu'il n'y a point d'autre felicité ſolide ſur la terre, que l'eſperance legitime de le poſſeder un jour. Dans le II. on fera voir que perſonne ne peut avoir cette eſperance, s'il ne fait la volonté de Dieu, & l'on y donnera une idée générale de cette volonté. Mais on en verra un plus grand détail dans le III; d'où l'on conclurra dans le IV. que puis-que les hommes ne ſe trouvent pas en état d'obſerver les commandemens de Dieu, il faut qu'ils ſoient corrompus & criminels. Enfin dans le V. on décrira la beauté de la Religion Chrétienne, qui nous découvre le principe de nôtre corruption, & qui nous apprend le moien de la guerir.

Pour revenir au premier Entretien, le Pere Lamy y fait voir d'abord que la Morale n'eſt autre choſe que l'art de parvenir au bonheur, que tous les hommes ſouhaitent naturellement. Ce bonheur conſiſte dans un plaiſir parfait, qui renferme la poſſeſſion de ce que l'on deſire, & la douceur qu'on goû-

ſe.

* *Ch. I. ad IV. P. 22.*

te en poſſedant ce qu'on deſire. Ainſi un homme eſt heureux, lors qu'il joüit de ce que la nature lui fait deſirer ardemment, & qu'il trouve dans cette jouïſſance des ſentimens pour le moins auſſi agreables, que nous recevons des impreſſions ſenſibles que les corps font ſur nous. Auſſi l'unique prin-
„ cipe, qui fait agir les hommes, c'eſt l'a-
„ mour du plaiſir. „ C'eſt un ſpectacle
„ agréable, dit l'Auteur, de voir tous les
„ hommes dans un mouvement perpetuel.
„ Les uns vont, les autres viennent. Les uns
„ ſortent de leur maiſon & de leur patrie:
„ les autres s'empreſſent pour y retourner.
„ Il y en a qui attendent avec impatience un
„ vent favorable pour s'embarquer: d'autres
„ deſirent ardemment la fin de leur naviga-
„ tion. L'un veut aller à la guerre: celui-là
„ en eſt laſſé & ne reſpire que la paix. L'un
„ prend un état, & l'autre le quitte. Celui-
„ là bâtit, & l'autre vend ſa maiſon. L'un
„ achette une charge, l'autre quitte tout
„ emploi. Les ruës & les places de villes, les
„ grands chemins ſont pleins de perſonnes
„ qui marchent à grands pas. Où courent
„ ils? qui eſt-ce qui les appelle? Qui eſt la
„ cauſe de tous leurs mouvemens? C'eſt le
„ PLAISIR, qui en eſt le Principe & le
„ Centre en même temps.

Il n'y a rien „ de criminel dans cette inclination. Tout plaiſir eſt un bien, & un grand plaiſir eſt un grand bien: au contraire la

„ Ch. V. ad VIII.

la douleur eſt un mal, & lors qu'elle eſt grande c'eſt un grand mal. Il n'y a perſonne qui n'en ſoit convaincu, & qui ne faſſe trés-bien de rechercher le plaiſir & de fuir la douleur. On verra par la ſuite qu'il n'y a point là de paradoxe. Le mal eſt que les hommes courent aveuglément aprés tous les plaiſirs comme des inſenſez, ſans examiner ſi c'eſt celui qu'ils ſouhaitent avec tant d'ardeur, & s'ils ne ſeront point ſuivis de quelque mal, ou de quelque douleur, qui leur coûtera plus de chagrin, que le plaiſir ne leur avoit donné de ſatisfaction. On fuit la couleur, ſans regarder ſi elle ne produira point le plaiſir auquel nous aſpirons. Mais on apprend par la jouiſſance même des plaiſirs paſſagers, que ce n'eſt pas là ce que l'on cherchoit, parce qu'on s'en dégoûte en trés-peu de temps. L'Ame de l'homme ne ſauroit être pleinement ſatisfaite que par un plaiſir éternel, immuable, & qui ne puiſſe être troublé par aucun ſentiment de douleur, ni de honte. Auſſi les plus grands Princes, & qui, comme il ſemble, n'avoient plus rien à deſirer, n'ont pu trouver une maniere de vivre, dont ils fuſſent entierement ſatisfaits. Xerxes, au rapport de Ciceron, propoſa une récompenſe pour celui qui lui inventeroit une nouvelle maniere de plaiſir; & Auguſte, ſi l'on en croit Seneque, aprés avoir pris tant de peine, pour arriver au faîte de la grandeur, où il étoit parvenu, ne ſe conſoloit dans ce poſte embaraſſant, qu'en penſant qu'il pour-

roit

roit se défaire quelque jour de cette grandeur qui l'incommodoit. Il n'y a rien en effet sur la terre, qui nous puisse procurer le bonheur, dont on a parlé : mais il y a un Dieu, dont l'ame peut jouïr éternellement, & y trouver tout ce qu'elle cherche.

Pour a faire mieux sentir cette verité, l'Auteur s'applique dans la suite : 1. à faire voir encore une fois, que les hommes desirent un plaisir sans bornes, vrai & honête, ce qu'il montre, en suivant l'homme dans tous ses Etats, depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse: 2. que l'Ame ne peut recevoir du corps, la felicité qu'elle desire, parce que les plaisirs du corps, dépendant d'un mouvement qui est passager, ils ne sauroient produire une félicité stable, telle que nous la souhaitons: 3. que ni les richesses, ni la science, ni la réputation, ne peuvent rendre l'homme vraiment heureux: 4. que l'usage moderé des biens de la terre ne nous peut pas rendre heureux, comme Aristote l'a prétendu : 5. que *l'indolence*, que les Epicuriens ont recherchée au défaut d'un bonheur, dont ils desesperoient de pouvoir jouïr, ne peut pas être, 6. que les Stoïciens étoient ridicules en prenant l'état de l'indolence pour celui de la beatitude : 7. qu'enfin quand on possederoit, en même temps, tout ce que ces Philosophes ont cru necessaire pour être heureux, on ne le pourroit être veritablement, sans l'esperance d'une autre vie aprés la mort.

Aprés

a *Ch.* IX. *ad* XV.

Aprés avoir montré que le bonheur que nous cherchons ne ſe trouve point dans les biens de cette vie, on s'applique *a* à faire voir que ce n'eſt qu'en Dieu qu'on le peut trouver. Pour le démontrer on remarque : 1. que l'on ne croit pas que l'union avec Dieu ſoit une ſource de bonheur, ſeulement parce qu'on ne l'a pas éprouvé: 2. que Dieu eſt le veritable auteur du plaiſir & de la douleur, verité que l'on eſt obligé de reconnoître, quelque parti que l'on prenne dans la Philoſophie. 3. D'où il s'enſuit qu'il peut faire goûter à une ame, qui lui eſt unie, des plaiſirs infinis, & des douleurs extrêmes à ceux qui ſe ſéparent de lui. 4. Et c'eſt ce qui paroît en ce que tout ce qui porte en quelque ſorte l'image de Dieu ſur la terre donne du plaiſir.

L'Auteur a bien vû *b* qu'on lui demanderoit en quoi conſiſte cette union avec Dieu? Il l'explique en diſant que nous ſerons heureux, lors que Dieu, qui eſt la premiere verité, ſe découvrant, nous le connoîtrons & nous l'aimerons parfaitement, & qu'ainſi nous ſerons unis à lui par les facultez de nôtre ame, nous le poſſederons en la maniere que l'on poſſede un ami. Il ne lui eſt pas difficile aprés cela, de prouver que la connoiſſance & l'amour de Dieu nous cauſeront des plaiſirs infinis. On en peut juger en quelque ſorte par le plaiſir que l'on reſſent à la vuë de quelque choſe de grand & d'extraordinaire, & dans les tendres mouvemens d'une ardente

a Ch. XVI. ad XX. *b* Ch. XXI. ad XXIV.

ardente amitié. Le plaisir que nous aurons alors sera d'autant plus grand que nos lumieres ne seront obscures d'aucunes ténebres ni d'aucune erreur, & nôtre amour ne sera troublé d'aucune infidelité, ni d'aucune jalousie. On s'étend assez sur un si beau sujet, & l'on montre que les hommes sont faits pour posseder Dieu; ce qui paroît parce que rien ne nous peut satisfaire ici bas, & qu'il faut un objet infini, pour nous rendre heureux. Or il n'est pas possible que Dieu ne nous ait faits que pour nous laisser entrevoir le bonheur, sans nous le donner jamais, & nous tourmenter par des desirs qui ne puissent être remplis. Aussi l'esperance de jouïr de Dieu est la seule chose, qui nous puisse rendre heureux.

Comme aucun Philosophe n'est venu jusqu'à un assez grand degré de lumiere, pour voir distinctement cette verité, l'Auteur *a* conclut avec raison, qu'il n'y a que le Christianisme, qui donne une idée raisonnable de la Beatitude, étant le seul qui nous fasse connoître que c'est en Dieu qu'il la faut chercher. Il s'ensuit encore de là que, même selon l'idée que les Philosophes ont euë de la vertu & de la sagesse, par lesquelles ils ont cru que les hommes pouvoient devenir heureux, le Chrétien est le seul vertueux & le seul sage, puis qu'il est le seul, qui travaille pour la veritable félicité, & qui travaille avec quelque succés. Et c'est là ce qu'il

a *Ch.* XXV. & XXVI.

qu'il falloit démontrer.

On peut voir par là, ſi l'Auteur *a* a raiſon „ lors qu'il dit que pour comprendre les dé„ monſtrations que l'on peut faire des veri„tez de la Morale, il ne faut point ſavoir „ d'autre Langue que celle de la nature, qui „ nous parle intérieurement d'une maniere „ ſenſible ; qu'il n'eſt pas neceſſaire de lire „ les hiſtoires étrangeres, mais qu'il ſuffit „ de remarquer ce qui ſe fait autour de nous, „ & ce que nous faiſons mêmes.

IX.

a. AUGUSTI PFEIFFERI *D. Informatorium conſcientiæ Euchariſticum, complectens triginta caſus conſcientiæ, in adminiſtratione S S. Cœnæ piis myſtis apprimé utiles. Præmittitur fundamentalis deductio Controverſiæ palmariæ de Communione ſub utraque, ſimúlque varii ritus Euchariſtici declarantur.* Lipſiæ in 4. pag. 258.

IL y a déja quelques années que *Mr. Pfeiffer* Profeſſeur en Theologie à Leipſic, s'eſt fait connoître par ſes *Exercitations Bibliques*, c'eſt à dire par des remarques ſur pluſieurs difficultez de la Bible, qui ont été rimprimées avec *ſes explications des textes les plus difficiles de l'Ancien Teſtament*, à Leipſic en 1685. Il travaille préſentement à quatre differens Ouvrages, pour ſuppléer à ce qui manque encore aux Livres, qui peu-

vent

a Dans la Preface.

vent ſervir à entendre l'Ecriture. Le I. eſt un *Eclairciſſement de la Bible:* le II. un *Dictionnaire de la Bible:* le III. ſera un *Syſteme des Antiquitez ſacrées des Juifs*, dont il a donné un échantillon cette année : & le IV. ſera une *traduction Latine de l'Alcoran avec le texte Arabe, & des Commentaires.* M. Pfeiffer a auſſi donné au public cette année, la *Theologie des Juifs & des Mahometans*, dont on donnera l'extrait aprés celui-ci. Il promet de plus, en cas que le public ſoit ſatisfait du traité, dont il eſt préſentement queſtion, d'en donner un autre *touchant l'adminiſtration du Bâtême & des Clefs.*

Quoique la matiere de l'Euchariſtie ſemble épuiſée, Mr. Pfeiffer croit avoir encore ajoûté diverſes choſes à ce que ceux qui l'ont précedé en ont dit. Il s'eſt trouvé engagé à traiter ce ſujet à l'occaſion du Projet de Réünion de *Timothée Laubenberger* Licentié au droit Canonique, par lequel ce Docteur prétend concilier *le Concile de Trente avec la Confeſſion d'Ausbourg*, nonobſtant la proteſtation du Pere *Hager Jeſuite de Wurtzbourg*, qui trouve qu'il eſt auſſi difficile de rapprocher ces deux Communions, que d'approcher le Pole Arctique de l'Antarctique.

C'eſt pour en donner un exemple, que Mr. Pfeiffer examine d'abord la queſtion de la *Communion ſous les deux eſpeces*, que la plûpart des [a] Lutheriens regardent com-

[a] P. 2.

me

me une raiſon ſuffiſante de leur ſéparation d'avec l'Egliſe Romaine, quand même on ſeroit d'accord ſur tous les autres Articles de la Réligion. C'eſt pourquoi il remarque que comme, ſelon *Baronius, Becan, Piſtor,* & pluſieurs autres Auteurs Catholiques, la Communion ſous une eſpece étoit le caractere des Manichéens, qui les diſtinguoit des autres Chrétiens; ce même uſage doit diſtinguer les Catholiques Romains, de tous les autres Chrétiens.

On traite ce ſujet juridiquement & en forme d'un Procés intenté au Pape, pour le recouvrement de la Communion ſous les deux eſpeces, dont il auroit furtivement ſoûtrait l'eſpece du vin aux communians; & parce qu'il y a pluſieurs faits à examiner dans cette cauſe. Mr. Pfeiffer, qui eſt comme la partie du Pape, diviſe ſon plaidoyé en quatre ſections. Dans la premiere il parle de l'occaſion, & de l'intentation du procés, & de l'interét des parties, c'eſt à dire, qu'il repréſente l'hiſtoire, l'état, & l'importance de cette Controverſe. Dans la ſeconde il produit ſes preuves. Dans la troiſiéme il réfute les répliques; & dans la 4. il examine tous les cas de conſcience, qui ſe peuvent former ſur ce ſujet.

Pour juſtifier l'intention du procés, on prouve contre les parties par l'autorité d'Auteurs non ſuſpects, *a* comme *George Caſſander, le Cardinal Bona, Alphonſe à Caſtro,*

a P. 6. 7.

Castro, &c. que les fideles avoient toûjours communié & par tout, depuis le commencement de l'Eglise jusqu'au XII. *Siecle, sous les especes du pain & du vin, & qu'on ne peut produire aucune preuve qu'il y ait eu aucun reglement contraire, avant le Concile de Constance.*

L'occasion de ce reglement fut sans doute la Transsubstantiation, qui commença à s'établir à peu prés dans le même temps; car aprés avoir tâché de prévenir le peril, que quelque goute du sang prétendu de Jesus-Christ ne se répandît, en donnant le pain trempé dans le vin au peuple, ou en lui faisant sucer le vin du calice avec un chalumeau, enfin on en vint à interdire d'abord au commun peuple, & ensuite à tous les autres, l'usage de la Coupe, comme le reconnoissent les [a] Docteurs même de la Communion Romaine; ce fut en MCDXV. le 15 jour de Juillet, que le Concile de Constance décida *Qu'encore que Jesus-Christ ait administré ce vénérable sacrement sous l'espece du pain & du vin à ses disciples: Il faut, nonobstant cela, tenir la Communion sous l'espece du Pain seulement, pour une loi, qu'il n'est pas permis de rejetter.* Vint jours aprés, on brula Jean Hus tout vif, pour avoir osé soûtenir la necessité de communier aussi à la coupe, & Jerôme de Prague un an aprés.

Mais quoi que ce décret du Concile semblât

[a] P. 8. *Coccius, Lindan.*

bât être une loi perpetuelle, par laquelle il étoit ordonné que le peuple ne communieroit plus à l'avenir que ſous l'eſpece du pain, *a Lindanus* & *Caſſander* remarquent qu'il n'interdit pas abſolument la Communion ſous les deux eſpeces aux Laïques, mais qu'il établit ſeulement qu'ils ne communieront ordinairement que ſous l'eſpece du pain. Ce fut la raiſon pourquoi Martin v. qui avoit été créé Pape dans ce Concile, ne fit pas difficulté de permettre aux Laïques, après ce Decret de Conſtance, de communier ſous les deux eſpeces. * *Thomas Valdenſis*, qui avoit été un des plus acharnez contre les opinions de *Wiclef*, & qui a dedié ſes Ouvrages à Martin v. dit *que l'Egliſe a laiſſé à la diſcretion des Paſteurs de recevoir le peuple à la Communion ſous les deux eſpeces.*

En effet XXI. ans ſeulement aprés, le Concile de Bâle aiant décreté, *b que c'eſt une coûtume loüable que de communier le peuple ſous une eſpe e*, ne laiſſa pas d'accorder aux Bohemiens la Communion ſous les deux eſpeces.

Mais aucun Concile n'avoit oſé avant celui de Trente en MDLXII. interdire abſolument la Communion ſous les deux eſpeces aux Laïques, *c* nonobſtant les inſtances contraires de l'Empereur, du Roi de France,

a p. 9. * *T.* 2. *de Sacram. C.* 94. *b Seſſ* 30. *c p.* 10. 11. *P. à S Joſeph, Idea Theol. Sacram. L.* 2. *C.* 8. *p.* 160.

du Duc de Baviere, & de plusieurs autres.

Depuis ce temps-là, il n'est permis à aucun Laïque d'en user, à moins qu'il n'arrivât qu'un Prêtre mourût immédiatement après avoir consacré le Calice, & que le Sacrement ne courût risque de tomber entre les mains des Hérétiques, auquel cas un laïque le pourroit prendre tout entier sans dispense.

Il est vrai cependant qu'en quelques lieux, comme en Hollande, on donne à boire au peuple, après avoir pris le pain de la Communion; mais M. Pfeiffer remarque, après Bellarmin, que ce n'est que pour laver la bouche, de peur qu'il ne demeure quelque miette de pain attachée aux dens.

Il est vrai encore que les Rois de France obtinrent de Clement VI. le pouvoir de communier sous les deux especes, le jour de leur Couronnement, & à l'article de la mort seulement, selon *Petra Sancta*: mais comme ce n'est que par dispense, il faut reconnoître que les Protestans sont en droit de proceder contre le Pape pour le recouvrement de l'espece du vin, qu'il a soustraite au peuple.

Mr. Pfeiffer croit être d'autant plus en droit de poursuivre ce recouvrement, & d'ajourner le Pape devant le Tribunal du St. Esprit, pour se voir condamner conformément à la loi de l'Ecriture-Sainte, à restituer au peuple la Communion sous les deux especes; que ce n'est pas un simple larcin, mais

mais un ſacrilege. C'eſt ce qu'il prouve, [a] par la nature du ſacrilege, & par les définitions mêmes que les Docteurs de Rome en donnent.

Mais parce que pour ſe purger d'un crime ſi énorme, on a accoûtumé de repréſenter cette ſouſtraction de l'eſpece du vin, comme une choſe de peu d'importance, & que les Controverſiſtes de Rome ſe plaignent [b] qu'on les tire en cauſe pour *une goute de vin*; Mr. Pfeiffer repréſente qu'il ne plaide pas pour *une goute de vin*, mais pour le recouvrement *du ſang de Ieſus-Chriſt, que l'on reçoit ſacramentellement ſous le vin*; & que ſi cette excuſe de *Gregoire de Valence & des Walenbourgs* avoit lieu, on pourroit ôter auſſi l'autre eſpece du Sacrement avec la même facilité, & abolir le baptême & l'Ecriture Sainte, en diſant à ceux qui s'y oppoſeroient, qu'ils ne plaideroient que pour une *goute d'eau*, & pour un peu de *papier & d'encre*. Il fait voir en même temps que *Mr. l'Evêque de Meaux* découvre l'opiniâtreté & la dureté de l'Egliſe de Rome, en diſant qu'il n'y a qu'une apparence de difficulté dans cette Controverſe; car ſi cela eſt, pourquoi exercer tant de dureté contre ceux qui demandent qu'on leur reſtituë leur part de ce que Jeſus-Chriſt a donné en commun à toute ſon Egliſe? Pourquoi *Creſlau Evêque de Vladiſlavv* fit-il bruler tout vif un Prêtre nommé *Adam*, pour avoir donné à

[a] p. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. [b] p. 23.

des Laïques la Communion sous les deux especes, du temps du Concile de Trente? Pourquoi a-t-on fait perir un si grand nombre de Bohemiens, presque pour cette seule Controverse?

M. Pfeiffer est si éloigné de croire que ce procès soit de peu de conséquence, qu'il prétend [a] que si le Pape ne restituë l'espece du vin, il abandonne la veritable & l'ancienne foi Catholique; & que s'il la restituë, il confessera son crime & qu'il s'est trompé. Outre cela le Concile de Trente anathematise ceux qui osent dire que la Ste. Eglise Catholique n'a pas eû de justes raisons de retrancher le calice aux Laïques; & les plus célebres docteurs de Rome, [b] vont jusqu'à dire que c'est *se damner que de communier sous les deux especes*, & que c'est *une inspiration diabolique dans les Laïques, que d'y penser seulement*, & autres choses semblables.

Les Protestans ont donc le dernier interêt à poursuivre la restitution de l'espece du vin, en faveur du peuple, de peur de passer pour des perfides, s'ils supprimment la verité qu'ils connoissent, de peur de s'engager dans le sacrilege des autres, & d'être tenus pour des hypocrites.

Après avoir exposé le fondement du procès, Mr. Pfeiffer vient aux preuves, qui consistent en faits, en témoins, & dans la confession de ses propres parties.

I. Il montre que c'est un fait que le Pape &

[a] p. 24. [b] p. 25. 26.

& ſes défenſeurs ne peuvent nier que Jeſus-Chriſt a inſtitué l'Euchariſtie ſous les deux eſpeces, & qu'il a ordonné à tous d'y participer. Il répond à toutes les reſtrictions qu'on a accoûtumé de donner à ſes termes. Il produit *a* enſuite la Tradition Apoſtolique qui eſt conforme à l'inſtitution, & il répond en même temps à toutes les objections qu'on lui peut faire Après cela il prouve *b* que c'eſt une partie du Teſtament, ou de l'Alliance que Jeſus-Chriſt a ratifiée par ſa mort. Enfin il montre que le but & le fruit de l'Euchariſtie demandent que le peuple communie ſous les deux eſpeces.

II. Pour ce qui eſt des témoins, Mr. Pfeiffer produit *c* le conſentement univerſel & perpetuel de toute l'Egliſe ancienne, & la pratique univerſelle de toutes les Egliſes du monde, excepté la Romaine, comme la Greque, la Syrienne, l'Ethiopienne, l'Armenienne, la Coptique, la Géorgienne, la Ruſſienne ou la Moſcovite.

III. Mr. Pfeiffer allegue la Confeſſion de ſes propres parties. Cependant comme les parties ont droit de répondre aux accuſations & aux preuves qu'on propoſe contre elles; M. Pfeiffer *f* raporte tout ce que l'Egliſe Romaine a juſqu'ici allegué pour ſa défenſe, & pour juſtifier qu'elle a eû raiſon d'ôter au peuple la Coupe de l'Euchariſtie;

a p.28.29.ad 57. b p.45.ad 49. c p.50.ad 54. d p.54.55.56. e p.57.ad 95. f p.102. & Seqq.

ne se nomme pas en ce lieu par modestie. 3. Les plus moderez Docteurs Catholiques comme *de Lyra*, *Cajetan*, *Stella*, *Estius*, *Gurtner* &c. reconnoissent que cette preuve de l'institution de la Communion sous une espece, est foible.

II. La seconde instance des parties de M. Pfeiffer est tirée de la pratique des Apôtres, dont il est souvent dit *qu'ils ont rompu le pain*, sans qu'il soit dit qu'ils aient distribué la Coupe. Mais M. Pfeiffer répond [a] que les Anciens expliquent cette fraction du pain, de la frugalité des premiers Chrétiens, qui se contentoient de peu de chose pour vivre, sans se charger de mets délicieux comme les mondains. Les autres ont expliqué cette fraction du pain, qui se faisoit de maison en maison, de la distribution que les fideles faisoient aux pauvres de ce qui avoit été consacré à leur soulagement. Mais quand même il seroit question de l'Eucharistie dans ces occasions, il faudroit comprendre la Coupe dans cette fraction du pain, puisque c'est le style de l'Ecriture de signifier tout ce qui sert à la refection par le *pain*. Autrement il faudroit dire que les Apôtres auroient consacré l'Eucharistie, sous la seule espece du pain, ce que l'Eglise Romaine ne voudroit pas avoir avancé. Mais comme le Jesuite *Lorin* reconnoît que cet argument n'est pas solide, & que les Docteurs de Rome sont partagez sur l'explication

[a] *p. cy.* 112.

plication de ces textes, M. Pfeiffer paſſe à d'autres inſtances.

III. La troiſiéme eſt priſe des figures de l'Euchariſtie, que l'on prétend trouver dans l'Ancien Teſtament, & qui n'ont du raport qu'à l'eſpece du pain. Mais M. Pfeiffer fait voir que la plûpart de ces types ſont imaginaires, & allegoriques, & qu'on n'en peut tirer d'argumens en bonne Theologie, outre qu'on peut retorquer toutes ces figures contre l'Égliſe Romaine. Car ſi le pain & le vin que Melchiſidek préſenta à Abraham ſont le type de l'Euchariſtie, n'y voit-on pas les deux eſpeces? Si l'arbre de vie du Paradis terreſtre eſt le type de l'eſpece du pain, pourquoi les fleuves ne repréſenteront-ils pas la Coupe? &c.

IV. La grande inſtance des parties de M. Pfeiffer eſt fondée ſur le pouvoir de l'Egliſe, qui ſelon eux, peut diſpenſer contre l'inſtitution de Jeſus-Chriſt. Mais M. Pfeiffer repréſente que juſqu'ici ſes parties n'ont pas pu s'accorder ſur ce que c'eſt que l'Egliſe, quelques-uns prétendant que c'eſt le Pape, & lui *a* attribuant le droit de diſpenſer contre la loi divine. Mais les *b* autres lui conteſtent ce droit, *comme Urbain Pape, Thomas d'Aquin, Zacchius, Gregoire de Valence, Bellarmin &c.*

V. La cinquiéme inſtance eſt priſe de la *c* Concomitance, par laquelle on prétend que le ſang de Jeſus-Chriſt eſt toûjours avec

a p. 122. 123. *b p.* 124. 125. *c p.* 134.

son corps, & que par conséquent comme l'espece du pain comprend son corps, elle contient aussi son sang. Mais M. Pfeiffer montre que, nonobstant tous ces raisonnemens, il en faut revenir à l'institution de Jesus-Christ. Dieu qui a donné des yeux à l'homme pour voir, ne veut pas qu'il s'en arrache un, quoiqu'un seul puisse suffire pour se conduire. Et si ce raisonnement avoit lieu, pourquoi les Prêtres perdroient-ils leur temps à consacrer le vin pour eux, puis qu'en consacrant le pain, ils consacrent le corps qui est avec son sang ? Ce qu'il y a de plus favorable à la cause de Mr. Pfeiffer, c'est a que l'Eglise Romaine reconnoît elle même, *que tout Jesus-Christ n'est pas contenu sacramentellement sous chaque espece, & que sa chair n'est contenuë que sous l'espece du pain, & son sang que sous l'espece du vin*, comme on le peut voir dans *Alexandre de Ales*, dans *Durand*, dans *Bellarmin*, & dans le Concile de b Trente même. En effet ils assurent que le pain n'est transsubstantié qu'au corps & non pas au sang de Jesus-Christ, & que le vin n'est transsubstantié qu'au sang, & non pas au corps; & ils enseignent constamment que l'une & l'autre espece est de l'essence du sacrement comme M. Pfeiffer le c prouve assez au long.

VI. La sixiéme instance pour la Communion sous une espece, c'est que le but de l'une

&

a p. 137. 138. b Sess. 13. Can. 3. c p. 140. 141. 147.

& de l'autre eſpece, & le fruit qu'on en retire, ſont de participer au corps de Chriſt, & de raſſaſier l'ame ; ce qui ſe peut auſſi bien faire en ne recevant qu'une des eſpeces, qu'en les recevant toutes deux. Mais M. Pfeiffer oppoſe à ſes parties leurs Docteurs *a* propres, qui reconnoiſſent que *la Communion ſous les deux eſpeces eſt beaucoup plus efficace & plus parfaite, que ſous une ſeulement*, & la Bulle de Clement VI en faveur des Rois de France, qui leur accorde l'uſage de la Coupe *pour un plus grand accroiſſement de grace.*

VII. La ſeptiéme eſt priſe de la commodité, qui ſe trouve à communier ſous une eſpece, 1. parce que cela eſt plus facile & plus court. 2. parce que cela peut contribuer à l'uniformité, à l'egard de ceux qui ne peuvent boire de vin, ou qui n'en peuvent avoir. Mais M. Pfeiffer *b* repréſente que ce n'eſt pas à l'homme à chercher ce qui lui eſt commode dans la pieté, ni à reformer ce que la ſageſſe de Dieu a reglé ; & que pour ce qui eſt de l'uniformité prétenduë, elle eſt condamnable dès qu'elle eſt oppoſée à la verité. Et après tout, où eſt cette uniformité de la Communion ſous une eſpece, pendant que tant d'Egliſes proteſtent contre l'entrepriſe de la Romaine?

VIII. Les parties *c* de Mr. Pfeiffer alleguent pour autoriſer le retranchement de la

I 6 Coupe,

a p. 150. 151. 152. *b p.* 153. *c Gerſon. de Comm. Laicor.*

Coupe, divers inconveniens de la Communion ſous les deux eſpeces; le peril de répandre le ſang de Jeſus-Chriſt, de le porter d'un lieu en un autre, de ſouïller le Calice, d'en laiſſer quelque goute attachée aux longues barbes des Laïques, de le laiſſer convertir en vinaigre, quand on le garde pour les malades, ou d'y laiſſer engendrer des moucherons, &c. Il faudroit faire trop de dépenſe en vin, dans pluſieurs lieux, où l'on a de la peine à en trouver, & où il eſt cher. Il pourroit geler dans l'hiver. On pourroit croire que les Laïques ſeroient auſſi excellens que les Prêtres, &c. Voila quelques-unes des raiſons du retranchement de la Coupe, que le Catechiſme de Rome appelle très-graves ou très-preſſantes, ſelon le recueuil qu'en fit Jean Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, dans le livre *de la Communion des Laïques*, qu'il compoſa par l'ordre du Concile de Conſtance. Mais l'Auteur replique à ces raiſons : Que c'eſt accuſer Jeſus-Chriſt d'imprudence de n'avoir pas prevû tous ces inconveniens, quand il a inſtitué l'Euchariſtie ſous les deux eſpeces: Que ces inconveniens ne regardent pas moins les Prêtres que les Laïques : Qu'ils ne ſont pas moins à craindre à l'egard de l'eſpece du pain qu'à l'egard de celle du vin, puis qu'elle peut tomber par terre, ou ſe corrompre: Qu'il vaudroit mieux prévenir ces malheurs, en ne gardant pas le vin après qu'il eſt conſacré, ou en ne le tranſportant pas d'un lieu en un

autre,

autre, en lavant exactement les vaiſſeaux ou en coupant toutes les barbes, & pluſieurs autres raiſons que l'on peut voir dans le Plaidoyé de *a* l'Auteur.

IX. Les Parties alleguent quelques autoritez des Peres: mais M. Pfeiffer, fait *b* voir qu'ils n'ont jamais parlé de la Communion ſous une eſpece.

X. Les Parties alleguent l'uſage de l'Egliſe Primitive. Mais M. Pfeiffer replique *c* à toutes les inſtances excepté à celle de l'uſage des Manichéens & des Encratites, qui rejettoient l'uſage de la Coupe, parce qu'ils croioient que le vin fût le ſang de l'ancien Serpent.

XI. Les Parties alleguent la Communion particuliere, ou domeſtique. Mais M. Pfeiffer *d* montre que les particuliers n'emportoient pas moins le vin conſacré dans leurs maiſons, que le pain.

XII. On allegue contre M. Pfeiffer la *Communion étrangere*, *e* dont on puniſſoit ceux du Clergé qui avoient dérobé quelque choſe. Mais il fait voir que cette *Communion étrangere*, ſignifie ſeulement qu'il n'étoit pas permis à ceux qui y étoient condamnez, d'adminiſtrer la Communion aux autres, & qu'ils ſe devoient contenter de la recevoir comme s'ils avoient été des étrangers.

XIII. La *Communion des Laïques*, qu'on allegue,

a p. 155. ad *b* 3. *b* p. 163. ad 173. *c* p. 174. ad 182. *d* p. 183. 184. 185. *e* p. 186. 187. 188.

Religion est un moien assuré de se rendre les peuples favorables ; il crut qu'en faisant le Prophete, & en composant un corps de Doctrine, qui favorisât également les Juifs, & les Chrétiens, il ne pouvoit manquer de gagner leur affection ; pourvû sur tout que les diverses sectes, qui se trouvoient dans ces deux Religions, trouvassent leur conte dans son Alkoran. Mais comme le Judaïsme prévaloit dans l'Arabie, il crût aussi qu'il falloit lui donner quelques avantages sur le Christianisme ; c'est pourquoi les trois quars de l'Alkoran sont le pur Judaïsme.

1. On *a* trouvoit alors plusieurs Juifs qui ne vouloient reconnoître que le texte de l'Ecriture, en matiere de Religion ; & il y en avoit plusieurs autres qui, avec le texte de l'Ecriture, vouloient s'assujettir aussi aux Traditions. *b* Entre les Mahometans, les Persans, & quelques autres ne reçoivent pour regle de la Religion que le seul Alkoran ; mais les Turcs, les Tartares, les Arabes & les Indiens, reçoivent une infinité de Traditions prétenduës de Mahomet, toutes conformes à celles des Juifs. Ils *a* parlent les uns & les autres d'un commandement, que Dieu fit aux Anges d'adorer Adam, aprés qu'il l'eût créé ; ce que tous firent, excepté le Diable. Ils rapportent les uns & les autres le dialogue de Cain & d'Abel, qui donna lieu à la mort du dernier. Ils disent les uns & les autres, que les Anges devinrent

a Pref. p. 3. 4. 5. b T. 3. 27. a P. 300.

rent amoureux des femmes: *a* qu'Abraham aiant rompu les Idoles de ſon pere, il fut condamné à être brulé tout vif, & qu'il en fut ſauvé par un miracle : *b* que Pharaon violoit les femmes des Iſraëlites, & qu'il ſacrifioit leurs enfans; que lorſque Dieu donna la loy ſur la montagne de Sinaï, il coupa cette montagne par le pied, & qu'il la leva en l'air ſur la tête des Iſraëlites, avec menace de les enſevelir deſſous, s'ils ne recevoient la loi : *c* que les Demons ſervirent à bâtir le temple de Salomon; *d* que Salomon entendoit le langage des oiſeaux, & qu'il l'expliquoit ; & pluſieurs autres réveries ſemblables, qui leur ſont communes.

Pour ce qui eſt des dogmes particuliers, ils rejettent également le myſtere de la S. Trinité. Quoi qu'ils parlent du Meſſie d'une maniere trés-reſpectueuſe, ils ne veulent pas qu'il ſoit Dieu. Ils diſent que les bons Anges ſont de feu, & que les Démons ſont compoſez d'un feu empoiſonné. Ils croioient la juſtification par les œuvres : ils ont un grand reſpect pour le temple de Jeruſalem, dont ils viſitent les ruïnes, quand ils le peuvent; & leurs prieres dans leurs Synagogues, & dans leurs *Meſgidis* ſont également ſuperſtitieuſes. « Ils jurent par les creatures; jeûnent ſouvent ; s'abſtiennent de manger de certaines viandes; comme du pourceau; &c. Ils ſe lavent fort ſouvent : ils pratiquent le divorce,

a P. 301. 302. *b* P. 303. *c* P. 304. 305. *d* P. 307. 308. *e* P. 310.

divorce, ils croient que la Polygamie eſt permiſe, & que l'on jouïra dans l'autre vie de voluptez charnelles. Ils partagent le ciel & l'enfer en divers appartemens & croient le Purgatoire. Enfin ils ſont beaucoup plus favorables les uns aux autres, qu'ils ne le ſont aux Chrétiens, comme on le verra dans la ſuite.

Mais pour donner une connoiſſance plus exacte de leurs ſuperſtitions, M. Pfeiffer examine en particulier les principaux livres des Juifs, & leurs diverſes ſectes; & enſuite il donne un Abregé de l'Alkoran, & de l'hiſtoire de la Religion des Perſans & des Turcs.

Il *a* commence par le Talmud, c'eſt à dire par le Corps, de la doctrine de la Religion & de la Morale des Juifs. Il y a deux Ouvrages qui portent ce nom, dont le premier s'appelle *le Talmud de Babylone*, & l'autre *le Talmud de Jeruſalem*. Le dernier a été compilé par le Rabbin *Jochanan*, qui avoit preſidé dans l'Academie de Jeruſalem pendant LXXX ans, & qu'il l'acheva l'an CCXXX. en faveur des Juifs qui demeuroient en Judée. Mais comme ce Talmud étoit particulier à ces Juifs, & qu'il ne renferme pas toutes les Conſtitutions, ni toutes les Déciſions des Hebreux, outre que le ſtyle en eſt étrangement obſcur; celui de Babylone, qui avoit été compilé cent ans auparavant par le Rabbin *Juda*, en faveur des Juifs diſperſez en Meſo-

a P. 2. 3. ad 36.

Meſopotamie & ailleurs, eſt le grand Oracle qu'ils ont accoûtumé de conſulter ſur les difficultez qui ſe trouvent dans la Loi, ou dans le culte qu'ils rendent à Dieu, & dans l'exercice de leur diſcipline.

Cet ouvrage à deux parties, dont la premiere s'appelle *Miſchna*, c'eſt à dire la *ſeconde Loy*, parce que les Juifs croient que l'explication, que Dieu donna à Moïſe de la Loi, ſur la montagne de Sinaï; la ſeconde s'appelle *Gemara*, c'eſt à dire, *ſupplément*, parce que c'eſt un Commentaire ſur la *Miſchna*, qui comprend toutes les Traditions de leurs anciens Rabbins, ſur la Religion & ſur la Morale.

Mr. Pfeiffer n'entreprend pas de faire le détail de cet Ouvrage, qui eſt compris en onze volumes *in quarto*; mais pour en donner quelque idée, il *a* remarque qu'il eſt diviſé en ſix parties générales, dont la I. traite des diverſes ſortes de ſemences, arbres, fruits, herbes, & de la maniere dont Dieu vouloit que les Juifs les cultivaſſent, où s'en ſerviſſent, ſoit dans la vie commune, ſoit dans leurs oblations.

La II. traite du Sabbath, des fêtes & de leurs ſolemnitez. La III. traite de ce qui concerne les femmes, le mariage, le divorce, leurs maladies, &c. La IV. traite des torts que les hommes & les bêtes peuvent faire, des ſermens, & des peines capitales, ou pécuniaires. La V. traite des ſacrifices, & du ſervice

a P. 7.

ſervice du temple de Jeruſalem : & enfin la VI. des purifications & des ſoüillures differentes. Toutes ces diverſes parties ſont ſubdiviſées en DXXIV Chapitres en tout, & ſi l'on en croit les Juifs, c'eſt le threſor general de tout ce qui ſe peut connoître dans le monde.

Mais comme ce recueuil comprend une infinité de pieces differentes, nôtre Auteur *a* remarque qu'encore qu'on l'attribuë au Rabbin Juda, il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait travaillé ſeul. Il fait l'hiſtoire de ceux qui y ont contribué juſqu'à ce qu'il fut achevé en l'an 500.

Il remarque *b* ſur la *Miſchna*, qui eſt comme le texte de tous ces volumes, qu'elle eſt écrite en Hebreu, d'un ſtyle ſerré & obſcur; & qu'elle étoit autrefois écrite avec des points ou voielles, & des accens, qui regloient le chant des Juifs, qui la liſoient en chantant, comme ils le font encore aujourdhui.

Il remarque ſur la *Gemare*, *c* que le ſtyle en eſt mêlé d'Hebreu, de Caldéen, & de divers termes des autres Langues.

Il fait enſuite *d* l'Hiſtoire des diverſes éditions du Talmud, & de ce qui en a été traduit juſqu'à preſent, qui eſt aſſez peu de choſe: mais le Sr. *Abendana* promet de donner inceſſamment la traduction de toute la *Miſchna* avec des Notes, & on en a déja imprimé quelques feuilles à Oxfort.

Quoique

a P.9.12. b P.13.14. c P.14. d P.15.16.

Quoique M. Pfeiffer n'entre pas dans le détail du Talmud, *a* il dit qu'on peut le regarder comme le Cérémoniel des Juifs, & le Corps de leur Théologie, de leur Droit, de leur Philoſophie, de leur Médecine, & de leur hiſtoire. Mais il remarque qu'en traitant de toutes ces choſes, on y trouve ſouvent des impietez, des blaſphêmes, des abſurditez, des ſuperſtitions & des fables ridicules, dont il rapporte quelques exemples. On y trouve que pour voir le Diable, *il ne faut que brûler le ſurfait d'une chate noire, dont la mere ait été noire, & la premiere née de la premiere portée de ſa mere, qui doit auſſi être la premiere née de la premiere portée de celle qui l'a produite, & ſe frotter en ſuite les yeux de la cendre de cet animal.* On y repréſente Dieu *pleurant ſur les miſeres de ſes enfans, & laiſſant tomber deux de ſes larmes dans la mer, qui font un ſi grand bruit, qu'on l'entend d'un bout du monde à l'autre.* On y trouve, *que les Démons boivent, mangent, engendrent & meurent.* On y trouve *qu'Adam engendra des Diables juſqu'a l'age de* 130 *ans*; ce que quelques uns expliquent de ſes méchantes mœurs. On y trouve, *que David étant un jour à la chaſſe perça le Diable d'un coup de flêche, au lieu de fraper la bête qu'il pourſuivoit; ce qui le mit en grand peril.*

Il eſt vrai dit Mr. Pfeiffer, *a* que les Juifs Modernes regardent toutes ces fables comme des Allegories, ou comme des Paraboles, dont

a P. 19. 20. ad 28. *b* P. 23. 24.

dont ils tâchent de donner quelques explications ſupportables. Mais il croit que ceux, qui en ont été les premiers auteurs, ſe propoſoient par là de ſurprendre la credulité des peuples. En effet on trouve dans ce livre une infinité de ſuperſtitions ridicules, qui ne peuvent recevoir aucune explication raiſonnable; on y parle ſouvent d'enchantemens, on y propoſe des cas de conſcience impertinens; comme, *ſi c'eſt un peché que de prendre un poux, ou une puce, & de les tuër au jour du Sabbath? ſi c'eſt un peché à un coûturier que de porter une aiguille ſur ſa manche le même jour?* & une infinité d'autres queſtions également badines, qui ſont débatuës de part & d'autre dans ce livre, ſans être réſoluës.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que les Juifs préferent l'autorité du Talmud à celle de l'Ecriture: *b* ils comparent *la Bible à de l'eau, la Miſchna à du vin, & la Gemare à de l'Hypocras*: & leurs Rabbins ont ſouvent ce blaſphême dans la bouche: *mon enfant attachez-vous plûtôt aux paroles des Scribes, qu'à celles de la Loi.*

On pourroit relever le peu d'ordre qui ſe trouve dans ce livre, l'obſcurité de ſon ſtyle, la ſaleté de pluſieurs de ſes expreſſions, & la vanité de la plûpart des ſujets qu'il traite: mais M. Pfeiffer aime mieux s'arrêter à examiner ſi on en peut retirer quelque uſage. *a* Pluſieurs Papes ont crû qu'il falloit abſolument l'abolir: mais on eſt revenu de cet

a P. 29. 30. *b P.* 31. empor-

emportement, & M. Pfeiffer croit que ce livre peut être d'un grand uſage : 1. Parce qu'on y trouve pluſieurs reſtes d'antiquitez Judaïques, qui peuvent ſervir à entendre divers textes de l'Ecriture : 2. Parce qu'il peut ſervir à convaincre les Juifs de leurs calomnies & de leurs vanitez : 3. Parce qu'on en peut tirer pluſieurs argumens contre eux, & qu'il ſeroit abſolument impoſſible, de l'abolir.

Mais il veut d'ailleurs qu'on ne donne pas tant d'autorité au Talmud, que *Jules Conrad Otton* Juif converti, qui a voulu prouver par le Talmud tous les Myſteres de la Religion Chrétienne. Il ne *b* croit pas même que le Sauveur du monde ait emprunté des Juifs diverſes paraboles, ni pluſieurs expreſſions, qui ſe trouvent pareilles dans le Nouveau Teſtament & dans le Talmud; mais il croit que c'étoient des façons de parler communes à tout le monde.

Aprés avoir examiné le Talmud, il examine les *Targums*, *a* ou les Paraphraſes Caldaiques, parce que les Juifs *b* font un trés-grand cas de ces Paraphraſes, qu'ils croient avoir été faites du temps d'Eſdras, ou de la Captivité de Babylone, en faveur du peuple, qui avoit oublié la Langue Hebraique, & qui avoit appris celle des Caldéens.

Mais M. Pfeiffer eſt d'un autre ſentiment, *c* & croit qu'il n'eſt pas vrai que le peuple eût

b P. 32. ad 36.
a P. 37. ad 121. b P. 121. ad 124. c P. 46. 47.

eût oublié la Langue Hebraïque pendant la captivité, puis qu'elle étoit encore en usage du temps de Nehemie, & même d'Alexandre le Grand. Qu'elle apparence y a-t-il, qu'Ezechiel qui écrivoit pendant la Captivité, & que Daniel, Esdras, Nehemie, Aggée, Zacharie, Malachie & Mardochée, qui est, selon quelques uns, l'Ateur du Livre d'Esther, eussent écrit leurs prédications & leurs instructions en Hébreu aprés la Captivité, si le peuple n'avoit plus entendu cette Langue?

Quoi qu'il en soit, l'Auteur fait voir *a* qu'on ne peut rien déterminer de certain sur le temps où ces Paraphrases ont été faites, & qu'il n'y a aucune preuve que Jesus-Christ ou les Apôtres en aient eû connoissance, ou s'en soient servis, comme quelques modernes le veulent. Les raisons qu'il en apporte méritent d'être luës.

Aprés avoir parlé de l'origine de ces Paraphrases, on remarque qu'elles comprennent *b* tout l'ancien Testament, excepté le livre de Nehemie, & ceux de Daniel & d'Esdras. Mais comme ces deux derniers ont été écrits originairement, moitié Caldéen & moitié Hebreu, il ne faut pas s'étõner qu'on n'en ait pas fait de traduction : outre qu'il pourroit bien être arrivé que la Paraphrase Caldaïque de ces trois Livres ait été perduë, ou qu'elle fut encore cachée, puis que celle que nous avons sur les autres Livres de l'ancien Testament, a été inconnuë aux Chrétiens

a P. 52. ad 61. 72. ad 76. 83. 84. b P. 62. 63.

tiens pendant plusieurs Siecles, & qu'elle n'a été publiée qu'à diverses repriſes.

Pour ce qui eſt du ſtile de cette Paraphraſe, comme elle a été compoſée par divers Auteurs, *a* ſavoir les cinq livres de Moyſe par *Onkelos*, les Prophetes par *Ionathan*, & le reſte par le Rabbin *Ioſeph l'aveugle*, il ne faut pas y chercher d'uniformité, outre qu'il y a pluſieurs dialectes de la Langue Caldaïque, *b* qui ſont trés-differētes. Il y a pluſieurs Editions de ces Paraphraſes, mais elles ſont toutes extrémement défectueuſes, excepté l'édition de Buxtorf, dans ſa grande Bible.

Comme ces matieres regardent plûtôt les Savans, que ceux qui ne ſavent que nôtre Langue, on ne raportera point ici ce que M. Pfeiffer remarque ſur les divers auteurs de ces Paraphraſes. Mais on avertit ceux qui voudront ſe donner la peine de lire l'ouvrage tout entier, qu'ils y trouveront pluſieurs choſes curieuſes, & que perſonne n'avoit encóre expliquées diſtinctement.

On dit *c* qu'on peut tirer un beaucoup plus grand uſage de ces Paraphraſes, que du Talmud, ſoit pour l'intelligence du texte Hebreu, ſoit dans les Controverſes des Chrétiens.

Le troiſiéme ouvrage des Juifs, que nôtre Auteur examine eſt la *d Maſſore*. C'eſt la Critique de quelques anciens Rabbins ſur le texte Hebreu, laquelle fait le dénombre-

a p. 69. ad 107. b p. 135. c p. 129. d p. 131.

ment de tous les versets, de tous les mots & de toutes les Lettres de l'ancien Testament, pour empêcher qu'on n'y puisse faire aucune altération, ni aucun changement.

Des que cet ouvrage fut connu aux Chrétiens, il fut exposé à divers jugemens. Les uns ne firent pas de difficulté de l'accuser *a* d'impieté, & les autres le *b* canoniserent. Les Juifs ne savent pas eux mêmes, quand cet Ouvrage a été *c* composé, & il y a beaucoup d'apparence que plusieurs y ont travaillé en diverstemps. Quoi qu'il en soit, nôtre Auteur remarque que nous n'avõs qu'une partie de la *Massore*, & qu'on ne peut l'attribuër à Esdras, comme font quelques-uns.

Il n'est pas non plus du sentiment de ces Theologiens, qui veulent que les points de la Bible soient d'autorité divine, *d* & il reconnoît qu'il y a beaucoup de superstition dans la disposition de ces points.

M. Pfeiffer examine en suite *e* les trois principales sectes des Juifs, aprés avoir remarqué que quelques-uns en content jusqu'a vint-huit; entre lesquelles on met les Sabbataires, les sectateurs de Theudas, & de Judas le Galiléen, les Nazariens, les Rechabites, les Chasidéens, les Hilleliſtes, les Schammaites, les Karréens, les Baïthosiens, les Rabbanistes, les Sampséens, les Pharisiens, les Sadducéens, & les Essénens.

Il examine donc principalement les Pharisiens

a p. 135. *b p.* 126. *c p.* 131. *d p.* 179. 180. *e p.* 185. *and* 206.

riſiens, les Sadducéens, & les Eſſeens, à l'égard de leur origine, de leurs dogmes, & il réfute pluſieurs opinions communes touchant ces trois ſectes. Enfin il rapoite *a* & il reſulte en même temps pluſieurs calomnies des Iuifs, contre Ieſus-Chriſt & contre les Chrétiens. Mais comme perſonne ne doute de la témerité de cette nation, on ne s'arrêtera point ici à en faire le détail.

Aprés avoir examiné les ſuperſtitions & les erreurs des Juifs, M. Pfeiffer paſſe à *l'Alkoran*, *b* ce mot ſignifie *Lecture*, pour deſigner que c'eſt le livre qu'il faut principalement lire. Les Mahometans l'appellent auſſi *Alfûrcan*, c'eſt à dire les *Leçons* pour la même raiſon. Ils l'appellent encore *Muzkal*, c'eſt à dire le *Livre*, comme les Juifs & les Chrétiens appellent l'Ecriture Sainte, la *Bible*, ou le Livre par excellence.

Tout le monde ſait que ce livrea été compoſé par Mahomet en Arabe, & qu'il fut mis en ordre par un nommé *Abubecre*, pour être la Regle de la Religion & des mœurs des Mahometans. Cet impoſteur prétend que Dieu la lui revela pendant une nuit, qu'ils appellent la nuit de la *Puiſſance*, & dans laquelle ils croient qu'on obtient de Dieu tout ce qu'on lui demande. Ils diſent néanmoins que l'Ange Gabriel la revela à diverſes fois & en divers temps; c'eſt à eux à accorder cette contradiction.

Mahomet, *c* vint au mõde l'an DLXXVII.

a P. 207. ad 262. *b* p. 263. *c* p. 267. 268.

dans une ville de l'Arabie heureuse appellée la *Mecque*. Ses parens étoient d'une famille illustre, mais pauvre. Il nâquit aprés la mort de son Pere, & perdit sa mere six ans aprés. Son Grand-pere le prit chez lui pendant deux ans, mais étant aussi mort, un de ses Oncles s'en chargea; & l'engagea ensuite à une femme riche appellée *Chadiga*, qui en fit son Camelier, pour transporter ses marchandises en Syrie & ailleurs sur ses Chameaux, jusqu'à ce qu'elle l'épousa âgée de 40. ans, quoi qu'il n'en eût que 25. Ils vécurent 24 ans ensemble, & elle eut de lui trois garçons, qui moururent jeunes, & quatre filles. Ce mariage l'aiant enrichi, il commença à être un peu plus consideré, & à feindre des révelations & des inspirations, qu'il répandit en divers lieux, & qui animerent les *Koreïschites* contre lui, parce qu'il blâmoit quelques-unes de leurs superstitions, quoi qu'il eût été élevé dans leur Religion. Ce fut ce qui l'obligea à se retirer aprés la mort de sa femme, dans un village nommé *Jatrib*, qui a été depuis appellé *Medine*, c'est à dire *la ville* du Prophete. Le nouveau Prophete prit ensuite jusqu'à dix-sept femmes, selon quelques-uns, & jusqu'à vint-une selon les autres, & fit diverses expeditions militaires, qui lui furent si favorables, tant contre les Juifs que contre les *Koreïschites*, qu'en l'espace de neuf ans il emporta plusieurs places dont il demeura le Maître. Enfin il mourut de fievre chaude à Medine âgé de 63. ans.

M

Il y a des Auteurs Arabes, qui attribuent des Miracles à Mahomet, *a* mais les autres les nient. Par exemple, les premiers font dire à Mahomet *que la Lune s'étant approchée de lui, il la fendit en deux.* M. Pfeiffer remarque, aprés *Beidavi*, que jamais Mahomet n'a dit cela, mais ſeulement, qu'avant le dernier jour, on verra ce prodige dans le ciel. Ils lui font dire qu'à la priſe de la ville de *Chaibar*, une femme Juive lui aiant preſenté un agneau empoiſonné, l'agneau tout rôti l'avertit de ne le manger pas. Mais *Abulfeda* raporte ſimplement cette hiſtoire, comme ſi Mahomet en aiant goûté un morceau, & s'etant aperçû qu'il étoit empoiſonné, avoit dit aprés l'avoir craché contre terre; cet agneau me dit qu'il eſt empoiſonné, c'eſt à dire, je ſens que cela eſt empoiſonné. En effet il confeſſe ſouvent, dans l'Alkoran, qu'il ne pouvoit faire de miracles. C'eſt pourquoi il faut regarder comme une fable, ce qu'on dit du pigeon qui venoit manger dans ſon oreille, & du taureau qui ne vouloit rien manger qu'il ne le lui donnât de ſa propre main. M. Pfeiffer reconnoît *b* que les Arabes n'ont jamais rien écrit de pareil, & que ce ſont des productions du zele déreglé de quelques Chrétiens contre cet impoſteur.

Mais s'il ne pouvoit faire de miracles, & s'il ne s'en eſt jamais vanté, il n'a pas laiſſé

a p. 269. 270. 271. *b* p. 272.

de ſuppoſer qu'il avoit communication avec l'Ange Gabriel, qui lui revela l'Alkoran. La verité *a* eſt qu'il apprit une bonne partie de ce qu'il y a de fabuleux ou d'impie dans ce livre, de quelques Iuifs, & de quelques Moines Neſtoriés, dont M. Pfeiffer rapporte les noms & l'hiſtoire, & comme il étoit *Koreiſchite* de Religion & qu'il vivoit parmi les Arabes, il prit auſſi de leurs rites & de leurs opinions ce qui le pouvoit accommoder. Nôtre Auteur marque ce que Mahomet a pris des traditions des Iuifs, outre ce qu'il a emprunté de l'ancien Teſtament. Il découvre auſſi d'où il peut avoir pris ce qu'il dit de Ieſus-Chriſt, en remarquant qu'un des Moines Neſtoriens qu'il fréquentoit, nommé *Bohaira*, lui avoit expliqué pluſieurs Chapitres de l'Evangile.

Aprés avoir parlé de l'origine de l'Alkoran, M. Pfeiffer fait l'hiſtoire de la maniere dont il a été compilé. *b* Ce n'étoit du vivant de Mahomet que divers petits ouvrages ſeparez; mais aprés ſa mort un de ſes compagnons de fortune appellé *Abubecre* prit le ſoin de ramaſſer tous ces mémoires, ſans aucun ordre *c*, excepté que les plus longs ſont placez avant les plus courts. Il parle d'abord aprés la Préface, de la vache rouſſe, dont il eſt parlé au Chap. x des Nombres. Dans le 3. Chapitre, il eſt parlé de la famille d'Amram; dans le 4. des loix & des cérémonies qui concernent les femmes; dans

a P. 274. 275. b P. 275. c p. 276. 277.

dans le 5. de la table des Apôtres; dans le 6. des loix qui regardent les bêtes ; dans le 7. de l'étenduë qui eſt entre le ciel & la terre; dans le 8. des dépouïlles qu'il remporta dans la Campagne de Badara; dans le 9. de la repentance ; dans le 10. de Ionas ; dans le 11. d'Eber; dans le 12. de Ioſeph; dans le 13. du tonnerre; dans le 14. d'Abraham; & ainſi de ſuite juſqu'à la fin, en confondant le ciel avec la terre, les hommes avec les bêtes, le paſſé, le preſent & l'avenir.

Ce livre eſt diviſé en 114. Chapitres qui ſont appellez *Surates*, c'eſt à dire *Leçons*, parce que l'Auteur donnoit chacun de ces Chapitres à apprendre à ſes ſectateurs. On trouve dans nôtre Auteur *a* le ſommaire de chacune de ces *Surates*, avec la récompenſe qu'elles promettent à ceux qui les liront. *b* L'interprete Latin a augmenté le nombre de ces *Surates* de dix, en faiſant de la premiere la Préface du livre, & en diviſant la ſeconde en quatre ; la troiſiéme en trois; la quatriéme en quatre, la cinquiéme en deux, & la ſixiéme en trois.

Ceux qui auront envie de connoître mieux l'Alkoran, qu'on ne le connoit ordinairement, ſeront obligez à Mr. Pfeiffer de la peine qu'il a priſe d'examiner ce livre avec tant d'exactitude. Il a remarqué en parlant de la Maſore des Iuifs, le nombre des verſets, des mots, & des lettres de l'ancien Teſtament; & il a fait la même choſe à

a p. 319. 279. 280. 281. *b* 278.

l'égard de l'Alkoran. *a* Il dit que l'exemplaire de Medine a 6216 Versers. 77639 mots, & 323015. lettres.

M. Pfeiffer fait en suite quelques remarques sur l'abondance des termes, qui se trouvent dans la Langue Arabe, qui est celle où l'Alkoran a été écrit, il remarque qu'un *Lion* se peut nommer en plus de cinq-cens façons en cette langue; qu'un *Serpent* a plus de deux-cens noms differens; que le *Miel* en a plus de quatre-vingt, & *l'Epée* plus de mille. Cette abondance de termes peut beaucoup contribuër à l'elegance des ouvrages, qui sont composez en Arabe; c'est pourquoi, l'Alkoran passe chez eux, pour le livre le mieux écrit qui soit dans le monde; & le faux Prophete, qui l'a composé, n'a pas craint de défier tous les Démons de l'Enfer de produire quelque chose de pareil à l'Alkoran.

Le stile en est poëtique, *b* quoiqu'en ait pû dire Scaliger, car on y trouve souvent des rimes & de la mesure. Pour ce qui est de la matiere, on y trouve de l'histoire prophane, & de l'histoire Sainte, *c* mais étrangement défigurée. On y voit diverses avantures de Mahomet; on y lit une partie de la vie d'Esope, sous le nom de *Lokman*, *d* parmi des restes considerables de la veritable Théologie. L'Alkoran ne reconnoît qu'un seul Dieu, infini, tout puissant, connoissant toutes choses, présent par tout, qui a créé le

a p. 119. 130. 284. *b* p. 286. 287. *c* p. 288. 289. *d* 290. 291.

le monde en six jours. Il parle des bons & des mauvais Anges, de la Providence divine dans le bien & dans le mal, des bonnes œuvres & de leur récompense, de la répentance, de la justification gratuite & par les œuvres, du Décalogue, du jour destiné au service public, qu'il attache au Vendredi, du mariage & des degrez prohibez, de la resurrection des morts, du dernier jour & du jugement, de la vie éternelle & du Paradis, de l'enfer, de Iesus-Christ, &c.

Mahomet y dispute souvent contre les *Koreïschites*, c'est à dire contre les Païens de son païs & de son temps, dont il condamne l'Idolatrie en partie, parce qu'ils adoroient certaines Déesses de pierre, appellées *Allath*, *Alozza* & *Menath*, & certains Dieux appellez, *Vodda*, *Sevaha*, *Iagut*, *Iank*, & *Neser*, dont le premier étoit représenté sous la forme d'un homme; le second sous celle d'une femme; le troisiéme sous celle d'un Lion; le quatriéme sous celle d'une Aigle. Outre cela ils appelloient les Anges, les filles de Dieu; & enfin ils nioient la resurrection & le jugement aprés la mort. Ils avoient aussi accoûtumé de sacrifier leurs enfans, non pas tant par Religion, que de peur de tomber dans la pauvreté. Ils faisoient la procession tout nuds autour de leurs temples. Ils affranchissoient, pour ainsi dire, les brebis & les chameaux, aprés

qu'ils avoient produit un certain nombre d'animaux de leur espece ; & ne les appliquoient plus à aucun usage commun.

Mahomet n'a pas plus épargné les Iuifs que les *Koreïschites*, *a* il leur reproche d'avoir fait mourir les Prophetes de Dieu, d'avoir corrompu l'Ecriture, & que c'est pour ce sujet qu'ils sont dans la pauvreté, dans le mépris & dans l'exil.

Il n'est pas plus moderé à l'égard des Chrétiens; *b* auſquels il reproche d'associer le Messie avec Dieu. Il prétend que le Messie ne fut pas crucifié, mais que Iudas fut mis en sa place. Il dit que Iesus étoit *la Parole de Dieu*, & le fils de la Vierge, conçû du Saint Esprit, qui a enseigné la verité aux Iuifs, & qui a fait plusieurs miracles.

En géneral s'il y a quelque chose de bon dans l'Alkoran, on y trouve une infinité de fables, d'absurditez & d'impietez, dont Mr. Pfeiffer a recueuilli quelques-unes qu'on peut voir dans son livre. *b*

Cependant on ne peut exprimer le respect que les Mahometans ont pour ce méchant livre. Il y *c* va de la mort pour celui d'entre eux, qui seroit convaincu de l'avoir laissé toucher à qui ce soit d'une autre Religion que de la leur. Ils ne le lisent jamais qu'aprés s'être lavez, & de peur que quelcun ne le touche, par imprudence, sans être purifié, ils écrivent sur la couverture cette sentence ordinairement en lettres d'or : *qu'aucun*

a P. 298. 314. *b* P. 299. *c* P. 312. 313.

ne le touche s'il n'eſt purifié. Ils le liſent preſque à toute heure, & ils diſent qu'un certain *Abi Hanifah Alnooman* aiant été emprisonné, parce qu'il ne vouloit pas exercer la Charge de Iuge, le lut juſqu'à ſept mille fois pendant ſa priſon.

M. Pfeiffer rapporte une hiſtoire d'une action, qui doit avoir beaucoup contribué à faire eſtimer ce livre. Le Calife Omar, au commencement du Mahometiſme, publiant par tout que l'Alkoran contenoit tout ce qu'il faut croire & ſavoir, fit raſſembler tout ce qui ſe put trouver de livres dans ſon Empire, & les fit donner aux baigneurs pour en chauffer leurs étuves; ce qui leur ſervit au lieu de bois pendant ſix mois, ſi l'on en croit l'hiſtoire. Il eſt à préſumer que la rareté des autres livres ne ſervit pas peu à faire eſtimer celui-ci. *a*

On a vû juſqu'ici pluſieurs verſions de l'Alkoran, mais il n'y en a aucune qui ſatisfaſſe les Savans. Ce qui rend cette traduction difficile n'eſt pas la groſſeur de l'ouvrage, dont le texte n'eſt pas plus long que le N. Teſtament, mais le ſtyle en eſt fort obſcur. Mr. Pfeiffer promet cependant d'en donner une traduction exacte.

Outre l'Alkoran, les Mahometans eſtiment fort certaines traditions de Mahomet, qu'ils appellent *Suna*, d'où ceux qui les reçoivent ſont appellez *Sunites*. *b* Ces traditions contiennent tout le droit Civil &

a p. 316. *b p.* 318. 397.

Canonique des Mahometans, & sont renfermées en un volume composé de quatre-vingt-dix-sept Chapitres, dont on trouvera les titres dans ce livre, *a* en attendant que M. Pfeiffer nous donne l'Ouvrage tout entier.

Aprés avoir donné le détail de l'Alcoran, nôtre Auteur *b* examine les principaux differens des Turcs & des Persans dans la Religion. Dés le commencement du Mahometisme, il s'éleva LXXXIII sectes differentes, dont la plus célebre fut celle des *Alishi*, qui se partagerent encore en LXX autres factions, qui habitent aujourd'hui la Perse.

Pour donner la juste difference de la Religion des Turcs & des Persans, Mr. Pfeiffer *c* remonte jusqu'à l'origine de ces deux grandes nations. Il croit que le mot de *Turc* vient du mot *Turk*, qui signifie un voleur en cette langue, & que c'est la raison pour laquelle le nom de Turc est odieux à la Porte, où l'on aime mieux le nom de *Sarrazin*, ou d'*Agarenien*; parce qu'ils prétendent par ce moien passer pour la posteriré d'Abraham.

Mais ils affectent sur tout les uns & les autres, le nom de *Musulmans*, c'est à dire de *fideles*, ou d'*Orthodoxes*. Mr. Pfeiffer *c* fait la description de leur premiere Religion, avant qu'ils eûssent reçu l'Alkoran. La plusparr

a p. 447. ad 453. *b* p. 390. 391. *c* p. 390. ad 396.

pluſpart des Perſans adoroient autresfois le feu ; mais les Sarraſins, ou les Arabes avoient preſque une infinité d'idoles. Car outre ce qui a été remarqué de la Religion des *Koreïſchites*, il y avoit dans un ſeul temple de la Mecque 360 idoles, dont la principale s'appelloit *Hobal*. C'étoit la forme d'un homme, qui tenoit ſept fléches en ſa main.

Pour ce qui eſt de la Religion qui domine aujourdhui chez les Perſans & chez les Turcs, ils reſpectent également l'Alkoran; *a* ils reconnoiſſent la divinité de l'Ecriture Sainte ; ils croient même qu'il eſt parlé de Mahomet & de l'Alkoran, Deut. XXXIII. 2. Pſ. 1. 2. Jean XVI. 7. & ils accuſent les Chrétiens d'avoir corrompu le N. Teſtament. *b* Ils ont un ſouverain Pontife, que les Perſans appellent *Seder*, & les Turcs *Mufti*, qui ſont les ſouverains juges de toutes leurs Controverſes. *c* Il y a pluſieurs ſortes de Moines parmi eux. *d* Ils fêtent le Vendredi. *e* Ils obſervent la circonciſion, mais ils ne circonciſent ordinairement que de puis la dixiéme année des Enfans, juſqu'à la quinziéme, *f* quoiqu'ils leur donnent le nom dès qu'ils naiſſent. Ils ſont obligez d'aller tous les jours cinq fois à la *Meſgide*, ou *Moſquée* faire leurs prieres. *g* La 1. Devant que le Soleil ſoit levé, où ils ſe proſternent quatrefois,

a p. 403. 405. *b* 407. *c* p. 408. 409. *d* p. 44. ad 413. *e* p. 413. 414. *f* p. 415. *g* p. 416. 417. 418.

voir le reste des differences des Turcs & des Persans, à la fin du livre de Mr. Pfeiffer, soit à l'égard de leur Créance, soit à l'égard de leur Culte, & de leur Morale.

Mais cette aversion, qu'ils ont les uns pour les autres, cesse quand il est question de marquer ce qu'ils pensent des Chrêtiens, qu'ils regardent comme les plus immondes de toutes les creatures. C'est pourquoi ils leur font une infinité d'injustices, en les insultant dans les ruës, & en les frapant même souvent, dans les lieux où il n'y a point de commerce établi avec eux. La plus sûre Sauvegarde parmi eux est d'être bon Medecin, & c'est le grand secret dont se servent les Missionnaires, qui vont dans la Perse & dans la Turquie.

X.

1. *Réponse* de Mr. VARILLAS à la CRITIQUE de Mr. BURNET, *sur les deux premiers Tomes de l'Histoire des révolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion.* A Amsterdam, chez Savouret 1687. in 12. pag. 300.

2. *Défense de la* CRITIQUE *Du Neuviéme Livre de l'Histoire* de Mr. VARILLAS, *où il parle des révolutions arrivées en Angleterre.*

pag. 454. 452.

Angl. terre en matiere de Religion. Par Mr. BURNET, *Docteur en Theologie. Traduite de l'Anglois.* A Amſterdam, chez le même, pag. 147. in 12.

ON met ces deux Livres l'un près de l'autre, pour éviter des répétitions, où l'on tomberoit neceſſairement, ſi on les ſeparoit, en rapportant les réponſes de M. Varillas, & les repliques de Mr. Burnet. On a déja pu voir dans le 3. *Tome de cette Bibliotheque p.* 130. les principales choſes que le dernier a cenſurées dans le livre du premier. Le Lecteur y pourra recourir pour y trouver ce qui peut avoir du rapport à ce que l'on va dire, ſans qu'il ſoit neceſſaire que nous le répétions.

1. M. Varillas deſavouë *a l'Hiſtoire du Wicleſianiſme*, quoi qu'il l'ait inſerée preſque entiere dans ſon Hiſtoire de l'Héréſie, & qu'il n'en ait retranché que quelques endroits un peu trop libres, pour plaire aux Conducteurs de l'Egliſe Romaine. L'Auteur de la Verſion Françoiſe de la premiere Critique de M. Burnet, qui avoit attaqué M. Varillas là deſſus, lui ſoûtient dans un petit Avertiſſement qu'il ne peut pas la deſavouër, ſans laiſſer de grands ſoupçons dans l'eſprit de tout le monde, qu'il ne le fait que par Politique.

2. M. Burnet ſe plaint que M. Varillas a mal rapporté le titre de ſa Critique, afin qu'on crût que toutes les fautes qui peu-

vent être dans ces deux premiers Volumes ſe réduiſent à ce que M. Burnet a remarqué, au lieu qu'il n'a eu deſſein que de critiquer le *neuviéme Livre*, comme on le peut voir par le titre de ſon ouvrage.

3. Il croit que *a* M. Varillas, qui a fait rimprimer dans ſa Réponſe la Critique entiére de ſon Adverſaire, n'avoit pas ce deſſein d'abord, pour pluſieurs raiſons qu'il rapporte, & particulierement parce qu'après l'avoir publiée fidelement, dans la réfutation il cite autrement qu'il n'y a dans le texte. M. Burnet avoit dit que le Lord Darnley auroit été un dangereux competiteur pour Marie d'Ecoſſe à la couronne d'ANGLETERRE, mais M. Varillas rapporte ces paroles, comme ſi M. Burnet avoit parlé d'un Competiteur à la Couronne d'ECOSSE, & prouve au long que perſonne ne la lui pouvoit conteſter avec raiſon, ce qui lui eſt ſans doute fort aiſé.

4. L'Auteur de la Critique avoit reproché à l'Auteur de l'Hiſtoire de l'Héréſie, qu'il citoit des Manuſcrits, qui n'avoient jamais été. Ce dernier n'en produit aucun, *b* mais ſe contente de dire que *depuis vint-trois ans qu'il eſt ſorti de la Bibliotheque du Roi, elle a bien changé de face, & que pour les 774. MSS. de Mrs. Du Puy, chacun ſait qu'ils ont diſparu.* On peut bien juger que l'on prend cela pour une défaite, & aſſurément M. Varillas eſt engagé d'honneur à produire.

a p. 5. b p. 18.

produire au moins quelques-uns de ces MSS. [a] comme *les Lettres du Cardinal du Bellai*, qu'il cite de nouveau, puis qu'on lui conteſte encore une fois la fidelité de ſes citations.

5. On l'avoit encore accuſé d'inventer une infinité de choſes, parce qu'aucun Auteur de quelque réputation ne les avoit écrites; mais il fait voir, que *Florimond de Raymond*, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, les avoit dites avant lui. Il l'appelle à tout moment *ſon garand*, & dit auſſi plus d'une fois *qu'il n'a été que ſon Echo*. Cela a donné occaſion à M. Burnet de critiquer cet Auteur, [b] & de faire voir que c'eſt l'un des plus méchans Hiſtoriens, & des plus infideles que l'on pût ſuivre. Ainſi voila les endroits les plus circonſtanciez, & par conſequent les plus agréables, de l'Hiſtoire de M. Varillas détruits. Ce qu'il y a encore ici de particulier, c'eſt que cet Auteur n'avoit pas dit un mot de *Florimond de Raymond* en parlant des Hiſtoriens dont il s'étoit ſervi, & avoit cité des pieces originales, comme s'il en eût tiré lui même ce qu'il avoit emprunté du Conſeiller de Bourdeaux.

6. M. Varillas avoit dit que la Religion *s'empare en ſorte de toutes les puiſſances de l'ame, qu'on eſt contraint d'écrire ce qu'elle perſuade, ſans s'embaraſſer autrement s'il eſt vrai ou faux*. On l'a critiqué de ce qu'il faiſoit entendre ici que la Religion inſpire

[a] p. 57. [b] p. 24. & dans les Add. nom. 2.

inſpire le menſonge : il répond à cela, qu'il n'a pas voulu parler SEULEMENT *a de la vraie Religion*, mais auſſi des fauſſes, & que *c'eſt un principe de l'Egliſe Catholique, de ne s'embaraſſer point ſi ce qu'elle a décidé eſt vrai, ou non.* On peut bien juger que M. Burnet *b* n'a pas laiſſé tomber cet étrange aveu, que la Religion Catholique s'empare ſi bien de l'eſprit des Hiſtoriens, qui ſuivent ſes principes, qu'ils ne diſent dans leurs Hiſtoires que les faits qu'elle leur inſpire, ſans ſe mettre autrement en peine s'ils ſont vrais ou faux.

7. On avoit nié quelque choſe, que M. Varillas avoit avancé touchant *Ferdinand Roi d'Arragon*, & touchant une propoſition de mariage entre la ſœur de François I. & Henri VIII. M. Varillas, au lieu d'en apporter des preuves poſitives, dit ſimplement *c qu'il n'y a point d'inconvenient* à croire que cela ait été. Une autrefois, pour prouver que *Florimond de Raymond* étoit bien inſtruit de la négotiation de *l'Evêque de Tarbes* en Angleterre du temps de Henri VIII. il dit *qu'il y a beaucoup d'apparence* que les héritiers de l'Evêque avoient communiqué ces papiers à Florimond. Cela donne occaſion à M. Burnet de lui reprocher de nouveau de n'écrire que des Romans ; parce que c'eſt la méthode ordinaire de cette ſorte d'Auteurs de prendre des perſonnages connus dans l'Hiſtoire, & de leur attribuer

a p. 65. b Voiez p. 52. c 118. & 121.

attribuer des actions *qu'il n'y a point d'inconvenient* qu'ils aient faites, à les conſiderer en elles mêmes, & qui ne ſont pas même toûjours deſtituées *d'apparence*.

8. M. Burnet avoit dit que M. Varillas faiſoit deux perſonnes de *l'Empereur* & du *Roi d'Eſpagne*, quoi que ces deux caracteres fuſſent réünis dans celle de Charles-Quint. M. Varillas dit qu'il n'y a qu'à prendre garde que Charles Quint avoit recherché deux fois Marie d'Angleterre; l'une, n'étant encore que Roi d'Eſpagne, & l'autre étant Empereur, mais il n'apporte aucune preuve par où il paroiſt que ce Prince avoit été entre ceux qui prétendoient à Marie, avant qu'il fût Empereur.

9. On avoit accuſé M. Varillas d'avoir cité *Cajetan* infidelement, quoi qu'on ait reconnu depuis qu'en effet il y avoit dans les Opuſcules de *Cajetan* une Conſultation ſur la matiere dont il s'agiſſoit. Mais on a perſiſté à ſoûtenir que Mr. Varillas faiſoit dire à ce Cardinal des choſes, qui ne ſont point dans la Conſultation. M. Varillas prend le premier avcu pour une marque que l'on avoit eu tort de l'accuſer d'infidelité; mais on lui ſoûtient de nouveau que Cajetan n'a point dit ce qu'il lui fait dire. Pour ce qu'il avoit dit, qu'on craignoit à Rome qu'Henri ne s'alliât en des familles *ſuſpectes d'Héréſies*, dans un tems où il n'y avoit rien de ſemblable à craindre, ſavoir en MDIII, on ne prétend pas qu'il puiſſe s'en

tirer en mettant cette faute, comme il fait, sur le Compositeur d'Imprimerie, qui devoit mettre *suspectes au S. Siege.* On se moque encore de ce qu'il dit *a* que la République de Venise avoit équippé *trois superbes flottes* pour prendre Ferrare, parce que tout le monde sait que Ferrare n'est pas une ville maritime, & qu'on ne la peut attaquer par eau, qu'en remontant *le Po* avec de petites barques. Il en est de même de cette *flotte qui parut*, selon M. Varillas, *sur le Lac de Benaccio*, dont la plus grande longueur n'est que de trente miles, & la plus grande largeur que de dix. Si l'on y vouloit mettre des Vaisseaux de Guerre, il les faudroit faire fabriquer sur les bords, & les construire fort petits & fort legers, autrement il ne pourroit pas les porter. Il n'y a jamais eu que de petites barques, bien loin d'y avoir eu de superbes flottes.

10. On releve plusieurs autres fautes de la même force, & de plus on produit deux autoritez considerables, *b* dont l'une est du fils du Chevalier *Thomas Wiat*, où il justifie *Anne Boleyn*; & l'autre d'un Italien nommé *Cassali c* Ambassadeur de Henri VIII à Rome, par où il paroît que le Pape Clement VII. avoit eu dessein d'accorder à ce Prince la permission du Divorce.

11. Pour faire voir que ce n'est pas seulement dans l'Histoire d'Angleterre, que M. Varillas fait des fautes grossieres, on a fait un

a p. 231. *b p.* 107. *c p.* 115.

un extrait de ce que les Auteurs du *Journal de Leipſic* ont dit de ſon livre, au mois d'Octobre de l'année 1686. où ils lui ont reproché bien des bévuës; & entre autres une qu'il a commiſe à l'égard d'*Albert de Brandebourg*, qui de Maître de l'Ordre de Teutonique étoit devenu Duc de Pruſſe. M. *Pufendorf* vient auſſi de publier une ſeconde Edition Allemande de ſon *Introduction à l'Hiſtoire*, où il montre que M. Varillas entend auſſi bien l'Hiſtoire de Suede, que les autres. Ce Livre de M. Pufendorf a été traduit élegamment en Latin, par un habile Allemand, nommé *M. Cramer*, excepté quelques feuilles de la fin imprimées à Francfort, qui ont été traduites par un autre. Mais on les a fait rimprimer en Hollande, de la Traduction de M. Cramer. On pourra parler de ce Livre en une autre occaſion.

3. NOUVELLES ACCUSATIONS *contre M. Varillas, ou remarques Critiques contre une partie de ſon premier Livre de l'Hiſtoire de l'Héréſie*, par M. DE LARROQUE. A Amſterdam chez Savoures. 1687. pag. 162.

VOici un Ouvrage où l'on entreprend de faire voir que M. Varillas a commis de très-grandes fautes dans les endroits de l'Hiſtoire du Wicleſianiſme, qu'il avouë, puis qu'il les a fait rimprimer dans celle

de

de l'Héréſie, quoi qu'il y ait divers retranchement, comme d'autres le lui ont reproché, & comme M. *de Larroque* le fait voir encore plus au long, en examinant ce que nôtre Auteur dit de Jean Hus. C'eſt juſqu'où s'étendent les remarques Critiques, & cependant on reproche un ſi grand nombre de fautes à M. Varillas, que ſi l'on peut juger du reſte de ſes Hiſtoires, par celle-ci, le Catalogue de ſes fictions & de ſes bévuës ne ſeroit gueres moins gros que ſes livres. En effet M. de Larroque produit dans la préface un extrait d'une Lettre de M. *d'Hoſier*, Généalogiſte du Roi de France, où ce dernier fait voir qu'il y a diverſes fautes ſeulement dans l'Epître Dédicatoire & dans l'Avertiſſement *de la Pratique de l'Education d'un Prince*. Le même a aſſure dans une Lettre écrite à un de ſes amis à Londres, qu'il a corrigé *plus de quatre-mille fautes* dans le Charles IX. de M. Varillas, comme on le peut voir en conferant la premiere Edition, in 4. avec la ſeconde in 8. ſans que l'Auteur ait daigné le témoigner dans la Préface.

La Critique de Mr de Larroque eſt comme compoſée de trois parties.

I. Dans la premiere, qui s'etend depuis la p. 8. juſqu'à la 98. on examine l'Hiſtoire que M. Varillas a faite des ſentimens de Wiclef, & l'on y remarque un tres-grand nombre de fautes dans les noms, & dans la Chronologie.

nologie, des fictions à chaque page, des contradictions & des abſurditez que l'on pourra voir dans l'Original, qui merite d'être lû & qui n'eſt pas long. On ne ſe contente pas de relever les fautes de M. Varillas ; on débrouille divers endroits de l'Hiſtoire de Wiclef ; on rapporte des Actes conſiderables, comme une Confeſſion de Wiclef inſerée à la p. 73. par où il ſemble que l'on croioit alors en Angleterre, plûtôt la Conſubſtantiation que la Tranſſubſtantiation ; enfin on montre que Wiclef n'étoit pas extrémement homme de bien, & qu'il n'étoit pas non plus dans les ſentimens des Proteſtans d'aujourdhui ; comme *James*, qui a écrit une Apologie exprès pour Wiclef l'a prétendu mal à propos, quoi qu'on avouë au reſte qu'il n'avoit pas à peu près un ſi grand nombre d'erreurs, que ſes ennemis lui ont attribué. Il paroit, par tout ce qu'on dit, que M. Varillas a compoſé ſon Hiſtoire ſur la ſimple lecture de *Walſingham*, ou de *Harpsfield*, auteurs paſſionnez & peu ſinceres, qu'il a embellis, comme il a trouvé à propos, en attribuant auſſi aux perſonnages de ce temps-là des ſentimens, *qu'il n'y a point d'inconvenient qu'ils aient eus* pour me ſervir de ſes termes, & des actions *vrai-ſemblables*, de même que font les Auteurs des Romans, ainſi qu'on le lui a reproché de France, d'Angleterre, d'Allemagne & de Suede.

II. Secondement M. *de Larroque* criti-

que l'Hiſtoire de Jean Hus, dans laquelle M. Varillas n'a fait qu'embellir *Coclée* le plus paſſionné de tous les Auteurs, comme on le fait voir par un paſſage que l'on en cite p. 102. en Latin, étant trop horrible pour être traduit en François. On eſtime autant la probité & la conſtance de Jean Hus, que l'on a blâmé la légereté & l'orgueuil de Wiclef. On releve des fautes ſemblables à celles que l'on a apportées dans la premiere partie, & dont apparemment M. Varillas ne ſe lavera jamais.

III. Enfin depuis la p. 148. juſqu'à la fin, on s'applique à faire voir que *Jean Hus* a vécu & eſt mort dans les principaux ſentimens de l'Egliſe Romaine. Ainſi on croit que les Proteſtans ont conté Jean Hus trop légerement parmi leurs Martyrs, ſous prétexte qu'il a repris quelques erreurs de l'Egliſe Romaine; & que les Catholiques lui ont attribué mal à propos d'énormes héréſies, parce qu'ils ne pouvoient comprendre qu'il eût été condamné au feu ſans cela, par le Concile. Cependant *Luther* & *Fox*, parmi les Proteſtans, avoient reconnu qu'il étoit preſque en tout Catholique Romain: & le Jeſuite *Rosweide* dans ſon Apologie pour le Concile de Conſtance a prouvé au long la même choſe. M. de Larroque le montre encore ici aprés feu M. ſon Pere, à l'égard de la Tranſſubſtantiation, de l'Invocation des Saints, du Purgatoire, de l'honneur qu'on rend aux images, de la Confeſſion

feſſion auriculaire, du mérite des œuvres, & du nombre des Sacremens. M. de Larroque conclut de là qu'il n'a pas été Martyr de la Religion des Proteſtans, mais ſeulement de quelques dogmes, dont on a raiſon de le regarder comme le véritable Martyr, quoi que d'ailleurs plongé en diverſes erreurs. Ainſi on n'a pas fait difficulté de donner ce même titre à des Hérétiques, qui ont autrefois ſouffert la mort pour le Chriſtianiſme, ſous les perſecutions des Paiens.

4. *Hiſtoire des Révolutions arrivées en Europe, en matiére de Religion*, par Mr. VARILLAS. Tome III. & IV. in 12. A Amſterdam chez Desbordes.

APrés ce qu'on vient de dire de cet Auteur, & ce qu'on en a dit ailleurs, le Lecteur ne s'attendra pas qu'on en donne aucun extrait. On n'a pas entrepris cet Ouvrage, pour abreger au public les Romans qui paroîtroient, mais ſeulement les Hiſtoires veritables & les autres bons livres. Ces deux Tomes ont paru un peu avant la Réponſe à M. Burnet, & les deux Critiques dont on vient de parler. En voici une troiſiéme, mais qui ſera apparemment la derniere que l'on fera contre M. Varillas, le Public étant déſormais tout à fait détrompé à ſon égard. Ce ſera beaucoup pour M. Varillas, s'il peut être mis dans le

rang de Scuderi, de Calprenede, & des autres Auteurs, qui ont fait des Histoires *que l'on pourroit sans inconvenient* regarder comme véritables, si ces Auteurs n'avoient avoüé de bonne foi qu'elles sont de leur invention.

5. *Critique du* III. *&* IV. *Volumes de l'Histoire de M. Varillas, en ce qui regarde les affaires d'Angleterre. Traduite de l'Anglois de* M. BURNET, *Docteur en Theologie.* A Amsterdam chez Savouret. in 12. p. 161.

LE Traducteur de cette seconde Critique n'est pas le même que celui, qui a traduit la premiére & la défense dont on a parlé. Les occupations de ce dernier ne lui aiant pas permis de continuer, comme il l'auroit souhaité, à traduire ces piéces de M. Burnet, un autre personne a travaillé sur celle-ci. Mais elle n'en est pas moins fidele, & peut-être même plus literale, le Traducteur aiant suivi l'Original le plus exactement qu'il lui a été possible. Il y a beaucoup de sel dans cette piece, aussi bien que dans les précedentes. Mr. Burnet a cru, comme il le dit en quelque endroit, qu'il seroit trop ennuieux de dire éternellement que M. Varillas ne débite que des fictions, & qu'il étoit bon d'égaier un peu la matiére, en raillant son Adversaire, lors que l'occasion s'en présenteroit.

Il

Il le raille d'abord cruellement ſur le parallele qu'il a voulu faire, dans ſon Epître dédicatoire, entre le regne de Louïs le Grand, & le regne court & mépriſé d'une Princeſſe, qui s'étoit attiré l'averſion de ſon Epoux & la haine de ſes peuples. Outre cela M. Varillas ſuppoſe deux fauſſetez, l'une que Marie d'Angleterre ne travailla point à la deſtruction de la *Religion Calviniſte*, mais qu'elle ſe contenta de rétablir la Catholique: l'autre c'eſt qu'elle en vint à bout, par le ſecours de l'Eſpagne. Au contraire tous les Hiſtoriens conviennent que Marie détruiſit en dix-huit mois tout l'établiſſement, que la Religion Proteſtante pouvoit avoir par les Loix d'Angleterre, & qu'elle fit mourir un grand nombre de Proteſtans. On ſait encore qu'elle ne permit point aux Eſpagnols de ſe mêler du Gouvernement de l'Angleterre, ce qui donna à Philippe de l'averſion pour elle; & que bien loin d'être ſecouruë de quelques troupes d'Eſpagne, elle entreprit à ſa ſollicitation une guerre contre la France, où elle perdit Calais. On voit ainſi, dès l'Epître dédicatoire, ce que l'on peut attendre de M. Varillas; & d'ailleurs le Panegyrique, qu'il veut faire du Roi de France en le comparant à Marie d'Angleterre, eſt ſi étrange, qu'il n'y a perſonne aſſurément qui pût s'engager dans cette comparaiſon, qu'un Auteur, qui en faiſant le zelé pour la gloire de ſon Prince, qu'il prétendoit avoir été attaquée, dit *a qu'il ſuffit de remarquer*

a Rép. à M. B. p. 12.

marquer en passant que l'ambition n'a pas eu plus de part dans les guerres de sa Majesté, que la superstition dans le dessein qu'elle a executé d'abolir l'héresie en son Roiaume. C'est là assurément fermer la bouche aux ennemis de la France, & à ce trait on peut connoître les talents de M. Varillas pour la conversion des Héretiques.

Après cela il suffira de dire que M. Burnet critique plus *a* de quatre-vints endroits, en ce que M. Varillas raconte concernant l'Angleterre, où il remarque un si grand nombre de bévuës, qu'il est étonnant que M. Varillas, aprés avoir été critiqué comme il l'a été, ait encore exposé au public des Ecrits aussi pleins de fautes que les précedens, & leur ait donné le nom d'*Histoires*. Ce qui surprendra encore plus, c'est qu'il ne s'est pas hasardé seulement à marquer les vuës secretes de ceux dont il parle, & que personne ne sait non plus que lui, mais il produit des nombres exacts, comme s'ils les savoit, & fait de longues énumerations, où il n'y a rien de vrai. Il dit, par exemple, que » durant la maladie de Henri VIII, sa con» science eut le temps de lui reprocher les 2. » Cardinaux, les 3. Archevêques, les 18. Evê» ques, les 14. Archidiacres, les 500 Prê» tres, Abbez & Prieurs, les 60 Chanoines, » les 50 Docteurs, les 12 Ducs, Comtes ou » Barons, les 29 Chevaliers, les 336 Gen» tils-hommes, & un nombre presque infini » de

a p. 62. Crit. p. 69.

„ de peuple qu'il avoit fait mourir, pour „ établir ſa Primauté ſur l'Egliſe d'Angle- „ terre. Henri ne fit mourir qu'un Cardinal ſavoir *Fisher* on n'executa aucun Archevêque, aucun Evêque, ni aucun Archidiacre; il n'y eut que 41. autres Eccleſiaſtiques, qui ſouffriſſent le dernier ſupplice. A l'égard des Laïques il n'y eut que 1. Duc, 1. Marquis, 2. Comtes, 3. Barons, 10. Chevaliers & 33. autres, dont quelques uns étoient des Païſans. On peut voir les noms d'une partie de ces gens-là, le temps & la cauſe de leur mort à la fin du troiſiéme livre *de l'Hiſtoire de la Réformation.* M. Varillas ſeroit obligé, s'il vouloit répondre, de produire les Procès de ces gens-là, ou au moins quelque Auteur digne de foi, de qui il eût tiré la liſte qu'il a produite. Mais on croit que nôtre Auteur n'a point de meilleur moien de ſe ſoûtenir, que d'aſſurer hardiment tout ce qui lui vient en l'eſprit, dans la penſée que le public, qui n'aura jamais ouï parler d'une hardieſſe ſemblable, ne pourra croire qu'il ait été capable de faire ce dont on l'accuſe. Outre cela bien des gens d'entre le peuple liront ſes hiſtoïres, ſans lire les Critiques qu'on en a faites, & ne ſe détromperont point.

Au reſte on trouvera encore dans cette Critique quelques pieces Authentiques p. 95. 106. 112. & 146. Cela doit engager M. Varillas, ou à garder un ſilence éternel, ou à produire quelque choſe de ſemblable.

XI.

PHILIPPI A LIMBORCH DE VERITATE RELIGIONIS CHRISTIANÆ *Amica Collatio cum Erudito Judæo.* Goudæ 1687. in 4. pagg. 364. *& se trouve chez Waasberge.*

AVant que de parler des pieces contenuës en cet Ouvrage, il faut dire un mot du Juif, qui en a composé une partie, parce que cela pourra servir à le mieux entendre. Il est mort, peu de temps après l'Edition de ce Livre, à Amsterdam, où il exerçoit la Medecine. Il s'appelloit ici *Jsaac Orobio*, & avant qu'il sortît d'Espagne, *Don Balthasar Orobio.* Son Pere & sa Mere l'avoient élevé dans les sentimens des Juifs, quoi qu'ils fissent profession de la Religion Catholique, sans observer néanmoins autre chose du Judaïsme, si ce n'est le jeûne du jour de l'Expiation, dans le mois de *Tisri*, c'est à dire dans le mois de Septembre. Il avoit étudié la Philosophie Scholastique à la mode d'Espagne, & s'y étoit rendu si habile, qu'il fut fait Lecteur en Métaphysique dans l'Université de Salamanque. Ensuite il s'appliqua à la Medecine & l'exerça à Seville. En ce temps-là il fut accusé de Judaïsme, & fut mis à l'Inquisition, où il demeura trois ans, & dont on lui a entendu faire

faire une deſcription ſi vive & ſi horrible, qu'on ſouhaiteroit qu'il l'eût écrite, afin d'inſtruire le public de la cruauté preſque inconcevable des Inquiſiteurs de la Foi, dont on a déja vû une bonne partie, dans la *Relation de l'Inquiſition de Goa*, que l'on vient d'imprimer à Paris avec Privilege du Roi, pour une ſeconde fois. Nôtre Juif, étant enfermé dans un cachot, où il avoit de la peine à ſe tourner, & où il ſouffroit toutes les incommoditez imaginables, a aſſuré ſouvent que le long ſejour, qu'il fit dans cette affreuſe demeure, lui troubloit preſque le jugement, & qu'il ſe demanda plus d'une fois à lui même, *Son yo Don Bal-*
„ *thaſar Orobio* &c. Suis-je bien ce Don Bal-
„ thaſar Orobio, qui ſe promenoit dans Se-
„ ville, qui étoit ſi à ſon aiſe & qui avoit
„ femme & enfans ? Il croioit preſque quelquefois que ſa vie paſſée n'étoit qu'un ſonge, & que le cachot où il étoit alors l'avoit vû naître, comme apparemment il le verroit mourir. D'autres fois, comme il s'étoit extrémement appliqué à la Metaphyſique, il ſe faiſoit à lui même des argumens de Metaphyſique, & les réſolvoit ; de ſorte qu'il étoit *l'Oppoſant*, le *Répondant*, & *le Præſes* tout à la fois. Il a dit qu'il ſe conſoloit de temps en temps, par cette eſpece de divertiſſement bizarre. Cependant il nioit toûjours conſtamment qu'il fut Juif, & ſouffrit, par un effet de la crainte de la mort, des tourmens horribles, plûtôt que d'avoüer la

Verité. Après avoir comparu deux ou trois fois devant les Inquiſiteurs, il fut appliqué à la queſtion, qu'il repréſentoit de cette ſorte. Dans le fonds d'une voute ſoûterraine, & éclairée par un petit nombre de flambeaux, on comparoit devant deux perſonnes, dont l'une eſt un juge de l'Inquiſition, & l'autre un Secretaire, qui après avoir demandé ſi l'on veut avoüer la Verité, en cas que l'on nie, proteſtent que le S. Office ne ſera pas cauſe de la mort du criminel, s'il arrivoit qu'il expirât dans les tourmens, mais ſa ſeule opiniâtreté. Enſuite un bourreau le deshabille, lui lie les pieds & les mains avec une corde, & le fait monter ſur un petit ſiege, pour pouvoir paſſer la corde à des boucles de fer, qui ſont attachées à la muraille. Après cela on tire le ſiege de deſſous les pieds du patient, de ſorte qu'il demeure ſuſpendu par la corde, que le bourreau ſerre toûjours plus violemment, juſqu'à ce que le criminel ait confeſſé, ou qu'un Chirurgien, qui eſt auſſi préſent, avertiſſe les Juges qu'il n'en peut pas ſouffrir d'avantage ſans mourir. Ces cordes cauſent, comme on le peut aiſément penſer, une douleur infinie, lors qu'elles viennent à entrer dans la chair, & à faire enfler les mains & les pieds juſqu'à tirer du ſang par les ongles. Comme le patient ſe trouve violemment ſerré contre la muraille, & qu'en tirant les cordes avec tant de force on courroit riſque de déchirer tous les membres, on a ſoin auparavant

vant de le ceindre avec quelques bandes par la poitrine. On les ſerre extrémement, & il ſeroit en quelque danger de ne pouvoir pas ravoir ſon haleine, s'il ne la retenoit pendant que le bourreau lui met ces bandes. Il conſerve ainſi à ces poulmons aſſez d'eſpace, pour faire leurs fonctions. Dans le moment qu'il ſouffre le plus, on lui dit pour l'épouvanter, que ce n'eſt que le commencement des ſouffrances, & qu'il ſera bien d'avoüer, avant qu'on en vienne à l'extrémité. Le Sr. Orobio aſſuroit encore qu'outre les tourmens, dont on vient de parler, le Bourreau lâchoit ſur les jambes du patient une petite échelle où il étoit monté, & dont les échelons aigus cauſoient une douleur incroiable, en tombant ſur les os des jambes. Enfin ſi l'accuſé nie conſtamment, on le fait guerir des bleſſures que les cordes lui ont faites, & on le met dehors. Dès que nôtre Juif fut en liberté, il ne penſa qu'à ſortir d'Eſpagne, & en effet il paſſa en France, où il fut fait Profeſſeur en Médecine à Thoulouſe. Il y ſoûtint des Theſes *de Putrefactione* & il aſſuroit que par le moien de ſa Metaphyſique, il embaraſſa ceux qui prétendoient à la chaire de Médecine, qui étoit vacante. Il y demeura quelque temps, faiſant toûjours profeſſion de la Religion Catholique, mais s'étant laſſé d'une ſi longue feinte, vint à Amſterdam, où il reçut la circonciſion, & fit profeſſion du Judaïſme.

Après ce qu'on vient de dire du Sr. Orobio, on ne sera pas surpris de trouver dans ses écrits beaucoup plus de subtilité & de raisonnement, qu'il n'y en a ordinairement dans les écrits de ceux de sa Religion. Il n'est pas rare non plus de voir venir ici des gens qui avoient fait profession de la Religion Romaine en Espagne, avoüer qu'ils ont été Juifs dans le cœur, pendant toute leur vie. Il est bon avant que d'entrer en matiere, de mettre ici un passage du Sr. Orobio sur ce sujet, voici comme il parle à la p. 102. „Bon nombre de Chanoines, d'Inquisiteurs „& d'Evêques sont descendus des Juifs. „Il y en a encore plusieurs qui sont Juifs „dans le cœur, & qui feignent d'être Chré„tiens, à cause des biens temporels, dont „ils jouïssent. Quelques-uns même se re„pentent, & s'échappent comme ils peu„vent. En cette ville & en plusieurs au„tres lieux, nous avons des Moines, qui „se sont retirez de l'Idolatrie, des Augu„stins, des Franciscains, des Jesuïtes & „des Dominicains. Il y a en Espagne des „Evêques & des Moines trés-considerez, „dont les parens, les freres & les sœurs „sont en cette ville, & ailleurs, pour pou„voir observer le Judaïsme. C'est là l'effet naturel de l'Inquisition, qui est fort propre à faire des Hypocrites, & dont la conduite inhumaine ne peut que jetter dans l'Atheïsme ceux qui ne connoissent aucune Religion, que celle dont les Inquisiteurs font pro-

fession.

ſeſſion. Car le moien de ſe perſuader, pour peu qu'on ait de lumiere, que le Chriſtianiſme autoriſe ces inhumanitez, & ſoit vrai en méme temps?

Mais pour revenir à nôtre ſujet, la diſpute de M. de Limborch, & du Sr. Orobio eſt compoſée de trois écrits de ce Juif, & de trois Réponſes de ſon Adverſaire.

I. Le premier Ecrit du Iuif ne contient qu'une page, & eſt renfermé dans quatre queſtions, qu'il a propoſées par écrit. Il demande: 1. Qu'on lui donne un paſſage du Vieux Teſtament, où il ſoit dit qu'il étoit abſolument neceſſaire de croire au Meſſie qui devoit venir, pour être ſauvé: 2. Qu'on lui en produiſe un, où il ſoit dit expreſſément, qu'il n'y a que la foi au Meſſie, par laquelle Iſraël puiſſe être ſauvé, & rétabli dans la grace de Dieu; 3. Qu'on en marque un, où il ſoit dit qu'Iſraël ſeroit répandu par tout le monde, & qu'il ne ſeroit plus le peuple de Dieu, juſqu'à ce qu'il eût cru au Meſſie: 4. Que l'on en rapporte un, où Dieu diſe qu'excepté les commendemens moraux, tout ce qui eſt dans la Loi ſont des types, de ce qui devoit arriver du temps du Meſſie, & qu'il eſt permis d'expliquer la Loi d'une maniere myſtique, en negligeant le ſens literal. Il ajoûte quelques notes marginales, qui ont fait naître divers incidens, auſquels on ne s'arrêtera pas. Cette diſpute en eſt d'ailleurs ſi pleine, qu'il ſeroit impoſſible de les rapporter, ſans s'enga-

s'engager dans une longueur, qui paſſeroit de beaucoup les bornes, que nous nous ſommes preſcriptes dans nos extraits.

M. de Limborch réſout ces queſtions par ces Principes : que la Révelation divine eſt la regle de nôtre foi & de nôtre conduite; & que l'on eſt obligé de croire tout ce que l'on ſait être révelé de Dieu. Cela étant ainſi, on répond à la premiere queſtion, qu'il ſuffiſoit que Dieu promit le Meſſie, pour faire comprendre qu'il vouloit qu'on crût cette promeſſe : à la ſeconde, qu'il ſuffiſoit que Dieu revelât à Iſraël, par le miniſtere du Meſſie, lors qu'il fut venu, que ce peuple ne pouvoit être ſauvé que par ſon moien: à la troiſiéme, que la promeſſe même de Dieu, touchant le Meſſie, montre aſſez que Dieu vouloit qu'on le reçut, lors qu'il ſeroit venu, & qu'en le rejettant, on ne pourroit participer à ces graces: à la quarriéme enfin, qu'on ne doit pas rejetter légerement le ſens literal, & que l'on ne doit recourir au myſtique, que lors que la choſe même y oblige; que les Iuifs le font à tout moment; & que ſi cela étoit inconnu à ceux qui ont vécu avant la venuë du Meſſie, Dieu auſſi n'exigeoit pas d'eux une connoiſſance diſtincte de ces myſteres; qu'au reſte Dieu a fait aſſez entendre par Moïſe & par les Prophetes, qu'il avoit bien plus d'égard au culte moral qu'au cérémoniel, & qu'auſſi le Meſſie a établi un culte bien plus parfait que le Céremoniel,

que

que Dieu lui même a rendu enſuite impoſſible à pratiquer, en permettant qu'on détruiſit pour jamais le Temple de Ieruſalem.

A la verité de Sr. Orobio, par ſes queſtions, n'a fait qu'embrouiller la diſpute de difficultez, qui ne lui ſont venuës dans l'eſprit que pour n'avoir aucune connoiſſance des Théologiens Chrétiens, ſi ce n'eſt de ceux qui trouvent Ieſus-Chriſt & la Religion Chrétienne preſque auſſi clairement dans le Vieux Teſtament que dans le Nouveau. Auſſi M. de Limborch, pour l'engager dans une diſpute plus exacte, & moins embaraſſée d'incidens, dont chacun demanderoit un Livre entier pour être traité à fonds, lui a fait à ſon tour cette queſtion: *ſur quelles raiſons les Iuifs s'appuient, lors qu'ils reconnoiſſent Moiſe pour un Prophete & pour un Légiſlateur divin?* L'Auteur a propoſé cette Queſtion au Sr. Orobio, pour rendre la diſpute plus reglée, & pour venir tout d'un coup au point déciſif de tous les démelez, que nous avons avec les Iuifs. Autrement ſi l'on écoute ſimplement leurs objections, & que l'on s'applique à les ſoudre, l'une aprés l'autre, cette longue diſcuſſion de ſubtilitez & de chicaneries empéche que l'on ne puiſſe jamais venir au fait. Pour trancher donc tout d'un coup toutes ces difficultez, on a voulu engager le Iuif à prouver la miſſion divine de Moiſe, parce que toutes les raiſons que l'on peut apporter pour ce Prophete, ſont encore

plus

plus concluantes, pour prouver que Iesus-Christ est le Messie. Ainsi le fort de la dispute consiste à faire voir que ceux qui croient en Moïse, doivent à plus forte raison croire en Iesus-Christ, & c'est à quoi l'on s'arrêtera principalement.

II. Le Iuif, aprés avoir fait diverses réflexions sur les réponses que l'on a faites à ses demandes, [a] répond à celle que M. de Limborch lui a proposée. Il dit qu'on peut prouver la divinité de la Loi de Moïse par ces deux raisons. La premiere est la Tradition des anciens Iuifs, qui, selon toutes les apparences, ne peuvent pas avoir voulu tromper leurs enfans; & qui n'ont pas été trompez eux mêmes, puisque les Chrétiens avouënt que Moïse leur avoit donné des preuves évidentes de sa mission céleste. Il croit qu'il est aisé à concevoir qu'une nation en a pu tromper une autre, comme que les Grecs ont pu tromper les Romains, mais qu'il n'est pas concevable que des peres vouluſſent tromper leurs propres enfans; & que quand même il se seroit trouvé quelcun, qui l'auroit voulu faire, on ne peut pas le présumer de tous. Et c'est pourquoi, ajoûte-t-il, quoi qu'il y ait eu des Iuifs, qui ont abandonné la Loi, il est toûjours demeuré un peuple, qui a enseigné qu'elle étoit veritable. Il rejette les Traditions de l'Eglise Romaine, concernant les miracles & particulierement celles des Moines, parce que ceux qu'ils trompent ne sont pas leurs enfans.

[a] *Script. 2. p. 14.*

„ fans. Ainſi, dit-il, en nôtre temps le P.
„ d'Aviano Capucin eſt célebre par ſes mi-
„ racles, & trompe les Princes & les peu-
„ ples, comme un trés-ſaint impoſteur qu'il
„ eſt, *ut Sanctiſſimus impoſtor.* Mais pour-
„ quoi ne le feroit-il pas ? ſont-ce ſes en-
„ fans, qu'il ait mis au monde, & dont le
„ ſalut lui ſoit cher? *Quare non faciet? ſunt-*
„ *ne filii quos ipſe genuit, quorum animarum ſalus ipſi cara?*

La ſeconde preuve de la divinité de la Loi de Moïſe, c'eſt ſelon le Sr. Orobio, une prédiction claire que l'on y trouve de la diſperſion, où ſont à préſent les Juifs. Il y eſt dit que des nations éloignées dont ils n'entendroient point la Langue, ſe rendroient maîtreſſes de la Judée, qu'elle deviendroit deſerte, & que les Juifs ſeroient répandus par tout l'Univers. Qu'ils ſeroient mépriſez & foulez aux pieds par les peuples chez qui ils ſe trouveroient, & que néanmoins ils demeureroient toûjours diſtinguez, ſans jamais ſe confondre entierement parmi les autres ; ce qui étoit une choſe tout à fait *contingente*, c'eſt à dire qui peuvoit auſſi bien n'arriver pas, qu'arriver, de même que ce qu'on ajoûte : Qu'Iſraël dans cette captivité n'attribueroit pas ſes malheurs à ſa mauvaiſe fortune, ou à la puiſſance de ſes ennemis, mais à ſes propres pechez. Deut. XXXI. 17.

M. de Limborch emploie les cinq premiers Chapitres de ſa Réponſe au ſecond

Ecrit

Eſcrit du Sr. Orobio, à éclaircir les ſolutions qu'il avoit données aux queſtiõs & aux objections de ſon Adverſaire, par où il paroît que le Iuif avoit mal entendu ſes réponſes, dans la penſée où il étoit que les Rémontrans expliquoient le Vieux Teſtament, comme les Commentateurs Allegoriques de l'Egliſe Romaine. Le cinquiéme *a* Chapitre contient diverſes Réflexions ſur les preuves de la miſſion de Moïſe, que l'on vient de rapporter. On remarque d'abord qu'elles ne ſont concluantes que contre les Chrétiens, qui n'en ont pas beſoin, & qui admettent la verité de l'Hiſtoire de Moïſe; au lieu qu'on avoit demandé au Sr. Orobio comment il la prouveroit à un homme qui la nieroit ? car ceux qui la croient déja n'ont que faire de preuves.

Mais en ſuppoſant qu'elle eſt veritable, on eſt obligé de reconnoître que Ieſus-Chriſt a fait un plus grand nombre de miracles que Moïſe, qui ont conſiſté en des choſes permanentes, & dont les effets étoient continuellement ſenſibles: au lieu que la plûpart des miracles de Moïſe ne conſiſtoient en rien de permanent. Ieſus-Chriſt a reſſuſcité des morts, il eſt reſſuſcité lui-même, & il a donné à ſes Apôtres le pouvoir de faire des miracles après ſon aſcenſion. La verité des miracles de Ieſus-Chriſt paroît par là avec bien plus d'éclat, que ſi l'effet de ſes miracles eût d'abord diſparu ; parce qu'il eſt difficile d'exa-

a P. 41.

d'examiner des choſes, qui s'évanoüiſſent tout d'un coup, & que l'on a tout le loiſir de ſe convaincre de la verité de celles qui durent long-temps. Comme ceci eſt un fait, d'où dépend la verité de la Religion Chrétienne, on prouve enſuite, par les preuves ordinaires, que les Apôtres ont été perſuadez de ce qu'ils ont dit, qu'ils ne pouvoient s'y tromper, & qu'ils n'ont pas voulu tromper ceux à qui ils l'ont annoncé. On preſſe ici la multitude des témoins cõtemporains Chrétiens & Paiens, qui ont aſſuré qu'il y avoit eu un *Jeſus de Nazaret*, qui avoit enſeigné en Iudée, ſous l'Empire de Tibere, la doctrine dont les Chrétiens faiſoient profeſſion, & fait une infinité de miracles: au lieu qu'il n'y a aucun Auteur contemporain, qui aſſure qu'il y ait eu un Moïſe, ni qui, ſuppoſé qu'il y en ait eu un, diſe qu'il ait fait les merveilles que l'on trouve dans le Pentateuque.

Pour ce qui eſt de l'argument tiré de Tradition: on ſuppoſe premierement, ſans le prouver, que les auteurs de cette Tradition ne ſe ſont point trompez, & c'eſt ce qu'il falloit faire voir. Secondement il eſt ridicule de dire que des Peres ne voudroient pas tromper leurs enfans en cela; parce que des gens qui inventent une Religion pour leur profit particulier, comme, ſelon les Paiens, les Sacrificateurs des Iuifs pouvoient avoir fait; des impoſteurs, dis-je, de cette nature croient qu'il eſt utile que leur poſterité ſoit perſuadée de ce qu'ils avancent, parce que cette perſuaſion

perſuaſion ne leur peut être qu'avantageuſe. Et c'eſt de quoi l'on voit des exemples dans toutes les fauſſes Religions. Les enfans embraſſent aveuglément ce que leurs Peres & leurs Meres leurs diſent, & ainſi une opinion ſe répand & ſe provigne pendant pluſieurs ſiecles, telle qu'eſt l'opinion des Juifs touchant la Loi Orale, qui eſt néanmoins fauſſe. Au contraire une Nation, qui reçoit quelque doctrine d'une autre, craint ſouvent d'en être trompée, & l'examine avec ſoin.

Outre cela, on peut prouver bien plus facilement & plus clairement que les Livres du Nouveau Teſtament ſont des Auteurs dont ils portent le nom, & qu'il n'y eſt pas arrivé de changement conſiderable que l'on ne le peut faire à l'égard de ceux du Vieux Teſtament. Car enfin, ſi l'on dit que les Livres de Moïſe ne ſont pas venus à nous tels qu'il les avoit écrits, mais que nous n'en avons plus que des fragmens, ramaſſez par Eſdras & par la grande Synagogue qui étoit de ſon temps, comme quelques uns le croient, non ſans quelque vraiſemblance, comment prouvera-t-on le contraire?

Pour ce qui regarde les prédictions, Ieſus-Chriſt a prédit ſa mort & ſa reſurrection avec pluſieurs de leurs circonſtances, & il a ſi bien décrit la ruïne de Ieruſalem, que ce qu'il en dit reſſemble bien plûtot une Hiſtoire qu'une Prophetie. Ces Propheties ſont claires & ſans equivoque; au lieu qu'on

ne

ne ſauroit montrer qu'une partie de celles de Moïſe, que l'on cite, regarde neceſſairement d'autres malheurs, que ceux qui ſont arrivez aux Iſraëlites ſous les Iuges, en ſuppoſant avec les Iuifs la verité de la Prophetie & de l'Hiſtoire. En effet l'endroit que l'on cite du Deut. XXXI. 17. *ces malheurs m'arrivent par ce que le Seigneur n'eſt pas au milieu de moi*, ne ſe rapporte pas à un temps fort éloigné de la mort de Moïſe, comme il paroît par ce qui précede. La diſperſion dont on parle, & qui eſt l'autre prédiction que l'on allegue, n'eſt point celle d'aujourdhui, mais celle de la Captivité de Babylone, comme on le peut voir dans Nehemie, Chap. I. v. 8. 9. ainſi que M. de Limborch le prouve au Chap. II. de cette ſeconde Réponſe, & dans la troiſiéme Chap. II. ſur la II. Queſtion. Ainſi l'accompliſſement de cette Prophetie n'eſt pas la diſperſion d'aujourdhui, & la preuve que l'on en tire ne ſeroit pas bonne contre un Paien, qui diroit qu'on a inſeré ces Propheties dans le Pentateuque, aprés la Captivité. C'eſt ainſi qu'on fait voir que le Chriſtianiſme a de grands avantages par deſſus le Iudaïſme.

III. Le Sr. Orobio prétend néanmoins tout le contraire, & défend le mieux qu'il peut ſes deux preuves de la miſſion de Moïſe. Ce qu'il y a d'embaraſſant pour lui, c'eſt qu'il n'étoit bien inſtruit que des principes des Catholiques Romains, qu'il ſuppoſoit de

devoir être presque tous reçus par M. de Limborch ; & c'est ce qui lui fait dire, dés le commencement de son troisiéme écrit, *a qu'il est difficile de disputer contre les Chrétiens divisez en tant de sectes, que ce qui est orthodoxe chez les uns est désapprouvé par les autres.* *b* C'est pourquoi il témoigne d'être surpris que l'on rejette son argument tiré de la Tradition. Il ne peut le défendre qu'en supposant que tout ce qui est dit, touchant la maniere dont la Loi a été donnée à Moïse, est vrai, & dit que si un Paien le nie, il ne faut pas entreprendre de le prouver. Aussi emploie-t-il un *c* Chapitre entier, pour montrer qu'il ne faut pas disputer contre un Paien, parce qu'il ne reçoit pas un principe commun, comme font les Chrétiens & les Iuifs, qui reconnoissent également la Divinité du Vieux Testament. Il ajoûte néanmoins qu'il n'est pas concevable que tout un peuple se soit accordé à tromper sa posterité, comme si l'on avoit dit que tout le peuple d'Israël eût pû s'accorder à inventer une nouvelle Religion! Et parce que les Chrétiens se moquent de la Loi Orale que les Iuifs vantent si fort, le Sr. Orobio dit que les Chrétiens ne comprennent pas ce que les Iuifs entendent par-là. *d* Il soûtient qu'elle ne regarde point la connoissance de Dieu & le culte interieur, que l'on rend à Dieu, mais la maniere de pra-

a P. 50. *b Num.* V. *ad* 4. *Quæst. c Num.* IV. *p.* 136. *d Num.* VI. *p.* 140.

pratiquer les Céremonies, qu'on ne pouvoit ſavoir, ſi Dieu ne marquoit exactement comment il les falloit pratiquer, parce qu'il pouvoit naître mille difficultez là deſſus, dont il rapporte quelques exemples. Il prétend que c'eſt cette Loi que Ieſus-Chriſt a entenduë, lors qu'il a dit aux Iuifs de ſon temps *qu'il falloit faire ce que diſoient ceux qui étoient aſſis dans la Chaire de Moïſe*. Mais il ne prouve point que toutes les minutes, que l'on trouve dans le Talmud, touchant la maniere de pratiquer les ceremonies, aient été données de Dieu à Moïſe, & que Dieu ne laiſſa pas ces menuës circonſtances à la diſcretion des Sacrificateurs, étant de nulle importance pour le fonds des choſes. Ce n'eſt pas qu'il n'avouë que ce que l'on appelle *a la Haie de la Loi*, qui ſont des précautions pour empécher qu'on ne la viole, ne ſoit humain & n'ait été établi par les Rabbins.

Pour *b* prouver la verité des Livres de Moïſe, le Sr. Orobio cite le conſentement des Iuifs, des Chrétiens & des Mahometans, qui la reconnoiſſent, eu lieu qu'à l'égard des livres des Chrétiens & des Mahometans, ces derniers en conteſtent entre eux, outre qu'ils ſont rejettez par les Iuifs. A ce qu'on dit, en remontant juſqu'à la ſource de cette Tradition, qu'un Paien pourroit dire que ce ne ſont que des fragmens, qu'on a ramaſſez comme on a pu; nôtre Iuif n'y

a p. 142. *b Num.* VII.

n'y répond que par des raisons de Metaphysique, & se contente de dire que personne ne peut savoir cela, à moins qu'Esdras ne l'eût dit. Il paroît assez par là que l'Auteur ne savoit pas tant de Critique, que de Metaphysique.

Néanmoins *a* lors qu'il attaque les Livres du Nouveau Testament, il semble qu'il ait plus étudié l'histoire de ces Livres pour les contredire, que celle des Livres du Vieux Testament, afin de s'en persuader soi même, & de la défendre contre ceux qui n'en voudroient pas reconnoître la divinité ; quoi qu'il fasse paroître en cette occasion, qu'il n'avoit pas grande connoissance de l'Histoire Paienne.

Il dit 1. Qu'il est étonnant que les livres du Nouveau Testament aient été écrits en Grec, qui étoit une Langue plus inconnuë, dit-il, à la plûpart du monde Paien que la Romaine, & qui n'étoit pas familiere aux Juifs d'Asie, dont la langue maternelle étoit l'Hebraïque ; comme elle l'est encore, si on l'en croit, de tous les Juifs, & cela fait soupçonner au Sr. Orobio que des Grecs n'aient écrit les Evangiles. 2. Que S. Luc, en commençant son Evangile, dit simplement qu'il a trouvé bon d'écrire, sans parler d'inspiration, ni de commandement exprés de Dieu, comme font les Propheres qui commencent par : *Ainsi a dit le Seigneur, &c.* 3. Qu'il y a eu divers Livres Apocryphes, dés le commencement du Chri-

a Num. 8.

stianisme

ſtianiſme, comme l'Evangile de S. Thomas, dont il dit avoir lû une verſion Latine, faite par une Evêque Armenien, où il dit *a qu'il a tant trouvé d'erreurs, de ſuperſtitions & de dogmes Héretiques, qu'il s'étonnoit comment on pouvoit donner à ce Livre le nom d'Evangile.* Cependant, il aſſure que pluſieurs Egliſes d'Aſie & d'Afrique le reconnoiſſent pour *la ſeule regle de leur foi*: 4. Qu'il y a diverſes opinions ſur l'Evangile de S. Jean, & qu'il y a des endroits ajoûtez, comme l'hiſtoire de la femme adultere, ſur quoi il cite Euſebe, S. Jerôme & S. Epiphane. Mais au lieu de dire *Hieronymus Lib.* II. *contra Pelagianos*, il met *contra Peregrinos*: 5. Que S. Luc contredit S. Mathieu, en ce qui regarde la Généalogie de Jeſus-Chriſt, & que ce qui y eſt touchant la ſueur de ſang de nôtre Seigneur, & de l'Ange qui le conſola, n'étoit pas en divers exemplaires, ſelon la remarque de S. Hilaire: 6. Que nous n'avons qu'une verſion de S. Matthieu: 7. Que S. Marc n'eſt qu'un compilateur, ſans ordre: 8. Qu'on doute de l'Auteur de l'Epître aux Hebreux: 9. Que pluſieurs Anciens ont rejetté l'Apocalypſe: 10. Qu'enfin les Peres ſe ſont plaints des corruptions que l'on avoit faites dans le texte du Nouveau Teſtament, & qu'il y a un grand nombre de varietez de lecture, ſur quoi il cite *M. Voſſius*, dans ſon Livre *de ætate Mundi*.

Après avoir ainſi parlé des Ecrits du Nou-

a p. 145.

veau Testament, le Sr. Orobio assure tout le contraire des Livres sacrez des Hebreux, excepté qu'il avouë qu'il y a quelques livres, dont on ne peut pas marquer les Auteurs. Mais il vante particulierement le Pentateuque, dans lequel seul, selon lui, est contenuë toute la Religion Judaïque, sans qu'il y ait aucun nouvel article de foi dans ces autres Livres. Les Juifs entêtez de leur Massore prétendent tous qu'il n'y a pas une faute de Copiste, mais comme ils n'ont presque jamais eu aucune connoissance de la Critique, & qu'ils n'entendent l'Hebreu que par routine, il ne faut pas s'étonner s'ils nient des faits clairs comme le jour. Nôtre Juif parle là dessus des soins, que l'on apporte aujourdhui pour conserver la pureté de la Loi, comme si l'on avoit toûjours fait de même, & s'il n'étoit pas visible que du temps des L X X. on l'écrivoit avec assez peu d'exactitude.

Pour ce qui regarde le témoignage des Apôtres, touchant la résurrection, & les miracles de Jesus-Christ, il l'attaque en disant: 1. Qu'on n'en a rien cru parmi les principaux des Juifs, mais seulement parmi un petit nombre de personnes de basse condition: 2. Qu'on a débité de la même maniere dans l'Eglise Romaine, pendant plusieurs Siecle de faux miracles: 3. Qu'on a tort de vant la sincerité des Apôtres, sous prétexte qu' étoient des idiots, puis que S. Paul qui av étudié sous Gamaliel, ne l'étoit point, r

plus que S. Luc, qui étoit Medecin, & peut-être, ſelon l'Auteur, *fort bon Philoſophe* : 4. Qu'étant des gens de baſſe condition, ils n'avoient ni richeſſes, ni honneur à ménager, & qu'en prêchant l'Evangile, ils ſe faiſoient regarder, parmi ceux qui croioient ce qu'ils diſoient, comme des Prophetes. Il appelle ici S. Paul *coriorum ſutor*, & dit que S. Pierre abandonna ſans peine *retia trita*, *fracaſatam cymbam & ſtolidos comites*: 5. Que pour des gens comme eux, c'étoit aſſez de vivre d'aumônes, comme ils faiſoient : 6. Qu'ils n'avoient rien à craindre, que du côté des Juifs, les Grecs & les Romains n'étans pas fort ſeveres, & les confondant d'ailleurs avec les Juifs: 6. Qu'ils n'attaquoient pas publiquement l'Idolatrie, mais ſeulement dans leurs aſſemblées ſecretes : 7. Qu'il n'eſt pas clair qu'ils aient ſouffert la mort uniquement pour ſoûtenir la verité de leur Religion, parce qu'il n'y en a point d'Hiſtoires Authentiques, & que lors qu'ils paroiſſoient devant des Juifs, ils nioient de rien prêcher contre la Loi, quoi qu'ils tâchaſſent d'en abolir les ceremonies.

Au reſte nôtre Juif reconnoit que l'Evangile *a* contient une doctrine très-Sainte, mais il prétend qu'elle eſt toute tirée du Vieux Teſtament, de même que Mahomet en a tiré ce qu'il y a de bon dans l'Alkoran.

Il nie fortement que les miracles de Jeſus-Chriſt ſoient comparables à ceux de

a p. 135.

Moïſe *a* dont il fait une énumeration pompeuſe, ſuppoſant toûjours que tout s'eſt paſſé comme il eſt raconté dans le Pentateuque, ſans le prouver, ce qu'il reconnoit plus d'une fois être impoſſible. Et parce qu'on lui auoit dit que les Miracles de Jeſus-Chriſt étoient plus permanens que ceux de Moïſe, il cite les miracles de la Manne & de la Nuée, qui ont duré autant de temps qu'Iſraël fut dans le deſert. Il ajoûte qu'un peuple appuié ſur des miracles ſi éclatans, & faits à la vuë de pluſieurs milliers de perſonnes, ne pouvoit changer de ſentiment, que par de ſemblables miracles, & qu'il falloit que Jeſus-Chriſt reſſuſcité parût à tout le peuple, comme Dieu avoit paru à ſa vuë ſur la montagne de Sinaï. Alors, dit-il, tout Iſraël auroit cru en lui. Mais il ne nous a point appris pourquoi ces Anciens Juifs, qui avoient vu tant de merveilles ne s'y rendirent point; car la génération qui les vit perit preſque entiere dans le deſert. Pour murmurer après de ſi grands miracles, il falloit qu'ils fuſſent une auſſi méchante race, que celle qui vivoit un peu avant la ruïne de Jeruſalem, dont les Auteurs Iuifs parlent eux-mêmes avec execration.

Enfin quant aux Propheties qui ſe trouvent dans les Evangiles, il ſoûtient qu'elles ont été publiées aprés l'évenement, mais il n'en apporte aucune preuve; au lieu qu'on peut prouver par des Auteurs, qui ont vécu avant le ruïne de Jeruſalem, que quelques-uns

a p. 132.

uns des Evangiles étoient publiez, puiſque *S. Barnabé* *a* cité l'Evangile de S. Matthieu, & *S. Clement* celui de S. Luc.

C'eſt à quoi ſe réduiſent les repliques & les objections du Sr. Orobio. M. de Limborch *a* leur répond d'abord, & renvoie les incidens à la fin, dans ſa troiſiéme réponſe, parce que l'ordre naturel de la Diſpute demande qu'on établiſſe la verité du Chriſtianiſme, & qu'on apporte les preuves poſitives ſur leſquelles il eſt fondé, & enſuite que l'on réponde aux objections, que les Juifs propoſent contre cela. Autrement en commençant par la fin, on s'engage dans un embarras auſſi grand qu'un Géometre, qui voudroit défendre une propoſition appuiée ſur pluſieurs autres, contre une perſonne qui n'auroit aucune connoiſſance de ces dernieres. On ne ſauroit ni prouver, ni éclaircir des concluſions, avant que d'avoir établi les principes.

Pour ſuivre le même ordre, que l'on a gardé en propoſant les réponſes du Juif, on parlera d'abord de la Tradition. *b* Si l'on traitoit les Juifs, comme ils font les Chrétiens, on leur diroit avec les Paiens, que leurs premiers Peres n'étoient qu'une troupe de lepreux, que l'on chaſſa de l'Egypte: mais parce que ces ſortes de raiſons ne valent rien, on replique que ſi on compare la Tradition Chrétienne & la Judaïque, on remarquera dans celle des Chrêtiens de plus

a p. 159. b Cap. IV. p. 171.

fortes preuves de verité, que dans celle des Juifs. 1. Moïſe étoit, ſelon eux, un homme de Cour, & qui s'étoit rendu le peuple d'Iſraël, comme ſujet, en le faiſant ſortir d'Egypte : Jeſus au contraire étoit pauvre, avoit été élevé par des parens pauvres, & vivoit parmi ſes ennemis. 2. Moïſe promettoit au peuple d'Iſraël, abbatu par une longue captivité, qu'il l'introduiroit dans un païs abondant, où il vivroit en liberté: Jeſus-Chriſt parut dans un temps, où les Juifs étoient extrémement verſez dans la Loi, & ne promettoit que malheurs en cette vie à ceux qui le ſuivroient. 3. Un Païen dira, non que tout le peuple d'Iſraël s'accordât à tromper ſa poſterité, mais que ce que l'on dit de Moïſe n'a été publié que long-temps après ſa mort, de ſorte qu'on le peut avoir beaucoup augmenté, de même que l'on a dit des fondateurs de la plûpart des Etats des merveilles, dans un temps où il y avoit de l'avantage de parler ainſi, & où ceux qui s'y ſeroient oppoſez pouvoient craindre la populace : On a écrit la vie de Jeſus-Chriſt peu d'années après ſon aſcenſion, & cela a été fait par des perſonnes qui l'avoient vû & converſé avec lui, dont on ſait les noms, & leurs livres ont été publiez, non ſeulement parmi leurs amis, mais encore parmi leurs ennemis. Il y avoit du danger à les ſuivre, & point à les rejetter.

On voit par là qu'il y a bien de la di-

rence entre les preuves que l'on a de la miſſion de Jeſus-Chriſt, & celles que l'on peut avoir touchant celle de Moïſe, & que tout ce que les Juifs peuvent dire, pour ſe défendre eſt bien plus fort dans la bouche des Chrétiens. Ceux-ci peuvent aiſément prouver la verité de l'origine de leur tradition, au lieu que le Sr. Orobio ſuppoſe celle des Juifs ſans la prouver, & croit même qu'on ne le ſauroit faire, contre un homme qui la nieroit, ce qui eſt entierement donner gain de cauſe à ſon adverſaire.

L'explication que nôtre Juif donne de la Loi Orale [a] n'eſt, ſelon M. de Limborch, qu'une pure fiction. 1. La Loi écrite n'a pas déterminé la maniere de faire de certaines céremonies, ou parce qu'on ſavoit déja comment il les falloit pratiquer, comme la circonciſion, ou parce qu'elle la laiſſée à la liberté des Iſraëlites, ſi bien que ſi la Loi Orale le détermine, elle ajoûte quelque choſe à la Loi écrite. 2. Moïſe ne fait mention en aucun endroit de cette Loi Orale, & dans les cas difficiles, il conſultoit l'Oracle, pour ſavoir ce qu'il falloit faire, au lieu qu'il auroit dû agir ſelon l'inſtruction Orale, qu'il avoit reçuë dans la montagne. 3. Quand il y auroit eu une ſemblable Loi Orale, elle ne ſe ſeroit pas long-temps conſervée parmi les Juifs, qui avoient ſi fort negligé la Loi écrite, qu'un exemplaire trouvé du temps du Roi Joſias ſurprit ſi fort ce

[a] *Chap.* v. *p.* 171.

Prince, qu'on voit bien qu'il ne l'avoit jamais luë 2. Rois XXII, 10. 2. Chron. XXXIV, 14. 4. En effet il n'y a rien de si dangereux que de confier la Religion à une simple Tradition de bouche, comme on le peut voir par l'exemple des Juifs Espagnols, qui enseignét à leurs enfans qu'il suffit d'être Juifs dans le cœur, sans qu'il soit besoin d'en faire profession, & qu'on ne viole point la Loi écrite, en vivant comme les Catholiques Romains, quoi qu'on soit Juif en son ame. Du temps même d'Esaïe les Juifs superstitieux, sous un semblable prétexte, s'attachoient plus aux commandemens des hommes, qu'à ceux de Dieu.

Pour venir présentement à la Loi écrite, * la raison que le St. Orobio apporte tirée du consentement des Juifs, des Chrétiens & des Mahometans, n'est qu'une raison de convenance, qui pourroit, absolument parlant, être fausse, parce qu'il arrive souvent que l'opinion du plus petit nombre soit la plus vraie. 1. On a des preuves de fait, par lesquelles il paroît que les anciens Juifs n'ont pas été fort soigneux de garder leur Loi, comme on le voit par ce que l'on vient de rapporter, touchant le Roi Josias. Si l'on avoit été si negligent sous un Roi aussi pieux que Josias, que devoit-il être arrivé, sous les Rois impies? Et si pendant que l'Etat subsistoit encore, on eut si peu de soin des livres sacrez, y a-t-il de l'apparence

* *Chap.* VI. *p.* 180.

rence qu'on en eût davantage dans la ruïne de l'Etat, lors que Jeruſalem fut priſe & le peuple emmené en captivité? 2. On ſait que les points ont été mis dans les livres du Vieux Teſtament, quelques ſiecles après Jeſus-Chriſt, comme des Critiques Chrétiens l'ont prouvé avec la derniere évidence. Comment eſt-ce donc que les Juifs peuvent être aſſurez, qu'ils liſent par tout comme il faut lire? Dire que la Tradition a conſervé parfaitement l'ancienne lecture, c'eſt parler contre toute apparence, & ſans aucune ſorte de preuve. 3. Il y a des endroits dans le Pentateuque, qui n'ont point été écrits par Moïſe, comme la Généalogie des Rois d'Edom, qui eſt au xxxvi de la Geneſe, où il eſt parlé de ceux d'Iſraël. Quoi que les additions, qui nous ſemblent y avoir été faites, ne ſoient pas de conſéquence, il paroît toûjours par là que les Juifs vantent vainement l'exactitude avec laquelle ils ont gardé leurs livres; & cela rend vrai-ſemblable la penſée de ceux qui croient qu'ils ne ſont compoſez que d'anciens fragmens.

Après avoir rabbatu les vanteries des Juifs, on fait voir la foibleſſe des objections, que le Sr. Orobio fait contre les livres du Nouveau Teſtament. 1. C'eſt une ignorance en Hiſtoire, que de ne ſavoir pas que du temps de Jeſus-Chriſt la Langue Greque étoit étenduë preſque par tout l'Univers, & particulierement en Aſie & en Egypte,

M. de Limborch emploie *a* tout le Chap. II. à montrer la force du témoignage des Apôtres. 1. Il est faux qu'ils aient été crus par un petit nombre de Iuifs, comme il paroît par les Actes des Apôtres; & l'on a autant de raison de croire qu'ils étoient les plus gens de bien d'entre le peuple, que les Iuifs de le penser de ceux qui les persecutoient. 2. Il y a une difference infinie entre les miracles des Moines & ceux des Apôtres, comme on le fait voir au long, p. 168. 3. Quand on dit que les Apôtres ont été des *Idiots*, on entend particulierement les Evangelistes, qui n'étoient pas assez habiles, pour inventer une histoire & des discours si beaux & si bien suivis, que ceux que l'on trouve dans les Evangiles. S. Paul n'étoit pas idiot dans la Loi, mais dans le *langage*, comme il le dit lui même, c'est à dire dans l'éloquence Greque. S. Luc ne paroit pas avoir eu de talens particuliers pour écrire l'Histoire, & il n'y a rien d'extrémement considerable dans son Evangile, plus que dans les autres. 4. Il est faux que de pauvres gens n'aient aucun honneur à ménager; s'ils ont de la pieté, ils y sont aussi sensibles que les autres, comme tout le monde le sait assez, & quoi qu'ils ne soient pas riches, ils ne laissent pas de s'exposer à de grandes incommoditez, en quittant les moiens qu'ils avoient de gagner leur vie. S. Paul n'a point pris de subvention des Eglises, mais a gagné sa vie de ses propres mains,

a P. 159.

mains, comme il le témoigne, & on ne peut lui reprocher ſon métier, puiſque les plus habiles d'entre les Juifs avoient accoûtumé alors d'en apprendre un. Qu'elle apparence que des gens, comme les autres Apôtres, ſe miſſent dans la tête de paſſer pour Prophetes, en racontant une fable, ſans en pouvoir donner aucune preuve? Qui d'entre les Juifs, ou les Paiens auroit cru des inconnus racontans des choſes tout à fait extraordinaires, ſans art, ſans éloquence, & ſans les prouver. 5. Cette même raiſon auroit empêché qu'on ne leur eût fait l'aumône, les Paiens ſe ſeroient moquez d'eux, & les Juifs les auroient même maltraitez, ſans qu'un deſſein auſſi ridicule, qu'auroit été le leur, ſelon le Sr. Orobio, pût jamais avoir la moindre ſuite. 6. Il eſt vrai que ce furent les Juifs, qui commencerent la perſécution contre les Chrétiens, mais les Paiens les ſuivirent, comme on le fait voir, & les uns & les autres auroient indubitablement étouffé le Chriſtianiſme dés ſa naiſſance, s'il n'eût été fondé que ſur une fable. Une troupe de vagabons, bien moindre, ſelon le Sr. Orobio, que celles que *Barchochebas* & d'autres faux Meſſies d'entre les Juifs ont ſouvent aſſemblées, une troupe, dis-je, de quelques pêcheurs errans par l'Empire Romain auroit été diſſipée en tres-peu de temps. 7. Il n'eſt pas vrai qu'ils n'attaquoient l'Idolatrie qu'en ſecret, comme on le montre par divers endroits des Actes des Apôtres, qui eſt un livre ſans doute auſſi di-

gne

gne de foi que ceux des Hebreux, puis qu'il est d'un témoin oculaire, ce que l'on ne sauroit montrer de la plûpart des Auteurs des Histoires du Vieux Testament. 8. On sait par *a Clement*, & par d'autres Auteurs que les Apôtres sont morts pour la Religion, avec autant de certitude que les Juifs savent qu'il y a eu une persécution sous *Antiochus Epiphanes*, qu'il y a eu des *Maccabées*, &c. quoi qu'on y ait mêlé des fables, aussi bien que dans ce qu'on a dit des voiages des Apôtres. Il ne faut pas d'histoire inspirée pour être assuré d'un fait, comme celui là. Il suffit de trouver un consentement exact dans le fonds de la chose, entre tous les Historiens qui en ont parlé, depuis le siecle auquel elle est arrivée jusqu'au nôtre comme on convient, par exemple, que S. Paul & S. Pierre ont souffert le martyre. 8. S. Paul a dit qu'il étoit persecuté, pour avoir soutenu la Résurrection en préchant celle de Jesus-Christ, & non pour avoir rien dit contre la Loi, & cela étoit vrai. Il a soûtenu à la verité 1. Qu'on n'étoit point justifié par l'observation des céremonies, & il n'y a aucun endroit de la Loi ni des Prophetes, où l'on trouve le contraire. Quant au reste il les a observées, & n'a point empêché que les Juifs ne les observassent. 2. Il a soûtenu qu'on ne les pouvoit imposer aux Gentils, & c'est ce que le Sr. Orobio avouë. Ainsi il n'a rien dit devant ses Juges, qu'il ne dût dire.

On

a In Ep. ad Cor. I.

On fait voir auſſi a que les Miracles de Jeſus-Chriſt ont été en plus grand nombre, & plus conſiderables que ceux de Moïſe, par diverſes réflexions que l'on pourra lire dans l'Original. On répond qu'on n'a pas nié que quelques-uns des Miracles de Moïſe ne fuſſent permanens, mais qu'on a dit que Jeſus-Chriſt en a plus fait de cette ſorte, du nombre deſquels étoient une infinité de malades qu'il avoit gueris; & qui jouïrent pendant pluſieurs années de la ſanté qu'il leur avoit renduë. Tels étoient encore les morts qu'il avoit reſſuſcitez, & que ceux qui avoient été témoins de leur mort ne pouvoient voir, ſans être convaincus de la miſſion divine de Jeſus-Chriſt. On peut joindre à cela les miracles de la même nature que les Apôtres firent en ſuite. Enfin on ne pouvoit pas plus exiger de Dieu, qu'il fit paroitre Jeſus-Chriſt reſſuſcité aux yeux des Iuifs incredules, & qui attribuoient aux Démons ſes autres miracles, qu'on peut exiger de lui que pour convaincre les incredules d'aujourd'hui qui rejettent les livres de Moïſe, il faſſe de nouveau tous les miracles qu'il fit autre-fois dans le deſert. Si cela étoit, le premier qui ne voudroit pas croire que Dieu ait créé le ſoleil, que nous voions, l'obligeroit quand il voudroit, d'en produire un nouveau, pour l'en convaincre, & il dépendroit ainſi des hommes de faire agir Dieu, comme il leur plairoit. Mais dés qu'il

a Cap. I. P. 151.

qu'il a donné des preuves suffisantes, pour convaincre des personnes raisonnables, on n'en doit pas exiger davantage, & ceux qui n'en sont pas satisfaits, chicaneroient aussi bien les nouvelles preuves que les anciennes; comme il paroit par les murmures des Iuifs dans le desert, qui ne se convertissoient pas mieux aux miracles réïterez, qu'ils avoient fait aux premiers qu'ils avoient vus.

La Prophetie n'est pas l'un des moindres miracles, qui montrent la Verité de la Religion Chrétienne; & on prouve qu'il y en a de veritables dans le Nouveau Testament, par les raisons que l'on a déja indiquées, en rapportant les objections du Sr. Orobio. Au reste on trouvera dans la troisiéme Réponse de M. de Limborch des éclaircissemens de la plûpart des questions particulieres, qui entrent dans les Controverses que nous avons avec les Iuifs. On les a appellées, dés le commencement de cet extrait, des incidens, parce qu'en effet ce ne sont que des objections contre la Religion Chrétienne, qui s'évanouïssent d'elles mêmes, lors qu'on a prouvé la Divinité de l'Evangile.

II. Outre la dispute contre le Sr. Orobio, il y a ici une piece trés-curieuse intitulée *a* URIELIS ACOSTA *Exemplar vitæ humanæ.* C'est l'ouvrage d'un Deïste qui se tua en cette ville, il y a environ quarante ans, & qu'on trouva chez lui, aprés sa mort. Voici son Histoire en peu de mots, comme

il la raconte lui même, dans ſon Ecrit. Il ſe nommoit *Gabriel Acoſta*, & étoit né à *Porto* en Portugal, de parens Chétiens, mais d'origine Iuive, comme il y en a un grand nombre en ce païs-là. Il dit qu'il étoit en ſon enfance bon Catholique, mais qu'à l'âge de 22. ans il lui vint, ſur cette Réligion, des difficultez dans l'éſprit, qu'il ne put ſurmonter. Enſuite il tomba dans des doutes touchant l'immortalité de l'ame, & il commença à ſoupçonner que ce qu'on en diſoit étoit ſans fondement & contraire à la raiſon. Cependant il n'en témoignoit rien à perſonne, & il obtint même un benefice. Aiant entendu parler des differents qui ſont entre les Iuifs, & les Chrétiens, il lui prit un jour envie de lire le Vieux Teſtament, où il crut trouver moins de difficulté que dans le Nouveau, ſi bien qu'il devint Iuif, & qu'aiant perſuadé des mêmes ſentimens ſa mere & ſes freres, il ſe ſauva avec eux à Amſterdam, pour en faire profeſſion. Il ſe fit circoncire, & prit le nom d'Uriel, mais il s'apperçut bientôt que les ſentimens & la pratique des Iuifs modernes ne répondoient point à l'idée du Iudaïſme, qu'il avoit tirée du Vieux Teſtament. Il le témoigna aux Rabbins, & comme il réfuſoit de ſe rendre à l'autorité ſuprême des *Parnaſſims*, ou Directeurs de la Synagogue, ils l'excommunierent. Il voulut faire un livre pour ſe défendre, & en le compoſant il tomba de nouveau dans le Saduceïſme. Il fut réfuté par un Iuif, qui publia

blia en Eſpagnol un livre de *l'Immortalité de l'Ame* en 1623. Uriel répondit, & fut déferé au Magiſtrat qui le condamna à 300 francs, & à la perte de ſes exemplaires. En ce temps là il ſe mit dans l'eſprit que la Loi de Moïſe n'étoit qu'une fiction, & dans cette penſée il crut que rien ne l'empéchoit de feindre d'approuver les ſentimens des Rabbins. Il le fit aprés quinze ans d'excommunication. Cependant en particulier il n'obſervoit point la Loi, & il détourna même un Eſpagnol & un Italien de ſe faire Iuifs. Cela fut rapporté, & lui cauſa une infinité de maux, qu'il décrit fort pathetiquement. Les Rabbins le condamnerent à faire amande honorable, en cette ſorte. C'eſt qu'il entreroit dans la Synagogue vêtu de deuil, un cierge noir à la main, y auroit trente neuf coups de de fouët, & ſubiroit d'autres ignominies. Il réfuſa de ſubir ce jugement, & demeura pendant ſept ans en cet état, maltraité de ſes parens, couru des petits enfans quand il ſortoit, & expoſé à mille chagrins, apparemment parce qu'il n'oſoit ſe plaindre au Magiſtrat, quoi qu'il en attribuë la cauſe aux longueurs de la juſtice. Enfin comme les Iuifs lui promettoient de le traiter doucement, s'il revenoit à eux & s'en remettoit à l jugement, il ſe réſolut de les croire, mais ne lui firent aucun quartier, ainſi qu'il le conte au long. Cela le mit au deſeſp & ne fit que le confirmer dans la pe

qu'il n'y a point de Religion veritable, que celle qu'il nomme naturelle, ce qu'il tâche de prouver dans ce petit ouvrage. Mais les maux auſquels il s'expoſoit en faiſant connoître ces ſentimens, le firent réſoudre à finir une ſi miſerable vie, en ſe vengeant néanmoins de ſes ennemis. Il compoſa auparavant cet Ecrit, pour laiſſer à la poſterité une hiſtoire ſi étrange, comme il le témoigne à la fin, & un jour qu'un de ſes parens, qui l'avoit le plus perſecuté, paſſoit devant ſa porte, il lui voulut lâcher un coup de piſtolet, mais le piſtolet n'aiant pas pris feu il referma ſa porte, & ſe tua d'un autre piſtolet, qu'il avoit apparemment préparé pour cela. On trouva, comme on l'a dit, aprés ſa mort, chez lui cet écrit, qui eſt plein de feu, & qui fait voir qu'il n'étoit pas deſtitué d'éloquence. Il eſt ſi court que le Lecteur fera mieux de le lire lui même, auſſi bien que la Réfutation de M. de Limborch. Il y a je ne ſai quoi dans cet Ouvrage de ſi particulier & de ſi étrange, que ce ſeroit peut-être priver les curieux de beaucoup de plaiſir, que de leur faire perdre l'envie de le lire, en donnant ici un trop long extrait.

XII.

LIVRES concernant la MAGIE, les DEMONS, les ORACLES Paiens, L'ASTROLOGIE & l'ASTRONOMIE.

1 TRACTATUS THEOLOGICUS DE MAGIA. *Exhibens ejuſdem Etymologiam, Synany-*

Synonymiam, Homonymiam, Exiſtentiam & Naturam; cauſas & Effectus mirabiles, interſperſis hinc inde rarioribus ſubiectis & Exemplis, ac dilucidatis notabilioribus Controverſiis. Cum indice Rerum & Verborum neceſſario. Accurante JOH. ADAM. OSIANDRO. SS. Th. D. & P. *Cancell. & Præpoſito Eccl. Tubingenſis.* 4. Tubingæ pag. 358.

LE deſſein de cet ouvrage eſt aſſez exprimé par le titre. On y traite ce qu'il promèt, & même d'une maniere étenduë. On conſidere la nature, l'exiſtence, les proprietez & généralement tous les accidens de la Magie. On ſuit, dans la diſcuſſion de toutes ces choſes, la méthode de l'école, qu'on diverſifie ſouvent par le recit d'un grand nombre d'hiſtoires; ce qui fait que l'Auteur ne demeure court ſur rien, quelques difficiles que ſoient les queſtions qu'il entreprend de réſoudre.

Le livre eſt diviſé par articles, & il en contient cent quarante; les uns plus grands, les autres plus petits. Parmi les matieres principales on trouve, de temps en temps, des digreſſions aſſez longues: comme celle de la juſtification des miracles de Jeſus-Chriſt, attribuez fauſſement à la Magie, des Vaudois accuſez injuſtement du même crime, *a* celle de l'évocation de Samuel, qu'on ſoûtient veritable & réelle, & non pas

a P. 129.

pas illuſoire & fantaſtique pour deux raiſons. La premiere parce qu'on ne doit pas s'éloigner du ſens propre des paroles du texte, ſans neceſſité: la ſeconde par l'autorité de * l'Eccleſiaſtique, qui dit que Samuel Prophetiſa aprés ſa mort.

M. Oſiander commence ſon ouvrage par les conſiderations qu'il fait ſur le mot de Magie. Il dit, aprés quelques Auteurs qu'il cite, que ce mot vient du Perſan *Mog*, qui eſt un des noms propres de Zoroaſtre, l'Auteur, ou le reſtaurateur des ſciences dans l'Orient: que les mots de *Mage*, & de *Magie*, ſe prenoient en bonne part, au commencement, & ſignifioient ſimplement un Savant, & l'étude de la Philoſophie, mais qu'ils devinrent odieux avec le temps, comme le nom de *Sophiſte* parmi les Grecs; parce que les Mages, abuſans de leur ſavoir, s'adonnerent aux Curioſitez de l'Aſtrologie judiciaire, aux divinations, aux enchantements, & aux malefices, ce qui rendit le terme de magie odieux, *a* & fit qu'il ne ſignifia plus qu'une ſcience curieuſe & défenduë.

Aprés ces recherches préliminaires, & quelques autres moins conſiderables, juſqu'à l'article XII, on vient à la choſe même, & pour ne raiſonner pas ſans fondement dans la ſuite, on commence d'abord par examiner l'exiſtence de la Megie, de laquelle, dit M. Oſiander, on ne peut point douter

a P. 129. * *Chap.* XLVI.

douter pour deux raisons principales; la premiere est tirée de l'autorité de l'Ecriture Sainte; & la seconde de l'experience, & de la lumiere naturelle.

I. l'Ecriture nous donne trois preuves de l'existence de la Magie. 1.*Elle dit qu'il y a des Magiciens, & des enchanteurs; les Magiciens d'Egypte, Joannes & Jambres, dont parle Saint Paul, Balaam, la Pythonisse qui évoqua Samuel, Simon le Magicien, Elimas, la servante qui avoit l'esprit de Python. 2. Elle défend la Magie Exod. XXII: 18. Levit. XIX. 31. & XX: 6. 17. Deut. XVIII: 20. 21. 3. Elle conte la Magie parmi les plus grands pechez, Gal. V: 20. Apol. IX: 21. & XX: 8.

II. La raison fait voir, selon l'Auteur, qu'on ne sauroit expliquer par des causes naturelles un grand nombre d'effets, qu'on attribue à la Magie, tels que sont de faire parler Latin, Grec, Hebreu, des ignorants, ou leur faire citer des sentences des Poëtes & des Philosophes, marcher invisiblement, avaler une chartée de foin, puiser de l'eau dans un crible & semblables. Mais pour croire ces faits miraculeux, il faudroit les avoir vûs un peu de prés, & examiné toutes les circonstances, qui les précedent & qui les accompagnent.

Ce fondement posé, l'Auteur fait paroître

* *Exod.* VII: 11, 12. *ad* 22. VIII: 7. 2. *Tim.* 3: 9. *Nomb.* XXXII: 23. 24. *Sem.* XXVIII: 8. XVI. 16.

tre la Lecture, en rapportant preſque tout ce qui a été dit de la nature, des proprietez, & des accidents de la Magie ; par toutes ſortes de gens, depuis le premier qui en a parlé juſqu'à lui. Sa Metode ordinaire eſt de propoſer la queſtion, de la diviſer en autant d'opinions qu'il y a d'Auteurs bons, ou mauvais, qui en ont parlé, d'en alleguer les raiſons & les hiſtoires, d'y faire entrer des digreſſions, de ſubdiviſer ces opinions en divers ſentiments, ſelon que les Auteurs ſont partagez ſur ce ſujet ; ce qu'il accompagne de toutes les raiſons qu'il trouve dans ces Ecrivains, quelques ridicules qu'elles ſoient, tant ſon exactitude eſt grande. M. Oſiander prend d'ordinaire un milieu qui concilie, ou qui adoucit les opinions contraires.

On ſeroit trop long ſi l'on entreprenoit de ſuivre l'Auteur pas à pas : car comme il ſemble qu'il a voulu épuiſer ſon ſujet, il n'y a point de queſtion imaginable ſur cette matiere, qu'on ne trouve traitée dans ſon livre, avec une exactitude merveilleuſe. Il fait revivre les morts, il déterre les livres les plus inconnus, il n'y a point de conte du petit peuple qu'il ne ſache, & ſur lequel il ne faſſe un lieu Commun en forme. Ceux qui ont de la curioſité pour ces ſortes de choſes pourront recourir au livre même. On ſe contentera d'en rapporter ici un fait qui paroît conſiderable. C'eſt l'acte d'abjuration d'un Prêtre de Ter-Gou, qui fut

mis

mis en prison au monastere de saint Maximin prés de Tréves, par l'autorité du Nonce, & d'où il ne peut sortir qu'en condannant & abjurant les propositions suivantes, qualifiées témeraires, scandaleuses, séditieuses, suspectes d'heresie, & de Crime de Lezemajesté.

1 Qu'il a auroit dit, & soûtenu que c'est une chose imaginaire, & une vaine superstition, que tout ce qu'on dit du transport corporel des Magiciens, & des Sorcieres. 2. Que témerairement & sans raison, il auroit avancé que les procés faits aux Magiciens étoient nuls & injustes; qu'on obligeoit ces miserables par la torture à dire ce qu'ils n'avoient pas fait; qu'on faisoit une cruelle boucherie du sang innocent; & que par un nouveau secret de Chimie, on avoit trouvé le moien de convertir le sang humain en or & en argent. 3. Qu'il auroit accusé ainsi de tyrannie les Superieurs & les Magistrats, tant Ecclesiastiques, que Seculiers. 4. Que témerairement & injustement, il auroit accusé d'injustice & de tirannie le trespieux, & tres-Illustre Archevéque, Prince, & Electeur de Treves, de ce que non seulement il permet qu'on fasse le procés aux Magiciens & aux Sorcieres, dans son Dioceſe; mais encore de ce qu'il a fait des Lois pour l'ordre & les frais de ces procés. 5. Qu'il auroit dit qu'il n'y a point de Sorcieres,

a P. 17.

Sorcieres, qui renoncent à Dieu & adorent le Diable, à qui elles se donnẽt en corps & en ame. 6. Que le mot de Magie ne signifie que malefice, & Magicien qu'empoisonneur, & que le texte du XXII. de l'Exode, *tu ne laisseras pas vivre ceux qui font des malefices*, se doit entendre des empoisonneurs qui n'emploiẽt que des choses naturelles, & d'une maniere naturelle. 7. Qu'il n'y a point, & qu'il n'y peut point avoir de pact entre l'homme, & le Démon, 8. Que les Diables ne prennent point de corps. 9. Que la vie d'Hilarion écrite par Saint Jerôme n'est pas authentique. 10. Qu'il n'y a point de conjonction charnelle entre l'homme, & le Démon. 11. Que ni le Démon, ni les Magiciens ne peuvent exciter de tempêtes, & que tout ce qu'on en dit ne sont que des fables. 12. Que les esprits ne peuvent pas paroître sous une forme corporelle 13. Qu'on ne peut pas dire que les Magiciens puissent tout ce que le Diable peut. 14. Que de soûtenir qu'un Démon Superieur en peut chasser un inferieur est une opinion erronée, cõtraire à ce que Jesus-Christ dit Luc. XI. 15. Que les Papes ne disent pas dans leurs Bulles, que les Magiciens puissent faire de tels prodiges. 16. Que les Papes n'ont donné pouvoir d'informer contre les Magiciens, que de peur d'être accusez eux-mêmes de Magie, comme effectivement plusieurs d'entre eux en ont été soupçonez. Cet acte est daté du 15. Mars 1592, signé par le

le prévenu appellé *Corneille Looſeus*, par les témoins, & les notaires; & fait en préſence d'une grande Compagnie.

Au reſte on eſt obligé d'avertir le Lecteur, qu'avant que de ſe fier aux citations de M. Oliander, il fera bien de les conferer: car il met en Italique un paſſage de Pline L. xxx. c. 2. dont il ne rapporte à peu-prés que le ſens. Les curieux pourront s'en convaincre, en comparant la citation avec l'Original. Mais à propos de cela, on ne ſera pas fâché de trouver ici le ſentiment de Pline ſur l'origine de la Magie, & ſur ce qui lui a aquis tant d'empire ſur les eſprits, durant pluſieurs ſiecles, & dont, malgré les lumieres du nôtre, pluſieurs perſonnes ne ſont pas encore bien exemtes. *a* „ Qu'on ne s'étonne point, „ dit-il, *b* que cette ſcience trompeuſe ait „ tant de credit dans le monde, puiſqu'elle a „ ſû ſe prevaloir de tout ce que les trois ſciẽ- „ ces les plus eſtimées des hommes ont „ de grand & de merveilleux. Perſon- „ ne ne doute qu'elle ne ſoit née de „ la *Medecine*, & qu'elle ne ſe ſoit in- „ ſinuée dans les eſprits, ſous prétexte de „ donner des remedes plus efficaces & plus „ ſalutaires que les communs. A ces douces „ & agréables promeſſes, elle ajoûta tout „ ce que la *Religion* a de ſplendeur & d'au- „ torité, pour aveugler & pour captiver le „ genre humain. Elle y mêla enſuite les *Ma- „ thematiques*, ou l'Aſtrologie Judiciaire, fai-

a P. 328. *b* *Plin. l.* XXX. *c.* 1.

» faiſant accroire aus hommes, curieux de » l'avenir, qu'elle voyoit dans le Ciel tout » ce qui leur devoit arriver,

2. Le Lecteur nous permettra de faire ici une digreſſion; qui n'eſt pas tout à fait hors de propos. Dans un Livre, dont on a parlé p. 471. du v. Volume de cette Bibliotheque, & dont on n'eut pas loiſir de faire vn extrait auſſi exact, qu'on l'auroit ſouhaité, à cauſe du grand nombre de Livres qu'on avoit encore à mettre, M. Daillon ſoûtient un ſentiment qui eſt fort propre, *à ôter de l'eſprit des hommes la frayeur, que cauſe l'opinion de la multitude des Diables, des Lutins, des Loups-Garoux, de leur puiſſance, & de celle des Magiciens & des Sorciers; afin qu'on en revienne à craindre uniquement la iuſtice de Dieu.* Il veut qu'il n'y ait qu'un *a* ſeul *Diable*, appellé auſſi *le grand Dragon, le Serpent ancien, Satan, l'Accuſateur de nos freres* Ses raiſons ſont, 1. Que l'Ecriture parle toûjours de cet Eſprit malin au ſingulier & que, s'il eſt parlé trois fois de Diables au puriel, dans l'Ecriture, ce n'eſt pas pour marquer l'ennemi du genre humain, mais des perſonnes addonnées à la calomnie. 2. Que dans les Auteurs Grecs Paiens, on ne trouve point le terme de Diable en ce ſens, & qu'apparemment ils ne connoiſſoient pas le calomniateur univerſel, auquel nous donnons ce nom: Qu'ils n'appelloient pas ainſi les mauvais Démons, ni même ce Dieu mé-

a ibid. P. 155.

méchant, auteur du mal, que quelques-uns d'entre eux ont dit être opposé au Dieu tout-puissant & tout-bon; mais qu'ils n'ont jamais regardé comme un esprit jaloux & envieux, qui calomnioit les hommes devant Dieu, & qui faisoit tous ses efforts pour les perdre. 3. Que quand l'Ecriture parle des Démons, qui étoient des Anges, ou des ames d'hommes morts, que les Païens vénéroient, elle en parle selõ l'opinion de ces Idolatres; mais qu'elle ne parle jamais du Diable ou de Satan, que comme d'un seul, à qui elle attribuë les desordres qui arrivent parmi toutes les nations; toutes les mauvaises inspirations, qui portent les particuliers à faire le mal; & toutes les oppositions à la grace de Dieu & au bien des hommes. 4. Qu'ainsi, comme nous ne savons rien de Satan que par la revélation divine, nous n'en devons pas croire tout ce qu'une tradition incertaine en a répandu dans le monde.

M. Daillon recherche ensuite l'origine de l'opinion touchant la multitude des Diables. Il dit que les Païens croioient des *Cacodemons*, des Anges ou des Esprits malfaisans. Que cette opinion fut adoptée par les Juifs, après qu'ils se furent divisez en plusieurs Sectes, principalement par les Pharisiens, qui pour s'opposer aux Sadducéens leurs ennemis, & pour établir le dogme de l'existence & de l'immortalité des Esprits, embrasserent la tradition Païenne touchant les Démons mal-

malfaiſans, & appellerent Démon ou Eſprit, tout ce qui tourmentoit extraordinairement les hommes: Que ce ſentiment fut ſuivi par les Chrétiens, qui tiennent encore que Satan étoit un Ange de lumiere, le chef de pluſieurs autres, qu'il a entrainez avec lui dans ſa rebellion: mais que l'Ecriture n'en dit rien.

[a] Le paſſage le plus fort qu'on puiſſe oppoſer à M. Daillon, eſt ſans doute celui de l'Epitre de S. Jude, v. 6. où il eſt parlé des *Anges qui n'ont pas conſervé leur origine*, ou *leur premiere dignité*. On répond à cela. 1. Que les mots d'*Angelos* & de *b Malac* ſont appellatifs, & marquent toutes ſortes d'Envoiez & d'Ambaſſadeurs, tant de Dieu que des hommes. Voiez Gen. XXXII: 3. Nomb. XX: 4. Joſ. VII: 2. Jug. VIII: 14. Jaq. II: 25. où les Eſpions de Jericho, que Raab retira chez elle ſont nommez *Anges*. 2. Que l'Ecriture n'appelle point Anges ceux qui n'ont jamais été envoiez: de ſorte que la chûte prétenduë des Démons, étant arrivée avant que Dieu les fît ſes Ambaſſadeurs vers les hommes, ſelon la tradition commune, il n'y a pas d'apparence que l'Ecriture leur donnât le nom d'Anges, ou de Meſſagers. 3. Que l'interpretation ordinaire du paſſage de S. Jude fait raiſonner cet Apôtre d'une maniere toute oppoſée à la méthode des Ecrivains ſacrez du N. T. qui n'appuient leurs exhortations, que ſur des paſſages & des hiſtoires

[a] P. 165. & ſuiv. [b] מלאך

hiſtoires de l'Ancien Teſtament fort connuës, au lieu que S. Jude ſe fonderoit ici ſur une tradition incertaine, & ſur un exemple que perſonne n'avoit encore allegué. 4. Qu'il eſt bien plus naturel d'entendre par ces *Anges qui n'ont pas conſervé leur principauté* * ou qui n'ont pas agi d'une maniere digne de leur rang, ou de leur élevation, *mais qui ont abandonné leur propre demeure, & qu'à cauſe de cela Dieu retient dans l'obſcurité & en des liens éternels juſqu'au jour du jugement* : d'entendre, dis-je, par ces Anges *a les principaux de chaque tribu, les chefs des enfans d'Iſrael*, que Moïſe envoioit pour épier le païs de Canaan, & qui bien loin de montrer un courage digne du rang qu'ils tenoient, diſſuaderent le peuple d'entrer dans la terre, que Dieu leur avoit promiſe, & qu'il leur avoit aſſignée pour demeurer: c'eſt pourquoi ils perdirent l'eſperance de la † poſſeder avec la vie. 5. Que c'eſt de ces Anges dont parle S. Pierre, *b* lors qu'il dit que *Dieu n'a point épargné les Anges qui ont peché*; parce que leur révolte étoit ſi célebre qu'on l'appelloit le *peché*: d'où vient que S. Paul deſigne *c* ces Eſpions, & ceux qui leur ajoûterent trop de foi, par *ceux qui pecherent, dont les corps demeurerent étendus dans*

* τὸν ἑαυτῶν ἀρχὴν, *a Nomb.* XIII: 3. 4. Ἀρχήγους. † *Nomb.* XIV: 37. *b 2 Pierr.* II: 4. *Heb.* III: 17.

dans le deſert, & à qui Dieu iura qu'ils n'entreroient point dans ſon repos. 6. Qu'ainſi il y a bien de l'apparence que S. Jude a pris pour exemple cette hiſtoire fameuſe, qui n'eſt qu'une ſuite des incredulitez des Juifs dans le deſert, plutôt que la tradition incertaine de la chute des Anges, que perſonne n'avoit encore citée.

On pourra juger, par cet échantillon, comment l'Auteur ſe tire des paſſages de l'Ecriture, qui ſemblent favoriſer la multitude des Diables: & voir dans l'Ouvrage même [a] ce qu'il dit ſur les Démoniaques ou les poſſedez, dont il eſt tant parlé dans l'Evangile, & ſur les Eſprits de Python.

3. Verhandeling van de oude ORAKELEN DER HEIDENEN. *Traité des Oracles des anciens Paiens par* ANTOINE van DALE, D. en M. 8. A Amſterdam chez Boom. 1687. pagg. 590.

QUoique ce Livre traite de la même matiere que celui que Mr. *van. Dale*, publia en 1683. & que l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres jugea digne de paroître à la tête de ſon Ouvrage; quoi qu'il ſoit auſſi diviſé en deux Diſſertations, & qu'on y trouve la plus part des mêmes Hiſtoires, & diverſes penſées ſemblables: Le tour, la methode & l'ordre, ſont néanmoins aſſez differens. 1.

[a] P. 10. ad 195.

Il a retranché plusieurs passages & inscriptions Greques & Latines, qu'il n'a pas crüés tout à fait necessaires dans un Ouvrage Flamand. 2. Il a expliqué en langue vulgaire toutes les citations d'Auteurs étrangers. 3. Il s'est un peu plus étendu sur diverses matieres, qu'on n'avoit pas bien compriſes, ou qui lui ont paru de quelque importance, cõme l'hiſtoire de la Pythoniſſe d'Endor. 4. Il a ajoûté des preuves authentiques de plusieurs fraudes, qu'on a decouvertes dans ces derniers ſiecles, en de prétendus poſſédez, ſorciers, magiciens, & en d'autres qui imitoient les *Engaſtrimuthes* de l'Antiquité, formant des ſons articulez, la bouche fermée, contrefaiſant des voix éloignées, ou variant leur voix avec tant de rapidité, qu'à ouïr une ſeule de ces perſonnes renfermée dans une chambre, on eut cru en ouïr pluſieurs. [a] C'eſt de quoi il aſſure avoir été témoin oculaire, & d'avoir eu chez lui une vieille femme d'Amſterdam, agée de 73. ans, qui ſavoit ſi bien parler & ſe répondre toute ſeule, & qui diverſifioit ſa voix avec tant d'artifice, qu'on eût dit que c'étoit une troupe de gens qui parloient enſemble, & qui tantôt ſe faiſoient des complimens, tantôt ſe flattoient, tantôt ſe querelloient, ſelon les divers accents, qu'elle vouloit donner à ſa voix: en ſorte qu'une grande compagnie, qui la voioit, & qui la touchoit preſque, avoit de la peine à comprendre qu'elle

[a] P. 120.

qu'elle ne ſe trompoit point, & que cette femme faiſoit ſeule tout ce bruit. Il y a pluſieurs autres hiſtoriettes de cette force, qui n'ont jamais été imprimées, mais qui ſont atteſtées par des perſonnes dignes de foi, de qui l'Auteur les tient; comme celle d'une certaine *Lena* *a*, qui trompa ſi longtems, tant d'honnêtes gens de *Middelbourg*, en contrefaiſant la poſſédée, & dont l'impoſture fut enfin découverte par la ſage conduite du Magiſtrat & de feu Mr. *de Mey*, Miniſtre de cette ville, à qui le public eſt redevable d'un Volume *in folio* d'œuvres Morales & Théologiques. 5. Il refute *b* M. *Moëbius* Profeſſeur de Leipſic, qui dans la troiſiéme Edition de ſon Traité de *l'Origine & du Progrès des Oracles*, avoit entrepris de détruire diverſes Hypotheſes de Mr. van Dale. Il prétend que cet Auteur ſe contredit lui-même, en ce qu'après avoir élevé fort haut la connoiſſance du Diable, il dit enſuite qu'il ne ſait l'avenir que par révélation, ou par conjecture, & qu'il ignore même pluſieurs choſes paſſées & préſentes; ce qui paroît de ce que tous les Magiciens d'Italie, que le Pape conſulta, ſi l'on en croit quelques Docteurs de la Confeſſion d'Augsbourg, ne purent deviner l'endroit où Luther s'étoit retiré, pour éviter la perſécution de ſes ennemis. On accuſe auſſi M. Moëbius de citer divers Auteurs à contre-ſens, comme Tite-Live, Pline & Clement Alexandrin.

a p. 202-220. *b* p. 134-149.

Mais on auroit tort de lui faire la méme accuſation; à l'égard de S. Auguſtin. Ce Pere croioit de bonne foi que les Démons des Paiens faiſoient des miracles. Car voici comme il raiſonne dans ſon X. Livre de la cité de Dieu Ch. XVI. Il y a, dit-il, des Anges, qui commandent aux hommes de les adorer; & il y en a d'autres, qui réfuſent leurs hommages, & leur ordonnent de ne les rendre qu'à l'Etre ſuprême. A qui s'en doit on rapporter? N'eſt-il pas évident, que l'orgueil des premiers les peut juſtement faire ſoupçonner d'impoſture, au-lieu que le deſintéreſſement des derniers eſt un témoignage inconteſtable de leur ſincerité. Quand même les premiers feroient des miracles, & que les autres n'en feroient point, la raiſon dicte qu'il faudroit s'en tenir aux derniers. Mais les miracles que Dieu a faits par le Miniſtere de ſes Ambaſſadeurs ſont plus grands, plus certains & plus clairs que ceux des Démons. Je ne parle pas ici des Monſtres, des Prodiges, des ſignes Céleſtes, des Guerres, des Orages, des Sterilitez, ſur leſquelles les Prêtres des faux Dieux leur donnent une puiſſance imaginaire. „ Je „ne parle que des choſes, à l'égard deſquelles „ il paroît aſſez évidemment qu'elles ſe font „ par leur puiſſance. *Sed ea dico, quæ vi ac „ poteſtate eorum fieri ſatis evidenter appa-„ ret*, par exemple, que les Dieux Penates, „qu'Enée apporta de Troie, ſe ſont „ tranſportez eux-mêmes deux fois d'Albe

à La

„ à Lavinie : Qu'un Serpent d'Epidaure ſoit
„ monté ſur le Navire, dans lequel on tranſ-
„ portoit la ſtatuë d'Eſculape à Rome :
„ Qu'un grand Vaiſſeau, où l'on avoit mis
„ la ſtatuë de Cybele n'ait pu être remüé par
„ tous les efforts d'un grand nombre d'hom-
„ mes & de bœufs, & qu'une femme chaſte
„ lui ait donné le mouvement, en le tirant
„ avec ſa ceinture : Qu'une Veſtale accuſée
„ d'impureté ſe ſoit juſtifiée, en rempliſſant
„ de l'eau du Tybre, un crible percé, ſans
„ qu'il en verſât une goutte. Mais ces mira-
„ cles, & leurs ſemblables, ne ſont pas à
„ comparer, ni en grandeur, ni en force, a-
„ vec ceux qui ont été faits parmi le peuple
„ de Dieu. Bien des gens ne tomberont pas d'accord du raiſonnement de S. Auguſtin: car pluſieurs Philoſophes de nôtre ſiecle ſoûtiennent que cette diſtinction de grands & de petits miracles eſt une erreur populaire, & qu'il faut autant de puiſſance, pour tranſporter, ſans aucun agent naturel, les petites ſtatuës des Dieux tutelaires de Troie, d'Albe à Lavinie, que pour ôter une montagne de ſa place; & qu'on peut même concevoir plus facilement le paſſage d'un million ou deux d'Iſraëlites au travers de la mer-Rouge, ou Jeſus-Chriſt marchant ſur le Lac de Gennezareth, qu'un Crible percé, rempli d'eau, qui ne ſe répand point. Au reſte la facilité de ce Pere, à croire des fables Paiennes ſi ridicules, pourroit bien le faire ſoupçonner de trop de credulité, ſur les

miracles, qu'il rapporte, * comme faits en faveur des Chrétiens; & il eſt à craindre que malgré les belles raiſons de l'Auteur de l'*Art de Penſer* * les Proteſtans ne continuent à dire que cet Evêque n'étoit pas auſſi incredule, qu'il le faut être, pour ne pas ſe laiſſer tromper.

A l'autorité de Minutius Felix, de Tertullien, de S. Auguſtin, & de pluſieurs Théologiens modernes, M. *van Dale* oppoſe celle de Caton & de Ciceron, qui connoiſſoiét un peu mieux qu'eux, à ce qu'il prétend, de quoi la ſuperſtition & la ſupercherie des Prêtres ſont capables.

6. Il ne faut pas oublier que l'Auteur, pour rendre plus ſenſible l'impoſture des Prêtres de l'Oracle de Delphes & de celui de *Trophonius*, a fait ajoûter cinq Tailles douces, où l'on repréſente la reception, qu'on faiſoit aux conſultans, les purifications par où on les faiſoit paſſer, le ſoin qu'on prenoit de leur troubler le cerveau, de ſes remplir de terreur & de ſuperſtition, de peur qu'ils ne s'aviſaſſent de pénétrer les myſteres: La maniere dont la Pythie rendoit les Oracles, ceux qui les écrivoient, ou les mettoient en vers: Les ſtratagemes dont on ſe ſervoit, pour faire accroire à ceux qu'on avoit dévalé, la tête en bas, dans l'antre de Trophonius, que ce Prophete-Dieu leur avoit parlé. Il ſeroit à ſouhaiter que Mr. van Dale eût pris autant de ſoin, de ſoulager la memoire

* *De Civit. l.* XXII. *c.* 8. * *Part.* IV. *c.* 14.

moire de ſes Lecteurs, qu'il s'eſt appliqué les convaincre, & qu'il eût partagé ſes Diſſertations en autant d'articles & de chapitres, qu'il traite de matieres differentes, avec des argumens au deſſus de chacune, ou du moins à la marge: Mais on pourra ſuppléer en quelque maniére à ce défaut, par la Lecture des dix cauſes *a*, auſquelles l'Auteur attribuë le trop de crédulité; que la plûpart des Chrétiens ont eu juſqu'ici pour les Oracles des faux Dieux, & qui contiennent toute la matiere, que l'Auteur traite dans cet Ouvrage.

a p. 8. 9.

4. UNIVERSA ASTROSOPHIA NATURALIS, *Variis huc uſque nunquam editis experimentis comprobata; & ab argumentis quàm plurimis à falſitate in contrarium deductis, rationibus ac auctoritatibus vindicata. In tres diviſa Libros Maieſtati Reipublicæ Venetæ, ab Auctore* ANT. FRANC. de BONATTIS, JUD. *Patavino, dicata.* 4. Patavii 1687. cum ſuperiorum permiſſu. pag. 418.

ON auroit de la peine à croire que l'Aſtrologie Judiciaire trouvât encore des défenſeurs dans nôtre ſiecle, ſi l'on ne ſavoit que les Païs d'Inquiſition ne ſont pas ſi ſuſceptibles des nouveautés,

veautez de la Philoſophie; qui ont décredité la ſcience des Horoſcopes, que les païs du Nord, où les Proteſtans ſont en grand nombre. Elle commence néanmoins à être fort décriée en Italie, & c'eſt pour la préſerver du mépris général, où elle va tomber, que M. *de Bonattis* donne au public ſon *Aſtroſophie Univerſelle & Naturelle*, où il rapporte tant d'experiences nouvelles de maladies, de morts, d'évenemens ſiniſtres & heureux, arrivez en conſéquence de la conjonction des planetes, & par la direction & l'influence des Aſtres, qu'il eſpere de perſuader les plus incredules.

Il diviſe ſon Ouvrage en trois Livres, & commence le premier, qui contient XVII. Chapitres, en montrant, contre ceux qui mépriſent l'Aſtrologie, & qui ſoûtiennent que les Aſtres n'agiſſent point par leurs influences, ſur les choſes d'ici-bas *a*, que cette ſcience eſt tres ancienne, aiant été inventée par les Caldéens; & que de grands hommes de l'Antiquité en ont fait une étude particuliere. Il répond *b* à ceux qui oſent nier que le Soleil ſoit la cauſe prochaine du froid & du chaud, des plaies & des ſéchereſſes, des bonnes & des mauvaiſes recoltes; & à ceux qui veulent qu'il en ſoit la cauſe totale, & que les Planettes n'y aient point de part. Il tâche de prouver, contre ces derniers, qu'encore que le Soleil ſoit l'agent principal, il ne s'enſuit pas que les Pla-

a p. 2. *b* p. 4. 5.

Planetes n'y contribuent rien ; parce qu'elles ont leurs é ez & leurs hivers aussi bié que le Soleil, c'est à dire qu'il y a de certaines Saisons, où leurs raions font plus ou moins d'effet sur nôtre Meridien, & que tout étant plein, leur mouvement & leurs influences doivent faire plus ou moins d'impression sur nôtre hemisphere, à proportion de leur degré de force.

Dans le second Chapitre *a*, Mr. de Bonattis rapporte trois sentimens sur les influences des Astres. Le premier est celui des Astrologues Stoïciens, qui leur attribuoient une force invincible, & des effets necessaires & inévitables : mais il montre que les plus sages Astrologues, comme Ptolomée, ont cru que celui qui connoîtroit l'ascendant de son étoile, pourroit en rompre l'effet par sa prévoiance.

L'Auteur réfute aussi la seconde opinion, qui nie toute sorte d'influences, & qui veut que Dieu gouverne tout par soi-même, en disant qu'il est vrai que Dieu est le Directeur du monde : mais que cet Etre suprême ne laisse pas d'avoir établi des Loix, qu'il ne change pas facilement, & par lesquelles les Esprits agissent sur de certains corps, & les corps les une sur les autres. Dailleurs n'y aiant point de vuide & tous les corps étant contigus, il s'ensuit, que le mouvement du plus haut doit faire impression sur le plus bas.

Mr.

a P. 7.

M. de Bonattis embraſſe le troiſiéme ſentiment, qui tient le milieu, & qui lui ſemble le plus raiſonnable. Il admet donc des influences céleſtes, & croit même qu'elles cauſent de certaines inclinations, mais qu'elles ne forcent perſonne; Qu'on en peut connoître quelques effets généraux, mais qu'on ne ſauroit entrer dans le détail, ni en faire application à des choſes particulieres & de peu de conſéquence; parce qu'il n'y a que les Propheres, qui puiſſent prédire les faits ſinguliers: Qu'un ſage Aſtrologue ne doit parler que des inclinations générales, que les influences céleſtes donnent à chaque particulier, lors qu'il s'en eſt aſſuré par une longue étude, & par de penibles obſervations; qu'il doit les fomenter, ſi elles ſont bonnes, ou les étouffer, ſi elles ſont mauvaiſes; & qu'il n'a qu'à prendre garde à ſoi-même, & au danger auquel il eſt expoſé, pour reconnoître bientôt que les Aſtres n'ont pas une puiſſance abſoluë ſur le ſort des hommes.

On réfute dans *a* le troiſiéme Chapitre vint-cinq argumens, dont les ennemis de l'Aſtrologie Judiciaire ſe ſervent pour la cõbattre. Il n'eſt pas poſſible de les rapporter tous, ſans s'engager dans une longueur exceſſive, on ſe contentera donc d'en mettre un ou deux ici des plus forts, avec les réponſes que l'Auteur y fait: Le 3. eſt, que s'il y a des influences, il n'y a point de Libre-arbitre.

a p. 10. *& ſeqq.*

tre. On ſe tire aſſez bien de cette objection, en diſant qu'encore que les inclinations & les paſſions de l'ame ſoient cauſées en partie, par l'impreſſion que font les corps céleſtes ſur ceux qui nous environnent, il ne s'enſuit pas qu'ils déterminent invinciblement la volonté, non plus que les autres objets extérieurs.

La 5. Objection eſt conçuë en ces termes. Comment un Aſtrologue pourroit-il connoître l'avenir? & les Etoiles étant auſſi petites & auſſi éloignées de nous qu'elles le ſont, comment pourroient-elles faire de l'impreſſion ſur nos corps? On répond à cela en diſãt que tout eſt plein, & qu'on ne doit pas nier l'influence des Aſtres, parce qu'on ne voit pas les corpuſcules, qui en émanent, puis qu'autrement il faudroit nier l'exiſtence & l'étenduë des exhalaiſons, des odeurs & de tous les corps inſenſibles. On ajoûte que les aſtres, qui paroiſſent ſi petits, à cauſe de leur éloignement, ſont des corps d'une grandeur immenſe, extrémement agitez, & d'où par conſéquent il s'exhale une infinité de corpuſcules.

Un Carteſien preſſeroit cet Argument contre l'Aſtrologie, d'une maniere bien plus forte, qu'il n'eſt exprimé ici. Il pourroit dire que ce grand Univers eſt compoſé d'une infinité de tourbillons, qui ont chacun un Soleil pour centre: Qu'entre ces tourbillons & vers leurs extremitez, il y a de grands

grands eſpaces pleins d'une matiere peu agitée, par la diſtance où elle eſt de ſon Soleil: Que puis que le mouvement ſe rallentit & ſe perd-même entierement par le grand nombre de corps auſquels il ſe cõmunique, il n'y a pas d'apparence que le Soleil ou les Planetes d'un autre tourbillon puiſſent faire beaucoup d'impreſſion ſur le nôtre, dont elles ſont ſéparées par une étendue ſi vaſte: Qu'à l'égard de nos Planetes étant des corps opaques, qui n'ont qu'une lumiere empruntée & des raions réflechis, non plus que la terre, leurs influences ne peuvent pas aller bien loin: Qu'enfin ſuppoſé même qu'elles euſſent quelque force, elle ſeroit abſorbée par celle du Soleil.

L'Auteur [a] diſtingue dans le Chapitre ſuivant, entre les influences générales & les particulieres, & dit que les générales regardent les Etats, & ceux qui les gouvernent, comme les Rois, les Magiſtrats, les Généraux d'Armée, dont le ſort de pluſieurs perſonnes dépend. C'eſt pourquoi Mr. de Bonattis conſeille de ne pas s'en fier entiérement à un Aſtrologue, qui fait l'horoſcope de la naiſſance d'un particulier, s'il ne ſait les conſtitutions générales & les révolutions, qui doivent arriver dans l'Etat, dont le particulier eſt membre. On prétend de réſoudre par là une ſorte objection, contre la certitude de l'Aſtrologie. On demande d'où vient que tant de perſonnes nées en divers temps

&

[a] p. 23.

& en differens païs, meurent en un ſeul & même combat? s'il eſt poſſible que leur étoile ſoit la même & que les Aſtres ſe ſoient trouvez dans une conjonction ſemblable au moment de leur naiſſance : A cela on répond que les Soldats étant membres de l'Etat, & plus particulierement de leur Capitaine, leur fortune dépend de la conſtellation heureuſe, ou malheureuſe de ceux qui les gouvernent ; 2. Que ceux qui échappent des malheurs communs d'un Etat, ſont préſervez par une influence particuliere, qui a plus de force que la générale, mais qu'ils ne laiſſent pas de ſentir les fraieurs de la mort, à la vuë du péril où ils ſont expoſez. 3. Qu'il y a une infinité de naiſſances infortunées, & que ceux qui ſont enveloppez dans les malheurs de leur maître, peuvent, outre cet aſcendant général, être menez à leur perte par une influence particuliere.

a Dans le Chapitre cinquiéme, l'Auteur traite de ce qu'on doit admettre ou rejetter dans l'Aſtrologie, & fait voir la néceſſité de cette diſtinction, à cauſe des abus qui s'y ſont gliſſez, & qui l'ont renduë mépriſable. 1. Des avares & des trompeurs s'en ſont ſervis, pour tirer de l'argent du peuple, & ont fait imprudemment des prédictions particulieres, qui ſe ſont trouvées fauſſes. 2. Les premiers Aſtrologues, ont écrit d'un ſtyle obſcur & embaraſſé, ſoit pour s'attirer l'admiration du vulgaire, ſoit pour cacher à la po-

poſterité une ſcience qui leur avoit tant coûté de veilles & d'obſervations. 3. On n'a pas les Livres des Caldéens, qui avoient porté l'Aſtrologie à un ſi haut point, & d'où elle eſt venuë juſqu'à nous par les ouvrages des Arabes, qu'on a enſuite traduits en Grec & en Latin; ces differentes verſions doivent avoir beaucoup alteré des Livres qui n'étoiét pas fort clairs. 4. Il y a plus, les guerres, les ſaccagemens de villes, l'incendie de pluſieurs Bibliotheques, l'ignorance des ſiecles paſſez ont rendu ces Ouvrages ſi rares, par la difficulté qu'il y avoit à trouver des gens capables de les tranſcrire, qu'ils ſe ſont perdus entierement, & qu'il n'en eſt reſté que des lambeaux. 5. Les Arabes, grands menteurs & grands flateurs, ont fait mille fictions qu'ils ont fourrées dans l'Aſtrologie, comme les horoſcopes Lunaires & ceux des autres planetes. 6. Ils ont fondé, ſur le ſort ou ſur des raiſons allegoriques, une ſcience, qui ne doit être apuyée que ſur des cauſes naturelles. Tel eſt ce qu'ils diſent de l'aſcendãt des Planetes ſur certaines heures, & les raiſons qu'ils rendent des effets du Soleil dans les diverſes maiſons du Zodiaque: Il produit, diſent-ils, la chaleur & la fécondité dans le Lion, parceque cet animal eſt chaud & humide; la ſechereſſe dans la Vierge, parce que les vierges ſont ſteriles, 7. On a ajoûté foi trop legerement à des traditions particulieres ſur la nature des Planetes & des étoiles fixes, 8. On s'eſt ima-

imaginé que les Etoiles étoient comme les Dieux tutelaires des hommes, & qu'elles en avoient chacune un certain nombre à gouverner : au-lieu que les influences céleſtes ne font impreſſion que ſur les grandes maſſes, & que ſi leur operation s'étend juſqu'aux individus, qui participent quelque choſe de ces maſſes, ce n'eſt qu'obliquement, & parce qu'ils n'ont pas la force de ſurmonter cet aſcendant. Il en eſt à peu près de même que de la conſtitution peſtiferée de l'air, qui infecte les perſonnes foibles, & ne fait point d'impreſſion ſur les temperamens ſains & robuſtes.

L'Auteur releve pluſieurs autres erreurs particulieres des Aſtrologues dans la ſuite de ce Livre, où il traite Ch. 7. des Directiõs, c. 8. de la maniere de rectifier la nativité, c'eſt à dire de trouver l'heure & le moment précis de la naiſſance de quelcun, qui eſt ordinairement fort incertain, à cauſe de l'inégalité des horologes. 9. De la force des révolutions. 10. Des declinaiſons. 11. Des paralleles du monde. 12. De l'activité de la Lumiere dans les Planetes. 13. Des maiſons céleſtes. 14. Des cauſes des jours critiques. 15. Des Influences du Soleil & de la Lune. 16. Des momens critiques. 17. De la nature des Planetes & de leur aſcendant.

Le II. & III. Livres ſont tout pratiques, & l'Auteur y rapporte l'horoſcope qu'il a fait de pluſieurs perſonnes, en prenant les figures de leur nativité. Il aſſure que l'évene-

ment a fait voir qu'il ne s'étoit point trompé, & nomme ces personnes, par leur nom & surnom. Le 3. ch. du II. L. contient 40. exemples de gens qui sont morts dans leur enfance. Le 4. comprend 17. horoscopes de ceux qui ont vêcu quelque temps, & ont fini leur vie par une mort naturelle. Le 5. est composé de 14. horoscopes de personnes, qui sont peries par le fer ou par le feu. Le 6. de 6. personnes, qui se sont noiées, ou qui sont tombées en des précipices. Dans le 2. ch. du III. L. on trouve l'horoscope de 18. personnes, qui ont couru de grandes risques, mais qui en sont échapez, & qui sont encore en vie. Dans le 3. & dernier ch. 11. exemples de jumeaux, nez en diverses manieres.

5. ELIÆ MOLERI OPUS *novum* ASTRONOMICUM *ex quo Doctrina de supputandis multis annis Deliquiis, juxta Tabulas Prutenicas perspicuè demonstratur & Typis explicatur. Cum appendice de Planetarum Eccentris eorumque deferentibus, Apogeis, Perigeis Æquantibus ac Epicyclis, quorum nos admoneant, quaque doceant* 4. Lugduni. 1687. pagg. 199.

ON a rimprimé cette année à Lion la *Dissertation sur le Calcul Astronomique* du celebre *Moler*, Théologien & Astronome de Berne. Comme ce Livre a été donné au public par l'auteur dès l'année 1606.

1606. on dira seulement ici, en faveur de ceux qui ne l'ont pas vû, qu'il contient la description de trois Eclipses de l'année 1605 *a* La premiere est une Eclipse de Lune, arrivée la nuit du 23 de Mars à 12. heures 7. minutes 15. secondes, sur le Meridien de Lausanne. *b* L'autre est une Eclipse de Soleil, qui commença sur le même Meridien, le 2. d'Octobre a 10. heures 53. m. 36. sec avant Midi.

c La derniere est une Eclipse de Lune, qui fut observée le 27. de Septembre à 3 heures 1 min. 39. sec. après minuit. Outre une description exacte du commencement, du progrès & de la diminution de ces Eclipses, que l'Auteur a observées, & fait représenter en diverses figures, aussi bien que la situation des Astres dans le temps de l'observation, on y trouvera plusieurs raisonnemens sur leurs effets. A la fin de cette Dissertation, on en a ajoûté une autre du même Auteur, qui n'est pas moins curieuse, & qui porte pour titre.

a p. 1. *ad* 40. *b* p. 40. *ad* 91. *c* p. 92. *ad fin.*

6 De Sydere Novo, *Seu de nova stella, quæ ab* 8. *die Octobris* 1604. *inter Astra Sagittarii videri cœpit; ac annua revolutiones* 1605. *periodo proxima extincta evanuit, Enarratio Apodeictica* 4. pagg. 24.

LE ſujet de cette Diſſertation eſt une Nouvelle Etoile, qui commença à être obſervée par M. *Moler*, le ſoir du 18. d'Octobre 1604. dans le 18. degré du ſagittaire. Elle ne lui parut d'abord que comme une étoile de la troiſiéme grandeur, mais ſon éclat s'accrut ſi fort tous les jours, qu'il ſurpaſſa bientôt celui de la Canicule & de la Planete de Venus; de ſorte qu'en moins d'un mois les étoiles de la premiere grandeur ne parurent auprès d'elle, que comme celle de la ſeconde. Elle fut d'abord d'un rouge enfoncé, qui s'éclaircit peu à peu & devint d'un vif éclatant & d'une blancheur ſurprenante. Elle ne dura qu'un an, & on la vit dans ſon déclin tirer ſur le verd, prendre enſuite une couleur plombée, & diſparoître enfin tout à fait. Elle fut toûjours fixe: ce qui fait croire à l'Auteur qu'elle étoit dans le firmament même; ne formant point de parallaxe, & étant au deſſus de toutes les Planetes. Il raiſonne de même à l'égard de cette étoile, qu'on apperçut dans la conſtellation de la *Caſſiopée*, en 1572, & qui diſparut en 1574.

XIII.

JACOBI USSERII *Archiepiſcopi Armachani Opuſcula duo, nunc primùm Latinè edita: quorum alterum eſt* DE EPISCOPORUM ET METROPO-

LI-

LITANORUM ORIGINE; *Alterum* DE ASIA PROCONSULARI. *Accessit Veteris* ECCLESIÆ GUBERNATIO PATRIARCHALIS *ab* E. B. *descripta. Interprete* R. R. E. B. P. *praterea accedit appendix* DE ANTIQUA ECCLESIÆ BRITANNICÆ LIBERTATE ET PRIVILEGIIS 8. Londini. 1687. pagg. 156.

CEt Ouvrage est composé de cinq dissertations. Les deux premieres sont du celebre Usserius, & ont été publiées en Anglois, pendant sa vie, comme on l'a pu voir dans le II. volume de cette Bibliotheque, & comme on le voit assez par le titre de ce recueil. La troisiéme est *d'Edoüard Brarevvood* à qui le public est redevable d'un Livre Anglois, intitulé, *Recherches sur la diversité des Langues & des Religions, dans toutes les principales parties du monde*, qui a été traduit en François & en Latin. La quatriéme est d'un Docteur & Professeur en Théologie, que le public ne connoît que par les deux premieres Lettres de son nom J. B. La cinquieme est la troisieme section du *Catholiquo-Romanus pacificus* de *Iean Barnes* Benedictin Anglois. Ce Livre n'étant encore qu'en manuscrit fit un peu trop de bruit pour le repos de l'Auteur, qui étant allé à Paris, y fut pris, mené en Flandres, pieds & points liez, transféré de là à Rome,

& mis à l'Inquisition, où après l'avoir tenu quelque temps dans la maison des fous, on publia qu'il étoit mort phrénétique.

I. Dans la I. Dissertation, [a] qui traite de l'origine des Evêques & des Metropolitains, Ussérius tâche de prouver que l'institution de l'Episcopat a été faite sur le modele du gouvernement de l'Eglise Judaïque, que les Apôtres ont imité. Tout le monde tombe d'accord que les Sacrificateurs étoient au dessus des Levites, & l'on ne sauroit non plus nier qu'il n'y eût divers degrez & des dignitez differentes entre ces deux Ordres. Les Lévites étoient divisez en trois familles les *Gersonites*, les *Cohatites* & les *Merarites*, qui avoient chacune son chef. Nomb. III: 24, 30, 35: & longtemps aprés, lors que la posterité d'Aaron, à qui le Sacerdoce appartenoit, fut multipliée, David la divisa en 24. classes, qui devoient servir chacune en son rang, & qui avoient toutes leurs chefs particuliers, qui sont appellez dans l'Evangile ἀρχιερεῖς *Princes des Prêtres*, pour les distinguer du Pontife. Les Septante Interpretes & S. Jerôme appellent deux de ces chefs, l'un des Prêtres & l'autre des Levites, *Episcopi*, *Evêques*, Nehem. XI: 14. 22.

Pour montrer qu'un ordre semblable a eu lieu entre les Ministres de l'Eglise Chrétienne, dés son premier établissement, Ussérius allegue l'Inscription des Lettres que Jesus-Christ fit écrire aux sept Anges des sept Eglises de l'Asie Mineure. Il remarque

[a] p. 1.

1. Que

1. Que ces ſept Anges, ſont repréſentez par ſept Etoiles : ce qui eſt ſans doute une embleme de leur dignité. 2. Qu'on ne ſauroit prouver que le nom d'Ange ſignifie le College des Paſteurs, & qu'il y a plus d'apparence qu'il déſigne une perſonne ſinguliere, qui étoit, ſelon Beze, ὁ πρωτος le préſident de ce College. 3. Que Leon Evêque de Magneſie aſſuroit les Peres du Concile de Calcedoine, que depuis *Timothée* juſqu'alors, il y avoit eu 27. Evêques à Epheſe. 4. Que Juſtin Martyr appelle Timothée, πρωτος *Antiſtes* préſident de l'Egliſe, & que la ſouſcription de la Seconde Epitre, que S. Paul lui adreſſe, lui donne le nom d'Evêque, auſſi bien que deux anciens Auteurs, qui ont écrit l'hiſtoire de ſon Martire ; dont l'extrait de l'un, qui eſt anonyme, nous a été conſervé par Photius dans ſa Bibliotheque, n. 245 : & l'autre eſt inſeré tout entier dans les vies des Saints imprimées à Louvain en 1485. Ce dernier Ouvrage eſt de Polycrate, Evêque d'Epheſe, qui vivoit 54. ans après que S. Jean eut écrit ces Lettres, comme il paroit par d'autres Lettres de ce Polycrate à Victor Evêque de Rome, où il fait mention de ſept Evêques ſes parens, & dit qu'il étoit le huitiéme.

Irenée aſſure que l'Apocalypſe a été écrite dans l'Ile de Patmos, ſur la fin de l'Empire de Domitien, ou vers la 14. année de ſon regne. Douze ans aprés, ſavoir le 10. de celui de Trajan, S. Ignace, pendant qu'on le menoit à Rome pour y ſouffrir le mar-

tyre, écrivit une Lettre à l'Egliſe d'Epheſe, où il parle d'*Oneſime*, qui en étoit Evêque, recommande au Presbitere de vivre en bonne intelligence avec lui, & au peuple de lui obeïr. Il fait la même choſe dans une Lettre qu'il écrivit à l'Egliſe de Smyrne, dont Polycarpe Diſciple de S. Jean étoit Evêque.

A tout cela Uſſerius ajoûte qu'Irenée, & Tertullien, dans le ſecond ſiecle, combattoient les Héretiques par cette raiſon, qu'ils étoient de beaucoup poſterieurs aux Evêques que les apôtres avoient établis dans les Egliſes, comme à Policarpe que S. Jean avoit mis dans celle d'Epheſe, & à *Clement* ou à *Linus* inſtallez par S. Pierre dans celle de Rome:

Pour venir à l'origine des Metropolitains, Uſſerius remarque que S. Paul aiant prêché avec beaucoup de ſuccès dans *l'Aſie* Mineure, appellée auſſi *Lydie* ou Aſie *Proconſulaire*, *a* il eſt indubitable qu'il y avoit plus de ſept Egliſes dans cette Province; auſſi S. Ignace écrit-il une Lettre à l'Egliſe de *Tralles*, une des villes de la Lydie. Pline témoigne que de ſon temps il y avoit des Préfets Romains à Laodicée, à Sardes, à Smyrne, à Epheſe & à Pergame, qui avoient chacun leur reſſort à part, & dont la juriſdiction s'étendoit ſur les villes & les bourgades voiſines du lieu de ſa demeure Ptolomée met Thyatire dans le rang des Metropoles, & les

a Act. XIX. 10. 20. XX. 18. 31.

& les Actes d'un Concile de Conſtantinople, tenu ſous Mennas, y mettent auſſi Philadelphie : ce qui ſemble prouver que ces ſept Egliſes d'Aſie étoient les Metropolitaines des autres de la même province, comme *Tralles*, *Magneſie*, *Hierapolis*. Ajoûtez à cela qu'il y avoit indubitablement des Metropolitains du temps des diſputes, touchant la célebration de la Pâque, puis qu'Irenée aſſembla les Eccleſiaſtiques *des Dioceſes des Gaules ſur leſquels y préſidoit* [a] Denis Evêque de Corinthe, *b* écrivant avãt ce tems-là aux Egliſes de Crete, adreſſe ſa lettre à l'Egliſe de *Gortyne* ſans nõmer les autres; d'où Euſebe infere que Philippe, qui en étoit Evêque, étoit Metropolitain de Crete, & ſucceſſeur de Tite que S. Paul établit premier Evêque de cette Ile, avec pouvoir d'en cõſacrer d'autres.

II. Uſſerius tâche de donner un plus grand jour à cette hypotheſe, dans le Traité ſuivant, *c* qui eſt une *Diſſertation Geografique & Hiſtorique de l'Aſie Lydienne* ou *Proconſulaire, & des ſept Egliſes Métropolitaines, qui y étoient*. L'Auteur la publia en Anglois en 1643, comme on l'a pû remarquer, dans le II. Tom. de cette Bibliotheque p. 234. où l'on en a donné l'extrait que M. Parr en avoit inſeré dans la vie de cet Evêque. C'eſt pourquoi on ne fera ici qu'y ajoûter quelques circonſtances. La Lydie faiſoit partie

a τῆς κατὰ γαλλίαν παροικίας αἷς εἰρηναῖος ἐπεσκόπει. *Euſeb. l. V. C.* 23. *c.* 23. *c* 31.

de l'Asie mineure ou de la *Natolie*, & étoit tombée sous la puissance des Romains avec les autres terres des Rois de Pergame. Du temps de Pline, les Romains avoient cinq Préfects dans cette Province, comme on l'a déja dit, & alors il y avoit plusieurs Métropolitains. Mais Constantin aiant ordonné qu'il n'y en auroit plus qu'un dans chaque Province, qui auroit son siege dans la capitale, Ephese l'emporta sur les six autres, & fut la seule Métropole. Sous Valens, la Lydie aiant été separée de l'Asie Proconsulaire, Sardes fut érigée en Métropole, & eut les Evêques de Philadelphie, & de Thyatire pour suffragans; Smyrne & Pergame demeurant sous le Métropolitain d'Ephese. Pour Laodicée, elle devint Métropole de la Phrygie Pacatienne. Insensiblement l'ambition des Evêques & l'avarice des Princes firent qu'on enfraignit l'ordonnance de Constantin, & qu'on créa plusieurs Métropolitains dans une même Province. L'Evêque de Smyrne se rendit premierement indépendant [a], devint ensuite Métropolitain, & étendit sa jurisdiction sur sept suffragans. Celui de Pergame suivit son exemple, refusant d'obéïr à l'Archevêque d'Ephese, & se faisant créer Métropolitain. L'Evêque de Philadelphie obtint la même dignité de l'Empereur Adronique Palealogue, & fut Métropolitain de la Lydie. Ainsi il n'y eut que l'Evêque de Thyatire, qui demeura suffragant, & ne put

[a] αὐτοκέφαλος

put recouvrer la dignité d'Archevêque, qu'il avoit euë du temps de S. Jean, si l'on en croit l'Auteur.

III. Le III. Traité, touchant le *Gouvernement Patriarchal de l'Ancienne Eglise*, contiét les Réponses de M. *Brerewood* à quatre questiõs qu'on lui avoit proposées. La 1. est *si du temps du Cõcile de Nicée, tous les Evêchez du Monde étoient soûmis aux trois Patriarches, celui de Rome, celui d'Alexandrie, & celui d'Antioche, dont il est parlé dans le sixiéme canon de ce Synode?* On répond que non, & pour faire voir la solidité de cette réponse, on détermine les confins de la juridiction de chaque Patriarche, & on indique ceux de qui dépendoient les villes, qui n'étoient pas de leur ressort. Celui d'Alexandrie présidoit sur l'Egypte, la Libye proprement dite, & la Pentapole. La derniere ville de son ressort étoit *Rinocorura* à l'Orient non loin d'*Antbedon* & de *Gaza* & à l'Occidét *Berenice* vers la grande *Syrte*, ou plutôt l'*Autel des Philenes*. Il avoit six Provinces & autant de Métropolitains sous soi, vers le siecle du Concile de Nicée.

Le Patriarche d'Antioche avoit l'inspection de toutes les Provinces, que les Romains appelloient l'*Orient*; c'est à dire de tout ce qu'ils possedoient depuis l'extremité de la Mer Méditerranée, tirant vers le Levant avec la Cilice & l'Isaurie, qui faisoient en

tout quinze provinces. Celui de Rome avoit ſous ſoi ce que les anciens Juriſconſultes appellent les Provinces *Suburbicaires* ou du Dioceſe de l'Italie, qui étoient au nombre de dix, ſavoir trois îles, & ſept contrées dans le continent, qui s'étendant à l'Orient, depuis le fleuve *Macra*, aux confins de l'*Hetrurie*, ou de la Toſcane, vers la mer Thyrrhene, & le fleuve *Aſius* *a* qui ſe décharge dans le Golfe Adriatique, occupoient toute la partie étroite de l'Italie. On prouve que la juriſdiction du Patriarche de Rome ne s'étendoit pas plus loin : 1. Par un paſſage de Ruffin qui dit *b* que le Concile de Nicée ordonna qu'on garderoit l'ancienne coûtume à Alexandrie & à Rome, que le Patriarche de la prémiere préſideroit ſur l'Egypte, & celui de la ſeconde ſur les Egliſes Suburbicaires: 2. Parce que la juriſdiction du Prefet de Rome n'étoit pas plus étenduë, & que les bornes du Gouverneur ou *Vicaire* Politique étoient dans tout l'Empire celles de l'Eccleſiaſtique.

Si l'on demande à l'Auteur de qui dépendoient les autres Provinces Romaines, il remarque que l'Empire étoit diviſé en treize Dioceſes ou *Préfectures*, ou même quatorze, ſi l'on y comprend la Préfecture de Rome ou des Provinces Suburbicaires. Ces 14. Dioceſes contenoient 120. Provinces, & chaque Province pluſieurs villes, qui étoient ſubordonnées les unes

a Aujourdhui Chiaſcio. b Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 6

unes aux autres dans cet ordre. Chaque ville avoit ſon Magiſtrat particulier, qui s'appelloit *Defenſor Civitatis* [a] qui décidoit des affaires, qui ſe paſſoient dans la ville & les villages. Chaque province avoit un *Proconſul* ou *Préſident*, qui demeuroit dans la capitale; & chaque Dioceſe, un Vicaire de l'Empire, qui tenoit ſon ſiege dans la ville la plus conſidérable de toutes ces Provinces, d'où il avoit l'œuil ſur tout ce qui s'y paſſoit, publioit les Edits Imperiaux, & donnoit des ſentences définitives. L'ordre Eccleſiaſtique étoit entierement le même. Dans chaque ville il y avoit un Evêque, qui répondoit au *Defenſor Civitatis*, & dont la ville avec les villages de ſon reſſort s'appelloit *παροικία Evêché* & non pas *Paroiſſe*, comme on l'explique ordinairement. Au proconſul répondoit l'Archevêque, qui s'appelloit auſſi Metropolitain, parce qu'il demeuroit dans la Metropole, ou la capitale de la Province. Enfin dans chaque Dioceſe, il y avoit un Vicaire Eccleſiaſtique, qui s'appelloit Primat, & jugeoit en dernier reſſort de tous les differens, qui s'élevoient entre les membres du Clergé, dont il y avoit appel à lui. Quoi qu'à proprement parler, les Patriarches ne fuſſent que des Primats, & que chaque Primat eût autant d'autorité dans ſon Dioceſe, que les Patriarches en avoient dans le leur: la dignité de Patriarche étoit néanmoins un peu plus conſidérable que celle de Primat,

[a] *Protecteur de la Ville.*

puis que dans les Conciles, ceux là avoient le pas avant ceux-ci.

Les questions suivantes sont faciles à résoudre, après la décision de la premiere. La 2. est *A quel Patriarche l'Evêque de Carthage étoit soûmis, si c'est à celui d'Alexandrie, ou à celui de Rome*? On répond que cet Evêque ne dépendoit, ni de l'un, ni de l'autre, & qu'il étoit lui-même Primat du Diocese d'Afrique, l'un des 14. de l'Empire, aiant six Provinces sous sa jurisdiction, qui s'étendoit depuis la Mauritanie Tingitane à l'Occident jusqu'au de là de la grande Syrte tirant vers l'Egypte. Comme les Africains appeloient tous les Metropolitains Primats, nôtre Auteur donne à celui de Carthage le nom de *Souverain Primat*, pour le distinguer des autres, qui reconnoissoient son autorité.

On objecte que le Concile de Nicée attribuë la Libye au Patriarche d'Alexandrie; mais ce n'est pas la Libye dont il s'agit, qui n'est autre que l'Afrique même: on appelloit aussi de ce nom le païs qui est compris entre la Cyrenaïque & l'Egypte, & c'est là la Libye, qui obeïssoit à ce Patriarche. Les decrets du Concile de Milevе & des autres Synodes d'Afrique confirment cette primauté de l'Evêque de Carthage: car on entendoit par l'Afrique, tout ce que les Romains y possedoient, excepté la Mauritanie Tingitane & l'Egypte, & selon les Loix du Code, il y avoit appel de l'Evêque au Metropoli-

tropolitain, & du Metropolitain au Patriarche du Dioceſe. Il falloit donc qu'il y eût un Patriarche ou ſouverain Primat en Afrique, & c'étoit indubitablement l'Evêque de Carthage, puiſque ce fut lui que Juſtinien rétablit dans cette dignité, après que Beliſaire eut chaſſé les Vandales de l'Afrique.

L'Auteur aiant répondu à quelques paſſages de S. Auguſtin, que les Catholiques Romains alleguent pour établir les appellations *d'Outre-mer*, ou d'Afrique en Italie, vient à la 3. queſtion, où l'on demande *A quel Patriarche la Bretagne étoit ſoumiſe?* On répond qu'elle ne reconnoiſſoit aucun Patriarche étranger, mais qu'étant un des ſept Dioceſes de l'Empire d'Occident, elle avoit ſon Primat particulier. Du temps de Conſtantin, cette Iſle étoit diviſée en trois Provinces, la Bretagne, dont la Métropole étoit Londres, la Seconde Bretagne, dont le Metropolitain ſe tenoit à *Iſca*, aujourd'hui *Exceter*, & la grande Céſarienne, qui avoit ſon Métropolitain à *York*, où demeuroit le Vicaire de l'Empire, & dont par conſéquent le Metropolitain étoit Primat de t[illegible] a cette Prérogative ju[illegible] le Regne duquel Ca[illegible]gé en Archevêché, [illegible]enſiblement ſe pas au d[illegible]

[illegible]

[illegible] *Duc de Monmouth.*

On demande en 4. lieu, sous quel Patriarche étoit la ville de *Locride*, appellée anciennement *Lychnidos*, puis *Iustiniana Prima*, parce que l'Empereur Justinien y nâquit, & située près du Lac de même nom, dans la contrée des *Dassaretes* en Macedoine. On répond qu'après que Justinien y eut établi un Préfet du Prétoire & un Primat, elle ne dépendit plus d'aucun Patriarche, & qu'elle devint la Metropole d'un nouveau Diocese, qui comprenoit les deux Dacies au deçà du Danube; la seconde Mysie, la Dardanie & la *Prévalitaine*, avec une partie de la Seconde Macedoine & de la Seconde Pannonie.

IV. Le IV Traité, *a* intitulé *de l'Ancienne liberté de l'Eglise Britannique* contient les preuves de quatre Theses, dont la premiere est *que les droits des Patriarchats ont été introduits par la coûtume, confirmez par les Conciles, & qu'ils ont passé en force de Loi par les Edits des Empereurs.* Il paroit par les decrets des Conciles, qui ont confirmé les Patriarches dans la possession de leurs droits, qu'ils n'ont prétendu autre chose que de donner par ces decrets plus d'autorité aux anciennes coûtumes, *b* & de conserver les Privileges, que leurs prédecesseurs avoient accordez aux Eglises: ce que le Concile de Calcedoine dit, tant à l'égard

a p. 89. *b* τὰ δίκαια ἴση κρατείτω. *Can.* 6. *Conc. Nic. Vid. & Can.* 2. *Conc. Constantin.* 1.

l'égard du Patriarche de Rome, que des autres dans le 28. Canon, dont les Catholiques Romains conteſtent en vain la verité, puiſqu'il ſe trouve dans tous les exemplaires Grecs, & dans deux Manuſcrits très-anciens, que nôtre Auteur a vûs. *a*.

Pour prouver que les Edits des Empereurs ont donné force de Loi à ces Canons & à ces coûtumes, l'Auteur remonte juſqu'aux droits des Peres de famille, qui dans les commencemens du Monde étoient Rois & Sacrificateurs tout enſemble. Alors même la Roiauté alloit devant le Sacerdoce, comme il paroît, parce qu'elle eſt toûjours nommée la prémiere dans l'Ecriture. Ces familles venant à ſe multiplier, & à former des villes & des communautez, l'autorité économique ſe changea en politique. Enſuite, lorſque Moïſe ſépara le Sacerdoce de la Roiauté ou de la charge de Legiſlateur, il ne donna nulle atteinte à ſes prérogatives, puiſqu'il demeura Juge Souverain dans le ſpirituel, auſſi bien que dans le temporel. Tous les Rois du Monde ont en cela les mêmes droits que Moïſe; de là vient que David diſtribua les Sacrificateurs en diverſes Claſſes, & que Salomon dépoſa le Pontife Abiathar. Jeſus-Chriſt, en donnant à ſes Apôtres le pouvoir des Clefs, n'a point dérogé à la puiſſance des Rois, qui demeurent toûjours *ſes vicaires, les miniſtres de l'Egliſe, & pour ainſi dire les Evêques exterieurs du Gouvernement Eccleſiaſtique.*

a p. 95.

Mais

Parlement libre & legitimement aſſemblé, par les trois corps de l'Etat, le Clergé, la Nobleſſe & le Peuple, qui voulant ſe remettre dans la jouïſſance des anciens droits & privileges du Roiaume, qu'Auguſtin & les Evêques de Rome leur avoient enlevez, par les armes & la violence des *Anglo-Saxons*, déclarerent qu'à l'avenir toutes les cauſes ſe jugeroient dans le Roiaume, & qu'on n'en appelleroit à aucun étranger: Ce qui eſt un droit inamiſſible des Patriarches, confirmé par les anciens Canons, & particulierement par le 8. Canon du I. Concile d'Epheſe, fait à l'occaſion des prétentions du Patriarche d'Antioche ſur les Egliſes de Cypre *a*. Sur cela *le Saint Synode ordonne qu'aucun Evêque* ſans en excepter celui de Rome, *ne s'empare d'une Province, qui n'a point été ſous ſon autorité dès le commencement ou ſous celle de ſes prédeceſſeurs, & que s'il s'en eſt emparé par violence, il la reſtituë*. On prouve en même temps par 18. exemples, que, malgré les violences de la Cour de Rome, cette loi a été ſouvent obſervée par les Rois & les Parlemens d'Angleterre. *b*

Dans la quatriéme Theſe, on ſoûtient que *Tant s'en faut que l'Egliſe Britannique doive être traitée de Schismatique, parce qu'elle cõtinuë à demeurer hors de la Iuriſdiction du Patriarche de Rome, qu'elle en eſt au contraire dautant plus Catholique, aiant eſté*

a P. 121. *b* P. 117.

eſé la premiere rétablir l'ancienne liberté & les privileges, que les Péres & les quatre premiers Conciles Ecumeniques ont donnez aux Egliſes Catholiques.

Cette Theſe paroîtra inconteſtable à ceux qui auront bien compris les principes qu'on a établis, dans les preuves des précedentes: mais pour la mettre dans un plus grand jour, on ajoûte ici. 1. Que l'Evêque de Rome étant la partie de l'Egliſe Anglicane, n'a pas droit de juger de celui que cette Egliſe a eu de s'exemter de ſa juriſdiction; mais que ce droit appartient à un Concile Général legitimement aſſemblé, qui eſt au deſſus de tous les Patriarches, comme l'Egliſe Gallicane le ſoûtient, auſſi bien que la Britannique: 2. Qu'au temps de la Réformation ſous Edouard IV. l'Egliſe Anglicane n'étoit ni de droit, ni de fait ſoûmiſe au Patriarche de Rome, puis qu'il y avoit déja pluſieurs années qu'elle s'étoit retirée de deſſous ſa juriſdiction, de l'autorité de Henri VIII. ſon Souverain & du conſentement du Clergé Britannique, qui étoit encore Romain, en beaucoup de points de créance & de pratique: 3. Qu'il y a bien de la difference entre abandonner la communion de l'Egliſe Catholique ou Univerſelle, & ne vouloir pas communier à toutes les cérémonies d'une Egliſe particuliere, ou s'abſtenir d'un culte extérieur, pratiqué en certains lieux & par de certaines perſonnes; en proteſtant modeſtement qu'on eſt prêt à communier

munier avec ces gens là, aussi-tôt que l'obstacle qui nous sépare de leur communion sera levé; 4. Que l'Eglise Anglicane n'interdit sa communion à aucun de ceux qui croient les articles fondamentaux; & que c'est par ce principe qu'elle a souffert que les Catholiques Romains communiassent avec elle, pendant dix ans, après la réformation sous le regne d'Elizabet; ce qui a duré jusqu'à ce que Pie v. le leur défendit par sa Bule: 5. Que le Pape, aiant rompu le premier la communion, condamné l'Eglise Anglicane, & défendu de former appel de lui au Concile Général, est celui qui est coupable du Schisme, puisqu'il s'éleve ainsi au dessus de l'Eglise Universelle, contre le serment, qu'il faisoit autrefois à son avenement au Patriarchat, d'observer ponctuellement les quatre Conciles Ecumeniques, auxquels par conséquent, il se reconnoissoit inferieur, en s'obligeant à obeïr à leurs Canons, comme à une Loi immuable. 6. Que l'Eglise Anglicane ne peut être accusée d'hérésie, puisqu'elle reçoit les Traditions veritablement Apostoliques, & qu'elle a défendu expressément, dans le premier Synode tenu après la Reformation, d'enseigner aucune doctrine qu'on ne pût la prouver par des passages de l'Ecriture, selon l'interprétation des Peres.

V. A tout cela on a ajoûté le Chapitre 3. du *Catholique Romain Pacifique* de *Jean Barnes*, où cet Auteur soûtient que les choses

ses

ſes demeurant en l'état où elles ſont, on pourroit admettre le Roiaume de la Grand' Bretagne à la Communion de l'Egliſe Romaine, en attendant un Concile Général, qui terminât les diſputes, & qu'il ſeroit neceſſaire de convoquer : 1. Parce que les Politiques craignent avec raiſon de ſe ſoumettre à une autorité, qui ſe croit au deſſus des Rois, qui peut faire révolter leurs ſujets contre eux, & leur ôter en un moment le Roiaume, l'honneur & la vie. 2. Parce que les Conciles de Conſtance & de Bâle déclarent Hérétiques ceux qui ſoûtiennent, que le Pape eſt au deſſus des Conciles Généraux: & qu'ainſi les Papes Modernes, qui défendent cette opinion avec tant d'ardeur, doivent être tenus pour hérétiques. 3. Parce que par le 8. Canon du Concile d'Epheſe, les Privileges, qu'on a ôtez aux Egliſes, leur doivent être reſtituez: ce qui fait voir que l'Egliſe Anglicane a eu droit de ſe remettre en poſſeſſion des ſiens. On prouve tout cela par des Canons de pluſieurs anciens Conciles, auſquels on ajoûte des paſſages de Gerſon, qu'on prétend avoir été du même ſentiment.

BIBLIOTHEQVE UNIVERSELLE ET HISTORIQVE

DE L'ANNE'E 1687.

DECEMBRE.

XIV.

CONFUCIUS SINARUM PHILOSOPHUS, *sive Scientia Sinensis Latinè expositæ, studio & operâ* PROSPERI INTORCETA, CHRISTIANI HERDTRICH, FRANCISCI ROUGEMONT, PHILIPPI COUPLET, *Patrum Societatis* JESU. *Iussu* LUDOVICI MAGNI, *eximio Missionum Orientalium & Litteraria Reipublicæ bono, è Bibliotheca Regiâ in lucem prodit. Adiecta est Tabula Chronologica Sinicæ Monarchiæ ab huius exordio ad hæc usque tempora.* fol. Parisiis 1687. pagg. 549.

LE

LE public n'avoit encore vû que le ſecond Livre de Confucius traduit par le *P. Intorceta*, Jeſuite, inſeré dans le 4. volume des Recueils de M. Thevenot, imprimez à Paris en 1682. ſous le Titre de *Rélations de divers voiages curieux, qui n'ont point été publiez*. Mais on trouvera ici les trois premiers Livres de ce Philoſophe, & les R. R. P. P. Jeſuïtes nous promettent [a] encore le quatriéme, au cas que ceux-ci ſoient bien reçus en Europe, comme il n'y a pas lieu d'en douter.

Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties. La I. eſt une Diſſertation ſous le titre de *Proœmialis Declaratio*, où l'on traite 1. de ce qui a donné occaſion à l'édition de ce Livre. 2. De la méthode qu'ont obſervée ceux qui ont prêché les premiers l'Evangile aux Chinois, & des progrès qu'ils ont faits: 3 De la morale & de la Politique de cette Nation: 4. De leurs Livres Sacrez, qu'on appelle ici *Libri Claſſici*, & de l'Antiquité de leur Gouvernement & de leur Religion, 5. De leur Philoſophie, qui eſt préſentement la veritable Religion de la plupart des Savans. La II. partie comprend trois Livres de Confucius avec des notes. La III. eſt une Table Généalogique des Rois de la Chine.

I. On

[a] *Conf. p. 159.*

I. On ne sauroit rapporter ici les principales choses que le *P. Couplet*, qui est l'Auteur de cette Dissertation, dit sur chacun de ces Chefs : mais comme les deux premiers ne regardent que les Jesuïtes ou les Missionnaires de la Chine en particulier, on s'arrêtera principalement aux derniers, en faisant une histoire abregée de la Religion & des sentimens des Chinois anciens & modernes, & y joignant une courte analyse de leurs Livres Canoniques.

A suivre le Calcul des Septante, l'Auteur trouve que *Fohi*, le premier Prince & Legislateur des Chinois, jetta les fondemens de leur Empire, environ 200. ans après le Deluge; & que cette Nation est des descendans de *Sem*, nom qui signifie en leur langue *Vie* & *Produire*, & même *vitisme*, étant écrit par un caractere *a* different. Que si l'on veut s'en tenir à la supputation des Hebreux, on peut regarder *Yao*, le septiéme Prince des Chinois, selon leurs Annales, comme leur fondateur, puisqu'aussi bien leurs Interpretes conviennent, qu'on a mêlé plusieurs fables dans l'histoire des six premiers Rois. Mais, selon

a Les mots Chinois étant tous monosyllabes, sont en tres-petit nombre, mais la varieté des tons en marque les diverses significations. Dans l'Ecriture les termes, qui signifient plusieurs choses, sont marquez par autant de differens caracteres qu'ils ont de divers sens.

selon ce calcul même, l'Empire des Chinois seroit plus ancien que le Deluge, puis que suivant les annales de cette Nation, Yao a commencé à regner l'an 41 du VI. Cycle, a avant Jesus-Christ 2356. l'an du Monde 1592. la 34. année après la naissance de Sem, & par conséquent 65. ans avant le Déluge.

Fohi étoit Originaire de la Province de *Xen si*, d'où il transfera le siege de son Empire à *Chin Cheu*, petite ville de la Province de *Ho nan*. Il fut le premier, qui fit comprendre aux Chinois les avantages de la Societé civile. Il inventa les instrumens de Musique, & établit plusieurs loix; entre autres celle qui défend de se marier à une personne de la même famille, & qui s'observe encore aujourdhui. Il fit aussi des ordonnances touchant les sacrifices, sur lesquelles il se regloit lui même faisant des offrandes à l'Esprit Souverain, qui gouverne le Ciel & la terre & à des Esprits inferieurs, qu'il croioit présider aux montagnes, aux fleuves & aux diverses contrées, & nourrissant des animaux destinez à ces sacrifices. Les Chinois attribuent encore à ce Prince l'invention de six Lettres, du Dragon, que les Rois portent dans leurs armes, & le croient l'Auteur d'un Livre, ou plutôt d'une Table, appellée, *Ye-kim*, qui marque les changemens & les diverses combinaisons des choses

a *Le Cycle des Chinois est une periode de 60. années.*

choſes céleſtes & ſublunaires, & qu'on trouvera expliquée en partie dans [a] cette Diſſertation.

Après un regne de 115. années : *Fohi* mourut, & eut pour ſucceſſeur *Xin num*, qui alla tenir ſa cour à *Yen Cheu* dans la Province de *Xan tum*. Il apprit l'agriculture à ſes ſujets, leur montra à tirer du ſel de l'eau de la Mer, à connoître diverſes herbes venimeuſes, & à préparer des antidotes. On dit même qu'il compoſa un Herbier, qu'il inſtitua des foires & des marchez, & qu'il fit pluſieurs Loix touchant le commerce. Enfin après avoir regné 140. ans avec tant de douceur, que divers peuples voiſins s'étoient ſoumis volontairement à ſon Empire, il mourut en parcourant la Province de *Huquam*, & fut enterré dans la ville de *Cim*.

Quelques Auteurs mettent après ce Prince ſept autres Rois, qui ſe ſuccederent l'un à l'autre, durant l'eſpace de 380. ans ; mais ils ne diſent pas le temps que chacun a regné en particulier. Il y en a d'autres, qui ne reconnoiſſant point ces ſept Rois, croiét que *Hoam Ti* ſucceda immédiatement à *Xin num*, & qu'ils étoient freres de Pere.

Hoam Ti, ou *l'Empereur iaune*, parce qu'il prit cette couleur & le diademe, pour être les marques de la Roiauté, fut élu par douze Rois vaſſaux, & tint le ſiege de ſon Empire à *Cho chen* dans la Province de

[a] p. 47. *& ſuiv.*

de *Pekim*. Il fut le premier qui conſacra un Temple à *Xam ti*, c'eſt à dire au Dieu, ou à l'Empereur Souverain : mais on continua pourtant de ſacrifier à découvert. Quoique ce Prince fût belliqueux, & qu'il ait remporté pluſieurs victoires, ſur des rebelles, il ne laiſſa pas néanmoins d'étudier les méchaniques, de cultiver les ſciences, & de faire pluſieurs reglemens fort utiles pour le bien public. Il créa ſix Miniſtres d'Etat, *a* fit des Tables d'Aſtronomie & d'Arithmetique, fixa la Cronologie, en inventant les douze mois de l'année, repréſentez par douze Cloches d'airain, & le Cycle, qui eſt un periode de 60. années. On lui attribuë auſſi l'invention des poids & des meſures, de divers inſtrumens de Muſique, de la forge, des armes, des navires, des filets, des chariots, de la poterie, & celles de la ſoie & des teintureries à la Reine *Lui ſu* ſon Epouſe. Enfin de peur qu'il ne manquât quelque choſe au bonheur des premiers Chinois, *Cam kie*, qui fut l'un des plus Savans, que ce Prince établit, pour marquer l'ordre des temps & avoir ſoin de la Cronologie, inventa les caracteres, dont ils ſe ſervent pour écrire, & qui ſont preſque infinis en nombre, chaque idée particuliere étant marquée par un caractere different. Cependant il ſuffit d'en connoître ſix mille, ſelon le P. Couplet, pour écrire aſſez correctement des ſujets

a *L'Auteur les appelle* Colai.

les plus ordinaires, & pour entendre les Livres qui en traitent.

Les Arts & les ſciences continuerent à ſe perfectionner ſous les Princes ſuivans, qui bâtirent pluſieurs villes, les fermerent de murailles, & firent divers établiſſemens pour le bien de l'Etat & la Majeſté de l'Empire, comme entre autres *Xao Hao*, le IV. Empereur réforma pluſieurs abus, qui s'étoient introduits dans les ſacrifices, & ordonna que lui & ſes ſucceſſeurs offriroient ſeuls des ſacrifices ſolemnels à *Xan ti*. Ainſi, ſi l'on en croit les Annales des Chinois, toutes les ſciences, & tous les arts neceſſaires à la vie & à la perfection de l'eſprit, étoient déja chez eux, deux ou trois ſiecles avant le Déluge, ſelon le calcul des Hebreux.

La Religion & les bonnes mœurs regnoient dans un Roiaume ſi bien policé: les Rois donnant des exemples de vertu, que leurs ſujets imitoient, & compoſant eux-mêmes des Livres, ſoit de ſcience, ſoit de Morale ou de pieté, comme firent *Yao & Xun*, d'où Confucius aſſure qu'il a tiré la plûpart des choſes qu'il a écrites. On n'y connoiſſoit ni ſtatues, ni faux Dieux, *a* & quoi qu'ô honorât divers Anges tutelaires par des ſacrifices, on nous aſſure néanmoins que c'étoit avec un culte beaucoup *b* au deſſous de celui qu'on rendoit à *Xan ti* ou le Souverain Maître. Auſſi encore que les Empereurs de la Chine prennent aſſez ſouvent le ſurnom

a P. 78. *b* P. 90.

de *Ti*, qui ſignifie *Seigneur* & Maître, ou celui de *Vam*, qui veut dire Roi, & qu'il y ait même eu un Prince de la IV. Race, qui ſe fit appeller *Xi hoam ti* c'eſt à dire le *grand ou l'Auguſte Empereur*, il ne s'en eſt encore point trouvé, qui ait uſurpé le titre de *Xam* ou de *Supreme*, qu'on a toûjours laiſſé par reſpect à l'arbitre abſolu de l'Univers. On marquoit auſſi la Divinité par le nom de *Tien*, qui ſignifie proprement le *Ciel*. l'Auteur s'arrête longtemps à prouver *a* qu'ils n'entendoient autre choſe par *Tien* que le vrai Dieu; mais on ne ſe croit pas obligé à rapporter ſes raiſons, puis qu'il n'eſt rien de plus ordinaire dans toutes les Langues, que de donner le nom de Ciel à la Divinité, qui le remplit & qu'on y adore.

L'honneur exceſſif, *b* que les anciens Chinois rendoient à leurs parens décedez, & qui eſt dégéneré en ſuperſtition, paroît un peu plus difficile à juſtifier. l'Auteur prétend néanmoins, qu'il étoit purement civil, & qu'on n'en ſauroit douter après la leéture de leurs Livres Sacrez:

Enfin cette nation étoit ſi pieuſe, que Dieu faiſoit quelquefois des miracles en ſa faveur; témoin ce qui arriva à l'Empereur *Tico*, *c* qui aiant une femme fort religieuſe, mais ſterile, offrit tant des ſacrifices à *Xam ti*, qu'il en obtint un fils nommé *Heu cie*, qui ne fut pas Roi, mais ſa poſterité monta ſur le trône 1300. ans après *Tico*.

a P. 91. ad 94. *b* P. 84 *c* P. 78.

La Religion des Chinois demeura à peu-près en cet état juſqu'au VI. ſiecle, avant Jeſus-Chriſt, [a] qu'un Philoſophe nommé *Li lao Kiun*, & autrement *Pe yam* ou *Lao tan*, commença à enſeigner qu'il y avoit dans le ciel pluſieurs Divinitez ſemblables, qui gouvernoient le monde indépendemment l'une de l'autre, & dont chacune préſidoit ſur un élement particulier. L'Auteur croit que ſes Diſciples, qui font préſentement une ſecte, qu'on appelle *Tao ſu*, ont corrompu ſes Ouvrages en bien des endroits, quoique cela n'empêche pas qu'on n'y trouve encore de fort belles, maximes, touchant le mépris des honneurs & des richeſſes, & ſur les autres vertus. On rapporte ici une ſentence de ce Philoſophe, qui apparemment a donné occaſion à la pluralité des Dieux, que ſes Diſciples ont introduite: *Tao ſem ye*, dit-il, *Ye ſem ulh*, *Ulh ſem ſan*, *San ſem van ve* C'eſt à dire, *la Loi* ou *la Raiſon a produit un*, *un a produit deux*, *deux ont produit trois*, *trois ont produit toutes choſes*. Cette ſentence, toute obſcure qu'elle eſt, pourroit bien avoir un bon ſens en l'expliquant à la Platonicienne; ſi Tao étoit le même que *Xam ti*, comme il y a bien de l'apparence, & qu'on l'entendît de cette maniere, que *Tao* ou l'Etre ſuprême exiſte par lui-même, étant l'unique principe, que cet Etre en a produit un ſecond, que ces deux Etres en ont formé un troiſiéme,

[a] P. 24. & 94.

me, & que les trois enſemble ont créé toutes choſes.

Quoi qu'il en ſoit, les Diſciples de ce *Li lao Kiun*, deux ou trois Siecles après, firent beaucoup de mal à la Religion, aiant inventé, ou du moins extrémement provigné la magie parmi les Chinois, & en aiant entêté ſucceſſivement pluſieurs Empereurs.

Il ſemble que la Providence divine ſuſcita le celebre *Cum fu çu*, ou *Confucius*, ſelon la prononciation Européenne, pour arrêter le torrent de la ſuperſtition & de l'idolatrie. Il nâquit peu de temps aprés *Li lao Kiun* dans le village de *Ceu ye*, qui eſt les dépendances de *Kiofeu*, ville du Roiaume de *Lu* aujourdhui *Xan tum*, la 2. année du Regne de *Lin vam*, 551. an avant Jeſus-Chriſt. Il étoit iſſu en droite ligne de *Hoam ti*, le troiſiéme Empereur des Chinois, & l'on trouve encore de ſes Deſcendans à *Kio feu*, dans la province de *Xan tum*; de ſorte que ſi l'on ajoûte foi aux Annales de cette nation, il faudra croire que la famille de ce Philoſophe a duré, à conter depuis *Hoam ti* juſqu'à l'année préſente, 4387. ans, ſans interruption.

A peine Confucius eut-il atteint ſa quinziéme année, qu'il s'appliqua à lire les Ecrits des Anciens, & à s'inſtruire du droit & des coûtumes de ſon païs. Il fut *Mandarin*, ou Conſeiller d'Etat, en pluſieurs Provinces, qui étoient alors autant de Roiaumes; acceptant cette charge, pour travailler plus

efficacément au bien public. C'eſt pourquoi il la reſignoit, dés qu'il voioit qu'il ne faiſoit point de fruit, & s'en alloit chercher de l'emploi ailleurs. C'eſt ce qui arriva dans *Lu* ſa patrie, où ſes ordres & ſon exemple avoient eu tant de force, que dans l'eſpace de trois mois, les Loix & les bonnes mœurs avoient repris la leur. Les Princes voiſins, qui n'ignoroient pas qu'un Etat n'eſt jamais plus puiſſant que lors que la juſtice y regne, apprehendant que celui de *Lu* ne ſe rendît redoutable par là, reſolurent d'y faire rentrer la corruption & le deſordre, malgré les ſoins de Confucius. Pour en venir à bout le Roi de *Ci*, qui étoit du nombre de ces envieux, choiſit de jeunes filles parfaitement belles, à qui il avoit fait apprẽdre la muſique, à jouër des inſtrumens, & tout ce qui eſt capable de ſurprendre les ſens. Ce Prince envoia enſuite ces Dames vers celui de *Lu*, qui les reçut avec beaucoup de plaiſir, ne ſe doutant pas du piege qu'on lui tendoit. Elles sûrent en peu de temps s'emparer ſi bien de l'eſprit du Roi & de ſes principaux Miniſtres, que toute la Cour ne penſa plus qu'à ſe divertir, & que les oreilles du Prince ſe fermerent aux plaintes de ſes ſujets; ce qui fut cauſe que *Confucius*, outré de chagrin, abandonna la Cour & le Roiaume de *Lu*, & alla voïager dans ceux de *Ci* de *Guei* & de *ẹu*, où il ne fut pas plus heureux.

Mais quoique la vertu de nôtre Philoſophe lui fît beaucoup d'ennemis, il ne laiſ-

ſoit

ſoit pas d'avoir juſqu'à 3000. Diſciples, dont 1500. réüſſirent ſi bien, qu'ils entrerent dans les charges, & 72. aquirent tant de réputation, que leur nom eſt paſſé à la poſterité. Il faiſoit quatre parties de ſa Philoſophie, auſquelles ſes Diſciples s'appliquoient, chacun ſelon ſon genie; La premiere regardoit les bonnes mœurs; la ſeconde, concernoit l'art de parler & de raiſonner; la troiſiéme apprenoit la ſcience de Gouverner les Etats, & ceux qui s'attachoient à la quatriéme étudioient le ſtyle, afin de donner aux préceptes de la Morale un tour agréable, & qui les fit recevoir du peuple.

Confucius ne ſe contenta pas de confier ſes enſeignemens à la mémoire de ſes Diſciples, il compoſa auſſi pluſieurs Livres; & quoique tout le monde les admirât, il ne voulut jamais s'en reconnoître le premier Auteur, diſant qu'il n'étoit que l'interprete & le compilateur *d'Yao* & de *Xun*, & qu'il n'avoit fait que recueillir ou expliquer les penſées de ces deux Empereurs.

Enfin ce Philoſophe mourut la 73. année de ſon âge, le 4. mois de la 41. année du Règne de *Kim vam*, & fut enterré dans le Lieu de ſa naiſſance, près de la ville de *Kiſeu*, où il s'étoit retiré avec ſes Diſciples. Il fut encore plus conſideré après ſa mort que durant ſa vie. On ferma de murailles ſon ſepulcre, qui eſt l'endroit où il avoit tenu ſon Academie, & divers Princes y firent graver des titres d'honneur, pour rendre ſa me-

mémoire recommandable à la posterité. Il y a dans toutes les villes des écoles publiques, où l'on explique les Livres de ce Philosophe ; & où il faut avoir étudié pour entrer dans les charges. Toutes les fois que les Mandarins, qui sont de l'ordre des *Lettrez*, passent devãt ces Colleges, ils descendẽt par respect des chaises où l'on les porte, & font quelques pas à pied. Enfin les honneurs qu'on rend à Confucius sont si grands, qu'encore que selon le P. *Intorceta* il n'y ait que les Savans qui le respectent comme leur Maître, que le peuple ne l'invoque jamais comme un Dieu, qu'on n'ait pour lui que la même vénération qu'on a pour ses parens morts, qu'il soit défendu, par un édit imperial d'ériger des statuës à Confucius ni à ses Disciples, & de lui rendre un culte semblable à celui qu'on rend aux esprits: malgré tout cela, les R.R. P.P. Jesuïtes auront beaucoup de peine à persuader aux Europeens que la vénératiõ excessive des Chinois, pour ce Philosophe, ne soit qu'en respect purement civil, & qu'on ne lui rende pas les *honneurs divins*.

a Ce qui augmente la difficulté est 1. Que de l'aveu même du P. Couplet, le respect que les anciens Chinois avoient pour leurs Ancêtres est dégeneré en superstition parmi les modernes. 2. *b* Qu'il y a eu des Empereurs assez impies, pour donner le nom de *Xam ti* ou de Dieu Supreme, à deux Philosophes.

a P. 84. .. *b* P. 94.

ſophes morts, ſavoir *Li lao Kiun* & *Cha m y*. 3. Qu'on a conſacré un Temple à *Li lao Kiun*, comme à une *Idole*, *a* & dédié des ſtatuës au dernier. 4. Qu'on adore auſſi la ſtatuë de *Foe*, Philoſophe Indien, dont il faut parler préſentement.

Dans une contrée des Indes, que les Chinois appellent *Chum tien cho*, & qui eſt ſituée entre le Septentrion & le Midi de ce grand païs, regnoit un Prince nommé *In fan vam*, qui eut un fils nommé *Xe b* ou *Xe Kia*, ou même *Xacca*, ſelon la prononciation Japonnoiſe. On raconte une fable de ſa naiſſance, qui a fait croire à S. François Xavier que ce *Xe* étoit un Demon incarné, & engendré d'un Incube. On dit que ſa mere *Moye* vit en ſonge un Elephant blanc, qui eſt une eſpece de Divinité parmi les Indiens, & qu'il lui ſembla que ce prodigieux animal entroit par ſa bouche dans ſon ventre: ce qui fit croire qu'elle étoit groſſe d'un Elephant. On ajoûte que l'enfant vint au monde, par le côté droit de ſa Mere, qu'auſſi tôt qu'il fut né, il ſe tint debout & fit ſept pas; puis levant une main & baiſſant l'autre il prononça diſtinctement ces paroles; *Tien Xam, Tien hia to ngo gueri çun; Ie ſuis le ſeul qu'on doit adorer dans le Ciel & ſur la terre.*

a P. 27. *b* P. 28. *& ſuiv. l'an du Monde* 2922 *avant I.C.* 1026. *le* 32. *du* Regne *de David*, *&* 1909. *ans après la fondation de la Monarchie Chinoiſe.*

A l'age de 17. ans, *Xaca* épousa trois femmes, dont il n'eut qu'un fils, s'étant retiré dans le desert, dès qu'il eut atteint sa 19. année, & s'étant mis sous la Discipline de quatre Gymnosophistes, pour apprendre la Philosophie d'eux. Il demeura sous leur conduite, jusqu'à l'âge de 30. ans, que s'étant levé un matin avant le point du jour, & contemplant la Planete de Venus, cette simple vuë lui donna tout d'un coup une connoissance parfaite du premier principe, en sorte qu'étant plein d'une inspiration divine, ou plutôt d'orgueil & de folie, il se mit à instruire les hommes, se fit regarder comme un Dieu & attira jusqu'à quatre-vints mille Disciples, entre lesquels on en choisit dix qui s'appliquerent à faire des panégyriques de leur Maître, à rapporter ses miracles, ou plutôt les prodiges trompeurs, par lesquels il seduisit les peuples, & qui composerent là dessus 5000. Volumes.

A l'âge de 79. ans *Foe*, se sentant proche de la mort, declara à ses Disciples, que pendant quarante ans qu'il avoit prêché au monde, il ne leur avoit point dit la verité; qu'il l'avoit tenuë cachée jusques là sous le voile des métaphores & des figures; mais qu'il étoit temps alors de la leur déclarer, c'est dit-il, *qu'il n'y a rien à chercher, ni sur quoi l'on puisse mettre son esperance que le néant & le vuide, a qui est le premier principe de toutes choses.*

Foe

* p. 29. Vacuum & inane, Ctm hiu *en Chinois*

Foe fait mention dans ſes Ouvrages d'un autre Philoſophe plus ancien que lui ; les Chinois le nomment *O mi to* & les habitans du Japon *Amida*. Sa ſainteté & ſes mérites ſont ſi grands, ſelon le langage des P. P. Jeſuïtes, qu'on n'a qu'à le prier, pour obtenir le pardon de toutes ſortes de crimes. C'eſt pourquoi les Chinois invoquent ſouvent ces deux Saints prétendus, en s'écriant *O mi to Foe*.

La methode de *Foe* ou de *Xaca* fut cauſe que ſes Diſciples diviſerent ſa doctrine en deux parties l'une *extérieure*, qui eſt celle qu'on prêche publiquemẽt, & qu'on enſeigne au peuple: l'autre *intérieure*, qu'on cache ſoigneuſement au vulgaire, & qu'on ne découvre qu'aux adeptes.

La Doctrine extérieure, qui n'eſt ſelon les Bõzes,, que comme les ceintres, ſur leſquels ,, on bâtit une voute, & qu'on ôte en ſuite, ,, lors qu'on a achevé de bâtir, conſiſte 1. à en- ,, ſeigner qu'il y a une difference réelle entre ,, le bien & le mal, le juſte & l'injuſte; 2. Qu'il ,, y a une autre vie où l'on ſera puni ou ré- ,, compenſé de ce qu'on aura fait en celle-ci: ,, 3. Qu'on peut obtenir la béatitude par trente deux figures & par quatre-vints qualitez. ,, 4. Que *Foe* ou *Xaca* eſt une Divinité & le ,, Sauveur des hommes, qu'il eſt né pour l'a- ,, mour d'eux, prenãt pitié de l'égarement où ,, il les voioit, qu'il a expié leurs péchez, & ,, que par cette expiation ils obtiendront le ,, ſalut après leur mort, & renaîtront plus ,, heureuſement en un autre monde. C'eſt

ainſi que s'exprime le P. Couplet, qui mêle peut-être un peu trop d'idées Chrétiennes aux expreſſions Chinoiſes. 5. On ajoûte à cela qu'il faut obſerver ces cinq préceptes. I. N'ôter la vie à aucune creature vivante. II. S'abſtenir du larcin. III. De l'impureté. IV. Du menſonge. V. Du vin 6. Qu'il faut exercer ſix œuvres de miſericorde, dont les trois principales ſont de nourrir & d'avoir ſoin des Bonzes, de leur bâtir des monaſteres & des Temples, & de brûler dans les funerailles des morceaux de Papier, repréſentant de l'or, de l'argent; des habits de ſoie & d'autres ameublemens; parce que les défunts trouveront en l'autre monde autant de biens réels, qu'on en aura brûlé en peinture, ſur le tombeau. 7. Enfin l'on menace ceux qui ne s'aquiteront pas de ces devoirs de tomber dãs les enfers par l'une des ſix voies, qui y menent ou de renaître par une metempſicoſe perpetuelle, tantôt bêtes, tantôt hommes, & toûjours miſerables.

La Doctrine intérieure, qu'on ne découvre jamais aux ſimples, parce qu'il faut les retenir dans leur devoir par la crainte de l'enfer & d'autres ſemblables hiſtoires, comme diſent ces Philoſophes, eſt pourtant, ſelon eux, la ſolide & la véritable. Elle conſiſte à établir, pour Principe & pour fin de toutes choſes, un certain *vuide* & un *néant réel*. Ils diſent que nos premiers parens ſont iſſus de ce vuide, & qu'ils y retournerent après la mort, qu'il en eſt de même-

me de tous les hommes, qui se résoivent en ce principe par la mort; Que nous, tous les élemens & toutes les créatures, faisons partie de ce vuide; Qu'ainsi il n'y a qu'une seule & même substance, qui est différente dans les êtres particuliers, par les seules figures & par les qualitez ou la configuration interieure; à peu-près comme l'eau, qui est toûjours essentiellement de l'eau: soit qu'elle ait la forme de neige, de grêle, de pluye ou de glace. Ceux qui voudront s'instruire plus amplement de la Philosophie des Indiens & des Chinois, qui n'est pas fort différente du systeme des Spinosistes, s'ils en ont un, peuvent lire le voyage de l'Indostan de Mr. Bernier.

Cette Philosophie demeura longtemps dans les Indes, avant que de passer dans la Chine; mais cependant la Religion de ce florissant Empire ne laissa pas d'être fort alterée, par la Secte de *Tao su*, ou les Disciples de *Lio Kiun*, qui devinrent puissans & nombreux, s'étant emparez de l'esprit de divers Empereurs, & les aiant entêtez des superstitions de la Magie. Ils persuaderent entre autres à *Xi hoam ti*, *a*, qui n'étoit pas aussi savant que valûreux, que vers la Mer Orientale, on trouvoit un bruvage, qui donne l'immortalité à ceux qui le prennent. L'Empereur fut assez credule, pour y envoyer une flotte, montée de trois cents jeunes filles. La tempête aiant fait échoüer ce

a An. avant I. C. 212.

ce deſſein, ce Prince en forma un autre, qu'il executa plus heureuſement, aiant fait bâtir cette fameuſe muraille, qui ſepare la Chine de la grande Tartarie. Son ambition n'étant pas encore ſatisfaite, les Diſciples de Li lao kiun ſe ſervirent adroitement de la vanité de X*i hoam ti*, pour aſſouvir la haine qu'ils portoient à la ſecte des Lettrez, Diſciples de Confucius. Ils lui mirent dans l'eſprit que, pour rendre ſon nom immortel il faloit abolir la mémoire de tous les Rois ſes Prédeceſſeurs & des Savans, qui avoient été de leur temps, en faiſant brûler tous les Livres d'Hiſtoire, de Philoſophie & de toutes les autres Sciences, ſi ce n'eſt ceux de Médecine, de Juriſprudence & d'Agriculture, qui étoient néceſſaires, pour la conſervation de l'Etat. Et parce qu'il étoit à craindre que les Savans, qui avoiēt longtems lû ces Livres, n'en euſſent aſſez retenu, pour en rétablir le plus eſſentiel, il en fit enterrer tout vifs un tres-grand nombre.

On peut penſer que les Livres de Confucius furent les plus expoſez aux fureurs de cette Inquiſition Chinoiſe, dont les ennemis de ce Philoſophe étoient les Auteurs & peut-être ne ſeroient-ils pas parvenus juſqu'à nous, ſans l'adreſſe d'une vieille femme, qui en colla les feuillets le long des parois de ſa Maiſon, les enduiſit de plâtre, & les déroba ainſi aux yeux des Inquiſiteurs. Nos Européens accoûtumez à la forme des Livres d'aujourdhui auront de la peine à com-

prendre comment cela ſe fit, des lettres écrites ſur le papier ne pouvant manquer de s'effacer, ſi on les couvre de colle & de plâtre. Mais la matiere, dont les Livres des Chinois étoient alors compoſez n'étoit pas ſi fragile, étant d'écorce d'arbre, ſur quoi les Indiens écrivent encore préſentement, le papier n'aiant été inventé & mis en uſage dans la Chine, que trente ou quarante ans après, ſous le Regne de *Ven ti. Vu ti*, qui monta ſur le trône 140. ans avant Jeſus-Chriſt, fit rechercher ſoigneuſement les reſtes précieux de cet incendie, & commanda de mettre en ordre les cinq Livres Claſſiques, qui ſont les principaux d'entre les Sacrez. Mais ce même Empereur ajoûta enſuite trop de foi aux Magiciens, qui lui faiſoient eſperer de le rendre immortel; de ſorte que la Religion Chinoiſe devenoit tous les jours plus ſuperſtitieuſe.

Enfin Confucius, qui avoit tant travaillé à conſerver la pureté du culte divin & de la morale, ſervit innocemment à achever de les corrompre. On rapporte [a] que lors qu'on donnoit des loüanges à ce Philoſophe, il les refuſoit modeſtement, & diſoit qu'il étoit encore bien éloigné de la perfection & du plus haut degré de la vertu; mais *qu'il y avoit un homme ſaint en Occident*. Soixante-cinq ans après la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, l'Empereur *Mim*, qui avoit ſouvent penſé à cette parole de Confucius, s'imagina de voir en

[a] *Confuc. Vita. p.* 110.

en songe la statuë d'un saint personnage de l'Occident, qui étoit d'une taille beaucoup au dessus du commun. Sur cela il équippe une flotte pour l'Ouëst, avec ordre d'aller chercher ce saint homme, & de rapporter au moins son portrait & ses Ouvrages. Ceux qui la montoient, aiant pris terre à une petite île, non loin de la Mer-Rouge, & n'osant passer plus avant, y trouverent la Statue de *Foe*, qu'ils apporterent dans la Chine avec la Metempsicose, & toutes les autres reveries de ce Philosophe Indien, dont nous avons déja parlé.

Les Disciples de Confucius s'opposerent d'abord vigoureusement à cette nouvelle Doctrine, firent des invectives violentes contre *Mim ti*, qui l'avoit introduite, menacerent des jugemens du Ciel les Empereurs, qui la soûtenoient, & qui osoient donner le nom de X*am ti* à de miserables mortels; mais enfin ils se laisserent emporter au torrent, & quoi qu'il s'en trouve encore présentement, qui blâment les superstitions de la Doctrine extérieure de Foe, ils sont néanmoins presque tous infectez de sa Doctrine intérieure, qu'ils appellent la Philosophie naturelle, & nôtre Auteur un pur Atheïsme.

Il y auroit encore bien des choses à dire sur l'Origine, le Gouvernement, la Religion & la Philosophie des Chinois, si l'étenduë d'un Extrait le permettoit, mais il est tems de

de passer à leurs Livres sacrez, dont les principaux sont redigez en deux corps. On nomme le premier *Ukim*, c'est à dire *les cinq Volumes*, & le second *Su xu*, ou *les quatre Livres*.

Le Premier des cinq Volumes, appellé *Xu kim*, est composé de six Livres Les Actions, les Loix, & les Constitutions de *Yao*, de *Xun* & de *Yu*, font la matiere des deux premiers Livres. On y trouve plusieurs beaux reglemens, des leçons de vertu pour les Rois & pour les sujets, les soins que prirent ces trois Princes, pour prévenir ou arrêter le débordement des eaux, qui inondoient la Chine de temps en temps, & les faire écouler dans la Mer. On y verroit bien d'autres choses s'ils étoient parvenus entiers jusqu'à nous; mais leur grande antiquité, qui surpasse de beaucoup celle des Livres de Moïse, est cause que nous n'en avons que des lambeaux, particulierement en ce qui regarde la vie de *Yao* & de *Xun*. Le troisiéme Livre contient ce qui s'est passé sous la seconde famille des Empereurs Chinois, appellée *Xam* ou *Yn*. On y trouve des préceptes de deux Philosophies *Chum hoei* & *Yyn*, qui n'ont rien de barbare, quoi qu'ils aient vécu plus de mille ans avant la fondation de Rome. Les trois derniers Livres comprennent l'histoire de la troisiéme race, nommée *Cheu*, où l'on trouve diverses harangues de l'Empereur *Vu vam*, prononcées dans l'assemblée des Etats de la

Chine,

Chine, des Discours moraux de *Cheu cum* son frere, un petit Traité de *Kieu* Roi de la *Corée*, & quelques autres pieces.

Le second Volume, appellé *Xi kim*; est un recueil de Poësies, dont la plus-part ont été composées sous la troisiéme, & les autres sous la seconde race. Il y a des Odes, où l'on raconte en vers les Loix & les coûtumes de douze Roiaumes, qui obéïssoient à un seul Prince; & se gouvernoient néanmoins, selon le droit particulier de chacune. Mais il y a aussi plusieurs pieces, que les Interprêtes Chinois tiennent pour *apocryphes*, des panegyriques excessifs à l'honneur des Rois, & même des Poëmes injurieux à la Divinité, où l'on fait Dieu Auteur du mal, & on l'acuse d'avoir peu de soin des choses humaines. Outre ce défaut, ces Poësies ont encore celui d'être fort obscures, à cause de leurs expressions abregées & métaphoriques, & du grand nombre de proverbes anciens, dont elles sont remplies.

Le troisiéme Volume, [a] qui porte le titre de *Ye kim*, surpasse le second en obscurité, & en antiquité, puis que, si on en croit la Tradition Chinoise, le Texte, qui ne consiste qu'en des Lignes, est de Fohi, le fondateur de leur Empire. On croit que ce Prince, par la differente combinaison de deux lignes droites, dont l'une est continuë, & l'autre coupée en deux parties égales, a voulu marquer les differens degrez de

[a] p. 19. & 39.

de perfection ou d'imperfection, qui ſont dans les corps naturels. Ainſi, ſelon lui, ou plutôt ſelon la penſée de ſes Interprêtes, le Ciel a trois degrez de perfection; marquez par trois lignes continuës ☰, & la Terre trois degrez d'imperfection, déſignez par trois lignes rompuës ☷. Les vents ☴, le feu ☲, l'eau de la mer ☵ ſont plus parfaits que l'eau commune ☵, les montagnes ☶ & les tonnerres ☳, les trois premiers aiant deux degrez de perfection, & les trois derniers n'en aiant qu'un.

Le quatriéme Volume, que Confucius a compoſé & intitulé *Chun cieu*, c'eſt à dire *le printems & l'automne*, contient l'hiſtoire de douze Princes du Royaume de *Lu*, commençant à *Yn cum*, qui vivoit du tems de *Pim vam*, le 13. Empereur de la troiſiéme race, & finiſſant à *Ngai cum*.

Le cinquieme Volume, nommé *Liki*, eſt un recueil des cérémonies ſacrées, & de pluſieurs coûtumes civiles, fait par le même Philoſophe. Ce ſeroit ſans doute un des plus curieux de tous, ſi l'on pouvoit s'y fier; mais l'Auteur aſſure qu'aucun exemplaire de ce *Rituel* n'echappa le fatal incendie de *Xi Hoam ti*? de ſorte que pour le rétablir, il fallut s'en rapporter à la mémoire des vieillards, qui l'avoient appris par cœur dans leur jeuneſſe. On y traite en dix Livres des victimes, des vaiſſeaux, & des autres inſtrumens, qui ſervoient aux ſacrifices, des vian-

viandes qu'on portoit ſur le tombeau des morts, des habits des Rois, de leurs miniſtres, & de ceux du peuple.

Su xu, ou les quatre Livres ſont le corps des ouvrages de Confucius, qui n'étoient d'abord que des Extraits, des Notes & des Eclairciſſemens ſur l'*Ukim*, ou les cinq Volumes; mais qui ſont devenus enſuite auſſi ſacrez que le texte, & ont été commentez par une infinité d'Interpretes. Les R. R. P. P. Jeſuites nous donnent ici une verſion litterale des trois premiers, avec des commentaires de divers Interpretes Chinois, & des notes, qu'ils ont ajoûtées en divers endroits, & marquées le plus ſouvent en Italique. Dans le premier Livre, & dans la 1. partie du III. la traduction du texte eſt toute entrecoupée de chiffres Arabes, dont chacun répond au caractere Chinois, qui marque le mot de la verſion, au devant duquel eſt ce nombre. On peut remarquer, par la ſuite de ces chiffres, que les Chinois, dans la conſtruction & l'arrangement du diſcours ſuivent l'ordre naturel, preſque auſſi exactement que nous.

II. Le premier Livre [a] que Confucius a fait principalement pour les Princes & les Magiſtrats, porte le nom de *Ta hio* ou *la grande ſcience*, & a été mis au jour par *Cem ſu*, l'un de ſes plus célebres Diſciples, qui y a ajoûté diverſes choſes. Ce Philoſophe y montre qu'avant que de penſer à conduire

[a] *Scient. Sinic. p.* 1.

duire les autres, il faut ſavoir ſe gouverner ſoi-même & ſonger à bien cultiver ſa raiſon, qu'on doit enſuite s'appliquer à réformer le peuple par des exhortations, & par de bons exemples; & perſéverer toûjours conſtamment dans le ſouverain bien, c'eſt à dire, ſelon les Interpretes, dans la parfaite conformité de nos actions avec la droite raiſon.

C'eſt pour ſe ſouvenir de ce devoir, auquel les Princes ſont principalement obligez, puis que le ſalut de leurs peuples dépend en grande partie de la pureté & du calme de leur eſprit, que le Roi *Tam* avoit fait graver cette ſentence, ſur le baſſin où il ſe lavoit: *Lave-toi & purifie-toi tout le iour, renouvelle toi chaque iour; encore un coup renouvelle-toi de iour en iour.*

Un des Princes *a* les plus célebres pour ſa pieté, dans les Annales Chinoiſes eſt *Ven vam*. On raconte que cèt Empereur aiant trouvé dans un champ les oſſemens d'un mort, il commanda d'abord de les enterrer; ſur quoi quelqu'un de ſes gens lui aiant répondu qu'on ne ſavoit à qui étoit ce cadavre, & que c'étoit à ſes parens à prendre ce ſoin, „ Je ſuis Roi, repartit *Ven-vam*. la ter„ re où il eſt étendu m'appartient, il eſt donc „ bien juſte qu'en qualité de maître, je lui „ rende ce dernier devoir. En achevant ces „ mots, il ôta ſa veſte roiale, & ordonna qu'on y enveloppât les reſtes de ce corps mort, & qu'on les enſevelit. Les Courtiſans, étonnez

étonnez de cette action, disoient entre eux: „ Que ne fera point pour les vivans, un „ Prince si religieux envers les morts? Aussi *Yen vam* fut-il le pere des pauvres, des orphelins, & des veves, & c'est lui qui a rétabli dans la Chine la loüable coûtume de nourrir dãs chaque ville cent pauvres vieillards, au depens du Roi; ce qui s'observe encore à present. Ce Prince donna en mourant trois préceptes à son fils, 1. Que lorsqu'il verroit qu'une personne se seroit avancée par sa vertu, il ne manquât point de l'imiter. 2. Que quand l'occasion de bien faire se présenteroit, il ne la laissât point échapper. 3. Qu'il ne se lassât point de déraciner ses vices.

Après que l'Auteur a représenté le bonheur de la vertu, par les loüanges & les bénédictions, que s'attirent ceux qui l'embrassent, il montre les inconveniens, où s'engagent ceux qui se laissent gouverner à leurs préjugez, à peu près dans les mêmes termes que le Prophete Isaie. VI. 10. a „ Un „ esprit, dit-il, qui s'abandonne à ses desirs „ déréglez, n'est plus maître de soi-même; „ quoi qu'il regarde les yeux ouverts, il ne „ voit pourtant point; quoi qu'il mange, „ il ne savoure point: parce, ajoûte le Com„ mentateur, que voir, écouter & manger „ sont des actions du corps; mais la percep„ tion & le sentiment qu'on en a sont des „ proprietez de l'ame.

Con-

a P. 18.

Confucius montre enſuite que la vertu eſt la qualité la plus neceſſaire à un Souverain, & que les richeſſes & l'opulence ne ſont qu'un acceſſoire, qui ne lui manquera jamais, pourvu qu'il ſoit vertueux; parce que la vertu lui aquerra l'eſtime & l'affection de ſes ſujets, qui ne pourront rien refuſer à un Prince, à qui ils auront donné leur cœur, & pour qui ils ont de la vénération. Le reſte de ce Livre eſt une déclamation pathetique contre les Rois, qui épuiſent leurs peuples par des ſubſides.

Pour donner un exemple du mépris que les anciens Princes Chinois faiſoient des richeſſes *a*, nos Traducteurs rapportent dans leurs notes une hiſtoire tirée de Chroniques Chinoiſes. Sous l'Empire de *Hien vam* *, qui n'avoit pas beaucoup d'autorité ſur ſes vaſſaux, le Roi de *Guei*, aiant fait alliance avec le Roi de *Ci*, lui fit demander s'il n'avoit point de pierre précieuſe dans ſon Roiaume? A quoi ce dernier aiant répondu que non, le premier repartit qu'il s'étonnoit que le Roi de *Ci*, qui poſſedoit un état plus puiſſant que le ſien, n'eût point de pierre précieuſe, vû que lui avoit un eſcarboucle, dont l'éclat ſe repandoit auſſi loin, que douze chars à quatre chevaux pouvoient occuper d'eſpace. Le Roi de *Ci* repliqua là-deſſus, qu'il avoit des Rubis dans ſon Roiaume, qui valoient plus que cela. C'étoient

a P. 30. * *Avant I. C.* 368, *ans.*

C'étoient quatre Miniſtres, qui gouvernoient les Provinces, qu'il avoit confiées à leurs ſoins, avec tant de prudence & d'équité, que leur gloire & leur réputation s'étendoient bien loin au delà de mille ſtades Chinoiſes.

Le ſecond Livre de Confucius a été donné au public par ſon petit-fils *çu ſu* diſciple de *Cem çu*. Il eſt intitulé *Chum yum*, *le Milieu perpetuel*, & l'Auteur y montre qu'il faut garder conſtamment la mediocrité en toutes choſes. Il n'y a pas tout à fait tant d'ordre, ni de liaiſon que dans le précedent: auſſi tient-on que ce ne ſont que des fragmens d'un plus grand ouvrage. C'eſt ce qui le rend un peu obſcur, & qui eſt cauſe que les Interpretes ne l'expliquent à leurs Diſciples qu'après tous les autres.

Il commence par une belle définition & bien digne d'un Philoſophe, [a], „ Ce qu'il „ y a de céleſte dans l'homme s'appelle na„ ture raiſonnable: on nomme regle ce qui eſt „ cõforme à la nature & à la raiſon, & mora„ le ou inſtitution dans la vertu le rétabliſſe„ ment de cette regle, par l'application qu'on „ en fait à ſoi-même en modérant ſes paſſiõs.

„ Cette Regle, étant eſſentielle à la Na„ ture raiſonnable, ne peut ni ne doit être „ ſeparée de l'homme, un ſeul moment; „ parce que ſi elle pouvoit en être ſeparée „ quelque temps; elle ne ſeroit pas la regle, „ ni la raiſon que le Ciel nous a donnée „ [Confucius ou *çu ſu* ont voulu dire ſans doute

[a] p. 40.

doute qu'on ceſſe d'être homme, lors qu'on ceſſe d'être raiſonnable, puis qu'ils ajoû-
„ tent :] C'eſt ce qui eſt cauſe que l'homme
„ parfait prend garde ſi ſoigneuſement à
„ ſoi-même, qu'il a tant de vigilance dans
„ les choſes même qui ne s'apperçoivent pas
„ des yeux, comme ſont les premiers &
„ les plus petits mouvemens du cœur, qu'il
„ ſe gouverne avec tant de précaution dans
„ les choſes même, qui ne ſe diſcernent
„ point par les oreilles ; afin que quoi qu'il
„ faſſe, il ne ſe détourne jamais de la regle
„ de la droite raiſon, qu'il porte empreinte
„ dans ſon ame.

„ Les paſſions étant eſſentielles à la Na-
„ ture, ou plutôt étant la Nature même
„ l'homme parfait s'applique à les modérer
„ & à les conduire par le frein de la droite
„ raiſon : [& non pas à les étouffer :] car
„ la joie des ſuccès heureux, le chagrin des
„ mauvais, la triſteſſe qu'on ſent d'une per-
„ te, & la ſatisfaction qu'on a dans la poſ-
„ ſeſſion d'un bien, avant qu'elles ſoient
„ reduites en acte, ſont appellées *milieu* ou
„ ſont cenſées être dans la mediocrité, étant
„ encore indifferentes à l'excès ou au défaut ;
„ mais lors qu'elles ont produit leur effet, &
„ qu'il s'accorde avec les lumieres de la droi-
„ te raiſon, on nomme cela union ou con-
„ ſentement de la raiſon & des paſſions entre
„ elles. Lors que les paſſions tiennent encore
„ le milieu, on les regarde cõme le grand reſ-
„ ſort de l'Univers, & le fondement de tou-

„ tes les bonnes actions; & lors qu'elles sont
„ conformes à la raison, on les appelle la re-
„ gle de l'Univers & la voie roiale du genre-
„ humain.

La plûpart des autres paragraphes commencent par ces mots *Confucius dit*, où l'on voit que *çu ſu* fait parler sõ ayeul en troiſiéme perſonne : ce qui montre que les enſeignemens de ce Philoſophe aquirent bientôt, après ſa mort, une grande autorité.

„ Confucius dit : L'homme parfait garde
„ toujours le milieu : mais l'impie transgreſ-
„ ſe le milieu par l'excès ou par le défaut:
ce que çu ſu explique de cette maniere, que l'homme parfait prend toûjours le milieu; parce que par tout & en tout temps il conforme ſes actions avec la droite raiſon & veille ſur les mouvemens les plus inſenſibles de ſon cœur : mais l'impie, quoi qu'il ait auſſi une raiſon & un milieu pour lui ſervir de regle, toutefois, parce qu'il eſt impie, il n'a ni honte ni crainte de la violer, & s'abandonne à ſes deſirs déreglez.

„ Confucius dit : je ſai bien pourquoi la
„ plûpart des hommes ne ſuivent pas le
„ grand chemin de la Médiocrité, quoi qu'il
„ ſoit ſi facile à reconnoître ; c'eſt que les
„ Savans le mépriſent, & que s'imaginant
„ que leur pénétration va bien loin au
„ là du milieu, ils le negligent comme
„ deſſous d'eux, avancent des principes
„ ouïs & s'engagent dans des voies dan
reuſ

a P. 43.

„ reuſes : au lieu que les ſimples & les igno-
„ rans n'atteignent jamais au milieu, ſoit
„ qu'ils ne le connoiſſent pas, faute d'y faire
„ réflexion, ou qu'épouvantez par les diffi-
„ cultez, ils deſeſperent d'y parvenir.

„ Ce qui eſt cauſe qu'on ſe trompe ſi com-
„ munément ſur ce ſujet, c'eſt le défaut d'e-
„ xamen : car cette regle étant intimement
„ unie à l'homme, les actions naturelles lui
„ ſeroient ordinairement conformes, ſi on
„ la cõnoiſſoit : mais il en eſt de ceci comme
„ du manger & du boire. Quoi qu'on mãge &
„ qu'on boive tous les jours, pourſuit Confu-
„ cius, il y a peu de gens qui aient le diſcerne-
„ mẽt juſte à l'égard des ſaveurs, & qui ſoient
„ capables de bien juger de la qualité & de
„ l'effet des viandes & du bruvage, parce
„ qu'ils n'y font point d'attention : car s'ils
„ y prenoient mieux garde, ils n'enfrain-
„ droient pas ſi ſouvent les regles de la tem-
„ pérance.

„ [a] Il y a des gens qui ſavent l'art de gou-
„ verner paiſiblement un Roiaume : il s'en
„ trouve qui ont aſſez de genéroſité pour re-
„ jetter les charges & les grands emplois :
„ il y en a d'autres qui ont le courage de ſe
„ jetter au travers des épées nuës : mais il
„ faut bien plus de peine & de travail pour
„ aquerir la médiocrité, qui paroit d'abord
„ ſi facile.

Là deſſus un des Diſciples de Confucius l'aiant prié de lui expliquer ſon ſentiment tou-

[a] p. 44. 45.

touchant la grandeur d'ame : ce Philoſophe lui demanda s'il vouloit parler de celle des Nations Auſtrales, ou de celle des Peuples „ Septentrionaux? Etre liberal, doux & com- „ plaiſant, pourſuivit-il, avoir de l'indul- „ gence pour ceux qu'on gouverne, ne châ- „ tier point trop ſeverement ceux qui ne ſont „ pas exacts à faire leur devoir, & ne punir „ pas trop rigoureuſement les rebelles, „ mais les ſupporter patiemment, c'eſt la „ grandeur d'ame des habitans du Midi, qui „ tâchent inſenſiblement de ſoumettre les „ eſprits des hommes à la raiſon ; & cette „ conduite peut les rendre parfaits. S'accoû- „ tumer aux fatigues de la guerre, coucher „ ſur la dure & tout armé, mépriſer les de- „ lices & les commoditez de la vie, affron- „ ter le peril, & s'expoſer ſans crainte à une „ mort aſſurée, c'eſt la grandeur d'ame des „ Peuples du Nord, & ce qui les rend robu- „ ſtes & valeureux. Mais parce qu'il y a d'or- „ dinaire beaucoup de témérité dans cette „ conduite, & qu'on viole ſouvent la regle „ de la Médiocrité par cette confiance, ce „ n'eſt pas la grandeur d'ame que je deman- „ de de vous, mes Diſciples. L'homme par- „ fait ne tend qu'à ſe vaincre ſoi-même, & „ quoi qu'il s'accommode aux coûtumes „ des autres, il ne ſe laiſſe pourtant pas cor- „ rompre aux exemples & aux manieres des „ perſonnes effeminées, & n'a pas pour eux „ une complaiſance lâche & aveugle. Que „ cette grandeur d'ame eſt excellente! S'il ſe

„ trouve

„ trouve parmi des gens qui s'égarent du
„ droit chemin, l'un deça l'autre de là, il
„ demeure ferme & ne panche, ni d'un côté
„ ni d'autre. Que cette grandeur d'ame eſt
„ excellente! S'il eſt dans un Roiaume, où
„ les Loix & la vertu fleuriſſent, & qu'on le
„ mette dans les charges, le changement de
„ condition ne change rien dans ſa conduite, il a les mêmes ſentimens étant Magiſtrat qu'il avoit étant particulier, & il
„ n'en eſt ni plus vain, ni moins affable. Que
„ cette grandeur d'ame eſt excellente! S'il
„ ſe rencontre dans un Etat plein de troubles
„ & de diviſions, où la vertu ſoit mépriſée
„ & les Loix foulées aux pieds, qu'il ſoit
„ lui-même perſécuté & réduit à la derniere miſere, il ne change point pour tout cela, & perſévere dans ſes bons deſſeins,
„ quand même cette fermeté devroit lui
„ coûter la vie. Que cette grandeur d'ame
„ eſt excellente, puiſqu'elle conſiſte dans
„ une victoire continuelle qu'on remporte
„ ſur ſoi-même! C'eſt celle que je ſouhaite &
„ que j'attẽs de vous, mes Diſciples, & qui ſurpaſſe celle de tous les peuples du Septentrion & du Midi.

„ Confucius dit: Il y a des gens, qui paſſent les bornes de la Médiocrité, pour s'attacher à je ne ſai qu'elles vertus extraordinaires, & qui ſe plaiſent à faire des chõſes merveilleuſes, afin que la poſterité
„ parle d'eux, Je ne voudrois pas les imiter,
„ & je m'appliquerois à ne ſavoir & à ne

„ faire, que ce qu'il eſt utile & honnête d'ap-
„ prendre & de pratiquer.

„ Pour montrer qu'il eſt facile à tout le monde d'être vertueux, nôtre Philoſophe explique cet Axiome, *ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous* „ *fît*: à quoi on ajoute: La regle de la raiſon, qui comprend les devoirs reciproques d'un Roi & de ſes ſujets, d'un Pere „ & d'une Mere & de leurs enfans, d'un mari & de ſa femme, des jeunes gens & des „ vieillards, des amis & de tous ceux qui „ ont commerce enſemble, n'eſt point au „ deſſus de la portée de chaque particulier; „ mais les maximes que certaines gens ſe „ forgent, qu'ils font paſſer pour ſublimes „ & au delà de nos forces, telles que ſont „ certains principes étranges, abſtrus & qui „ ne conviennent point à ces cinq ſortes de „ perſonnes, ne peuvent point être contées „ entre les regles de la raiſon.

„ Il y a quatre regles qu'un homme par-
„ fait tache d'obſerver: Mais à peine en gar-
„ de-je bien une: 1. D'avoir pour mon Pe-
„ re la même obéïſſance, que j'exige de mes
„ enfans: 2. D'avoir pour mon Prince la mê-
„ me fidelité, que je ſouhaiterois en ceux
„ qui me ſervent: 3. D'avoir pour ceux qui
„ ſont plus âgez que moi, le même reſp
„ que je demanderois à mes cadets: 4.
„ voir le même zele pour les intérêts de
„ amis, que je voudrois qu'ils euſſent pour

m:

p. 48.

„ miens, & de les prévenir par toutes ſortes
„ de bons offices, comme je deſirerois qu'ils
„ fiſſent à mon égard. Un homme parfait
„ met ces vertus en pratique tous les jours,
„ à toute heure, ſans artifice & ſans dégui-
„ ſement. Il eſt prudent & circonſpect dans
„ le diſcours ordinaire, & s'il a manqué en
„ quelque choſe à ſon devoir, il ne ſe don-
„ ne point de relâche, qu'il n'ait réparé le
„ défaut. Si un torrent de mots lui vient à la
„ bouche, il ſe donne bien garde de le laiſ-
„ ſer répandre, parce qu'il veut qu'en lui les
„ paroles répondent aux effets, & les effets
„ aux paroles.

„ Un homme parfait, dit *ſu ſu*, eſt toû-
„ jours content de ſon ſort, il vit toûjours
„ d'une maniere conforme à ſa condition
„ préſente, & ne fait point de ſouhaits qui
„ ne lui conviennent. S'il eſt riche & conſi-
„ deré, il a un train conforme à ſon rang,
„ mais il ne s'abandonne point au luxe & à
„ la debauche, ni au faſte & à l'ambition. S'il
„ eſt dans la pauvreté, il tâche de vivre de
„ peu, & de ne faire rien d'indigne d'un hon-
„ nête homme & d'une perſonne de probité.
„ S'il eſt hors de ſon païs, il vit en étranger,
„ s'accommodant aux manieres de ceux avec
„ qui il converſe; mais ſans prendre leurs
„ mauvaiſes coûtumes. S'il eſt dans l'affliction
„ & dans la miſere, il la ſupporte conſtam-
„ ment, & n'en eſt pas moins ferme dans ſes
„ bons deſſeins. Enfin, on ne ſauroit le met-
„ tre en aucun état, où il ſe trouve mal, parce

» qu'étant toûjours maître de ſoi-même &
» ſatisfait de ſa condition, il ne lui peut rien
» arriver contre ſon gré.

» [a] Un homme parfait, qui eſt élevé en di-
» gnité, ne traite point durement ſes infe-
» rieurs, & ne flatte point lâchement ſes ſu-
» perieurs, lorſqu'il eſt dans la baſſeſſe.
» Comme il ne cherche qu'à ſe perfection-
» ner, & qu'il ne demande rien aux autres, il
» ne ſe fâche point contre eux & ne murmure
» jamais contre le Ciel, ni contre la terre.
» Il ne ſe plaint point de l'injuſtice de la Pro-
» vidence, lors qu'il eſt malheureux? il n'im-
» pute point aux hommes ſes propres dé-
» fauts, & ne les accuſe point d'être les au-
» teurs de ſa miſere. Il reſſemble à un archer,
» qui ne s'en prend qu'à ſa main lors qu'il a
» manqué ſon coup.

Après ces belles deſcriptions du vrai ſage, *ou ſu* le conſidere ſelon les divers états, où il ſe peut rencontrer, & commence par cette » maxime génerale. La voie des parfaits reſ-» ſemble à celle des voyageurs: ils tendent » toûjours vers l'endroit le plus proche » d'eux, pour parvenir enfin au plus éloigné » du commencement de leur route.

Pour exciter les hommes à ſupporter conſtamment la peine qu'il y a à ſe vaincre ſoi-même, & à garder la Médiocrité en toutes, choſes il leur propoſe l'exemple des Eſprits. [b] Il dit qu'ayant une intelligence plus vive que la nôtre, leur force & leur activité ſont auſſi

[a] P. 49. [b] P. 50. 51.

aussi bien plus grandes ; qu'ils sont invisibles de leur nature ; & que cependant on les apperçoit en quelque maniere par leurs effets, qu'ils ne frappent pas les oreilles par des sons articulez, & que néanmoins on entend en quelque sorte leur consonance, ou, pour ainsi dire, leur discorde harmonieuse, parce qu'ils s'associent & s'unissent si intimement à toutes choses, qu'elles ne peuvent subsister „ sans eux. C'est par cette raison, ajoûte nô„ tre Philosophe, que les Esprits sont en sor„ te que les hommes, qui ont naturellement „ de la reconnoissance, s'abstiennent quel„ quefois du vice, se purifient & se revêtent „ d'habits somptueux, pour leur offrir des „ sacrifices d'une maniere décente. C'est a„ lors qu'ils considerent cette multitude „ d'esprits, comme un Océan, qui remplit „ toutes choses, qu'ils les vénerent, comme „ s'ils étoient là-haut avec eux, ou s'ils les a„ voient ici-bas à leur côtez.

Pour établir le culte des Esprits, Confucius allegue un passage du *Xi Kim*, [a] qui est fort singulier. „ On demande, dit l'une des „ Odes de ce Livre, si les Esprits assistent „ aux sacrifices & reçoivent les vœux qu'on „ leur adresse, c'est ce qu'on ne sauroit faci„ lement déterminer: mais lors qu'on les „ sert negligemment, on se met dans une „ impuissance beaucoup plus grande d'en é„ tre assuré. Car si ceux qui leur offrent des „ sacrifices, avec tout le respect possible, ne „ peuvent avoir d'assurance positive de leur

[a] *Voi ci dessus p.*

„ préſence, comment eſt-ce que ceux qui ne „ les ſervent que par maniere d'aquit, en „ pourroient être perſuadez. Il faut avoüer que les Européens ont bien plus de foi que les Chinois : puiſque la plûpart prient les Anges & les Saints, avec autant de confiance que s'ils ſavoient, par une revelation immédiate, que ces Eſprits bienheureux ne ſont occupez qu'à les écouter : quoi que leurs Livres Sacrez ne commandent point ces prieres, & ne promettent point qu'elles ſeront exaucées.

Les paſſages, qu'on vient d'alleguer, ſeroient une bonne preuve de l'ancienne Religion des Chinois, ſi malheureuſement les mots *Qui Xin*, que le P. *Intorceta* traduit *eſprits* n'étoient équivoques, & ne marquoient, ſelon les Interpretes Modernes, les deux premiers principes des corps, la matiere & la forme, ou pour parler leur langage *Yn* & *yam*, le parfait & l'imparfait; dont ils prétendent que toutes choſes ſont compoſées. Il y a apparence néanmoins que les P. P. Jeſuïtes ont raiſon, & que les nouveaux Philoſophes Chinois reſſemblent fort aux Philoſophes Grecs, qui expliquoient toutes les hiſtoires, les fables & les céremonies de l'Antiquité Payenne d'une maniere Allegorique. On en peut voir des exemples dans les Opuſcules Mythologiques, dont on a inſeré l'extrait deſſus.

Confucius décrit enſuite l'obeïſſance que les enfans doivent à leurs Peres, &

[a] p. 52.

conſiſter une partie de ces devoirs dans les honneurs que les Chinois leur rendent, lors qu'ils ſont décédez. Il y exhorte ſes Diſciples par l'exemple des Rois *Ven vam*, *Vu vam* & *Cheu cum*, qui étant iſſus d'une famille de Rois Vaſſaux deſcenduë de *Hoam ti*, & montez ſur le thrône impérial, *a* firent participans leurs Ancêtres de leur dignité, célébrant leur mémoire avec une pompe impériale, ou leur rendant les mêmes honneurs, que s'ils euſſent eu l'Empire de la Chine. Non ſeulement leurs ſucceſſeurs, les Rois vaſſaux & les Grands de l'Etat de la ſecte des Lettrez, ſuivirent cette coûtume, communiquant à leurs Ancêtres morts les dignitez que les deſcendans poſſedoient, quoique les Aieux ne les euſſent pas euës; elle a même paſſé à tous les particuliers, en ſorte que les enfans honorent leurs parens décédez, ſelon le rang qu'ils tiennent dans le monde. Ainſi, ſi le fils eſt Mandarin, & que le Pere n'ait été qu'un ſimple Docteur, on l'enterre ſelon ſa qualité de Docteur, & on lui ſacrifie comme à un Mandarin. Que ſi au contraire le Pere à été Miniſtre d'Etat, & que le fils ne ſoit que Docteur, on enſevelit le Pere a ſelon le rang qu'il tenoit de Miniſtre d'Etat, & on ne lui ſacrifie ue comme à un Docteur. La raiſon e cet uſage eſt que la dignité du défunt

p. 55 & 56.

sunt l'accompagne jusqu'au tombeau; & qu'il en doit paroître des marques dans ses funerailles : mais que la dépense, qu'on fait pour les cérémonies, avec lesquelles chaque Chinois célebre la mémoire de ses Aieux, doit être proportionnée à la qualité de celui qui la fait; peu considerable, s'il est pauvre : somptueuse, s'il est riche; & Roiale, s'il est Roi. C'est peut-être en cela que consistent les Lettres de Noblesse, qu'on dit que les Empereurs de la Chine donnent à ceux qu'ils annoblissent, pour eux & pour leurs Ancêtres.

Du temps de Confucius [a] les Rois & les Princes du sang célébroient la mémoire de leurs prédecesseurs de cette maniere. Ils paroient les sales consacrées à cette solemnité de plusieurs armes, vases & instrumens antiques : comme d'une épée avec un fourreau de pourpre, d'une sphere celeste, des armes de la famille enrichies de pierres precieuses, des marques de la dignité, que les defunts avoient remplie, des Loix fondamentales de l'Etat gravées sur des tables, de vestes & autres habits brodez d'or, qu'on mettoit sur leurs tombeaux. Enfin on leur offroit des viandes & des fruits de la saison. Chaque famille avoit sa sale particuliere, & le rite qui lui étoit propre, & cette distribution se fai selon le rang de chacune, les honneurs, charges & le savoir de leurs chefs. Avant

[a] P. 571.

fin de la ſolemnité, les diverſes familles s'invitoient mutuellement à un feſtin, où les inferieurs ſervoient les ſupérieurs, & les jeunes les vieux. Ce repas commun étant fini, chacun ſe retiroit dans ſon cartier : mais avant que de ſe ſéparer entierement, tous les membres d'une famille mangeoient encore une fois enſemble, & ſe rangeoient alors, non ſelon leurs emplois, mais ſelon leur âge, en ſorte que les plus vieux avoient les places les plus honorables. On faiſoit les cérémonies de cette commemoration en robbe blanche, qui eſt l'habit de deüil du païs. On le porte aujourd'hui trois ans, pour la mort d'un pere & d'une mere, un an pour la perte d'un oncle ou d'un frere, trois mois pour celle d'une femme au lieu qu'une femme eſt obligée de le porter trois ans pour celle d'un mari. Les Rois ne fõt deuil que de leurs peres & de leurs meres & ils le font auſſi longtemps que leurs ſujets ; parce que la Loi ſuppoſe que les Princes ont autant d'obligation, que les moindres du peuple, à ceux qui leur ont donné la vie & l'éducation.

çu ſu rapporte enſuite les inſtructions, que Confucius donna à *Ngai cum* Roi de *Lu*, ſur l'art de gouverner. [a] Elles contiennent des moralitez admirables ; qui ne conſiſtent pas ſimplement en des généralitez vagues, mais en des conſeils particuliers & proportionnez à tous les beſoins & à tous les états ou ſe peut trouver un Prince ; de ſorte qu'on peut dire,

a p. 60.

ſans

ſans exaggeration, qu'il y a plus à apprendre dans ce ſecond livre de Confucius, qui n'eſt pas fort gros, que dans les vaſtes & nombreux volumes de quelques Peres de l'Egliſe.

Quoi qu'on ait réſolu de ne rapporter plus des ſentences de Confucius, que celles, qui ſerviront à expliquer quelque coûtume, ou quelque point d'hiſtoire, on ne ſauroit s'empêcher de mettre encore ces trois maximes qui font connoître l'expérience & la conſtance infatigable de ce Sage Chinois.

„ « Soit que l'on naiſſe ſavant, c'eſt à di-
„ re avec un eſprit ſi pénetrant & ſi vif
„ que l'on découvre & comprenne ſans mai-
„ tre les regles que j'ai données, dans tou-
„ te leur étenduë; ſoit qu'il faille un peu
„ d'étude pour ſe les rendre familiers; ſoit
„ qu'on ait beſoin d'un long & penible tra-
„ vail pour en venir à bout: il eſt toûjours
„ certain que quand on eſt parvenu à un
„ certain degré de ſcience ou de ſageſſe,
„ il eſt le même dans tous ceux qui le
„ poſſedent, qu'ils y ſoient arrivez ou plû-
„ tôt, ou plus tard. Il en eſt de même
„ à l'égard des bonnes actions; ſoit qu'on
„ les faſſe ſans peine & par le penchant
„ d'un naturel heureux; ou qu'on y ſoit
„ porté par les avantages qui en revien-
„ nent; ou qu'on ſe faſſe violence, pour
„ aquerir l'amour univerſel: pourvu qu'en

« p. 62. 86.

„ on l'aquiere, qu'on poſſede la vertu à un „ certain point, & qu'on ait aſſez de force „ pour y perſeverer conſtamment c'eſt „ toûjours la même vertu, quelque faci- „ lité ou quelque peine qu'on ait euë à „ y parvenir.

Pour montrer que tous les hommes peuvent aquerir cette ſageſſe, cet amour & cette conſtance, pourvu qu'ils le veuillent, Confucius pourſuit ainſi. „ Quelque igno- „ rant qu'on ſoit, ſi l'on brûle du deſir „ d'apprendre, & qu'on ne ſe rebute point „ de l'étude de la vertu, on avance toû- „ jours vers la ſageſſe. Quoi qu'on ſoit en- „ core engagé dans les liens de l'amour „ propre, pourvu néanmoins qu'on s'efforce de faire du bien aux autres, on s'ap- „ proche de l'amour univerſel. Quoi qu'on „ ſoit encore foible, pourvû qu'on ait une „ grande honte des choſes deshonêtes, & „ une averſion conſtante de ce qui eſt illici- „ te, on marche toûjours vers la fermeté „ & la perfection.

„ * Il y en a qui ne veulent pas appren- „ dre, parce qu'ils ne profitent pas autant „ qu'ils ſouhaiteroient; mais qu'ils ne ceſ- „ ſent point d'étudier, qu'ils ne ſoient de- „ venus ſavans. Il y en a qui ne veulent „ point interroger [leur maitre,] parce „ qu'ils ne comprennent pas aſſez pronte- „ ment ce qu'il leur répond; mais qu'ils „ ne ceſſent point de lui faire des queſtions, jusqu'à

* p. 68.

„ juſqu'à ce qu'ils entendent parfaitement „ ſes réponſes. Il y en a qui ne veulent pas „ méditer, ni faire des réflexions & des raiſonnemens, parce qu'ils ne débrouillent pas „ d'abord & ne conçoivent pas clairement „ les ſujets qu'ils méditent ; mais qu'ils ne „ ceſſent point de méditer, juſqu'à ce qu'ils „ les conçoivent. Il y en a qui ne veulent „ pas faire le bien, parce qu'ils n'y ſont pas „ fermes & conſtans ; mais qu'ils ne ceſſent „ point de s'y exercer, juſqu'à ce qu'ils y „ ſoient habituez, & confirmez: car ce qu'un „ autre peut la premiere fois, vous le pourrez „ au moins la centieme, & ſi un autre en „ vient à bout la dixiéme fois, vous pouvez „ bien eſperer de l'executer la milliéme. Pour entendre cette maxime de Confucius, il faut ſavoir qu'il ne parle que de l'étude de la morale & de l'exercice des vertus.

a Le ſiecle de ce Sage n'étoit pas exempt de ſuperſtition. On croioit non ſeulement qu'il y avoit des preſſentimens ſecrets d'un malheur prochain, & que les grands évenemens, comme la chûte des familles royales étoient précedez de ſignes funeſtes ; on avoit même la foibleſſe de n'entreprendre preſque rien de conſiderable, ſans jetter une fort plaiſante eſpece de ſort. On prenoit une certaine herbe nommée *Xi*, qui a une tige de neuf coudées de hauteur, qu bruloit ſur le dos d'une tortuë, obſerv ſoigneuſement l'éclat ou la vivacité d flamme, les mouvemens de la tortuë

a p. 71: 72.

couleurs qui paroiſſoient ſur ſon dos moucheté, & tirant de là un augure du bon ou du mauvais ſuccès d'un deſſein.

A la verité nôtre Philoſophe ne faiſoit pas grand cas de ces pratiques ſuperſtitieuſes, & il les blâme même aſſez ouvertement,* néanmoins il n'oſoit pas les rejetter tout à fait.

Ce Livre finit par des loüanges que *ſu ſu* donne à Confucius, & par deux deſcriptions, l'une *b* du Saint ſuprême, & l'autre de l'homme parfait. *c* Le Traducteur a mis à la fin pluſieurs remarques tout de ſuite, qui font une eſpece de diſſertation, où il tâche de prouver que les anciens Chinois croioient l'immortalité de l'ame, & qu'ils rendoient à leurs parens morts un culte à peu près ſemblable, aux devoirs dont ils ſe ſeroient aquitez envers eux, s'ils euſſent été en vie.

Le troiſiéme Livre intitulé *Lun yu*, ou *Diſcours familiers* eſt un recueil de demandes & de réponſes ſur divers ſujets, ou d'entretiens de Confucius avec ſes Diſciples & pluſieurs autres perſonnes. Il s'en faut bien qu'il ſoit auſſi plein de matiere que le précedent : les Sectateurs de ce Philoſophe y aiant mêlé pluſieurs choſes aſſez peu importantes, & recueilli juſqu'aux plus menuës circonſtances de ſa vie. Il y a néanmoins quelques faits remarquables, & qui pourroient ſervir à faire une vie de Confucius beaucoup plus

*l. 3. Part. 3. P. 23. *a* P. 2. P. 76.
b P. 88. *c* P. 90.

plus ample, que celle que le P. Intorceta a donnée au public. On y trouve auſſi des conſeils tres-utiles, & pluſieurs axiomes ſur les vertus & les vices, les devoirs de la ſocieté civile & le gouvernement des Etats. Il eſt diviſé en dix Parties: mais il ſeroit à ſouhaiter que les R. R. P. P. Jeſuïtes euſſent diſtingué dans les neuf dernieres le texte du *Su xu* d'avec les cõmentaires des Interpretes; car quoi qu'il y ait des ſentẽces qu'on reconnoît être de Confucius à leur noble ſimplicité, ou à leur brieveté Laconique, il y en a beaucoup d'autres, où il n'eſt pas facile de diſcerner la penſée de ce Philoſophe d'avec celle de ſes Commentateurs. On mettra ici quelques ſentences de chaque partie, particulierement de celles qui ont rapport à quelque coûtume ou à quelque hiſtoire.

a Sur un paſſage où Confucius donne cinq conſeils à ceux qui ont à gouverner un Royaume de *mille chariots*; l'Interprete remarque que chaque Roi vaſſal de la Chine étoit obligé de tenir toûjours prêts mille chariots de guerre, pour le ſervice de l'Empereur.

„ *b* Le vertueux ne mange ni ne boit pour „ ſe remplir de viandes & de vin; mais pour „ vivre & réparer ſes forces. Sa maiſon n'eſt „ pas ſomptueuſe, & il ne cherche point trop „ ſes aiſes & ſes commoditez. Il eſt labo„ rieux & ſoigneux en ce qui le concerne, pront

a L. 3, Part. I. P. 3. 4. b P. 8.

„ pront & fidele dans le commerce de la
„ vie, prudent & réſervé dans ſes diſcours.
„ Cependant il n'a pas trop bonne opinion
„ de ſoi-même & ne s'en rapporte pas toû-
„ jours à ſes lumieres; mais il cultive
„ l'amitié des ſages, conſulte les perſonnes
„ de probité, & prend leurs conſeils & leurs
„ exemples pour regle. Certainement ce
„ ſont-là des qualités d'un Philoſophe, & ce-
„ lui qui les poſſede peut bien paſſer pour tel.

„ *a* Que le vertueux & le vrai Philoſophe
„ ne ſe tourmente point de ce que le monde
„ ne le connoît pas, & ne lui donne point
„ d'emploi: mais qu'il s'afflige plûtôt de ce
„ qu'il a ſi peu de connoiſſance des hommes,
„ qu'il ne ſait diſcerner ceux qu'il doit éviter
„ de ceux avec leſquels il doit lier amitié.

„ *b* Celui, dit Confucius, qui s'attache à
„ des dogmes étrangers, contraires à la do-
„ ctrine des Saints, & qui les enſeigne aux
„ autres, cauſera bientôt ſa ruïne & celle de
„ l'Etat. Les Interpretes parlent ici de quatre Héreſiarques, dont les ſentimens ont cauſé de grands deſordres dans la Chine. *Li lao Kiun* & *Foe*, dont on a parlé * ci-deſſus, & deux autres, qui vivoient environ ſix cents ans avant Jeſus-Chriſt. Le premier ſe nommoit *Yam* & ſoûtenoit que chacun avoit aſſez à faire pour ſoi, ſans ſe mêler des autres; de ſorte qu'il ne falloit pas perdre le temps à travailler pour le Roi, les Magiſtrats, ou l'Etat, non pas même pour ceux qui nous ont donné la vie. Le ſecond, qui s'ap-

*a P. 9. b P. 15. * P. 396. 402.*

pelloit

pelloit *Mé*, donnoit dans l'extrémité oppoſée, enſeignant qu'on doit ſe négliger pour prendre ſoin des autres, aimer également tous les hommes, ſans faire diſtinction de Parens & d'amis. Il pourroit bien être qu'on a outré les ſentimens de ces Philoſophes, dont l'un apparemment faiſoit trop de cas de la vie contemplative, & l'autre de la vie active.

„ *a* Je ne ſai, dit Confucius, de quelle „ utilité peut être un homme ſans foi, qui „ n'eſt pas ſincere dans ſes paroles, & „ conſtant dans ſes promeſſes. De quoi „ peut ſervir un chariot ſans timon, ou „ une rouë ſans eſſieu?

b Confucius étant étranger dans les Etats du Roi de *Guei*, un Miniſtre, qui avoit beaucoup de credit auprès de ce Prince, voulant porter nôtre Philoſophe à lui faire ſa Cour, lui demanda ce que ſignifioit ce Proverbe, qu'il valoit mieux s'adreſſer à *çao* le Dieu du foyer qu'à *Ngao* le Dieu tutelaire de toutes la famille, quoique le premier ſoit d'un ordre inferieur au dernier. Confucius, qui vit bien où ce Courtiſan vouloit aller, lui répondit, qu'il ne ſuivoit point en cela le ſentiment du vulgaire, parce que quand on a peché contre le Ciel il n'y a point de Divinité à qui on puiſſe avoir recours, pour obtenir le pardon de ſes fautes. Nos Traducteurs font ici pluſieurs réflexions pour prouver ce

a P. 19. b P. L. 3. Part. II. P. 7.

contre les Philoſophes modernes de la Chine, que le Ciel marque l'Etre ſupreme dans ce paſſage.

a Le gouverneur d'une petite ville de la Chine, après avoir entretenu quelque temps Confucius, dit en ſortant à ſes Diſciples: J'eſpere que le Ciel fera bien-tôt de vôtre maître un *Mo-to* vivant pour inſtruire le peuple. C'eſt qu'autrefois on envoyoit un Mandarin, dans toutes les Provinces de l'Empire, pour publier les Loix de l'Etat & la doctrine des Livres ſacrez, & qu'on aſſembloit le peuple au ſon d'une Clochette, qui avoit un battant de bois & s'appelloit *Mo to*, pour en venir ouïr la Lecture. Mais lors qu'on avoit à proclamer quelque reglement militaire, on en ſonnoit une autre qu'on nommoit K*in-to*, & qui avoit un battant d'airain.

b Confucius louant un de ſes Diſciples nommé *Gen yum*. Il eſt doux, dit-il, affable, maître de ſes paſſions, & digne en un mot qu'on lui faſſe regarder le Midi, c'eſt à dire qu'on le crée Magiſtrat, parce que tous les Tribunaux de la Chine ſont tournez de ce côté-là.

c Un autre Diſciple de Confucius, nommé *Yvem ſu*. exerçant une Charge, dont il devoit rendre conte à ſon Maître, qui étoit alors un des premiers Mandarins

a P. 13. *b*. *Part. III.* P. 26. *c* P. 28.

darins de *Lu*, & aiant apporté beaucoup au delà de ſa taxe, Reprenez ce qu'il y a de trop, lui dit ce Philoſophe, ſi vous avez du revenu, plus qu'il n'en faut pour l'entretien de vôtre famille, il y a des pauvres dans les villages de vôtre reſſort, à qui vous pouvez le diſtribuer.

a L'un des Diſciples les plus pareſſeux de Confucius lui diſoit un jour, pour s'excuſer de ce qu'il n'avançoit pas, que ce n'étoit pas faute de bonne volonté, mais parce que les forces lui manquoient. Ceux qui ſont las, repartit le Philoſophe, & à qui les forces manquent s'arrêtent au milieu du chemin; mais vous n'y êtes pas encore entré.

b On a pu remarquer dans pluſieurs des Sentences, qu'on a rapportées juſqu'ici, la coûtume des Orientaux, d'inſtruire par des Paraboles & des Apologues. Cette maniere d'agir vient fort à propos, lors qu'on veut donner un conſeil à une perſonne, qu'on craint de choquer, ou ſavoir ſon ſentiment ſur une affaire délicate. *Lim cum* Roi de *Guei* avoit un fils nommé *Quai quei*, qui fut contraint de ſe retirer dans le Royaume de *Cin*, parce qu'il avoit attenté à la vie de ſa Marâtre ſoupçonnée d'adultere. Sur ces entrefaites, *Lim cum* mourut, & le peuple *Che* le fils de l'exilé ſur le trône. Il y en qui n'approuverent pas ce choix, & qui crivirent à *Quai quei* de revenir; mais C

a P. 30. b Part. P. IV. 39.

ne voulant pas lui ceder la couronne, envoya ſecretement des ſoldats ſur la frontiere pour lui empêcher l'entrée. Ce different partagea les eſprits de tout le Royaume. Ceux qui tenoient pour le fils, diſoient que le Pere étoit déchu de ſon droit, par ſon deſſein parricide. Mais ceux, qui étoient dans le parti du Pere, ſoûtenoient qu'un fils pouvoit s'emparer du trône de ſon Pere, ſous quelque prétexte que ce fût. Les Diſciples de Confucius, pour découvrir de quel côté leur Maitre penchoit, lui demanderent ſon ſentiment ſur cette autre Hiſtoire. Un Roi de *çu cho* avoit trois enfans, & comme il aimoit davantage le plus jeune, il le déclara ſon héritier par ſon Teſtament. Ses ſujets ne purent ſouffrir ce choix, ils dirent qu'il étoit contre les Loix de la Nature & de l'Etat, & offrirent la couronne à *Pe y*, qui étoit l'ainé. Celui-ci, préferant l'obeïſſance aux dernieres volontez de ſon Pere, à ſon droit & au deſir des peuples, la voulut ceder à *Xo çi* ſon cadet : mais *Xo-çi*, n'étant pas moins généreux que ſon frere, refuſa de l'accepter, diſant qu'elle lui appartenoit par la naiſſance. On fit de vains efforts pour vaincre la généroſité de l'un ou de l'autre, on n'en put venir à bout, & les deux freres, pour ſe délivrer de l'importunité de leurs partiſans, abandonnerent la Cour & le Roiaume, après quoi les Etats couronnerent le puîné. On demandoit donc à Confucius, ce qu'il penſoit

ſoit a la généroſité de *Pe y* & de *Xe çi* ? Elle eſt admirable, répondit-il, & l'antiquité n'a rien produit de plus grand que ces deux freres ; mais qui m'aſſurera qu'ils ne s'en repentirent point, lors qu'ils virent leur puîné ſur le trône ? Les Diſciples de nôtre Philoſophe comprirent à cette réponſe, que leur maître tenoit le parti de *Quai quei* contre ſon fils.

a Je n'ai jamais vu perſonne, dit Confucius, qui eut tant de joie d'être vertueux, que d'être beau & bien fait.

b *Ki lu* demanda un jour à nôtre Philoſophe quel culte il falloit rendre aux Eſprits? Vous ne ſavez pas encore, répondit-il, ſervir les hommes, que vous voyez tous les jours, comment pourriez vous ſervir les Eſprits, que vous ne voiez pas ? Souffrez donc, dit le Diſciple, que je vous prie de me l'apprendre. Vous ne ſavez pas encore vivre, repartit le Maître, comment ſauriez vous mourir ?

Un autre Diſciple de Confucius, nommé *Fan chi* lui demãdoit ce que c'eſt que la pieté ? C'eſt, dit-il, aimer tous les hommes. Et en quoi conſiſte la prudence pourſuivit *Fan chi*? à les connoître, répondit le Philoſophe. Mais qu'a-t-on beſoin de prudence, repliqua le Diſciple, s'il faut les aimer tous indifferemment ? Un Magiſtrat, repartit le Maître, qui favoriſe les gens de bien, & laiſſe là les méchans, fait en ſorte que les méchans deviennent gens de bien. Sur

a Part. V. *p* .58. *b Part.* VI. *p* .71. *c* p. 84.85.

a Sur la fin de la ſeptiéme Partie, il y a un paſſage de Confucius, qui fait alluſion à une hiſtoire remarquable. *Vutim*, ou *çao cum*, le vintiéme Empereur de la ſeconde famille, ſe promenant dans le jardin, où ſon Pere *Siao ye* étoit enterré, & penſant aux moiens de faire refleurir la juſtice & les Loix dans ſes Etats, il eut une viſion d'une perſonne inconnuë, dont le teint, les traits, & la taille lui demeurerent ſi bien imprimez dans le cerveau, qu'en aiant fait la deſcription devant ſes conſeillers, & les aiant aſſurez que *Xam ti*, ou le Dieu Souverain, lui avoit révélé que ce ſeroit celui qui rétabliroit le bon ordre dans ſon Roiaume, il fut réſolu qu'on feroit chercher par tout cet homme divin. * On en trouva un qui lui reſſembloit, à *Fu yen*, aujourdhui *Pim lo*, ville de la Province de *Xan ſi*. Il étoit à travailler avec d'autres Maſſons, & s'appelloit *Fu yve*. On le mena en Cour, & on le fit auſſi-tôt Miniſtre d'Etat. Il s'aquita très-bien de cet emploi, durant 59. ans, & laiſſa divers enſeignemens à la poſterité, qu'on trouve encore dans le V. Livre du *Xu kim*.

b Le Sage, dit Confucius, a trois ſortes de craintes, il craint les ordres du Ciel, il reſpecte les Grands, il révere les paroles des Saints. L'inſenſé au contraire néglige les préceptes divins, mépriſe les Grands, & ſe moque des Oracles des Saints.

a Part, VII. *p.* 109. * *Avant J. C.* 1324 ?

b Part. VIII. *p.* 119.

a Que ceux qui passent les jours & les nuits à manger & à boire, faute d'occupation, sont peu capables de faire quelque chose de bon ? N'y a-t-il pas des Echecs ? qu'ils y jouent : car encore vaut-il mieux passer le temps à ce jeu, que de ne rien faire.

Comme *Yao*, *Xun*, *Tam* & *Vu vam* passent pour des modeles de pieté, entre les Empereurs de la Chine, on cite *Kie*, & *Cheu* les deux derniers Rois de la premiere & de la seconde race, pour des exemples de cruauté & de tyrannie. On tient que la maîtresse du dernier * a inventé la méthode, dont on se sert en ce païs-là, pour empêcher les pieds des femmes de croître. *b* Ce Prince avoit deux oncles & un frere. Le premier, nommé *Kieu*, fût mis en prison, pour avoir parlé un peu trop librement à son Neveu, & condamné à un esclavage perpetuel, qu'il supporta patiemment. Il feignit d'avoir perdu l'esprit, de peur qu'on ne lui ôtât la vie. *Pi con*, qui étoit le second, préferant une mort honorable à la honte que son Neveu faisoit à la famille imperiale, après s'être préparé à souffrir constamment les supplices les plus horribles, alla trouver l'Empereur, & lui représenta vivement les desordres, où ses débauches & ses cruautez plongeoient l'Etat. A tout cela *Cheu* répondit sans s'émouvoir : J'ai oüi dire que le cœur d'un Saint homme a sept trous,

Pi con

a Part. IX. *p.* 131. * *Avant J. C.* 1143. *Tab. Chron. p.* 9. *b p.* 132. 133.

Pi con ſe croit un Saint, j'ai réſolu d'en faire tout à l'heure l'expérience ſur lui. Là deſſus il commanda de l'égorger, & de lui arracher le cœur.

Sur la fin de la 9 Partie, *a* on trouvera pluſieurs bons mots, qui ont été dits à Confucius pendant ſes voiages, ſur ce qu'il aimoit mieux abandonner ſes charges, que de reſiſter aux oppreſſeurs de l'Etat avec riſque de ſa vie. Mais il eſt temps de finir en rapportant ici une hiſtoire de l'Empereur *Chin tam* que nos Ieſuïtes ont tirée du *Xu kim*, & inſerée dans une note ſur un paſſage de la 10 Partie. *b* Ce Prince, fondateur de la ſeconde Race Imperiale, durant une ſechereſſe, qui avoit déja duré ſept ans aprés avoir en vain fait une infinité de prieres & de ſacrifices, réſolut de s'offrir lui-même en holocauſte au Ciel, pour expier les pechez de ſon peuple. Aprés avoir fait une retraite & un jeune de trois jours, pour s'y préparer, ce bon Empereur alors agé de 94 ans, ſe fit raſer la barbe, couper les ongles, ſe couvrit de peaux de brebis, & aiant fait atteler deux chevaux blancs à ſon char, pour prendre toutes les marques de deuil, il s'en alla, avec toute ſa Cour, qui le ſuivoit dans un équipage non moins lugubre, vers un lieu nommé *Sam lin*, ou la forêt des meuriers. Il y avoit en cet endroit, un côtau deſtiné aux ſacrifices, où ce vénérable vieillard monta à quatre pieds, pour mieux

a p.134.135. b Part.x.p.152.

ressembler à une victime, puis levant les mains au Ciel, il le pria de répandre sur lui toutes les peines, que les divers membres de son empire avoient méritées; 1. soit que le mal vint de sa Cour, que son Gouvernement eût manqué de moderation & d'équité, 2. que les depenses de son Palais eussent été trop grandes, 3. ou le Luxe des Princesses excessif, 4. soit que les Magistrats eussent corrompu la justice, 5. ou que le peuple n'eut pas fait son devoir, 6. ou qu'on eut mal observé les céremonies sacrées. A peine le pieux *Chin tam* avoit achevé de parler, que le Ciel fit connoître qu'il étoit appaisé, par une pluie subite, qui rendit la joie aux peuples, & la fertilité aux Campagnes. Ceci arriva 1756 ans avant Iesus-Christ, un siecle avant Moïse, & sept ans avant la mort de cet Empereur.

III. On ne s'arrêtera pas long-temps sur la troisiême Partie de ce recueuil, qui est une *Table Chronologique des Rois de la Chine*; parce qu'on en a déja tiré plusieurs choses, pour faire l'abbregé qu'on a donné de la Religion & des antiquitez de l'Empire Chinois. Elle est composée de deux Parties, dont la premiere contient en 20. p. les principales actions des Rois, qui ont precedé la venuë de Iesus-Christ, & qui ont occu
succeſſivement le thrône depuis *Hoam*
durant 45 Cycles, c'est à dire 2698 ans
Sauveur du monde étant né, selon l'
commune, la 58 année du 45 Cycle, &

prem

premiere de *Hiao Pim ti*, c'eſt à dire *l'Empereur obeïſſant & pacifique*. La ſeconde partie, depuis I. C. juſqu'à l'an 1683. eſt beaucoup plus étenduë, aiant 70. p. Il y a une préface au devant de chaque partie, où le P. Couplet explique diverſes difficultez de la Chronologie Chinoiſe. Après la premiere préface, on trouve une Table généalogique des trois premieres familles Imperiales, qui ont regné, depuis *Hoam ti*, 2449. ans; c'eſt à dire plus long-temps que les 19. qui les ont ſuivies.

Dans la ſeconde Partie, l'Auteur rapporte que la 8 année du Regne de *Tai çum*, [a] il vint dans la Chine des Ambaſſadeurs de diverſes nations trés-éloignées, dont l'air, les habits & les manieres paroiſſoient fort étranges aux Chinois. Là deſſus il conjecture que ces Etrangers étoient 72. Paſteurs, que le Patriarche des Indes & de la Chine, qui demeuroit à *Moſſue*, envoia, vers ce temps-là dans ce grand Empire, pour y prêcher Ieſus-Chriſt. Ils y firent de ſi grands progrés, ſi l'on en croit le Ieſuite *Kircher*, qui a pour garant un ancien Manuſcrit Arabe de la Bibliotheque du Roi & un monument de pierre, déterré en 1625. dans la Province de *Xenſi*, qu'ils convertirent un Roi de la *Corée*, répandirent l'Evangile en dix Provinces, & y bâtirent pluſieurs temples. Cela dura juſqu'à la 15 année de la Reine *Vu heu*, [b] qui

[a] L'An de Grace 637. [b] L'an 699.

fit aux nouveaux Chrétiens une persécution de quinze ans. A ce conte le Christianisme auroit été 80 ans dans la Chine ou florissant, ou persecuté. N'est-il pas étonnant que les Historiens Chinois, qui rapportent jusqu'aux minucies de ce temps-là, ne disent pas un mot d'un si grand évenement ? On laisse à juger au Lecteur, si ce silence procede ou de l'inexactitude & de la malice de ces Historiens, ou si le zele du P. Kircher ne lui a point fait prendre un monument supposé pour un veritable ? On finira en avertissant le Public que le P. Couplet ne nous donne pas cette Table Chronologique, pour une Traduction; mais pour un extrait de diverses Annales Chinoises.

XV.

THEOLOGIENS PROTESTANS.

I. JOH. BRAUNII *necessaria* DEFENSIO *Contra Protestationem & Narrationem Apologeticam* IOH. MARCKII. *Ventilantur Quæstiones Theologicæ difficillimæ : 1. De Personalitate. 2. De Unione Hypostatica. 3. De Christo quà Mediatore adorando & passo. 4. De Conscientia. 5. De Judice Controversiarum. 6. De sanctificatione Fœderis Gratiæ.*

xix. Groningæ Typis Car. Pieman 1687. pagg. 50.

VOici des Diſputes de deux Profeſſeurs de Groningue, ſur leſquelles on ne s'arrêtera pas beaucoup ; parce que bien des gens les trouvent encore moins eſſentielles, que celles que les Peres du IV. Siecle avoient ſur les trois *hypoſtaſes*. On ſe contentera d'en faire l'hiſtoire en peu de mots & d'en indiquer le ſujet.

Le 10 de Decembre 1686. *M. de March & M. Bertling* Profeſſeurs, l'un en Théologie & l'autre en Philoſophie à Groningue, ſe préſenterent devant le Senat Academique, pour l'avertir, par une *Proteſtation publique*, que dans une Diſpute que *M. Braun* leur Collegue devoit défendre le lendemain, *il y avoit de Theſes, qu'ils jugeoient être peu conformes aux fondemens de la Religion Chrétienne, comme ils ſont exprimez dans nos Confeſſions de foi.* Ces Theſes ſont, dans la Diſpute XXXVII de l'Abbregé Theologique de M. Braun, & ils les rapportent de cette maniere. 1. *Que la perſonalité en Dieu n'eſt qu'une pure négation, qui n'a rien de poſitif, & que ſi l'on met quelque choſe de poſitif en Dieu, outre ſon eſſence, on le conçoit comme un Etre compoſé.* 2 Th. 2. *Que la Perſonalité du Fils de Dieu a été changée avec la Perſonalité du Dieu-homme, en ſorte que la perſonalité de Jeſus-Chriſt*

n'appartient pas plus à sa Nature Divine, qu'à sa Nature humaine. 3. Th. 3. *Que Jesus-Christ n'a pas souffert, en qualité de Médiateur.* 13 Th.

M. Braun fit une Protestation opposée, le 16 du même mois, où il se plaignit, comme c'est l'ordinaire; qu'on avoit tronqué & mal pris ces paroles, ajoûtant qu'à l'égard des deux premieres Theses, il avoit soûtenu la même doctrine deux ans auparavant, sans que personne y eût trouvé à redire. Là dessus *M. de Marck* publia un écrit, pour justifier sa protestation, sous le titre de *Narratio Apologetica Protestationis atque oppositionis J. Marckii*, où il avoüe qu'il croit son Adversaire Orthodoxe sur les points dont il s'agit, qui sont les Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, mais il soûtient qu'il s'est expliqué d'une maniere, qui pourroit le faire soupçonner de Sabellianisme. C'est de quoi M. Braun se défend dans ce Livre.

Mais afin que le Lecteur puisse juger de ce different par lui même, on mettra ici en François les Theses, que les adversaires de l'Auteur ont censurées. Elles sont contenuës, comme on a dit, dans la Dispute XXXVII. qui traite de la Personne de Iesus-Christ, de l'Union hypostatique, & de la communication des Idiomes.

Après avoir dit sur la fin de la XXXVI Dispute §. 19. Que Iesus-Christ est vrai

Dieu

Dieu & vrai homme, & que l'union des deux Natures ne s'eſt faite, ni par *changement*, ni par *converſion*, mais par *aſſomption*, une perſonne Divine aiant pris à ſoi la nature humaine, & s'étant manifeſté en elle : il dit que *a* cette union eſt appellée *perſonnelle*, parce que le fils de Dieu, n'a pas pris la nature humaine, comme un inſtrument, qu'il voulut laiſſer là, après s'en être ſervi, de même que les Anges ont ſouvent pris des corps, pour un temps, qu'ils ont enſuite quittez : qu'il ne l'a pas priſe non plus comme un homme prend un habit dont il ſe revêt : mais qu'il s'eſt uni avec elle, à peu prés comme l'ame s'unit au corps, & forme une ſeule perſonne, ou un ſeul tout, qu'on appelle homme.

Il ajoûte enſuite *b* qu'il a montré ailleurs *, que le mot de *perſonne* marque *une ſubſtance individuelle, ſpirituelle, & qui ne fait point partie d'un autre*, & que la ſubſtance conſiderée d'une maniere abſtraite, ne conſiſte pas dans *l'incommunicabilité*, mais dans *l'incommunication* [c'eſt à dire que ce qui conſtituë l'eſſence de la ſubſtance n'eſt pas une proprieté qu'elle ait de ne pouvoir être jointe à un autre être ; mais l'exiſtence actuelle, par laquelle elle ſubſiſte ſéparée de toute autre.] De là l'Auteur tire cette concluſion que la *ſubſiſtence* ne conſiſte pas en quelque choſe de

a Diſp. XXXVII. §. 1. *b* §. 2. * *Diſp.* XI. *de Trinit.*

poſitif, comme ſi cette proprieté ajoûtoit quelque choſe de réel à la ſubſtance : [mais que ce n'eſt que la ſubſtance même, conſidérée entant qu'elle exiſte.] Il le prouve 1, parce que perſonne ne peut dire ce que c'eſt que ce poſitif : 2, Parce qu'il s'enſuivroit que les perſonnes ſeroient compoſées de leur nature & de ce poſitif, qu'on appelleroit *ſubſiſtence*. Ajoutez à cela que ce poſitif aiant auſſi ſa nature, il y auroit dans chaque perſonne divine deux natures & un être compoſé. 3. Parce que ce poſitif ſeroit inutile, & que toute *ſubſtance Individuelle, ſpirituelle, & qui ne fait point partie d'un autre* eſt par cela même une *perſonne*. Il conclut encore de là, *a* que ſi une ſubſtance ſinguliere eſt unie à une autre, en ſorte qu'elles ne faſſent qu'un tout, ni l'une ni l'autre ne pourra être appellée *perſonne*, & que ſi ce ſont deux natures ſpirituelles, qui ſoïent ainſi unies, elles ne formeront qu'une ſeule perſonne.

Aprés avoir expliqué les effets de cette Union perſonnelle, dont l'adoration eſt un des principaux, on examine cette queſtion; *b ſi Ieſus-Chriſt eſt adorable en qualité de Mediateur* ? Avant que d'y répondre, on poſe, comme une maxime conſtante, que la ſeule Divinité eſt l'objet légitime de nos adorations ; d'où l'on conclut qu'on n'adore Ieſus-Chriſt que parce qu'il eſt Dieu, ou parce que la Divinité eſt unie à lui, par une union

a §. 3. *b* §. 11. 12. 13.

union trés-intime & perſonnelle. On répond enſuite, avec cette diſtinction : que ſi l'on entend par Médiateur la perſonne divine, qui nous a rachetez, & les biens que ſa Médiation nous a procurez, il n'y a point de doute que cette perſonne ne ſoit adorable, & qu'un des motifs les plus preſſans, qui nous engagent à l'adorer, ne ſoit les graces qu'elle a répanduës ſur nous.

Mais ſi l'on prend cette phraſe, *en qualité de Mediateur*, d'une maniere abſtraite, & qu'on veuille ſoûtenir que la Médiation, ou la charge de Médiateur, eſt le fondement, ou la cauſe formelle & prochaine des hommages que nous devons à Ieſus-Chriſt, on nie qu'il ſoit adorable préciſément en cette qualité. La raiſon en eſt que le Médiateur eſt Dieu & homme, & que de l'adorer uniquement ſous cette idée, ce ſeroit adorer un homme.

On objecte à cela que Ieſus-Chriſt eſt tout-ſavant, & tout-puiſſant, entant que Médiateur, & qu'il eſt mort en cette qualité, quoi qu'il ne ſoit tout-ſavant & tout-puiſſant qu'à l'égard de ſa nature divine ; qu'ainſi il eſt adorable entant que Médiateur, quoi qu'il n'y ait que ſa nature Divine, qui mérite d'être adorée. A cela M. Braun répond que pour parler abſolument & dans une exactitude Métaphyſique, on doit nier que la cauſe formelle de la toute-ſcience & de la toute-puiſſance ſoit la Médiation : c'eſt à dire que Ie-

ſus-Chriſt n'eſt pas tout-ſavant & tout-puiſſant, conſideré préciſément comme Médiateur, mais comme Dieu. Qu'on doit nier de même, que la cauſe formelle de la paſſion du Sauveur ſoit la Médiation : c'eſt à dire que Ieſus-Chriſt n'eſt pas mort ſimplement, parce qu'il étoit Médiateur, mais parce qu'il étoit homme, & qu'il avoit une nature humaine ſuſceptible de ſouffrance. Que cependant on avouë que le Médiateur eſt tout-ſavant, tout-puiſſant, & qu'il eſt mort ; qu'il falloit même qu'il fut tout-ſavant, tout-puiſſant & qu'il mourût, afin qu'il pût être Médiateur : mais que cela n'empêche pas que la Divinité ne ſoit la vraie cauſe de la toute-ſcience, & l'humanité celle de la paſſion de Ieſus-Chriſt.

On dira peut-être que cette exactitude eſt fort inutile, & que les Chrétiens ſe mettent peu en peine de ces diſtinctions, lorſqu'ils adorent Ieſus-Chriſt. Mais les Théologiens Réformez s'y ſont crûs engagez, pour s'éloigner du Syſteme embaraſſé des Ubiquitaires, & de celui des Sociniens.

Ceux qui voudront ſavoir ce que M. *de Marck* trouve à redire à cette doctrine peuvent lire le Livre qu'on a cité de lui, & un autre par lequel il répond à la Défenſe de M. Braun, & qu'il a intitulé.

2. JOH. MARCKII. *Appendix Narrationis Apologetica quâ Defenſio J. Br. ad examen vocatur.* 8. Groningæ 1687. pag. 190. & ſe trouve à Amſterdam chez Borſtius.

OUtre les trois Theſes, dont on a parlé, M. de Marck en impute deux autres à ſon Collegue, que voici. 1. La Conſcience ou la Raiſon, eſt un Oracle Sacré, & ne peut ni tromper, ni être trompée. C'eſt à elle qu'il appartient de juger ſouverainement des Controverſes & du ſens de l'Ecriture. 2. Dans l'état de la Nature corrompuë, on peut fort bien dire que nôtre ame peut eviter & ne pas faire ce à quoi elle n'eſt pas contrainte.

M. Braun repliqua par un autre Ecrit intitulé.

3. JOH. BRAUNII *Reſponſio ad Appendicem Narrationis Apologeticæ Joh. Marckii.* 4. Groningæ. pag. 104.

IL eſt diviſé en deux parties. La premiere contient la diſcuſſion de quelques diſputes perſonnelles, qui ont ſans doute été cauſe que M. M. les Députez de la Province ont fait ceſſer cette Diſpute. La ſeconde contient un nouvel examen des queſtions propoſées ci-deſſus.

A l'égard de la Conſcience, on a remarqué ailleurs que, de l'aveu d'un Savant

Théo-

Théologien, *a* ce n'eſt qu'une diſpute de mots ; ceux qui tiennent la conſcience infaillible entendant par là la Conſcience ou la lumiere naturelle, cette Loi immuable, ſelon laquelle Dieu jugera les hommes, & les autres comprenent ſous ce nom la pluſpart des opinions, que l'on a en matiere de Religion. *b* Ce qui oblige les premiers à ſoûtenir l'infaillibilité de la Conſcience & de la droite raiſon, eſt, ſelon l'Auteur, que l'eſprit d'Anti-Chriſtianiſme, qui tâche de s'introduire dans toutes les ſocietez Chrétiennes, commence d'abord par prêcher aux peuples que leur conſcience peut ſe tromper, & que toutes leurs lumieres peuvent être fauſſes, afin que ſe défiant d'eux mêmes, ils ſe ſoumettent aveuglément aux déciſions d'un Synode ou d'un Concile.

2. M. Braun nie d'avoir jamais rien enſeigné, qui tendit à nier la corruption & l'impuiſſance de l'homme: & dit qu'il a ſeulement ſoûtenu, avec tous les Philoſophes modernes, que ce n'eſt pas l'entendement, mais la volonté, qui eſt la ſource de toutes les erreurs: d'où il s'enſuit que tout homme peut ſe garantir de l'erreur, pourvu qu'il le veuille, & qu'il s'abſtienne de juger des choſes, juſqu'à ce qu'il en ait une perception claire & diſtincte.

4. IOHI.

a M. Witſius Bibbio, T. V. *b Defenſ. Nov.* §. 86.

JOH. MARCKII *Analyſis Exegetica Capit.* LIII. *Ieſaiæ, in quâ alia complura Vaticinia de Meſſia illuſtrantur. Accedit mantiſſa Obſervationum Textualium.* 8. Groningæ. 1687. pag. 476. & ſe trouve à Amſterdam chez Borſtius.

IL n'y a point de doute que ce Livre n'ait une approbation plus générale parmi les Réformez, que ceux que l'Auteur a écrits contre M. Braun, puis qu'il n'y réfute que les Juifs, & ceux d'entre les Interpretes Chrétiens, qui ne croient pas qu'on puiſſe tirer contr'eux des preuves démonſtratives du Chap. LIII d'Iſaïe. Il y propoſe en peu de mots, les ſentimens de divers Commentateurs ſur tous les termes & toutes les phraſes de cette Prophetie, & choiſit celui qui lui agrée le plus, qu'il confirme par diverſes raiſons de Critique & de Theologie, par des paſſages des Peres & de l'Ecriture Sainte. Il y a au devant de ce Traité, qui eſt diviſé en CC Paragraphes, une Table Analytique, où l'on pourra voir le but & la matiere de cette Prophetie, & les vuës qu'Iſaïe avoit, ſelon M. *de Marck.*

On a mis à la fin un Recueuil de Remarques ſur XV Paſſages du V. & du N. Teſtament. On y trouve entre autres l'explication de la Loi du Levitique XXVII, 28, 29, touchant les Anathemes, *a* qu'on mettra ici, parce qu'elle eſt extrémement difficile, & qu'el-

a P. 382.

& qu'elle peut ſervir à donner une idée de la méthode de l'Auteur. Voici l'endroit. *Tout Anatheme que quelcun dévouë avec interdit au Seigneur de tout ce qu'il a, ſoit homme, bête, ou champ, ne ſera ni vendu ni racheté. Tout Anatheme eſt tres-ſaint au Seigneur. Tout Anatheme d'entre les hommes, qui aura été dévoüé avec interdit ne ſera point racheté, on le fera mourir.* Pour expliquer cette Loi, qui ſemble donner pouvoir de vie & de Mort aux Peres & aux Maîtres ſur leurs enfans & ſur leurs eſclaves, & détruire les autres Loix où Dieu défend de lui offrir des victimes humaines * & recommande la douceur envers les eſclaves, † quelques Interpretes ont crû qu'il falloit traduire מאדם *excepté les hommes, ou tout Anatheme devoüé par les hommes d'entre les bêtes, les champs*, &c. Ils diſent qu'il eſt aſſez ordinaire aux Hebreux de prendre une particule en differens ſens, dans un même paſſage. D'autres, à qui cette interpretation a paru forcée, ont ſoûtenu qu'il n'étoit pas parlé ici d'une mort proprement dite, puiſqu'on n'immole pas ainſi les champs : mais d'une *mort civile*, qui conſiſte à ſe priver de l'uſage des choſes conſacrées, comme ſi elles n'étoient plus à nôtre égard. Il y en a, comme Grotius, qui ont cru que cet Anatheme regardoit les villes que l'on mettoit à l'interdit, en faiſant

* *Deut.* XII, 31. 2. *Rois* XVII, 3. † *Exod.* XXI: 20, 26, 27.

faiſant main baſſe ſur tout, ou les déſerteurs, qu'on faiſoit mourir ſans rémiſſion. M. de Marck croit 1. que cette Loi regarde tous les particuliers d'entre les Juifs, & que la mort qu'elle ordonne d'infliger eſt une vraie mort corporelle, mais non pas un ſacrifice qu'on fit ſur l'autel : 2. Que les Peres n'avoient pas droit de dévouër leurs enfans, ni leurs eſclaves Hebreux, ni les terres, qu'ils avoient achetées juſqu'au Iubilé; parce qu'ils n'en étoient pas les proprietaires, mais ſeulement les tuteurs & les économes : 3. Qu'il n'y avoit que les Eſclaves Cananéens, & des autres nations dévoüées à la malediction, qui puſſent être les objets malheureux de cet Anatheme. 4. Que Iephté, pour avoir mal entendu cette Loi, pecha en faiſant mourir ſa fille.

Outre ces Ouvrages, & les *Exercitationes Iuveniles*, dont M. Bayle a parlé dans ſes Nouvelles, [a] le public eſt redevable à M. de Marck de l'édition des œuvres de Cloppenburg ſon Ayeul, dont voici le titre :

§ JOH. CLOPPENBURGII, *Opera omnia Theologica, nunc demum conjunctim edita, diligenter recenſita, & indicibus copioſis locupletata Tom. 1. continens exegetica & didactica* pag. 1133. *Tom. II. cont. elenctica* pag. 1008. Amſtelod. ap. G. Borſtium.

Le-

[a] 1686. *mois d'Aout p.* 966.

LE premier Volume comprend trois Ouvrages de Critique considérables. Le premier est une Dissertation sur l'antiquité, l'usage & l'abolition des sacrifices. Le second contient 1. une Lettre à *Louïs de Dieu*, sur le jour auquel Iesus-Christ & les Iuifs firent la Pâque. L'Auteur, pour concilier les Evangelistes là dessus, dit qu'outre l'agneau Paschal, qu'on égorgeoit dans le Temple, le 14 de la Lune de Mars, & qu'on étoit obligé de manger tout entier le soir du même jour, on immoloit aussi un bœuf, dont on pouvoit manger le lendemain. Levit. VII : 16. Il tient que cette coûtume est marquée Deut. XVI: 2, & que c'est ce bœuf, qui est appellé la Pâque Iean. XVIII: 28. 2. Unde Dissertation, & diverses Lettres de l'Auteur & de Louïs Cappel sur cet sujet & sur le Sabbat *Deuteroproton* second-premier Luc. VI : 1. où l'on verra aussi le sentiment du célebre *Grotius*, que M. Cloppenburg examine. Le troisiéme renferme un commentaire sur le ch. LIII. d'Esaie ; & des notes critiques de l'Auteur & de Louïs de Dieu, sur divers passages de l'Ecriture Sainte. Il y a diverses remarques curieuses, dont voici un exemple. [a] L'Auteur de l'Epître aux Hebreux ch. VI : 1. *& suiv.* parlant de Iesus-Christ, & le comparant à Moïse, pour l'élever au dessus de lui, aprés avoir dit que Iesus est l'Apôtre & le Pontife de la Religion que nous professons, ajoûte τὸν λόγον τῆς

[a] P. 332.

τῷ ποιήσαντι αὐτόν : ce qu'on traduit ordinairement, *qui eſt fidele à celui qui l'a établi* dans cette charge. Ce n'étoit pas apprendre une choſe fort ſinguliere aux Hebreux que de leur dire que Ieſus-Chriſt, qui étoit alors dans le Ciel, étoit fidele à ſon Pere ; & l'on ne ſait à quel propos l'Ecrivain Sacré mêle là cette fidelité, ni à quoi cela ſert pour relever l'Auteur de l'Evangile par deſſus celui de la Loi. M. Cloppenburg dit que le mot de *Piſtos a* ſignifie celui à qui on a confié le ſoin d'une maiſon, un économe ; que נאמן *Neeman* marque auſſi en général celui qui eſt établi dans une charge, & en particulier un économe, ou inſpecteur ; qu'ainſi il faut traduire 1 Sam. III: 20 de cette maniere; *& tout Iſraël connût que Samuel étoit* neeman *conſacré* ou inſtallé *pour prophete du Seigneur*. Nomb. XII : 7. *Il n'en eſt pas de même de mon ſerviteur Moïſe, qui eſt* neeman *établi ſur toute ma maiſon*, ou qui en eſt l'inſpecteur. C'eſt par cette raiſon que les Iuifs dans leurs Livres de prieres appellent Moïſe *Neeman beth* le conducteur de la Maiſon: 1. Tim: 1. 15 *piſtos lógos* eſt un diſcours digne de créance. *De Dieu* tombe d'accord de cette explication : de ſorte que, ſelon eux, l'Apôtre aura voulu dire que Ieſus-Chriſt eſt le *fiduciarius*, l'agent de ſon Pere, celui auquel il a donné plein pouvoir ſur toute ſa Maiſon, comme il avoit fait autrefois à Moïſe.

La

α ὃν ἐπίστευθη ὁ οἶκος.

Le quatriême Traité de ce volume concerne les Uſures, & les autres regardent diverſes matieres de Théologie. Le ſecond volume eſt auſſi tout de diſputes Théologiques contre les Catholiques R. les Anabaptiſtes, les Rémontrans & les Sociniens. On y trouve auſſi une hiſtoire de l'origine des progrés & des diverſes ſectes des Anabaptiſtes & de la naiſſance du Socinianiſme.

6 ELIÆ GREBENITZ *S. Theol. D. Profeſſ. publ ord. & Fac. Theol. Senioris, Tractatus de* S. SCRIPTURÆ *vero uſu, ſolis Proteſtantibus proprio*, in 4. Francofurti ad Oderam 1687. pag. 120.

CE livre eſt une reſponſe à XII demandes que M. *Hacki* publia en Latin, ſans marquer le lieu, l'année, ni le nom de l'Auteur, & par leſquelles il prétendoit convaincre tous les Proteſtans en général, qu'ils ne peuvent regarder l'Ecriture comme la Regle de leur foi.

Si la Controverſe, qui eſt entre l'Egliſe Romaine & les Proteſtans ſur l'autorité de l'Ecriture Sainte, étoit moins connuë, il faudroit donner le détail des douze argumens, que M. *Hacki* propoſe, & de la Réponſe que M. *Grebenitz* y fait; Mais comme ce n'eſt que la méthode du Pere *Veron* tournée d'une maniere plus étenduë, & que les Catholiques moderez en ont honte; que d'ailleurs cette méthode n'eſt qu'un pur ſophiſme,

ſophiſme, qu'on peut rétorquer facilement contre l'Egliſe Romaine, on ſe contentera de remarquer que les Proteſtans ont cet avantage ſur les Catholiques dans cette diſpute, qu'ils ont les Peres de l'Egliſe pour eux, & la raiſon. C'eſt ce que M. Grebenitz prouve par leur autorité, & par pluſieurs argumens.

On ne peut cependant ſe diſpenſer de rapporter la maniére dont il rétorque l'argument de Mr. Hacki: „ Où l'Egliſe Ca„ tholique Romaine à ſeule la vraie Ecri„ ture, l'édition, la verſion, le ſens, & l'in„ terpretation veritable des Livres ſacrez, „ & étant ſeule l'Egliſe Catholique, Apo„ ſtolique, infaillible, perpetuelle, elle en a „ tellement les veritables marques, la pure „ prédication de la parole de Dieu, la diſ„ penſation legitime des Sacremens, les „ vrais Miniſtres de l'Egliſe, leur inſtitu„ tion, propagation & réformation verita„ bles, le ſymbole, les Catechiſmes, la foi, „ & la doctrine Orthodoxe, qu'aucune „ Egliſe n'a les mêmes avantages, ni ne les „ peut avoir; ou elle n'a rien de tout cela. „ Si elle n'a rien de tout cela, tout ceque „ Mr. Hacki objecte aux Proteſtans re„ tombe ſur ſon Egliſe. Si elle poſſede feu„ le tous ces avantages, il faut qu'elle le „ prouve par des argumens démonſtratifs, „ par l'Egliſe Romaine même, ou par ſes „ raiſons, ou par ſa tyrannie, qui ſont ſes „ derniers argumens plus efficaces que

„ ceux

„ ceux qu'elle tire de la parole de Dieu. Or
„ ſes perſécutions ne prouvent pas plus
„ qu'elle ſoit la veritable Egliſe, que celles
„ que le Paganiſme emploioit autrefois,
„ prouvoient qu'il fût la veritable Egliſe.
„ Ses raiſons ne ſont pas non plus démon-
„ ſtratives, comme le reconnoit *Gregoi-*
„ *re de Valence*. Le témoignage qu'elle
„ ſe rend à elle même ne l'eſt pas auſſi, car
„ outre que c'eſt prouver la difficulté par
„ la difficulté même, & être juge en ſa pro-
„ pre cauſe, & que l'Egliſe n'a point défini
„ qu'elle ait ſeule ce que M. Hacki exige
„ des Proteſtans : on demandera quelle eſt
„ cette Egliſe, dont on emploie l'autorité.
„ Ce ne peut pas être l'Egliſe Romaine,
„ puiſqu'on lui conteſte ce droit, & qu'on
„ n'eſt pas encore d'accord ſi cette Egliſe
„ conſiſte dans l'Egliſe Repréſentative, ou
„ dans la Collective, ou dans la Repréſen-
„ tative & la Collective, ou dans la Repré-
„ ſentative & la Collective tout enſemble;
„ puis qu'on diſpute ſi l'Egliſe Collective
„ eſt le College des Cardinaux, ou le Con-
„ cile Ecumenique, ou tous les Chrêtiens?
„ Or ſelon l'Egliſe Rom. ce qui eſt con-
„ troverſé eſt incertain. De plus, ou le té-
„ moignage de l'Egliſe eſt fondé ſur l'E-
„ criture, ou il n'y eſt pas fondé : S'il y eſt
„ fondé, on tombe dans un cercle vicieux,
„ & on prouve l'Egliſe par l'Ecriture &
„ l'Ecriture par l'Egliſe, c'eſt à dire ce qui
„ eſt incertain par ce qu'on croit encore

„ plus

„ plus incertain. Ajoûtez à cela que l'E-
„ gliſe R. prétend que l'Ecriture eſt cor-
„ rompuë dans les originaux. Si le témoi-
„ gnage de l'Egliſe n'y eſt pas fondé, &
„ qu'il le ſoit ſur elle même, c'eſt un témoi-
„ gnage humain, qui peut être trompeur;
„ c'eſt le Pelagianiſme, qui veut que l'hom-
„ me croie ſans le ſecours du S. Eſprit; ou
„ c'eſt un témoignage d'Enthouſiaſtes &
„ de Fanatiques, qui ont le S. Eſprit ſans la
„ parole de Dieu; c'eſt un témoignage
„ Anti-Chrétien, qui attribuë à l'Egliſe ce
„ qu'elle refuſe à l'Ecriture, & qui ſe met
„ au deſſus de Dieu. Si on doute de la cer-
„ titude de l'Ecriture, parce que chaque ſe-
„ cte prétend l'avoir de ſon côté; pourquoi
„ ne doutera-t-on pas de l'Egliſe, que cha-
„ que Chrétien croit être renfermée dans
„ ſon parti?

C'eſt la recrimation des argumens de M. Hacki contre l'autorité de l'Ecriture Sainte, à quoi Mr. Grebenitz prétend qu'on ne peut repliquer. Il promet de donner au public une réponſe particuliere à toutes les inſtances, que les Controverſiſtes Romains ont faites juſqu'ici ſur cette matiere.

7 JOANNIS MEYERI *S. Litt Doct. & Prof.* UXOR CHRISTIANA *ſive de conjugio inter duos, déque inceſtu & divortiis diſſertationes tres, in quibus varia Theologorum ac Juris-conſultorum judicia, & ad dubios caſus reſponſa, plurimaque*

que Karaorum placita, hactenus non prodùcta, ex rarissimis tum impressis, tum Mss. libris citantur & expenduntur. Amstelodami, apud Waesbergios. 1688, num. 4. pag. 448.

Mr. *Meyer* Professeur à *Harderwyk* s'est trouvé engagé à réfuter les défenseurs de la Polygamie, à la priere de M. de *Beyer*, Conseiller d'Etat & Vice-chancelier de son Alteſſe Electorale de Brandebourg. Cet ouvrage étoit dautant plus necessaire que quelques libertins, aiant osé défendre ce sentiment & publier des Livres sur ce sujet, aucun Auteur, excepté Beze dans son traité de la Polygamie & des divorces contre *Ochin*, n'avoit presque touché cette matiere. Encore ne la traite-t-il que d'une maniere assez superficielle, s'arrêtant principalement à examiner s'il est permis de convoler à de secondes nôces.

On se propose donc dans ce livre de réfuter les trois principaux auteurs, qui ont osé entreprendre de faire triompher la Polygamie, savoir *Lyserus* sous le nom de *Theophile Alethée*, & deux Anonymes, qui ont pris le nom d'*Athanase Vincent*, & de *Daphné Arcuarius*.

M. Meyer entreprend de prouver dans la premiere de ces dissertations que la Polygamie n'a aucun fondement dans l'Ecriture, ni dans la droite raison; & y parle de la punition qu'elle mérite. Dans la seconde il

traite

traite des dégrez où il eſt défendu de contracter un mariage, & dans la troiſiéme il examine la matiere du divorce.

I. A l'égard de la premiere, il faudroit traduire preſque tout ce qu'il en dit, ſi on en vouloit donner une analyſe exacte : car comme il traite de l'inſtitution du mariage legitime, & de toutes les manieres dont pluſieurs le violent, on ſeroit obligé de raporter toutes les explications, qu'il donne à une infinité de textes de l'Ecriture, & toutes les réponſes qu'il fait aux objections des défenſeurs de la Polygamie. Pour eviter la longueur, on ſe contentera de mettre ici quelques-unes de leurs raiſons.

La principale preuve des partiſans de la Polygamie eſt fondée ſur ce que l'homme a été créé comme le reſte des animaux, qui ne font aucun crime, en ſe mêlant avec pluſieurs femelles : *a* mais comme ces gens ont bien veu que de ce que font les bêtes, on ne peut pas inférer que les hommes doivent vivre de la même maniere, à moins qu'ils ne montraſſent que les hommes ſont auſſi des bêtes; ils n'ont pas manqué de tâcher à prouver qu'il n'y a aucune difference entre tous les animaux généralement. *b* Si on les en croit les bêtes ont même pluſieurs prérogatives ſur l'homme, elles ſont raiſonnables, elles ont de la vertu, &c.

a P. 44. ſeqq. *b* P. 50. ſeqq.

Mais outre que cette prétenduë conformité des hommes avec les bêtes est un jeu d'esprit injurieux à Dieu, qui déclare en plusieurs lieux qu'il y a une grande différence entre ces créatures, comme Mr. Meyer le prouve; pourquoi les Polygamistes veulent-ils que nous imitions plûtôt celles qui s'accouplent d'une maniere vague, que celles qui ne s'attachent jamais qu'à une seule femelle, tant qu'elle vit, comme la plûpart des oiseaux?

Le second argument des Polygamistes est tiré de ce que la plûpart des peuples ont pratiqué la Polygamie, & qu'ainsi on peut dire qu'elle est fondée sur le droit naturel. On leur répond qu'ils confondent mal à propos le droit naturel avec les coûtumes des hommes. Le droit naturel dicte qu'il faut toûjours faire ce qui est le meilleur & qui est le plus agreable à Dieu: or les Polygamistes ne nient pas que l'union d'un seul homme avec une seule femme, ne soit la plus parfaite: *b* & il faudroit n'avoir jamais lû l'Ecriture, pour ignorer qu'elle est aussi infiniment plus agréable à Dieu, que des conjonctions vagues, qui repugnent directement à la premiere institution divine. On montre aprés cela les suites funestes de ces excés de concupiscence, qui affoiblissent si fort ceux qui s'y abandonnent, qu'ils deviennent inutiles à eux-mêmes & à la societé, tombent en des m

a P. 82 b P. 100. seqq.

dies honteuſes & cruelles, & abbregent ſouvent leurs jours.

Pour ce qui eſt de l'uſage de tant de peuples, qui ont pratiqué la Polygamie, ce ne peut être une Loi, autrement il faudroit pratiquer l'idolatrie, qui n'a pas été moins générale. On a vû des nations entieres, qui ont ſacrifié des hommes, d'autres qui mangeoient leurs peres, d'autres qui expoſoient leur enfans. Or peut-on regarder ces cruautez comme un uſage autoriſé par le droit naturel? Que ſi Grotius & pluſieurs autres Théologiens & Juriſconſultes, ont paru confondre le droit de la nature avec celui des Gens, ils ont voulu parler des peuples les plus civiliſez : autrement à peine pourroit-on trouver un ſeul article du droit naturel, qui n'ait été violé par quelque nation. Qu'on examine donc ſi les Cananéens, les Egyptiens, les Aſſyriens, les Parthes, les Perſes, les Turcs, & les Sauvages, ſont comparables en honnêteté morale aux Anciens Grecs, aux Romains & aux Allemans, qui condamnoient unanimement la Polygamie.

Mais il ne faut pas s'étonner que ces libertins alleguent ces ſortes de preuves, puiſqu'ils prétendent que le ſeul profit que les Paſteurs pourroient retirer de la conſécration ou de la bénédiction d'un nombre infiniment plus grand de mariages, qu'ils n'en béniſſent, eſt une forte raiſon d'établir la Polygamie.

Mr. Meyer répond à toutes les instances qu'on peut faire sur ce sujet, tirées ou de l'exemple des Patriarches & des Rois d'Israël, ou des loix des Empereurs; & montre qu'il faut se conduire par la loi divine, que Jesus-Christ a si clairement expliquée dans cette occasion particuliere; & qu'il est inutile d'alleguer des exemples, pour autoriser un crime.

Mais quoique l'Auteur condamne la Polygamie, il ne croit pas que ce soit un crime punissable de mort, par ce que Dieu l'a tolerée sous la Loi, & que les Apôtres ont supporté les Gentils polygames, qui embrassoient le Christianisme : il voudroit qu'on se contentât de les fustiger, ou de leur imposer quelque amende, ou quelque autre châtiment proportionné aux circonstances de ce peché. *a*

II. Aprés avoir fini le Traité de la Polygamie, on examine dans la seconde Dissertation les degrez prohibez du mariage. On remarque que Melanchthon exhortoit les Pasteurs de son temps de prêcher au moins deux fois tous les ans sur cette matiere; parce que l'ignorance de la nature de ces pechez y peut engager le peuple, qui n'est pas assez soigneux de s'en instruire, en lisant ce que Dieu en a dit dans le Levitic
L'electeur de Saxe fait pratiquer ce c
seil de Melanchthon, dans toutes les Eg
de son Eta

a P. 290. 291.

Cet uſage ſeroit d'autant plus néceſſaire, que les Loix de Moïſe ſur ce ſujet ſont aſſez obſcures & difficiles à entendre. C'eſt ce qui a obligé Mr. Meyer à examiner toutes les verſions de ces loix, & à conſulter tous les Commentateurs des Juifs, principalement ceux d'entre les Karaïtes, ſur cette matiere.

Mais avant que d'entrer dans l'explication de ces loix, qui ſe trouvent dans leur ordre naturel au Chap. XVIII. du Levitique; il remarque qu'encore que tout ce Livre ſoit emploïé à décrire les loix des Sacrifices & les autres Cérémonies des Juifs, ce qui pourroit faire douter que celles qui regardent les degrez illicites dans le Mariage ne fuſſent auſſi particulieres à ce peuple, comme l'Egliſe Rom. le prétend; il renferme auſſi pluſieurs loix Morales & Politiques, comme on le peut voir dans les Chapitres XIX & XX. qui ſont des explications du ſeptiéme commandement, concernant la Sainteté du peuple, auſſi bien que celle des Sacrificateurs.

Ce n'eſt donc pas une raiſon, qui puiſſe autoriſer l'Egliſe Rom. à diſpenſer des degrez de conſanguinité dans le Mariage, que ce Livre traite particulierement des ſacrifices des Juifs, qui ne regardent point les Chrétiens; autrement il faudroit auſſi dire que l'Exode n'eſt que pour cette Nation, parce qu'il traite auſſi des ſacrifices & des cérémonies Judaïques. Ainſi puis qu'on

demeure d'accord qu'encore que l'Exode parle principalement des Loix qui concernoient la Religion & la Police des Iſraëlites, il renferme néanmoins le Decalogue, qui eſt conſtamment la Loi de la Religion & de la Morale des Chrêtiens & de tous les hommes; il faut auſſi reconnoître que le Levitique comprend pluſieurs enſeignemens, dont la pratique doit être commune aux Juifs, aux Chrêtiens, & à tous les hommes univerſellement.

En effet il ne faut que conſidérer avec quelque attention les cinq premiers verſets de ce Chap. XVIII. pour voir que ces Loix touchant les degrez de conſanguinité ſont univerſelles. Dieu y emploie la même préface, dont il s'étoit ſervi au commencement du Décalogue, *Je ſuis le Seigneur vôtre Dieu*; il avoit défendu toute ſorte d'idolatrie dans le premier commandement de la Loi; il défend ici d'imiter l'intempérance des Egyptiens & des Cananéens, qui ſe mêloient indifferemment avec leurs plus proches, comme on le peut voir dans les lieux que M. Meyer cite de l'Ecriture & de l'hiſtoire prophane, qui répreſentent ces deux nations comme les plus effrenées dans cette débauche, qui aient jamais été dans le monde. Ptolomée *Evergete*, avoit épouſé *Berenice* fille de ſon frere; Ptolomée *Philopator* s'étoit marié avec *Euridice* ſa ſœur; Ptolomée *Philadelphe* avoit épouſé ſa ſœur *Arſinoë*. Et afin qu'on ne croie pas que

Pri-

Princes euſſent abuſé de leur autorité dans cette occaſion, & qu'il ne fût pas permis au peuple de faire la même choſe, l'hiſtoire remarque que cela s'étoit fait conformément aux loix des Egyptiens, ſur qui ils regnoient. Les Cananéens n'étoient pas moins infectez de cette corruption, qui eſt miſe au rang des crimes, pour leſquels Dieu les chaſſa de leur païs, & les fit exterminer.

On trouvera dans Mr. Meyer l'explication de tous les termes qui regardent cette matiere, comme ceux de *conſanguinité*, de *parenté*, *d'affinité*, *de degrez*, *de ligne droite*, & *collaterale*, *égale*, & *inégale*, & juſqu'où s'étend l'inceſte. Il diviſe ce Traité en quatre parties. Il explique 1. l'étenduë de la défenſe de contracter dans ces dégrez, & rapporte les divers ſentimens des Juifs & des Chrêtiens ſur cet article. 2. Il examine les raiſons de cette défenſe, & ſi ces loix ſont morales & indiſpenſables, ou ſimplement politiques & pour la République des Juifs. 3. Qu'elles ſont les autres eſpeces de mariages illicites. 4. Quel étoit le ſupplice de ceux qui violoient ces loix.

Mr. Meyer fait voir que tous les dégrez, où il y a quelque veritable conſanguinité, ſont indiſpenſablement défendus, & il en apporte les raiſons. A l'égard des peines, il remarque que la premiere peine générale, dont Dieu menace tous les tranſgreſſeurs de ces loix, qui eſt le *retranche-*

ment, conſiſte dans une punition qu'il exerce lui ſeul ; parce que quand il en parle, il ne dit en aucun lieu que les hommes l'executeront, mais ſeulement *je retrancherai*, ou le coupable *ſera retranché:* en ſorte que ni le Magiſtrat, ni l'Egliſe n'ont aucun droit de s'en mêler, ni par les ſupplices, ni par les excommunications.

La ſeconde punition que Dieu dénonce aux inceſtueux & à ceux qui violent les Lois des dégrez de conſanguinité, eſt de les étrangler, de les lapider, ou de les brûler tous vifs, ſelon la nature de leur peché, qu'il ſpécifie, au Chap. xx du Levitique. Mr. Meyer, remarque, aprés les Docteurs Juifs & pluſieurs Chrétiens, que quand l'Ecriture menace les pecheurs qu'ils ſeront *retranchez* ſimplement, ou *retranchez de leurs peuples*, c'eſt à dire que Dieu les punira lui-même, comme il le jugera à propos; que quand elle dit, qu'ils *mourront de mort*, c'eſt à dire qu'ils ſeront étranglez ; & que quand elle dit, *que leur ſang eſt ſur eux*, cela marque qu'il faut les lapider. Enfin il obſerve que lors que le grand Conſeil des Juifs découvroit quelqu'un, qui s'étoit rendu coupable de divers crimes, dont chacun méritoit une punition particuliere, il ſe contentoit de lui infliger la plus rude de celles qu'il avoit meritées; & que les punitions que Dieu infligeoit lui-méme ſur pecheurs endurcis, ne s'executoient qu'aprés l'âge de vingt ans ; au lieu que ce

que le Magiſtrat avoit droit d'impoſer, pouvoient être miſes à execution, pourvû que le coulpable fût âgé de treize ans.

III. M. Meyer examine dans la troiſiéme Diſſertation, ce qui regarde le divorce. Cette diſcuſſion eſt principalement oppoſée au Canon du Concile de Trente, qui a oſé prononcer, contre la déciſion de Jéſus-Chriſt, que l'adultere ne diſſout pas le mariage. On remarque entre autres choſes que Moïſe n'avoit pas tant permis le divorce, qu'il avoit ordonné ce qu'il falloit faire, s'il arrivoit qu'une femme fût ſurpriſe dans le crime, & que ſa faute ne fût pas portée devant les Juges, qui l'auroient condamnée à la mort. On fait voir auſſi que quand l'Apôtre permet le divorce, en cas qu'une des parties abandonne l'autre malicieuſement, il ne combat point la doctrine de Jeſus Chriſt, qui ne permet le divorce que pour cauſe d'adultere; parce que la partie, qui abandonne l'autre malicieuſement, eſt préſuppoſée le faire par quelque engagement criminel. On prétend encore que *Selden*, *Grotius* & *Lightfoote* n'ont pas bien compris l'objection que les Phariſiens firent à Jeſus-Chriſt ſur ce ſujet, ni la réponſe qu'il leur donna.

8 De Vulneribus Jesu-Christi *Nazareni Tractatio Philologica, Hiſtorico-Theologica, conſcripta à* Joanne Nicolao Jacobi S. *Theol. D. ad Divi*

Matthia Pastore, & Superintendente Leisnicensi. Lipsiæ, 1687. in 8. pag. 9n.

L'Occasion, qui a engagé M. *Jacobi* à traiter des plaies de Jesus-Christ, est qu'il naquit le jour de Noël; en 1639. aiant le corps blessé, & qu'il a reçû depuis sa naissance plusieurs autres blessures, dont il attribuë la gueriſon à celles de Jesus-Christ. Il commença à publier ses Méditations sur ce sujet en 1663. dans une dispute qu'il soûtint sous M. Quensted, Professeur en Theologie à Wittemberg, dont on a parlé dans le II. Volume de cette Bibliotheque. On verra dans ce Livre, que Mr. Iacobi a profité des instructions & de la Méthode de son Maître: car au lieu de traiter cette matiere, comme un autre auroit fait, aprés avoir parlé des plaies de Iesus-Christ en général, il traite dans les Chapitres suivans de l'Etymologie des plaies de Iesus-Christ, de leur *Synonymie*, de leur existence, de leur premiere cause, de leur cause efficiente, principale, impulsive, ministerielle, instrumentelle, finale, materielle, formelle, de leur effet, de leurs circonstances, de leur différence, de leurs ajoints, & enfin de leurs contraires.

On trouvera aussi dans ce Livre plûpart des Controverses, qui sont entre les Lutheriens & les autres Chrétiens sur tout ceux qu'il apelle *Calvini*

dont Mr. Iacobi n'approuve pas les ſentimens ſur la Providence de Dieu dans le mal. Cette diſpute eſt ſi connuë qu'il n'eſt pas neceſſaire de la rapporter : mais on ſera ſans doute bien aiſe d'apprendre comment nôtre Auteur ſe ſert de l'Ecriture, dont il explique un tres-grand nombre de textes par occaſion.

Il n'y a perſonne, qui liſe ſans étonnement ce que Dieu dit à Eſaie, Chap. VI: 9. 10. *Va & di à ce peuple; vous écouterez & en écoutant vous n'entendrez point; vous verrez & en voiant vous n'apercevrez point. Engraiſſe le cœur de ce peuple, rend ſes oreilles peſantes, & bouche ſes yeux, de peur qu'il ne voie de ſes yeux, qu'il n'entende de ſes oreilles, que ſon cœur ne comprenne, qu'il ne ſe convertiſſe, & qu'il ne recouvre ſa ſanté* : ce que Ieſus-Chriſt & St. Paul appliquent aux Iuifs de leur temps, Matth. XIII: 13, 14, 15. Marc. IV: 4. 12. Luc. VIII: 10. Iean XII: 39, 40. Act. XXVIII: 26. Rom. X. 8, 9. Mr. Iacobi fait voir *a* que c'eſt une prédiction, & une déclaration de l'état des Iuifs juſqu'à la déſolation de Ieruſalem & aprés ce temps-là, & qu'elle marque ce qui devoit arriver de leur endurciſſement volontaire. Il prouve 1. que le commandement que Dieu fait au Prophete d'appeſantir les oreilles de ce peuple, & de boucher ſes yeux, eſt ſeulement un ordre de lui-

a P. 776. & ſeqq.

déclarer que ſes oreilles s'étoient appeſanties, & qu'il fermoit les yeux à tous les enſeignemens que Dieu lui avoit adreſſez, & qu'il lui adreſſoit à toute heure. Il allegue pluſieurs exemples de cette façon de parler, Geneſ. XX: 7. XLII: 18. & XLV: 18. Deut. XXXII: 50. Pſ. XXXVII: 27. Proverb. III: 4. & IV: 4. Eſa. LIV: 14.: Iean. II: 19. & XIII: 27. C'eſt donc comme ſi Dieu avoit dit à Eſaie: allez & dites à ce peuple, vous écouterez, & vous ne comprendrez point, vous verrez, & vous ne connoîtrez point; tous mes enſeignemens & tous mes miracles n'auront point d'autre ſuccés par vôtre faute, car vôtre cœur eſt engraiſſé, &c. 2. Que les verbes actifs dans la Conjugaiſon *Hiphil* des Hebreux, ne déſignent pas toûjours l'action, ou l'opération de celui à qui ils ſont appliquez; mais ſeulement la manifeſtation & la déclaration de cette action; comme lors que Dieu dit à Ieremie I: 10. *Ie t'ai établi ſur les peuples pour detruire, pour arracher & pour diſſiper*, c'eſt à dire, afin que tu leur déclares, que je les détruirai & les diſſiperai. 3. Que la particule, qu'on a traduite *de peur que*, ſignifie auſſi *certainement*, ou *ſans doute*, Geneſ. XXXVIII: 23. Nomb. XX: 18. Iug. XV: 12. Proverb. XXIV: 18. Il veut donc qu'on traduiſe, *Certainement il ne verra point de ſes yeux, il n'entendra point*.

point de ſes oreilles, ſon cœur ne comprendra point, il ne ſe convertira point, & ne recouvrera point ſa ſanté. 4 On ne peut pas douter que le but de l'envoi du Prophete, qui étoit de faire connoître au peuple ſon peché Iſa. LVIII: 1. 2. ne réponde parfaitement à cette explication; il ne faut que lire ce qu'il ajoûte, pour voir qu'il prédit aux Iuifs qu'ils perſevereroient dans cette malheureuſe diſpoſition, juſqu'à ce que leur ville fût détruite & qu'ils fuſſent chaſſez de leur païs. 5. Si l'on confere les paſſages, où Jeſus-Chriſt, & S. Paul appliquent cette Prophetie aux Juifs, on ne ſauroit douter que cet ordre ne ſoit qu'une ſimple déclaration.

Il ne reſte qu'une difficulté, qui pourroit faire douter que cette explication ne ſoit pas tout à fait juſte, qui eſt ce que dit Ieſus-Chriſt *qu'ils ne pouvoient croire parce qu'Eſaie a dit; il a aveuglé leurs yeux*, &c. Iean. XII: 39. 40. Sur cela l'Auteur remarque que l'Ecriture dit ſouvent que les hommes *ne peuvent pas une choſe*, pour dire qu'ils ne la veulent pas. & il en donne des exemples inconteſtables, Geneſ. XIX: 22. Marc. VI: 5. Iean. V: 19. 1. Iean. III: 9. Il cite même une maxime des Iuriſconſultes, rapportée dans les Inſtituts de Iuſtinien; *que nous pouvons ce que nous pouvons honnêtement: & que nous ne pouvons pas ce que nous ne pouvons pas faire honnêtement.*

Ainſi ce qui eſt dit que les Iuifs ne pouvoient

voient pas croire au Messie, signifie qu'ils lui résistoient autant qu'il leur étoit possible, & que c'étoit ce qu'Esaie avoit prédit, en leur déclarant qu'ils s'étoient aveuglez, rendus sourds & endurcis contre toutes les graces dont Dieu les avoit favorisez.

Cette explication peut servir à entendre tous les autres lieux de l'Ecriture, qui semblent intéresser Dieu dans les pechez des hommes.

On rapportera encore une des explications de Mr. Iacobi. *a* Tous les Interpretes sont fort embaraſſez à justifier ce que dit S. Matthieu, *que Iesus demeura à Nazareth, pour accomplir ce qui avoit été dit par les Prophetes: On l'appellera Nazarien.* On a recours au type des Nazariens, comme Samson, &c; on allegue des allusions au mot *Nezer*, qui signifie un bourgeon: on cherche l'etymologie de ce nom dans l'Hebreu & dans l'Arabe. Ce qui embaraſſe le plus, c'est qu'il est dit que ce sejour du Sauveur à Nazareth, se fit pour accomplir ce que les Prophetes avoient dit: à quoi l'on répond que la particule *afin* désigne souvent, dans l'Ecriture, le simple évenement & non pas la cause. Sur cela Mr. Jacobi remarque 1. Qu'il n'est pas dit que cela se trouve écrit dans les Prophetes, & qu'ainsi on peut fort bien le rapporter à quelque tradition, reçuë généralement parmi les Iuifs, & que les Prophetes avoient transmise à la posterité

a p. 186. & seqq.

poſterité, ſans l'enregîtrer dans leurs écrits: 2. Qu'il ne faut pas entendre par ces Prophetes, ſeulement ceux dont nous avons quelques écrits, mais en général tous ceux dont parle l'Ecriture; 3. Que ce n'eſt pas une choſe fort rare aux Ecrivains du N. Teſt. de citer des Traditions, pour appuier ce qui eſt en queſtion. St. Matthieu parlant de la trahiſon de Iudas, Matt. XXVII: 9. 10. dit que Ieremie avoit prédit qu'il vendroit ſon *Maître trente pieces d'argent*; ce qui ne ſe trouve point dans ſes révelations; & St. Iude parle de la Prophetie d'Enoch, dont l'hiſtoire ne nous a rien conſervé. On a recours d'ordinaire à mille ſubtilitez pour juſtifier ces citations. Mais il eſt beaucoup plus naturel, ſelon Mr. Iacobi, de les rapporter à des traditions, qui regnoient inconteſtablement parmi le peuple, que d'accuſer les Auteurs du Nouveau Teſt. de s'être trompez, ou d'avoir manqué de mémoire, ou de recourir à de ſimples alluſions, & à des types arbitraires.

2. VATICINIA PATHMI *elucidata, ſive Revelationum Propheticarum divinæ Apocalypſeos S. Joannis explicatio plana ac perfacilis. Operâ* NICOLAI MULERII, V. D. M. *in Eccleſ. Harderv.* Hadervici 1687. in 4. pagg. 350.

QUoi qu'il n'y ait aucun ſiecle, qui ait tant produit de Commentaires ſur l'Apocalypſe,

l'Apocalypse, que celui-ci, Mr. *Muler* croit y avoir fait de nouvelles découvertes, & avoir trouvé la veritable explication de tous les mysteres qu'elle renferme, & qu'il dit avoir été inconnuë à tous les Interpretes anciens & modernes jusqu'à lui. Mais il la propose avec tant de modestie, qu'il espere que ses Lecteurs, après avoir examiné ses raisons, ne l'accuseront pas de présomption.

Comme la grande difficulté de ce Livre roule sur la veritable signification des *Seaux*, des *Trompettes*, & des *Phioles*, dont il parle, & que quelques Interpretes confondent; l'Auteur de ce Commentaire croit avoir trouvé la clef de toute l'Apocalypse, en remarquant que comme l'usage des Seaux appartient principalement aux expéditions & aux actes des conseils des Princes; celui des Trompettes à la guerre; & celui des Phioles, aux choses sacrées, parce que c'étoient des vaisseaux consacrez aux cérémonies & au service du temple, S. Iean marque par les *Seaux*, la prédication de l'Evangile, & l'état de l'Eglise sous le Nouveau Testament jusqu'à la fin du monde; par les *trompettes* les combats de l'Eglise, ou les persécutions qu'elle auroit à souffrir; & par les *Phioles* le succès des prieres de cette même Eglise, contre les efforts de ses ennemis. L'Auteur se trouve confirmé dans cette conjecture; parce que l'ouverture de ces *Seaux* fût faite par l'agneau, qui est Iesus-Christ, & qui a revelé aux hommes le Conseil de

son

ſon Pere ; que le ſon de ces *trompettes* eſt attribué au ſaint Eſprit, qui eſt le véritable Prophete, & qui a prédit les combats de l'Egliſe Chrétienne ; & qu'enfin les divers châtimens dont ce Livre menace le monde, ſont manifeſtement la vengeance que Dieu fait de l'oppreſſion des fideles.

Après cette remarque générale, dont Mr. Muler fait l'application dans le corps de ſon Livre, il donne l'explication de tous les termes figurez, qui ſe trouvent dans l'Apocalypſe, ce qu'il appelle la *Clef Apocalyptique.*

Ceux qui s'attachent à l'explication de ce Livre Prophetique, ne ſeront pas fâchez qu'on mette ici cette Clef, qui pourra leur donner une idée générale des interpretations de l'Auteur. *L'Agneau*, ſelon lui, déſigne Ieſus-Chriſt ; *l'autel* ſes merites, *l'Ange encenſant*, l'interceſſion de Ieſus-Chriſt ; *l'Ange dans le Soleil* le Sauveur lui même révélant l'Evangile ; les *ſept Anges, qui ſont devant Dieu*, ſignifient le Saint Eſprit ; les *quatre animaux* le miniſtere du Nouveau Teſtament ; *mille ans* un temps de felicité ; *trois ans & demi* un temps fort long ; *l'eau comme un fleuve*, marque les héréſies ; *l'arbre de vie portant douze fruits*, l'abondance des bonnes œuvres dans la veritable Egliſe, *l'arche de l'alliance* eſt Ieſus-Chriſt ; les *oiſeaux* ſont les Diables ; *la grande Babylone* eſt la ville de Rome ; la *bête ſortant de la mer* le Papiſme ; la *ſeconde bête ſortant*

ſortant de la terre, déſigne ſes docteurs; la *troiſiéme bête de couleur d'écarlate*, eſt la domination du Pape; le *feſtin des noces de l'agneau*, le dernier temps du Nouveau Teſtament, où l'Egliſe ſera delivrée de la perſécution; le *deſert* ſont les Gentils; les 1260. *jours* ſont un tems fort long; les *trois jours & demi* ſont un temps beaucoup plus court, quoi qu'aſſez long; le *dragon* eſt le Diable; les *Chevaux caparaſſonnez*, ſont les moines; le *Cheval*, eſt la prédication de l'Evangile; l'*Euphrate* la mer Mediterranée; la *faulx, en la main du Fils de l'homme*, eſt la puiſſance de convertir à la veritable foi; la *faulx*, *en la main de l'Ange*, eſt un châtiment ſevere de l'Egliſe; les *Fleuves* ſont les peuples; le *Fleuve pur d'eau vive* les conſolations du Saint Eſprit; les *Fontaines* ſont les Princes; *Gog* & *Magog*, des peuples inconnûs; la *Grêle* déſigne la famine, & une miſere extréme; le *feu* la Peſte; l'*image de la Beſte* eſt l'idée de la Religion Romaine, que les Scholaſtiques avoient formée, & que le Concile de Trente a achevée; la *Balance* eſt l'embleme de la juſtice; les *Sauterelles* ſont les Mahometans; la *Mer* eſt l'Egliſe; les 42. *mois* marquent un temps fort long; les *cinq mois*, celui de la colere de Dieu; la *grande proſtituée*, eſt la ville Rome; la *femme* déſigne quelquefois l'Egliſe, & quelquefois la ville de Rome; *Navires* ſont les Egliſes particulieres; *nombre* de 144. la vraie doctrine de l'E

gile, parce que la racine *quarrée* de ce nombre, qui eſt 12. ſignifie les Apôtres, qui en ont été les premiers prédicateurs ; le *nombre de* 666. dont il faut conſiderer la racine la plus près de la quarrée qui eſt 25. déſigne l'Egliſe Romaine, les dogmes & les Traditions qu'elle a ajoutées à l'Ecriture. Celui de 144000 marque les Chrétiens qui les ont rejettées, pour faire profeſſion de la pureté de l'Evangile. L'Auteur fait ici quelques remarques aſſez curieuſes, après Coccejus & ſes Diſciples, qui ont publié pluſieurs Livres en Latin & en Flamand ſur cette matiere. On ne ſauroit conteſter que le nombre de 12. ne marque les Apôtres, puis que cela eſt dit expreſſément Apoc. XXII: 14. & celui de 144. leur Doctrine, puis qu'il eſt compoſé de 12 fois 12. Le nombre des fideles qui ſont avec l'Agneau, & qui eſt de 144000 eſt produit, par 12. fois 12000, pour marquer leur attachement à la Doctrine Apoſtolique. Au contraire 666. qui eſt le nombre de la bête & de ſes Sectateurs, Apoc. XIII: 17. 18. n'eſt point un nombre quarré, puis que 25 fois 25 ſont 625 & que 26 f. 26 ſont 676. C'eſt auſſi le nombre de ſon nom & la marque de ſa Doctrine, qui diſtingue la ſocieté Antichrétienne de toutes les autres : car les lettres Greques de *Paradoſis* Tradition ſont 666. Cette Doctrine ajoûte à celle des Apôtres: 666 contenant 55 f. le nombre de 12 avec 6 de ſurplus, & 4 celui de 144 avec 90 de reſte: au-

au-lieu que 144000 qui désigne les Disciples de l'Agneau étant divisé par 12 donne 12000 & ne laisse rien, & par 144 produit 1000 sans aucun restant. Que si l'on partage 144000 par 666, le provenu sera 216, & le restant 144, c'est à dire 12 f. 12. pour figurer que quelques efforts que la bête fasse contre les Disciples de l'Agneau, & quelques schismes qu'elle cause parmi eux, elle ne pourra jamais leur ôter les fondemens de la foi, ni la doctrine Apostolique.

Revenons présentement à l'explication des termes les plus ordinaires de l'Apocalypse. Les *Phioles pleines de colere*, représentent, selon M. Muler, les châtimens que les prieres des gens de bien ont attirez sur leurs ennemis; les *Poissons* sont les Chrêtiens; le *faux Prophete* est la même chose que la seconde bête; le *sang* signifie la guerre; le *Soleil*, la *Lune* & les *Etoiles*, désignent la connoissance & les bonnes mœurs; les 24. *Anciens* sont l'Eglise triomphante; les *Seaux* sont le mystere de l'Evangile; l'*Epouse de l'agneau* est l'Eglise sur la Terre; les 1600 *stades* sont un espace tres-vaste; l'*Etoile* est un Docteur de l'Eglise; le *Temple* est le ciel, ou le conseil de Dieu: le *Tabernacle* de Dieu est Iesus-Christ; la *Terre* est le monde, les *Trompettes* sont la publication des calamitez qui menacent l'Eglise; les *vents* ces calamitez; la *sainte ville, ou la nouvelle Jerusalem*, est l'Eglise triomphante, ou gloire du ciel; la *grande ville* & la *sainte*

ruſa

ruſalem, la veritable Egliſe ſur la terre.

On trouvera les raiſons de l'explication de ces termes énigmatiques, dans le livre de Mr. Muler, avec une application ſuivie des principaux événemens de l'hiſtoire au texte de cette Prophetie.

N. I. M. F. L. P. *Zelandi Diſſertatio Theologica de motis nuper in Friſia Controverſiis, ſuper Auctoritate S. Scriptura & Teſtimonio Spiritûs S. Qua fuſé diſſeritur de quaſtione, an S. C. Divinitas & Auctoritas non aliundè quàm ex ratione adſtrui poſſit? Ad V. Ampl. D. Vlr. Huberum.* 4. Goëſæ 1687. pagg. 84.

LEs défenſes d'écrire, ou plûtôt de diſputer avec aigreur, ſur les moiens de prouver la Divinité de l'Ecriture, que M. M. Les Députez des Etats de Friſe ont faites, ne regardant que les Membres de l'Academie de Franeker, il n'y a pas ſujet de s'étonner qu'un Miniſtre de Zelande ait pris la plume contre M. M. *Van der Waeyen* & *Roëll*. Il a diviſé ſon Ouvrage en deux Diſſertations. Dans la premiere il fait quelques remarques ſur la Lettre de M. van der Waeyen à M. *Anſlaar*, [a] & dans la ſeconde il traite *du témoignage du S. Eſprit*. Il recommande fort la Lecture des Theſes d'Amyraud ſur cette matiere, & celles de *Le Blanc; de Certitudine, qua fidei competit*. Cependant il pour-

voit

[a] *Bibl. T.* VI: *p.* 491.

roit arriver, que bien des Lecteurs ne trouveroient pas la Doctrine de ces savans Professeurs, sur cet article, tout à fait conforme à celle de l'Auteur. Quoi qu'il en soit, il y a déja quelques mois que cette Dissertation paroît sans qu'on ait vu de réponse, & l'on n'en attend même aucune. Les amis de M. M. Les Professeurs de Franeker croient qu'ils se tiendront dans le silence, & qu'ils feront bien; parce qu'ils se sont assez justifiez, & que cette question est suffisamment éclaircie. Par la même raison le Lecteur nous dispensera de faire un plus long extrait de ce Livre.

II. *Examen breve* XIX. *Assertionum de* RATIONIS usu *in Religione Christiana, quæ nuper in Academia Frisiorum ventilata fuerunt.* Per GISBERT. COCQ. Phil. D. & V. D. M. 8. Traject. ad Rhen. ap. F. Halma. 1687. pagg. 100.

ON ne censura d'abord que deux propositions des Theses de M. Duker sur la maniere de bien raisonner, [a] dont l'une n'étoit qu'une suite de l'autre. M. Huber trouva à redire à quatre endroits, & fit ensuite douze Propositions erronées, qu'il attribua à Mrs. van der Waeyen, Roël leurs Disciples, prétendant les avoir trvées dans leurs écrits. M. Witsius les réc sit de nouveau à deux Propositions; n

[a] *Bibl. T.* VI. *p.* 422.

voici un Auteur, qui leur en impute dix-neuf. A continuer ſur ce pié, en moins de deux ou trois ans, on contera les erreurs de Francker par centaines. C'eſt aller bien plus loin que *Philaſtre* Evêque de *Breſſe* qui, dans ſon Traité des Héréſies, n'en conte que 20 avant J. C. & 128. depuis ſa naiſſance, juſqu'à l'an 380. qu'il écrivoit. M. du Pin en parlant de cet Auteur dit [a] que „ S. „ Auguſtin remarque, au commencement de „ ſon Livre des Héréſies, qu'il eſt ſurpre- „ nant que Philaſtre qui étoit beaucoup „ moins ſavant & moins exact que S. Epi- „ phrane, ait conté beaucoup plus d'héré- „ ſies que lui, d'où il conclut qu'il faut que „ ces deux Auteurs n'aient pas eu une même „ idée de l'héréſie, parce qu'en effet il eſt „ très-difficile d'en donner une juſte défini- „ tion. C'eſt pourquoi, ajoûte-t il, en fai- „ ſant le catalogue des héréſies, il faut évi- „ ter deux excès oppoſez, dont l'un ſeroit de „ faire des héréſies, qui ne ſont point, & „ l'autre d'oublier des héréſies, qui le ſont „ effectivement. Il eſt rare, pourſuit M. du „ Pin, que les faiſeurs de Catalogues d'héré- „ ſies ſoient tombez dans ce dernier défaut: „ mais le premier leur a été fort ordinaire, & „ Philaſtre y a été ſujet plus qu'aucun au- „ tre, car il feint quantité d'héréſies, qui „ n'ont jamais été, & quelquefois il met au „ nombre des héréſies des ſentimens verita- „ bles.

[a] *Nouv. Bibl. des Aut Eccleſiaſt. T.* II. *p.* 723.

„ bles, ou du moins problematiques. Ainſi „ il ne faut pas s'étonner s'il fait un catalo- „ gue ſi nombreux d'opinions hérétiques, „ qu'il a encore multipliées en faiſant men- „ tion d'une même héréſie pluſieurs fois.

XVI.

MARTYROLOGIUM ECCLESIÆ GERMANICÆ *pervetuſtum, quod per ſeptingentos annos delituit; in Publicum nunc prodit* è Bibliotheca MATTHEI FRIDERICI BECKII : *ab eodem è membranis deſcriptum & Libro Commentario illuſtratum.* 1687. Auguſtæ Vindelicorum 4. pagg. 209.

M. *Beck*, aiant vû par hazard entre les mains d'un batteur d'or *a* un parchemin, qui lui paroiſſoit fort ancien, & dont on s'alloit ſervir pour empaqueter de l'or & le réduire en lames, s'en ſaiſit, & reconnut que c'étoit le manuſcrit d'un *Martyrologe de l'Egliſe Germanique*, qui avoit un grand air d'antiquité. Cette penſée le porta à l'examiner de plus près, & il a crû enſuite que ce Manuſcrit, & les conjectures, qu'il avoit faites en l'étudiant, n'étoient indignes d'être publiées. Voilà l'orig de cet Ouvrage, qui contient p mierement le Martyrologe, impri ſur une copie exacte de cet anci manuſcr

a p. 33.

manuſcrit, & aprés cela les notes de M. Beck diviſées en dix Chapitres.

On commence par l'explication *du Titre a* où l'on remarque que de même que les Romains appelloient *Faſtes*, les Livres, où ils marquoient le jour de la naiſſance des grands hommes, les Chrétiens Grecs nommerent *Menologes* ou *Synaxaria*, & les Latins *Martyrologes*, les parchemins ſur leſquels ils écrivoient le jour de la naiſſance ou de la mort des Martyrs, des Confeſſeurs, des Vierges & des autres Saints. Ces membranes étoient pliées en deux, à cauſe dequoi on les appelloit *Diptyches*. D'un côté étoient écrits les noms de divers Martyrs, Confeſſeurs & Vierges, & de l'autre ceux de quelques autres Saints, & ſouvent même la regle de l'Ordre auquel le Martyrologe appartenoit.

Les anciens Iuifs *b* ne marquoient ſur leurs Calendriers, la naiſſance ni la mort des Patriarches, des Prophetes & des Martyrs, mais ſeulement les Sabbats, & les autres fêtes de l'ancienne Loi: de ſorte que les Chrêtiens, qui mettent des Saints du Vieux Teſtament ſur leurs Martyrologes, comme font les Grecs & les Venitiens, doivent l'avoir appris d'ailleurs que des Faſtes de l'Egliſe Judaïque. L'Auteur de la vie des premiers Evêques de Rome, qu'on cite ſous le nom du Pape Damaſe, dit que

a Ch. 1. *p.* 1. *b C.* 11. *De Auctore p.* 4. *& ſeqq.*

Clement Disciple des Apôtres, (Phil. IV. 3.) étant dévenu Evêque de Rome, fut le premier, qui prit soin de faire écrire exactement les actions des Martyrs; aiant distribué les Sept Provinces du Diocese de Rome à un certain nombre de Notaires, qui se Chargerent de les enregîtrer chacun dans son département. Le même Auteur attribue, en un autre endroit avec plus de vraisemblance, cette institution à *Antherus* I, qui vivoit dans le troisiême siecle. Elle fut confirmée par *Fabien* I & *Cajus* I, qui donnerent les Diacres pour aides à ces Notaires.

On ne sait que sont devenus tous ces recueuils d'Actes, non plus que le Martyrologe d'Eusebe, qu'un certain *Hilduin* se vantoit d'avoir vû dans le 8 siecle. On dit que S. Jerôme nous les a conservez dans le sien, & Gregoire I dans ses *Collectanées*. Mais la même question revient toûjours, parce qu'on a perdu ces deux Ecrits, aussi bien que les autres. *Usuard*, *Rosvveyd* & *Bolland*, veulent faire passer celui qui est dedié à Paul V, pour l'ancien Martyrologe Romain, mais *François Maria Florentinius*, lui conteste ce privilege, & prétend que celui qu'il a publié est le plus vieux Martyrologe de l'Eglise d'Occident, & cel ì même de Rome. Sur quoi M. de Va , aprés avoir montré que le Martyrolo : *Rosvveyd* est supposé, ajoûte que l'E : Romaine n'en a point eu qui lui fût p .

culier, juſqu'à celui qu'on fit par l'ordre de Sixte V. ou de Gregoire XIII, & ſur lequel Baronius a fait des notes.

Les Grecs, les Ruſſiens, les Africains, les Coptes & les Abyſſins ont auſſi eu leurs Martyrologes : mais le plus ancien, qui ſoit reſté dans l'Egliſe d'Occident, eſt celui du vénerable *Bede*, *a* qui fleuriſſoit dans le 8 Siecle ; quoi que ſon Ecrit ſoit extrémement corrompu, & qu'on y trouve pluſieurs Saints, qui ont vêcu aprés ce Prêtre Anglois. Dans le Siecle ſuivant, divers Eccleſiaſtiques des Gaules & de la Germanie s'appliquerent au même travail. *Florus* Diacre de Lion, *Wandelbert* Moine Benedictin du Dioceſe de Treves, *Raban Maurus* Abbé de Fulde, puis Archevêque de Maience, *Uſuard* Moine François, *Ado* Evêque de Vienne en Dauphiné, *Notker* ſurnommé le Begue Moine de S. Gal, & pluſieurs autres plus modernes, dont on ne rapportera pas les noms, parce que leur autorité ne ſauroit être de grand poids, lorſqu'il s'agit de prouver des faits, qu'on ne peut ſavoir que par une tradition fort éloignée.

A l'égard de l'Auteur de nôtre Martyrologe, il eſt Anonyme, mais M. Beck croit qu'il a été Prêtre ou Moine, & qu'il a vécu dans le VII. Siecle. A ce conte, ce ſeroit le plus ancien Ecrivain de ces ſortes d'Ouvrages, qui fût venu juſqu'à nous. Les

a P. 16. b III. p. 23.

preuves, que M. Beck apporte pour l'antiquité de ce Manuſcrit, ſont 1 qu'il y a des Lettres qui ſe ſont effacées & ont été rongées par le temps. 2. Que ce Martyrologe commence, non par les Calendes de Janvier, mais par le jour de Noël, ou le 25 de Decembre, auquel temps les Anglois commençoient l'année, avant le Siecle de Bede, ſelon le témoignage de cet Auteur. *a Incipiebant autem annum ab Octavo Calendarum Januariarum die, ubi nunc Natale Domini celebramus.* Or comme le Martyrologe de Bede commence au premier de Janvier, il ſemble que celui-ci qui commence à la Noël doit être plus ancien. 3. On ne trouve point de Saint dans nôtre Anonyme, qui ne ſoit mort il y a plus de huit cents ans. 4. Baronius & les autres Savans ſoûtiennent que les Martyrologes les plus ſimples & les plus courts ſont les plus anciens : or il n'y a dans celui-ci que les noms des Martyrs, marquez ſur le jour de leur mort ; en quoi il eſt plus ſimple & par conſéquent plus vieux que le Martyrologe Géorgien, qui ajoûte à cela le lieu & le jour de leur Martyre. 5. Comme il eſt indubitable que dans les Premiers Siecles les Martyrologes n'étoient pas ſi pleins qu'ils le devinrent dans les ſuivans, à cauſe qu'on n'a déterré, inventé & canoniſé que peu à peu le grand nombre de Saints, que nous avons aujour-

a T. II. *Libro de Temporum Ratione. c.* 13. *l.* 68.

jourd'hui ; il faut que le manuſcrit dont il s'agit ſoit fort ancien, puis qu'il y a 166 jours vuides, de même que dans celui de Bede 179, & que les jours qui ſont remplis ne le ſont ordinairement que d'un Saint, ou de deux, de trois & de quatre tout au plus. 6. La concluſion du Martyrologe fait voir qu'il a été écrit dans le Septiême Siecle. *Omne tempus præſentis ſeculi Ulti.* VII. *non excedens evolvitur* : C'eſt à dire *le dernier Siecle auquel les Saints compris dans ce Martyrologe aient vécu, eſt le preſent Siecle, qui eſt le* VII. De là vient que l'Equinoxe du Printemps eſt marqué ici au 16 des Calendes d'Avril, qui eſt le 17 de Mars, auquel jour il devoit être ſelon le Calendrier d'alors.

Mais il y a une difficulté capable de renverſer toutes ces preuves, & de faire douter de l'antiquité de ce manuſcrit. C'eſt qu'il y eſt fait mention de Gregoire I, [a] qui ſelon toutes les apparences ne fut pas canoniſé auſſi-tôt aprés ſa mort, puiſqu'on vouloit faire brûler ſes Livres. On ne lui fit cet honneur qu'en 747. ou même 827. ſous Gregoire IV. Au 4. de Juillet eſt marquée la mort de S. *Vodelric* ou *Huldric* Confeſſeur & Evêque d'Augsbourg, qui quoiqu'il ſe fut oppoſé fortement à la Cour de Rome, & à l'ordonnance du Célibat fit néanmoins des Miracles aprés ſa mort, & fut mis au nombre des Saints, l'an 993.

[a] *Au 12. de Mars.*

On rapporte au 18 du méme mois la mort de Leon IV, qui vivoit en 853. C'eſt ce qui fait croire à M. Beck, que l'original de ce Martyrologe a été compoſé dans le VII. Siecle, mais que le Copiſte qui a tranſcrit l'exemplaire qu'il nous donne, vivoit dans le dixiême, ou au commencement du onziême, & que lui ou quelque autre y ont inſeré ces Saints poſterieurs au ſeptiême ſiecle.

Dans le Ch. IV. [a] M. Beck tâche de deviner qui a été le poſſeſſeur de ce Manuſcrit, & conjecture qu'il appartenoit à une Egliſe de l'Evêché de Strasbourg, d'où il fut apporté à Augsbourg, il y a environ trois ans, & conſervé au public de la maniere qu'on l'a raconté.

Dans le Ch. V. où l'Auteur traite du Calendrier, ou de la maniere de conter dans ce Martyrologe; aprés avoir comparé enſemble le Calendrier Romain avec celui qu'on ſuit préſentement, il obſerve que le jour de *Pâques* & de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt eſt marqué ſur ce manuſcrit au 6 des Calendes d'Avril, ou au 27. de Mars avec la Lettre *B*, qui étoit cette année-là la Lettre Dominicale. Parcourant enſuite les révolutions du Nombre d'Or & du grand Cycle Paſcal, qui eſt dans les Martyrologes de Bede & de Notker, M. Beck ne trouve que deux années, où la Lettre Dominicale ſoit *B* & Paques au 27 de Mars,

[a] *P. 29.*

Mars, ſavoir l'an 343 & l'an 438 ; d'où il conclut qu'il faut que le Calendrier Original, ſur lequel ce martyrologe, celui de Bede & tous les autres de ce temps là ont été dreſſez, ait été fait aprés le Concile de Nicée en 343, ou réformé par Cyrille d'Alexandrie en 438. Ce calcul montre auſſi que c'eſt une opinion trés-ancienne, & qui étoit fort commune dans le troiſiéme & quatriéme Siecle que Jeſus-Chriſt eſt mort le 25 & reſſuſcité le 27 de Mars. Le reſte de ce Chapitre contient des réflexions ſur l'épacte, les quatre ſaiſons, les Equinoxes & les ſolſtices.

Le Chapitre VI. *a* traite des jours de fête de ce temps-là, marquez en lettres rouges dans ce Martyrologe. Il y en a 36, dont 8 ſont dédiées a nôtre Seigneur, & 5 ſont des Octaves ou des vigiles d'autres fêtes. Il y eſt fait mention de la fête de *Touſſaints*, que l'Empereur Louïs le Debonnaire fixa au premier de Novembre, l'an 833 : mais non pas de la *Commémoration des trépaſſez*, qu'on célébre préſentement le 2 du même mois, & qui n'a été inſtituée qu'en 1002. ce qui fait voir que ce manuſcrit eſt antérieur à l'onziéme Siecle. Cela mõtre encore comment la ſuperſtition s'eſt accruë inſenſiblement, puiſque dans le Martyrologe Romain, imprimé par ordre de Gregoire XIII en 1583, il y a déja 50 fêtes, & que dans les Almanachs ordinaires, il y en a bien

a P. 50. *b P.* 189.

&c. Polydore Virgile, *a* Autheur Catholique Romain, rapporte cette multitude de fêtes à une origine, qui fait peu d'honneur à son Egliſe, puiſqu'il l'accuſe d'avoir imité les Païens en cela, comme en beaucoup d'autres choſes, quoïque les Premiers Chrétiens ſe fuſſent ſi fort récriez ſur ces ſuperſtitions. *Atque ita bellè Ethnicos perinde in hac re, ut in nimis multis aliis, æmulamur, quod tantùm abfuit, ut etiam illud ipſum audacter iiſdem Ethnicis vitio dederint.* (Primi Chriſtiani.)

Mais comme on ne ſauroit nier que les Romains modernes n'aient adopté pluſieurs cérémonies des anciens, il faut avoüer auſſi qu'il y en a beaucoup auſquelles diverſes pratiques de l'Egliſe primitive ont donné naiſſance. Les Vigiles ſont venuës de la coûtume des premiers Chrétiens de paſſer la nuit dans les Egliſes, avant la fête de Pâques. Dans les Siecles ſuivans on trouva à propos de veiller auſſi la nuit, qui précede la Noël, & dans nôtre Martyrologe la veille de S. André eſt marquée en Lettres rouges : ce qui fait croire que dés le Septiéme Siecle, on commençoit à ſervir les Apôtres avec autant de reſpect que leur Maître. Préſentement il y a bien plus de Vigiles qu'autrefois, car la pluſpart des fêtes en ont une: & quoi qu'on dorme paiſiblement toute la nuit, parce que l'Egliſe a ſubſtitué le jeûne à la veille, on n'a pas laiſſé de retenir l'ancien

a L. VI. de Invent. Rerum. c. 8.

l'ancien nom. La raiſon de ce changement eſt qu'on s'apperçut que bien des gens, qui couroient en foule aux Egliſes, cette nuit-là, n'y alloient pas toûjours pour méditer les myſteres de la Religion & la pieté des Saints canoniſez.

Les Octaves ſemblent avoir pris naiſſance de la célébration du huitiéme jour aprés la Pâque & la fête des Tabernacles, parmi les Juifs. Nôtre Martyrologe ne marque que l'Octave de la Noël, qui ne fait qu'une féte avec la circonciſion, & celles de S. Etienne, de S. Jean, des Innocens & des Rois.

La fête de la Purification, que les Grecs appellent *Hypanté*, *a* parce que ce jour-là Simeon *rencontra* Jeſus dans le Temple, eſt dans les Ménologes Grecs au rang des fêtes de Jeſus-Chriſt. Les Grecs aſſurent que l'Empereur Juſtinien l'inſtitua, l'an 542.

La fondation du ſiege d'Antioche *b* par S. Pierre, étoit auſſi en ce temps-là une grande fête. On croit qu'elle a ſuccedé aux *c Feralia* des Païens, qui portoient ce jour-là ſur le tombeau de leurs Parens, des viandes conſacrées à leurs *manes* : ce que les Chrétiens ne faiſoient pas difficulté de pratiquer du temps de S. Auguſtin, ou plûtôt de l'Auteur du 1 Sermon de la Chaire de S. Pierre, tant ils étoient biens inſtruits

a Occurſus. b Le 22. de Fevrier. c à Ferre.

de la nature des Eſprits.

Il eſt bien parlé de l'Annonciation, que *Pierre Chryſologue* appelle la fête de l'Incarnation, ou de la Conception de Jeſus-Chriſt, dans des Sermons attribuez & à S. Athanaſe & à S. Auguſtin: mais les Savans conviennent que ce ſont des écrits ſuppoſez, & que cette fête n'a pû être inſtituée que vers le ſixiême Siecle.

Les autres fêtes des Saints, dont Nôtre Auteur parle, comme S. Pierre aux Liens, S. Barthelemi, la Décollation de S. Jean, &c. ne ſemblent pas plus anciennes, ſi ce n'eſt peut-être celle de S. Laurent, dont S. Ambroiſe & S. Auguſtin font mention. Pour celles de la Naiſſance de Marie & de l'Exaltation de la Croix, elles ſont du ſeptiême Siecle.

On voit par là que les fêtes ne ſe ſont établies que peu à peu, & qu'il a fallu bien du temps à la ſuperſtition, pour s'emparer de l'eſprit des peuples & réduire le Chriſtianiſme aux abois. Comme elle ne regne encore que trop parmi pluſieurs Nations de l'Europe, le Lecteur ſera ſans doute bien aiſe qu'on lui faſſe remarquer par quels degrez elle eſt montée à cet excés.

On a déja parlé du ſoin que les premiers Evêques prirent d'établir des Notaires qui recueuilliſſent les actions, & particulierement les dernieres paroles des Martyrs. Cette inſtitution étoit également neceſſaire & édifiante, pour conſoler les fideles,

les diſpoſer à porter la Croix de Jeſus-Chriſt. a On appella ſes ſortes de recueuils *Paſſionnarii*, parce qu'ils contenoient les *paſſions* ou les ſouffrances des Martyrs ; au lieu qu'on nommoit *Legendaires* ceux qui traitoient de la vie ou de la mort des Confeſſeurs, comme *Hilaire*, *Martin* &c. Pourvû que ces Livres fuſſent Canoniques, c'eſt à dire qu'ils euſſent été approuvez par l'Egliſe, on les liſoit dans les Temples, le jour de la fête du Martyr ou du Confeſſeur.

C'eſt à quoi ſe bornoit la dévotion des premiers Chrétiens, à donner de grandes loüanges à la fermeté des Martyrs, & à exhorter le peuple à ſuivre leur exemple. On crût en ſuite que pour leur faire plus d'honneur, & pour imprimer plus fortement leurs actions dans l'eſprit des fidéles, il falloit reciter leur nom, dans la célebration de l'Euchariſtie, qu'on appelloit auſſi Sacrifice: mais qu'on ne leur offroit pas. *Le peuple Chrétien*, dit S. Auguſtin, *a participé par une ſolennité Religieuſe à la célébration de la memoire des Martyrs, en ſorte néanmoins que nous érigeons des autels, non à quelques Martyrs, mais au Dieu des Martyrs lui même, quoi que nous les conſacrions pour nous reſſouvenir des Martyrs. Car quel Prêtre a jamais dit devant l'autel, & dans les Lieux où repoſent les corps ſaints : Nous t'offrons, Pierre, Paul, ou Cyprien? Ce que l'on offre,*

a C. VII. p. 70. L. XX Contr. Fauſt. Manich.

on l'offre à Dieu qui a couronné les Martyrs. [a] Et Théodoret. *Nous n'offrons point d'hosties, & ne faisons nulles libations aux Martyrs: mais nous les honorons comme des hommes divins, & chers de Dieu.* En sorte que selon la remarque de *Pamelius*, lors qu'on trouve dans les Anciens, qu'on offrit le Sacrifice *pour les* Martyrs, cela veut dire *pour faire commémoration* des Martyrs, ou pour se souvenir de leurs souffrances.

Les Lieux, où se faisoit cette commémoration, étoient ceux où reposoient les os ou les cendres des Martyrs, & on y bâtir des autels, pour y célebrer l'Eucharistie. Mais comme la superstition n'a point de bornes, on ne se contenta pas de ces autels, on en erigea d'autres en mémoire des Martyrs dans les champs, sur les chemins, & en plusieurs endroits, où il n'y avoit point de leurs reliques: Ce que le V. concile de Carthage, *b* défendit, & ordonna même de les briser, ou si cela ne se pouvoit, & qu'on craignit quelque émotion populaire, d'instruire les fideles là dessus, afin que les gens de bien ne s'abandonnassent pas à des dévotions, qui ne sont fondées que sur des songes creux & des révélations imaginaires.

Mais on étoit allé trop loin, pour en revenir. Dés le temps de Constantin on appelloit les anniversaires des Martyrs *festa festivitates* des fêtes & des réjouïssanc

&

[a] *Serm. 8. de Mart.* [b] *L'an 438 Can. 14.*

& on leur rendoit des honneurs excessifs. Dès lors les Païens commençoient à reprocher *a* aux Chrétiens, qu'ils adoroient des hommes morts. Il est vrai que S. Augustin s'en défendoit en disant que toutes ces cérémonies n'étoient *que des ornemens* pour honorer la mémoire des Martyrs, & non pas des sacrifices qu'on offrît à des morts. Cyrille d'Alexandrie *a* disoit à peu près la même chose. Mais à quoi servent les distinctions subtiles, lors que la pratique parle? Et comment s'empecher d'invoquer des reliques, ausquelles on attribue *le pouvoir de chasser les démons, de guerir les maladies, de prédire l'avenir? C'est ce que peuvent*, s'écrie Grégoire de Nazianze, *b les cendres de Cyprien, pourvû qu'on ait la foi, comme le savent ceux qui l'ont éprouvé, qui ont fait passer par tradition ces miracles jusqu'à nous, & qui les communiqueront à la posterité par la même voie.* Aussi vers le milieu du V. siecle, on ne fit plus difficulté d'avoüer publiquement qu'on invoquoit les Saints. *Ceux qui sont en santé*, dit Theodoret Evêque de Cyr, *leur en demandent la conservation, les malades leur gueriſon, les steriles des enfans; & lors qu'ils ont été exaucez, ils témoignent leur reconnoissance, par des figures d'or ou d'argent, des yeux, des pieds, des mains*, ou des autres parties de leur corps, qui ont été gueries. Il semble qu'il

a L. VII. *de Civit.* C. 27. *b* L. VI. *adv. Jul.* & Orat. 8. *Serm.* 8. *adv. Grac. infid.*

qu'il y a là *a* plus qu'un simple honneur, & qu'on ne sauroit guere demander d'autres graces à la Divinité même, pour ce qui regarde cette vie. Gregoire de Nazianze *b* invoque clairement S. Cyprien, il le prie de le regarder du Ciel d'un œuil propice, de diriger ses paroles & sa vie, & de paître, ou de lui aider à paître son troupeau.

Afin qu'il ne manquât rien à la conformité des Heros du Paganisme, & des Saints, les Chrétiens regarderent ces derniers *c* comme *les aides & les gardiens communs du Genre humain, & des Etres pleins de bonté, qui participent à nos inquietudes. Nous leur dressons aussi des statuës, & des images visibles*, dit Jean Damascene, *afin que nous mêmes devenions leurs statuës & leurs images animées, par l'imitation de leurs vertus.*

Dans le Chapitre VIII, *d* Mr. Beck traite *des Mémoires des Saints en particulier*, c'est à dire qu'il marque, aussi précisément qu'il lui est possible, le jour de la naissance & de la mort des Saints de ce Martyrologe, le siecle auquel ils ont vécu, le temps de l'institution de leur fête, en quoi il suit l'ordre du Calendrier, commençant par Janvier & finissant par Decembre. Après a il fait un Catalogue de ces mêmes Sain com mençant par Samuel, & finissant par H dric Evêque d'Augbourg mort en 974. Il div

a Orat. 18. *b Damasc. L.* IV *de Orth fide. c.* 16, *c P.* 109. *d. P.* 150.

diviſe enſuite, *a* ſelon les Lieux auſquels ils ont vêcu, faiſant un article de chaque Continent, l'Aſie, l'Afrique, & l'Europe: Puis *b* ſelon leur dignité de Propheres, d'Apôtres, de Martyrs, de Confeſſeurs & de Vierges; & enfin *c* par ordre Alphabetique.

Dans le Ch. IX. l'Auteur ſe plaint de la diverſité des Martyrologes & des Calendriers, leſquels reſſemblent à des horloges, qui ſonnent la même heure en des temps differens. Il en eſt de même des Calendriers, qui mettent les Saints l'un devant, l'autre après, & ne s'accordent preſque jamais. On en donne une infinité d'exemples: après quoi on recherche les cauſes de ces contradictions. 1. On a conſacré divers temps à l'honneur des martyrs, ſelon la diverſité des païs & des coûtumes. 2. On a ſouvent pris pour le jour de la mort d'un Saint, celui de *l'invention* ou de la *tranſlation* de ſon corps, ou de la dédicace d'un Temple à ſon honneur. 3. Les Infideles ont écrit diverſes hiſtoires pour ſe moquer des Martyrs, qu'on a eu quelquefois de la peine à diſtinguer des veritables. 4. Les Copiſtes ignorans ont fait ſouvent deux ou trois Saints d'une même perſonne, ou confondu enſemble des Saints de même nom. 5. On a ſouvent banni les vieux Saints, pour faire place aux nouveaux. 6. ou on leur a donné un autre jour 7. Pour donner de la réputation aux Saints modernes, on les a mis en des Siecles plus éloignez.

Dans

a p. 154. *b* p. 159. *c* p. 152.

Dans le x & dernier Chapitre, M. Beck compare les jours vuides, ou non fêtez de ce Martyrologe, avec ceux du Martyrologe de Bede.

XVII.

THEOLOGIENS PROTESTANS FRANÇOIS.

I. INSTRUCTIONS POUR LES NICODEMITES, *où après avoir convaincu ceux qui sont tombez de la grandeur de leur crime, on fait voir qu'aucune violence ne peut dispenser les hommes de l'obligation de professer la verité*; Par J. G. P. 12. A Amsterdam chez Wolfgang. 1687. pag. 225.

L'Auteur de ce Livre s'est déja fait connoître au public par d'autres Ouvrages. 1. *L'Eglise Protestante justifiée par la Romaine*, où il réfute un écrit qu'on attribuoit à un savant Catholique de Grenoble, nommé *l'Abbé de S. Firmin*. 2. Un Discours sur la difficulté de faire son salut, intitulé *La Porte étroite*. 3. Une Dissertation Latine *De Religionum Conciliatoribus*. 4. Deux ou trois Lettres, pour montrer que le *pisme est une Monarchie Temporelle*. 5. On vû encore de luiun manuscrit Latin, qui une Apologie des vers, que Beze a faits

ſa jeuneſſe, où il fait voir que pluſieurs Savans de l'Egliſe Romaine ont dit des choſes plus libres que lui.

Dans cet Ouvrage, il tâche de porter un des Nouveaux-Unis de France; à qui il écrit, à quitter la Communion Romaine, où il étoit entré par force, & à ſe retirer, à l'exemple de ſa famille, dans un païs de liberté, pour y profeſſer la Religion, qu'il avoit renoncée de bouche, & qu'il croioit veritable, dans le fond du cœur. On réfute tous les prétextes, dont ceux qu'on nomme ici Nicodemites ſe ſervent, pour excuſer leur retardement, & on leur allegue pluſieurs raiſons, pour les perſuader de ſe relever promtement de leur chûte. Voici les principales. 1. Qu'encore que Dieu ſoit Miſericordieux, il n'a point promis de grace aux pecheurs impénitens, qui perſéverent juſqu'à la mort dans l'hypocriſie, & réſiſtent toute leur vie aux lumieres de leur conſcience. 2. Que ſelon les principes de l'Egliſe Romaine & des Proteſtans, il y a une Religion, dans la Communion de laquelle il faut vivre pour être ſauvé, à quelques ſouffrances qu'elle nous expoſe; & que Jeſus-Chriſt, tous les Apôtres & tous les Martyrs ont enſeigné cette verité par leurs paroles & par leurs exemples. 3. *b* Que quand même la fauſſe prétention des Libertins ſeroit vraie, & que toutes les Religions ſeroient indifférentes, il eſt impoſſible qu'elles le ſoient pour

a p. 9. & ſuiv. b p. 19. 20. ad 55.

pour ceux qui croient, qu'il n'y en a de véritable que celle qu'ils professent ; & qu'un Chinois, par exemple, ne pourroit passer que pour un tres-mechant homme, si persuadé qu'il n'y a point d'autre Dieu que ses Idoles, s'il se faisoit Juif, Mahometan, ou Chrétien. Cela donne occasion à M. *Graverol* de représenter la grandeur du crime de ceux qu'il appelle Apostats, & le jugement que Dieu en doit faire.

a On réfute ensuite les prétextes de ceux qui sont tombez. Ils disent. 1. Que ce n'a pas été leur pensée de renoncer Jesus-Christ. On répond que si cette excuse étoit bonne, elle justifieroit tous les pecheurs, puis qu'il n'y en a point qui se plonge dans le crime, pour faire dépit à Dieu, ni qui s'imagine que ses excés aillent jusqu'à lui faire renier la Divinité. L'avare ne se croit point Idolatre, & le voluptueux ne pense point à se séparer de son Sauveur, en s'abandonnant à ses débauches.

2. Ils disent qu'on ne renonce pas Jesus-Christ, en entrant dans l'Eglise Romaine, puis qu'elle retient tous les articles fondamentaux. Comme ce prétexte est le plus considérable, l'Auteur, pour en montrer l'illusion, s'applique à faire voir que l'Eglise Romaine pratique un faux culte ; ce qu'il tâche de prouver *b* par sa doctrine sur la communion sous une espece, ou le retranchement de la coupe, *c* l'invocation des Saints,

a p.55.56. b p.68.ad 90. c p.95.ad 156.

Saints, le ſervice des Images, & les autres ſuperſtitions, qui ſubſiſtent encore dans toute leur force, comme on le voit dans la pratique des peuples, & les écrits de quantité de Docteurs modernes, qui ſont en beaucoup plus grand nombre que les Adouciſſeurs ni les *Meldiſtes*.

Il eſt vrai que ces Meſſieurs diſent que les Catholiques rigides ne ſont que des Docteurs particuliers; mais ceux-ci le leur reprochent avec mille fois plus de fondement. A qui s'en tiendra-t-on? Il y a bien de l'apparence que les derniers ſont les plus ſinceres, & qu'ils ſoûtiennent les vrais ſentimens de leur Egliſe, puis que la pratique univerſelle eſt pour eux, & qu'on ne s'eſt point encore aviſé de réformer le culte extérieur, ſur les idées de Mr. de Meaux. Ajoûtez à cela que cette pratique eſt la *Tradition*, dont on fait tant de cas, & que cet Evêque *regarde comme un interprete néceſſaire de la Loi de Dieu, une Doctrine non écrite venuë de Dieu même, & conſervée dans les ſentimens & la pratique Univerſelle de l'Egliſe.* * D'ailleurs le culte & les prieres publiques de l'Egliſe Romaine prouvent évidemment que ſon intention n'eſt pas de réduire toutes ces oraiſons à cette formule *priez pour nous*, ni de s'adreſſer aux ſaints glorifiez de la même maniere qu'on fait aux fideles vivans, comme le prétend

* *Traité de la Comm. ſous les deux eſpeces. 2. Partie.*

prétend M. de Meaux, puis qu'on ne bâtit point des temples à ces derniers, qu'on ne leur allume point de cierges ; qu'on ne fait point de processions, qu'on ne dit point de Messes à leur honneur, qu'on ne leur consacre point de fêtes, & que *le culte extérieur est établi pour* témoigner *les sentimens intérieurs de l'ame*, de l'aveu même de ce Prelat. Ajoûtez à cela que d'autres Catholiques mitigez avoüent de bonne foi * *que le culte qu'on rend aux Saints, quoi que d'une autre espece, & infiniment different de celui qu'on rend à Dieu, est d'un degré plus relevé ; & même si l'on veut est different en espece, de celui qu'on rend aux Saints sur la terre.*

a A l'égard des articles fondamentaux, M. *Graverol* avouë qu'ils suffisent pour être sauvé : 1. pourvû qu'on ne croie rien, qui les choque directement : 2. qu'on ne participe en les croiant à aucun faux culte. 3. Que la Religion, que l'on quitte pour embrasser un parti, qui a retenu les articles fondamentaux, ne les croie point. Sur le 1. il dit que comme une ville ne laisseroit pas d'être censée rebelle, encore qu'elle retint, quant aux termes, les Loix fondamentales de l'Etat, si par d'autres Loix qu'elle auroit établies elle les renversoit : de même, si l'Eglise Romaine par ses dogmes de la Transsubstantiation, du Sacrifice de la Messe,

* *Le Fevre Mot. invinc. ch. 4, §. 1. a p. 157. ad 174.*

Meſſe, du Purgatoire, détruit la vraie Doctrine de l'Evangile touchant la nature, le ſacrifice & les mérites de Jeſus-Chriſt, elle n'eſt guere moins coupable d'apoſtaſie, en établiſſant des opinions qui lui ſont contraires, que ſi elle la rejetoit ouvertement. 2. La pratique étant le but de la Religion, il faut qu'elle ſoit exemte de ſuperſtition & d'idolatrie. 3. Si la Religion qu'on abandonne a auſſi retenu les articles fondamentaux, & qu'elle ſoit même plus pure que celle qu'on embraſſe: on ne ſauroit s'excuſer de lâcheté, de ſe jetter ainſi dans un parti, qui n'eſt ſupportable que parce qu'il a de conforme avec celui que l'on quitte.

On réfute enſuite le prétexte de l'intention, en montrant qu'elle ne peut rectifier une action mauvaiſe d'elle même & défenduë de Dieu. On explique le Conſeil d'Eliſée à Naaman le Syrien, & on fait voir que cet exemple, ni celui des fideles qui vivoient avant la Réformation, ne peut excuſer la foibleſſe des Nouveaux Unis. On appuie preſque tout ce qu'on dit ſur des paſſages de Docteurs Catholiques Romains, que l'Auteur paroît, par tous ſes Ouvrages, avoir beaucoup lûs. Il cite quelquefois des Livres, que leur extravagance a rendu fort rares, quoi qu'ils ſoient aſſez modernes, *a* comme un Pſeautier de la Vierge du P. *du Virail* Recollect, imprimé à Lion en 1678. & qui encherit beaucoup ſur celui de

a p. 110.

de Bonaventure. On y trouvera aussi l'histoire de la [a] Nôtre-Dame de Paix du pont de Saone, arrivée dans la même ville, qui méritoit d'être laissée à la posterité, pour lui apprendre que dans les villes, où les Prélats Catholiques sont les plus raisonnables, le peuple & les moines n'en sont pas moins superstitieux.

2. TRAITE' DE LA NATURE DE LA GRACE, *ou du concours général de la Providence & du concours particulier de la Grace efficace contre les nouvelles Hypotheses de M. P. & de ses Disciples. Par M.* JURIEU D. & P. *en Th.* 12. A Utrecht chez Fr. Halma 1687. pagg. 546.

3. ESSAIS DE THEOLOGIE *sur la* PROVIDENCE *& la* GRACE, *où l'on tâche de délivrer Mr. Jurieu de toutes les difficultez accablantes, qu'il rencontre dans son système.* 12. A Francfort 1687. pagg. 560.

QUoi que le dernier de ces Livres ait vû le jour avant le premier, il lui sert néanmoins de réponse, parce que tout l'Ouvrage de Mr. Jurieu avoit déja paru, presque sous la même forme, en partie i[illegible] partie manuscrit.

1. Il est divisé en trois parties. [illegible] qui est à la fin & qui devoit servir de p[illegible]

[a] *p.* 148.

ce, a déja été imprimé à Rotterdam chez *Acher*. Il eſt intitulé *Jugement ſur les méthodes rigides & relâchées d'expliquer la Providence & la Grace. Pour trouver un moien de reconciliation entre les Proteſtans, qui ſuivent la Confeſſion d'Augsbourg & les Réformez.*

Ce moien conſiſte à faire voir que dans quelque hypotheſe qu'on s'engage, ſur la matiere de la Providence & de la Grace, on n'en ſauroit trouver aucune, qui ſatisfaſſe entiérement l'eſprit ; parce que les *rigides* font Dieu Auteur du mal & les *relâchées* font l'homme Auteur de ſon ſalut. Après cela M. Jurieu fait voir [a] que les Proteſtans de la Confeſſion d'Augsbourg & les Réformez conviennent dans l'eſſentiel, & que les formules de leurs prieres les mettent d'accord. Il poſe enſuite 16 articles que tous les Chrétiens avoüent, ſi ce n'eſt, dit-il, *les Sociniens, & nos Novateurs.* „ N'eſt-ce pas „ aſſez, pourſuit-il, pour être unis, car le „ reſte eſt plus qu'inutile. Et plut à Dieu „ qu'on n'eût jamais remüé ces queſtions „ curieuſes ; comment la ſainteté de Dieu „ peut s'accorder avec la permiſſion du pe„ ché ? comment l'homme peut-demeurer „ libre, nonobſtant la permiſſion de Dieu, „ ſes decrets éternels, ſon concours & la „ Grace efficace..... Qu'on s'en tienne „ donc en cette matiere, à ce qu'on ſait & „ dont on convient, & qu'on laiſſe là ce „ qu'on ne peut ſavoir que par conjecture.

[a] *Sect.* XV. „ Sur

„ Sur tout il ne faut enseigner au peuple que
„ ces articles, dont il est certain que nous
„ convenons tous; & après tout on a beau
„ lui en prêcher d'avantage, il ne le retiendra
„ pas. Le reste n'étant pas de sa portée ne
„ s'attachera pas à son esprit; & il ne seroit
„ nullement nécessaire que les simples y
„ fissent trop d'attention: car cela ne servi-
„ roit qu'à leur jetter des scrupules dans
„ l'ame, & à leur faire naître de difficultez,
„ d'où ils ne se tireroient pas. Nous soûte-
„ nons que jamais la Doctrine de la Prédes-
„ stination & de la Grace efficace ne fit des
„ impies; mais nous avoüons qu'elle peut
„ jetter les esprits foibles dans de grandes
„ inquiétudes. C'est pourquoi il est de la
„ prudence des Directeurs de conscience de
„ menager ces grands mysteres. Dans les ex-
„ hortations, il faut nécessairement parler à
„ la Pelagienne; & pour les dogmes, on doit
„ les enseigner sobrement, & d'une manie-
„ re qui prévienne les scandales des esprits
„ foibles. Il n'y a que deux articles géné-
„ raux, que le peuple doit bien savoir, & sur
„ lesquels tout le reste doit être établi. 1. Le
„ premier que Dieu est le principe & la
„ cause de nôtre bien: cela est d'une ne-
„ cessité absoluë pour servir de fondement
„ au service de Dieu, à la priere & à l'ac
„ de grace. 2. Le second est que nous som
„ cause de tout nôtre mal: *ta perdition e*
„ *toi, ô Israël:* cela est le fondement de l
„ milité & des autres vertus Chrétienn

M. P

M. Papin Prêtre de l'Egliſe Anglicane, Neveu de M. Pajon & Auteur des *Eſſais de Theologie*, commence la I. partie de ſon Ouvrage, par un parallele de la doctrine de Mr. Jurieu dans ce qu'on vient d'en citer, avec les articles d'un Synode des Egliſes Walonnes, tenu à Rotterdam, l'année derniere, & ſignez par tous les Miniſtres réfugiez. Il tâche d'accorder Mr. Jurieu, qu'il prétend ſe contredire, avec lui même & avec ce Synode; & fait diverſes remarques ſur la deſcription que ce Théologien nous donne de l'Etre infiniment parfait, dont au dire de ſon adverſaire, il n'a pas une idée juſte, ni qui renferme toutes ſes perfections. On s'efforce de le prouver *a* en montrant 1. que dans cette deſcription il ſe trouve des articles, qui paroiſſent faux en eux-mêmes & injurieux à Dieu. 2. Qu'il y en a qui, quand ils ne paroitroient pas faux à les conſiderer ſeuls, contrediſent pourtant à d'autres, qui ſont d'une évidence inconteſtable. 3. Qu'il y manque quelques articles eſſentiels, à l'idée qu'on doit ſe former de Dieu & de ſa Providence, *b* comme la bonté, la ſainteté, la clemence & la juſtice, qui ſont les quatre, dont la connoiſſance inté reſſe le plus les intelligences créées: 4. Que quelques uns des meilleurs articles, qui y ſoient, y ſont ſans fondement.

II. Dans le *Traité de la Nature & de la Grace*

a P. 141. *& ſuiv. b P.* 157. *& ſuiv.*

Grace, que Mr. Jurieu *a* a entrepris, parce que *la maniere des operations de la Grace est si peu connuë, & si mal expliquée de la plûpart, qu'on ne sauroit être blâmé d'y apporter quelque lumiere*, cet Auteur explique d'abord d'une maniere tres-forte, les sentimens de M. Pajon & de ses Disciples, qu'il se propose de combattre, & les réduit à douze propositions. Il attaque, dans la premiere partie de ce Traité, les deux premieres, qui regardent la maniere dont la Providence divine opere dans les actions des créatures: savoir si c'est par un *concours immediat*, qui fasse en elles & avec elles les actions qu'elles produisent? ou si Dieu se contente dans les actions mauvaises des créatures Libres, de conserver leurs facultez, & de n'empêcher pas miraculeusement l'effet de leur détermination au peché? Mr. Jurieu soûtient la premiere hypothese & les Disciples de Mr. Pajon la seconde. L'un d'entre eux pour opposer à Mr. Jurieu un homme, qui n'eût pas moins de réputation que lui, a traduit un Traité du célebre Baxter, Presbyterien Anglois, sur la prédétermination Physique au peché & à la damnation; & montré dans une préface, qui est au devant de cette version, que la doctrine du *Concours immédiat*, étoit inoüie avant le XII siecle: que depuis elle a été combattuë par Durand de S. Portien Evêque de Meaux, Pierre Aureole Archevêque d'Aix,

a P. II.

d'Aix, Richard Archevêque d'Armach, Mr. de Launoi & pluſieurs autres; & qu'elle porte à des conſéquences ſi affreuſes & ſi impies, qu'on n'oſe les mettre ici. Les curieux en trouveront XXI, dans cette préface p. 397.

III. Dans la ſeconde partie, Mr. Jurieu *examine*, dit-il; *les opérations de la Grace interne, & prouve les veritez de la grace immediate & efficace par elle-même.* Pour entendre cette diſpute, il faut prendre garde qu'elle ne roule point ſur les doctrines même de la prédeſtination abſolüe, de la chûte & de la corruption de l'homme, du peché originel, de la neceſſité de la grace, de ſon efficacité & de ſon irréſiſtibilité, que les deux parties reconnoiſſent également. Elle ne conſiſte qu'en une diverſité de méthode, dont ces Meſſieurs ſe ſervent, pour l'explication de ces dogmes. M. Pajon croioit que comme on ne veut rien ſans le connoître clairement ou confuſément, il s'enſuit de là que toutes les mauvaiſes inclinations de la volonté viennent des fauſſes lumieres de l'eſprit, des préjugez, de l'éducation, des ſentimens confus, des jugemens faux & précipitez, qui nous faiſant regarder les créatures comme un bien & une ſource de plaiſir portent la volonté à les aimer. C'eſt dans cette malheureuſe diſpoſition d'eſprit qui nait avec nous, qui s'accroît tous les jours par le commerce du monde, & dont on ne ſent que trop les effets, dés qu'on a l'uſage de la raiſon, c'eſt,

dis-je dans cette diſpoſition, que M Pajon fait conſiſter le peché originel, la concupiſcence & la ſource de tous les pechez actuels: de ſorte que, ſelon lui, pour porter la volonté & les paſſions au bien, il n'y a qu'à éclairer l'eſprit, lui donner de veritables idées des choſes, lui faire connoître que les créatures ne ſont pas ſon bien, & qu'elles ſont même un mal, leur jouïſſance paſſagere entrainant ſouvent aprés elle des maux éternels. Que ſi l'on vient à bout de mettre l'eſprit dans cette perſuaſion, il n'y a point de doute que la volonté, qui aime naturellement le plus grand bien & le plus grand plaiſir, ne s'y porte d'elle même, & ne mépriſe les faux biens & les plaiſirs d'un moment.

En effet, dit-il, ſi l'on fait réflexion ſur ce qui ſe paſſe en nous, on tombera d'accord que quand on préfere les biens ſenſibles & préſents aux biens ſpirituels & futurs, c'eſt preſque toûjours parce qu'on ne penſe pas aux derniers, ou qu'on n'a qu'une aſſurance fort confuſe & fort legere de leur exiſtence & de l'immutabilité des promeſſes divines.

M. Jurieu ſoûtient au contraire [a] que l'entendement, étant une faculté purement paſſive & nullement libre, eſt abſolument ſoûmis à la volonté, qui diſpoſe de tous ſes jugemens & lui en fait faire tres-ſouvent de faux, en l'aveuglant par ſes paſſions & par ſes préjugez; 2. Que quand la volonté ne

[a] P. 230. & ſuiv.

peut empêcher l'entendement de voir certaines liaiſons & certains rapports, qui ſont entre les choſes, elle l'empêche au moins d'en tirer les concluſions qui en ſortent: 3. Qu'enfin elle demeure toûjours maîtreſſe de tous ſes jugemens, ou pour les négliger abſolument, ou pour en faire faire d'autres plus à ſon gré. Touchant ce qu'on dit que la volonté ſuit toûjours le dernier *dictamen* de l'entendement pratique, l'Auteur répond que cela eſt vrai, quand elle ſe donne la peine de le conſulter, parce qu'il faut qu'elle s'arrête à quelque choſe, & qu'elle ne peut pas être indéterminée à l'infini. Mais ce *dictamen* n'eſt le dernier, ſelon lui, que parce que la volonté le veut bien, & que ſes inclinations s'y accordent. Si cela n'étoit ainſi l'homme ne ſeroit point libre. Il ne le ſeroit point par l'entendement, qui n'eſt pas libre lui-même; & il ne le ſeroit point par la volonté qui ſeroit l'eſclave d'un autre eſclave, ſavoir de l'entendement.

Mr. Jurieu conclut de là que la Grace interne doit toucher la volonté avant que de pénétrer l'entendement pratique, qui dans le fond n'eſt que l'acte de la volonté même. Cette conſéquence ſuit naturellement des deux principes qu'il a poſez: 1. Que c'eſt la volonté, qui détermine l'entendement pratique, & qui lui fait dire, il faut faire cela, ou il ne le faut pas faire: 2. Que la volonté détermine ce jugement, ſelon ſes propres inclinations & par ſes inclinations:

d'où il eſt clair que la volonté doit avoir les inclinations au bien, avant que l'entendement pratique ait porté ſon dernier jugement, ou avant que la volonté ſe détermine au bien. Ce qu'elle ſe détermine au mal vient du penchant que lui donne le corps & la chair: ce qu'elle ſe détermine au bien doit donc venir d'un penchant que lui donne la Grace. Ce penchant conſiſte, ſelon l'Auteur, en ce que Dieu répand un ſentiment de douceur dans la volonté, comme Jeſus-Chriſt le diſoit des temporaires, *qu'ils écoutent la parole & la reçoivent avec joie*: ce qui eſt bien plus vrai des veritables juſtifiez. Cette joie n'eſt point un mouvement raiſonné; elle eſt imprimée immédiatement par la grace qui s'applique à la volonté: & quoi qu'elle naiſſe de la vuë de l'objet évangelique, elle n'en naît pas neceſſairement; mais elle en ſort par l'entremiſe de la Grace interne.

Cette délectation prévenante, comme l'Auteur l'appelle aprés S. Auguſtin, eſt ſi fort neceſſaire à l'ame, afin qu'elle demeure victorieuſe des plaîſirs ſenſibles, [a] qu'*Adam en avoit beſoin auſſi bien que les hommes pecheurs, pour être ſoûtenu dans ſon devoir. Quand le premier homme tomba, Dieu ſuſpendit*, ſelon Mr. Jurieu, *l'action par laquelle il attiroit ſa volonté, par ce charme ſecret & cette impreſſion de plaiſir: pendant quoi Adam ſe laiſſa delecter, par l'objet qui lui étoit propoſé, c'eſt d'être ſemblable à Dieu & de*

[a] P. 306.

& de connoître le bien & le mal ; & cette délectation l'emporta dans le précipice & plongea ſon ame dans la chair.

Un des plus forts argumens des Diſciples de M. Pajon eſt celui qu'ils tirent du ſentiment commun des Proteſtans, touchant la Divinité de l'Ecriture. Car, diſent-ils, ſi la plus-part des Théologiens *a* ſoutiennent que les Livres Sacrez portent des marques ſi évidentes de la Divinité de leur Auteur, qu'elles peuvent convaincre les infideles même, ſi ce n'eſt qu'ils ſe faſſent violence, pour les conteſter ; à plus forte raiſon ces marques doivent-elles être capables ; étant propoſées avec d'heureuſes circonſtances, de produire par elles-mêmes une forte perſuaſion, que l'Ecriture eſt divine. A cela M. Jurieu répond *b* 1. Qu'encore qu'il ne veuille pas diminuer la force & la lumiere des caracteres de Divinité de l'Ecriture, il oſe pourtant affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puiſſe être éludé par les Prophanes, ni qui faſſe une preuve, ni à quoi l'on ne puiſſe répondre quelque choſe: 2. Que conſidérez tous enſemble, quoi qu'ils aient plus de force que ſéparément, ils n'en ont pas aſſez pour faire une DEMONSTRATION MORALE : d'où il conclut *c* 3. Qu'ASSURE'MENT ces caracteres ne ſont pas tels qu'ils puiſſent produire dans un ESPRIT BIEN DISPOSE' une certitude de ſpéculation, qui égale la certitude

a Bibl. T. VI. p. 470. b 146. c P. 250.

des sciences Géométriques. Si l'on demande à l'Auteur comment donc on est persuadé de la Divinité de l'Ecriture? *a* il répond avec un Scholastique, appellé *Bonaventure*, qu'il y a de deux sortes de certitudes, l'une de *Spéculation*, qui est celle qui nait de l'évidence de la chose, comme est celle des propositions Géométriques, & l'autre d'*adhesion* ou d'attachement, qui nait non de l'évidence de la chose, mais de l'importance de la chose. Par exemple, dit-il, je croi fermement & fortement qu'un tel est mon pere, je n'en ai point de démonstration; mais je voi qu'il m'est de la derniere importance de croire cela, parce que de là dépend le droit à une grande succession, qui me regarde. Je croi, continue-t-il en faisant application des ses principes aux choses de la Religion, *b Ie croi fermement qu'il y a un Dieu. Ie le veux croire plus fortement que je ne croi qu'en tout le triangle les trois angles sont égaux à deux droits, bien que cette derniere proposition se démontre à l'œuil: je le crois, dis-je, de cette maniere,* PARCE *que je le veux croire.* Touchant la maniere dont se fait cet acquiescement, l'Auteur dit *c* que *l'esprit voiant l'importance de cette verité l'Ecriture est Divine, combien il en revient d'avantages, quand on la croit, & combien il en revient de maux, quand on ne le croit pas, la volonté dans cette vuë se determine à lui donner un aquiescement*

a P.147. & suiv. b P.249. c P.250.

ment plus ferme, que celui qu'elle donne à une propoſition démontrée mathematiquement, dont elle ne voit pas l'importance. Elle adhere à cette verité, & elle y adhere; parce qu'elle le veut . . . a Le S. Eſprit & la Grace peuvent bien faire ce que les préjugez font tous les jours. Or on voit par tout que les préjugez donnent à l'eſprit des degrez de certitude dans l'aquieſcement, qui ſont au deſſus des degrez de l'évidence de la choſe. Ainſi dans toutes les perſuaſions, il y a preſque toûjours des degrez qui ſont DESTITUEZ DE RAISON. On ſeroit porté à penſer que Dieu aiant une fois fléchi la volonté, pour recevoir la Divinité de l'Ecriture, la ſeule attention de l'eſprit ſuffit pour tirer de ce Livre divin les myſteres que la Religion nous apprend, & qui y ſont clairement contenus : mais il n'en eſt pas ainſi, ſelon Mr. Jurieu: *b Car à proprement parler nous croions les choſes incroiables & inevidentes, parce que nous les voulons croire. Le Prophane & l'impie voit ſouvent qu'il y a un Dieu malgré qu'il en ait : mais je croi*, dit-il, *que Dieu ſubſiſte en trois perſonnes, parce que je le veux croire.*

M. Papin commence ſa réponſe par expliquer en quel ſens on pourroit admettre les habitudes infuſes & l'opération immédiate du S. Eſprit. *c* Il dit que, ſelon M. Jurieu même, le peché originel, ou du moins

V 5

a P. 251. *b P.* 318-319. *c P.* 235. *& ſuiv.*

moins la ſource de ce peché, & par conſéquent de tous les autres, conſiſte dans la mauvaiſe diſpoſition avec laquelle nôtre corps eſt formé & vient au monde, dans cette intemperie d'humeurs, qui cauſe le déréglement des paſſions & l'amour des choſes ſenſibles. Rien n'empêche, ſelon lui, que Dieu n'agiſſe *immédiatement* ſur nôtre corps, pour changer ſes mauvaiſes habitudes, en corrigeant cette intemperie, qui porte à la haine, à la colere, à la vengeance, aux plaiſirs, à la débauche, & lui donnant une diſpoſition contraire, qui porte à l'amitié, à la patience, à la clemence, au mépris des plaiſirs, à la ſobrieté, à la chaſteté. Il peut auſſi agir immédiatement ſur les eſprits purs par la production d'une idée, par la révélation, en leur préſentant des objets qui les appliquent fortement, en éloignant, ou ſuſpendant l'effet de tout ce qui peut interrompre leur attention, en imprimant en eux des ſentimens de douleur ou de plaiſir. Ce ſont là toutes les manieres, dans leſquelles l'Auteur conçoit que Dieu peut agir ſur les eſprits : ce n'eſt pas qu'il n'y en puiſſe avoir d'autres, mais comme on n'en a point d'idée. M. Papin laiſſe la choſe indéciſe, & avoue qu'il ne ſauroit comprendre comme la grace donne à l'amour pour une verité, par une délectation prévenante, c'eſt à dire par un ſentiment de plaiſir, qui précede la connoiſſance de la perſuaſion de cette ve-

rité.

rité. De tout cela il conclut que pour produire la converſion d'un pecheur, il n'y a 1. *qu'à remedier au deſordre du corps de quelque maniere que ce ſoit*, médiate ou immédiate : 2. *à repréſenter au naturel les objets de l'entendement, & ceux de la volonté. le menſonge, & la verité, le vice & la vertu.*

A l'égard de la liberté d'indifference ou de l'indépendence de la volonté que M. Jurieu ſoûtient, voici l'hypotheſe que *a* ſon adverſaire lui oppoſe. Il conçoit l'ame comme un être en mouvement. 2. La volonté de l'ame eſt ce mouvement, qui peut être déterminé de quelque côté que ce ſoit: 3. De même qu'un corps ſimple ne détermine pas lui-même ſon mouvement, mais qu'il en reçoit la détermination de la même cauſe que le lui donne: l'ame auſſi a reçu la détermination de ſon mouvement de la même cauſe, qui lui a donné le mouvement en même temps que l'être, puis qu'elle ne peut exiſter ſans volonté. 4. De même qu'un corps ſimple ne ſauroit changer lui-même la détermination de ſon mouvement, ni la changer par la force ſeule de ce mouvement, mais que pour la changer il faut l'action d'une autre cauſe : auſſi l'ame n'a pu changer d'elle-même la détermination de ſon mouvement, qui tendoit originellement au bien ſpirituel, ni revenir à cette premiere détermination, quand elle a été

*a P. 308.

changée, ni en général apporter le moindre changement à son mouvement ; mais il faut pour cela l'action d'un autre cause. 5. Le mouvement de l'ame est le mouvement d'un Etre intelligent, qui ne sauroit être déterminé par une force aveugle, ni tendre de quelque côté, sans savoir pourquoi, clairement ou confusément; en un mot c'est un mouvement dont les raisons seules peuvent changer la détermination. 6. Ces raisons sont necessairement ou des *connoissances* ou des *sentimens* de l'ame. 7. Ses connoissances sont ce qu'on appelle *l'entendement* ou *les idées de l'entendement* : de sorte que quand on dit que la volonté dépend de l'entendement, cela ne signifie autre chose, sinon que le mouvement de l'ame peut être déterminé par ses connoissances intellectuelles: ce qui ne veut pas dire qu'elle ne dépend que de l'entendement, puisque ce mouvement peut aussi être déterminé par des sentimens de douleur ou de plaisir, qui ne sont pas des connoissances intellectuelles. L'Auteur conclut de là, que la détermination du mouvement de l'ame dépend necessairement de la connoissance ou du sentiment; & dire que l'entendement dépend de la volonté c'est dire, selon lui, que la cause dépend de l'effet, & que ce qui détermine dépend de ce qui est déterminé.

Aprés cela on peut s'imaginer que M. Papin ne demeure pas court sur ce que M. Jurieu objecte contre l'efficace des caracteres de

de Divinité de l'Ecriture ; qu'il n'approuve pas qu'on croie en Dieu par caprice ou par interêt, ni qu'on ſoit Chrétien, parce qu'on le veût être, ſans en avoir de bonnes raiſons ; & qu'il ne pardonne pas à ſon adverſaire la comparaiſon qu'il fait de la force des préjugez & de celle de la Grace. On pourra lire les raiſons de part & d'autre, dans nos deux Auteurs. Il nous ſuffit d'avoir marqué le ſujet de la diſpute, qui n'eſt peut-être pas tel que bien des gens ſe le ſont imaginé.

4. LES TROPHE'ES DU PORT-ROYAL RENVERSEZ, *ou Réponſe au premier Tome de la Diſcuſſion de* M. ARNAUD, *auquel on n'avoit point encore répondu*. 8. A Amſterdam chez R. Roger Imprimeur & Libraire 1688. pagg. 318.

CEux qui trouveront le titre de ce Livre trop fort n'ont qu'à lire l'ouvrage entier, pour être convaincus, qu'il ne répond pas mal à ſon inſcription. Il prétend que tous les paſſages des Peres, que M. Arnaud a entaſſez, ne prouvent rien moins que la préſence réelle & la Tranſſubſtantiation ; parce que pluſieurs d'entre eux, ſurtout les P. P. Grecs avoient un ſentiment ſur l'Euchariſtie, ſelon lequel ils auroient pû ſe ſervir d'expreſſions encore plus énergiques. * Ils croioient que l'Euchariſtie eſt un myſtere efficace du corps.

* p. 2. 24. 25.

corps de Jeſus-Chriſt, & ils attachoient au Pain & au Vin une vertu ſinguliere & divine, pour la ſanctification & la nourriture ſpirituelle des fideles. Si on leur demandoit le comment de ce myſtere, ils diſoient que le Verbe incarné, l'Eſprit éternel qui s'eſt uni à Jeſus-Chriſt lui donne la vie : Que cette chair ainſi vivifiée devient une ſource d'eſprit & de vie: Que Jeſus-Chriſt fait découler ſur l'Euchariſtie cette efficace vivifiante de ſa chair, & la fait entrer dans nous par ce Sacrement ; à peu près comme le Soleil répand ſa chaleur & ſa lumiere ſur des miroirs ardens, qui la reflechiſſent ſur d'autres corps, qui en ſont échauffez & éclairez, ſans qu'elle ſe détache de ſon corps. L'Auteur ſoûtient que dans cette penſée que l'Euchariſtie eſt changée en l'efficace vivifiante du Corps de Jeſus-Chriſt, on peut fort bien dire qu'elle eſt changée au corps du Verbe fait chair, ou en la chair de Jeſus-Chriſt, comme parle Grégoire de Nyſſe, & même que Jeſus-Chriſt nous eſt naturellement & corporellement uni, comme parle Cyrille d'Alexandrie. On appelle cela la *Clef d'efficace* & la *Clef de vertu*, & on ſoûtient que par cette hypotheſe on peut expliquer toutes les expreſſions des Peres, concernant l'Euchariſtie.

XVIII.

XVIII.

LIVRES MYSTIQUES

2. De la Paix de l'Ame, *& du bonheur d'un cœur qui meurt à lui-même pour vivre à Dieu.* 12. A Paris, avec Approbation & Privilege 1687. pagg. 168.

Il ſemble que ce ſoit l'année des Myſtiques; car outre les VIII volumes de M. Poiret, on a rimprimé à Veniſe *l'Exercice de la Perfection d'Alfonſe Rodriguez* Jeſuïte, & à Padouë *la Vie & les Oeuvres Spirituelles* du *B. Suſo*, Religieux Dominicain. Ces deux Livres ſont trop connus, pour en parler ici. Les Curieux, qui ne les ont pas, les trouveront chez les Srs. *Waesbergue & Wetſtein.* in 4. en Italien & en Latin.

Celui dont a mis le titre à la tête de cet Article, eſt un des Traitez de la Théologie Myſtique de *Harphius*. Il eſt diviſé en deux Livres, dont le premier décrit la tranquilité de l'Eſprit, que les Myſtiques nomment la Paix intérieure, & le ſecond enſeigne les moiens de l'aquerir, qui ſont le mépris de ſoi-même & du monde, la confiance en la miſericorde de Dieu, la mortification des paſſions, de l'entendement & de la volonté, le ſoin de bannir tous les ſcrupules de la conſcience, &c.

Quoi-

Quoi que ce Livre ne respire que la pieté, comme il n'y a pas grand ordre, & que ce ne sont presque que des pensées détachées, si on le traitoit avec autant de rigueur, qu'on a fait les Ecrits de *Molinos*, on y trouveroit la plûpart des prétenduës héréfies des LXVIII. Propositions, sur l'anéantissement, le dénuëment des pensées, la confiance en la Grace, les tentations, les secheresses, les scrupules, le mépris de la dévotion sensible. Il suffira d'en donner deux ou trois exemples, qui feront sentir à ceux qui auront lu la *Guide spirituelle de Molinos*, que son Auteur ne s'éloigne point de la Doctrine commune des Mystiques.

a „ L'ame peut aussi quelquefois souffrir „ les atteintes des tentations du péché, mais „ il ne faut pas qu'elle se trouble, elle doit „ s'en retirer avec douceur, sans contention, „ & se remettre dans son premier calme, „ sans excès, ni du côté de la joie, ni du „ côté de la tristesse.

b „ Vous ne devez ni négliger, ni limiter „ vos dévotions, en sorte que vous soiez „ comme obligé à faire; à méditer, ou à lire „ tant de choses, ou tant de chapitres; mais „ que vôtre cœur demeure toujours libre, „ pour s'arrêter où il trouvera du repos, & „ pour être prêt à joüir du Seigneur, toutes „ les fois qu'il voudra se communiquer à „ vous.....

c „ Cette Leçon est d'une extrême uti- „ lité;

a p. 13. *b p.* 25. *c p.* 27.

„ lité : car on voit quantité d'Eccléſiaſti-
„ ques, qui ſe perdent dans la laſſitude de
„ leurs exercices, ſans en avoir jamais pû
„ tirer de profit, ni de repos; parce qu'il leur
„ ſemble toûjours qu'ils n'ont rien fait,
„ s'ils n'ont achevé toute leur tâche, & que
„ c'eſt en cela que la perfection conſiſte, ce
„ qui eſt une vie d'hommes de journée.

a „ Perſonne ne doit s'eſtimer Saint, pour
„ avoir beaucoup de ces choſes intérieures
„ & ſenſibles, ou de mouvemens affectifs,
„ car le plus ſouvent elles ne ſont qu'un re-
„ mede à nôtre infirmité & à nôtre immor-
„ tification. La nature du cœur eſt inégale,
„ inconſtante & alterée de ces douceurs &
„ de ces conſolations ſenſibles ; elles ont le
„ plus ſouvent leur ſource dans les affections
„ naturelles, elles les entretiennent & les
„ fortifient, & cependant l'on penſe être
„ fort enflammé de l'amour divin.

2. LE QUIETISTE, *ou les Illuſions de la nouvelle Oraiſon de Quiétude*. 12. A Paris. 1687. pagg. 315.

LEs démêlez des Quietiſtes n'ont pas peu contribué à multiplier les Livres Myſtiques; puis que ſans conter ceux qu'on a fait, en Italie ſur ce ſujet, comme *l'Apologie du Quietiſme*, qu'on attribuë au Cardinal Petrucci, on a imprimé à Paris un *Traité de l'Oraiſon*, qui n'eſt pas encore venu ici, & qu'on

a *p.* 142.

qu'on a eu dessein d'opposer à la Méthode des Quietistes.

A l'égard de ces *Illusions*, c'est un Ouvrage traduit de l'Italien, & l'on croit qu'il est du P. *Segueri* Jesuïte, dont le Livre fut mis dans *L'Indice* de ceux qui sont défendus, avec d'autres qu'on avoit faits contre les Quietistes. Présentement que Molinos est condamné, on imprime les Livres de ses adversaires, qui avoient été censurez, avec approbation & privilege : tant la bonne ou la mauvaise fortune des Auteurs a d'influence sur celle de leurs Ouvrages ! Ce n'est pas néanmoins contre Molinos, que ce Livre est composé. C'est contre un Prêtre François nommé *Malaval*, qu'on auroit plus de raison de regarder comme le Chef des Quietistes, que le Docteur Espagnol; car il a écrit neuf ou dix ans *a* avant Molinos, qui a emprunté diverses choses de lui.

Le Livre de Malaval est intitulé *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*. Son adversaire y trouve VII Illusions, & l'accuse d'enseigner. 1. Qu'aussitôt qu'on s'est mis en Oraison par un acte de foi, qui fait croire Dieu présent en nous, banniſſant après cela toutes pensées & tous raisonnemens, on a atteint le sommet de la Contemplation : 2. Que par cet acte de pure foi, on connoit Dieu tel qu'il est en lui-même : 3. Qu'on le connoît d'une maniere à ne le pouvoir connoître davantage : 4. Que par

a en 1665. 1669.

par le moien de cet acte de foi, on arrive au terme, & conſéquemment qu'on n'a plus beſoin de penſer au chemin qui y conduit, ſavoir Jeſus-Chriſt : 5. Qu'on ne doit plus faire d'uſage de tout ce qui eſt ſenſible, ſoit par rapport à l'entendement, ſoit par rapport à la volonté : 6. Que l'ame, qui eſt exercée dans l'Oraiſon de Quietude, eſt déja arrivée par ce moien au plus haut degré de perfection, en ſorte qu'elle n'a plus beſoin de penſer à ſon avancement, au moins par des moiens particuliers : 7. Qu'il faut regarder tous ceux qui s'oppoſent à ce genre d'Oraiſon comme les ennemis déclarez de la contemplation.

Ceux qui voudroient juſtifier Malaval, pourroient peut-être montrer ; 1. que toute ſon hereſie conſiſte à avoir mis en termes trop clairs les Principes des Contemplatifs, qui tendent à détruire les ſuperſtitions du culte extérieur de l'Egliſe Romaine, & à rétablir la pieté qu'ils nomment intérieure : 2. Que cet acte de foi, ou cette Oraiſon de Quiétude, n'eſt autre choſe que l'habitude qu'une ame veritablement pieuſe s'eſt faite de penſer facilement à Dieu, de l'avoir toûjours devant les yeux, d'être parfaitement reſignée à ſa volonté, & de n'entreprendre rien que pour lui plaire : 3. Que par oppoſition aux Legendes, à la Théologie Scholaſtique, à la Morale des Caſuiſtes, on peut appeller cette foi pure, une connoiſſance de Dieu tel qu'il eſt en lui-même : 4. Que

4. Que la plus haute perfection, où l'on puisse atteindre en cette vie, & la plus sublime connoissance, qu'on y puisse aquerir, consistent à se confirmer tous les jours dans cette habitude d'aimer Dieu : 5. Qu'on ne sauroit aller plus loin, & que tous ces Dialogues & toutes ces révélations, dont quelques dévots se vantent, ne sont que des réveries de cerveaux creux, ou des impostures de fourbes : 6. Que le Jesus, auquel il ne faut plus s'amuser est ce Jesus de bois & de pierre, dont les superstitieux font une idole, qu'ils adorent comme un *simple* homme, sans regarder sa Divinité, élevant même quelquefois sa mere au dessus de lui : 7. Que les chappelets, les prieres contées, les images, les reliques, & tout cet attirail pompeux de la dévotion sensible, ne doivent point être l'objet d'une ame qui s'est toute consacrée à Dieu, & ne peuvent qu'arrêter ses progrès dans la pieté. On auroit de la peine à montrer que Malaval soûtienne autre chose, *a* dans tout son Livre: & c'est ce qu'il falloit combatre directement; au lieu de forger des héréſies imaginaires & ridicules, de peur de donner aux Protestans le plaisir de voir qu'il y a des gens, qui ont à peu près les mêmes pensées qu'eux sur le Culte divin, jusques dans le fond des Cloîtres de l'Italie & de l'Espagne.

Recueuil de diverses pieces concernant le QUIETISME.

a On le trouve chez Wetstein.

QUIETISME *& les* QUIETISTES, *ou* MOLINOS *ſes ſentimens & ſes Diſciples.* 2. A Amſterdam chez Wolfgang & Savouret. pagg. 408.

ON peut conſiderer IV parties dans ce Recueuil: car 1. la préface eſt une eſpece de diſſertation, où l'on juſtifie Molinos contre les préjugez des Proteſtans & des Catholiques; & où l'on promet de faire voir au long l'innocence de ſa doctrine dans une Apologie particuliere. On ſouhaiteroit ſeulement avant que d'y mettre la derniere main, que d'un million d'amis qu'on dit que cet illuſtre malheureux a eus, il s'en trouvât quelcun aſſez charitable, pour envoier aux Libraires de l'Auteur quelcune de ces vint mille Lettres, qu'on aſſure que *Molinos* a écrites, par où l'on pût prouver que ce Docteur a enſeigné le contraire de ce qu'on lui impute dans les LXVIII Propoſitions, particulierement depuis la 41. juſqu'à la 53.

La II piece de ce recueuil eſt la *Guide Spirituelle* de Molinos, diviſée en trois Livres, qui ſont precédez par une *Introduction*, ou *un Syſteme abregé de tout l Ouvrage.* Le I. traite des differents érats, par leſquels l'ame doit paſſer avant qu'elle arrive à la paix intérieure, des ténebres, de la ſechereſſe, des tentations & du ſilence Myſtique. Il ſemble que l'Auteur ne veut dire autre choſe, ſi ce n'eſt que dans les commencemens de la converſion,

converſion, afin que les pecheurs puiſſent réſiſter, aux charmes des ſens, Dieu les attire par une douceur ſenſible, qu'ils trouvent dans les exercices de pieté, & qui leur fait mépriſer les plaiſirs du corps. Mais comme on s'accoûtume à tout, & que cette douceur n'eſt ſouvent qu'une affection naturelle excitée par l'amour propre, qui cherche à ſe contenter en quelque état qu'il ſe trouve: Dieu fait quelquefois tarir la ſource de ces conſolations, afin que l'ame s'éleve vers lui, par la pureté de ſes deſirs, qu'elle l'aime d'un amour de choix, d'un amour tranquille & éclairé, & non par l'effet d'un mouvement machinal, ſemblable à celui qui la porte vers les créatures. Cette privation eſt donc un bien, mais par l'inexpérience de la plûpart des Directeurs, en ce qui regarde les choſes ſpirituelles, on s'eſt tellement accoûtumé à attacher au mot de *Grace* l'idée d'un mouvement affectif, & d'une dévotion ſenſible, que dès qu'on ne ſe ſent plus animé de cette ferveur, on ſe croit abandonné de Dieu, privé de ſon amour, & expoſé à tous les traits de ſa vengeance, ce qui décourage extrémement. Le monde, auquel on avoit renoncé, profitant de ce trouble de l'ame, ſe préſente de nouveau au pecheur avec tous ſes attraits, & le ſollicite à lui rouvrir ſon cœur. Ce ſont là ces ténebres, cette ſechereſſe & ces tentations, dont les Myſtiques parlent tant, qu'ils appellent infernales, lors qu'on y ſuccombe, & *ténebres divines*,

vines, ſechereſſe féconde, tentations utiles, lors qu'on les ſurmonte, & qu'elles ne ſervent qu'à nous confirmer dans l'amour de Dieu, & à nous rendre plus attentifs à nôtre devoir.

Dans le ſecond Livre, Molinos traite des ſecours de la Contemplation. Il cenſure vivement les défauts des Confeſſeurs; mais il pouſſe trop loin l'obeïſſance aveugle qu'on doit, ſelon lui, à ſon Directeur, en quoi il ſuit les principes de l'Egliſe Romaine, & ſur tout ceux des Myſtiques, comme on le peut voir dans les *Opuſcules Spirituels de Jean de la Croix, Avis 2. contre le Diable.* Cependant il laiſſe la liberté d'examiner ſi le Directeur qu'on a choiſi, ou qu'on veut choiſir a de l'expérience dans la voie Myſtique; à faute dequoi, il eſt permis de le quitter & d'en prendre un autre. [a] Ce qu'il y a de plus conſidérable eſt qu'il repréſente beaucoup plus fortement, qu'aucun Cath. R. n'avoit peut-être jamais fait, la vanité & l'inutilité des pénitences extérieures, & qu'il montre qu'elles ne ſervent d'ordinaire qu'à fomenter l'orgueuil des faux devots & des zélez indiſcrets.

Le troiſiême Livre traite des effets de la Contemplation aquiſe, & des ſignes auſquels on peut diſcerner la pieté ſolide & intérieure, d'avec l'extérieure & la fauſſe. Il y montre que la vraie dévotion ne conſiſte point

[a] *p.* 120. 126.

point dans des affectations, des singularitez, des visions, des extases, des mouvemens affectifs; que la sagesse divine n'est pas une connoissance profonde de la Théologie Scholastique, ou un fond inépuisable de distinctions, & de subtilitez; mais que la premiere consiste à vaincre les tentations du dedans & du dehors, à renoncer à tout ce qui nous empêche d'aimer Dieu; & la seconde à se connoître & à se mépriser.

III. On trouve en suite un Traité de la *communion Quotidienne*, où Molinos soûtient que, selon le Concile de Trente, les Peres & les Docteurs Scholastiques, tout Chrétien qui n'est pas en état de peché mortel, peut communier tous les jours, pourvû que son Directeur y consente. L'Auteur conseille de le faire & réfute les raisons que M. Arnaud avoit alleguées contre la frequente Communion.

La IV. piece de ce recueuil contient des extraits de IV. Lettres concernant Molinos & ses Disciples. Les deux premieres sont de Molinos même, qui y loüe l'Oraison mentale ou de Méditation, & donne les moiens de la pratiquer; par où l'on voit que ses Adversaires l'accusent injustement de rejetter cette pratique, & qu'il n'en blâme que les abus. Mais c'est une objection qu'on a faite à tous les Mystiques. Voiez *l'Eclaircissement des phrases Mystiques* de *Jean de la Croix* II part. ch. 3. La troisiéme est de l'Archevêque de Palerme, qui y fait l'éloge

l'éloge de Molinos & de ſa *Guide ſpirituelle*. Le quatriême Extrait, qui eſt tiré d'une Lettre Angloiſe & de mémoires Italiens, comprend l'Hiſtoire de Molinos depuis ſon arrivée à Rome juſqu'à ſa condamnation. Le Traducteur de la Guide y juſtifie en paſſant *a* la méthode des Quietiſtes contre les objections du P. Segueri, dont on a parlé dans l'Article précedent, & répond aux accuſations qu'on a faites contre eux. *b*.

4 ZONDER CRUIS GEEN KROON. *Nulle Couronne ſans Croix, ou Traité de ce qu'on doit faire & ſouffrir pour porter la Croix de Jeſus-Chriſt; dans lequel on montre ce qu'emporte le rénoncement de ſoi même, & qu'on ne peut entrer dans le Ciel ſans ſe rénoncer* Compoſé en Anglois par GUILLAUME PENN, Gouverneur & Proprietaire de la Penſylvanie, & traduit en Flamand par GUILLAUME SEWEL. 12. A Amſterdam chez Jac. Clauſ. 1687. pag. 723.

ON met cet Auteur entre les Myſtiques, quoiqu'il ne ſoit rien moins que Cath. R. parce que ſa Doctrine approche aſſez de la leur, encore qu'il y ait quelques differences conſidérables, qu'on marquera dans la ſuite.

a 266. *ad* 289. *b* 291. *ad* 302.

Ce Livre, que le Chevalier Penn composa dés l'année 1668, & qu'il augmenta beaucoup en 1682, a été imprimé quatre ou cinq fois en Anglois. On n'y traite que de Morale, on ne s'y propose que de montrer la necessité du rénoncement de soi-même, & de faire voir ce qu'emportent ces phrases de l'Evangile se rénoncer, porter sa Croix & suivre Jesus-Christ. On représente d'abord la corruption du Christianisme moderne, en le comparant à celui des Apôtres. On prouve en même temps 1. que *a* c'est en vain que de certaines assemblées, qui n'ont qu'une apparence de pieté, *se vantent* d'être l'Eglise de Jesus-Christ, puis qu'elles font voir par leur manque de charité, & par la persécution qu'elles font à ceux qui ne sont pas de tous leurs sentimens qu'elles ne sont que des Societez Antichrêtiennes & la vraie Babilone de l'Apocalypse. 2. Que ce qui distingue les vrais Chrétiens d'avec les faux ne consiste pas simplement en des opinions spéculatives; mais principalement dans la pieté intérieure, *b* & que c'est ce qu'on verra un jour lorsque toutes les Sectes seront réduites à deux, boucs & brebis, justes & injustes. 3. Que la corruption a passé des mœurs dans le culte, qui est devenu tout extérieur, & tout charnel, aussi bien que dans le Gouvernement Ecclésiastique, qui a dégénéré en Tyrannie. 4. Que le remede à cela seroit de porter la Croix de J. C.

a P. 11. & suiv. b P. 19.

J. C. intérieurement, c'eſt à dire de ſe rénoncer ſoi-même.

Aprés avoir montré en quoi conſiſte le rénoncement, & les vices qui lui ſont oppoſez par rapport à la Religion, comme l'idolatrie du bois & de la pierre, l'invocation des Créatures, la pompe du ſervice divin; il paſſe aux défauts des mœurs, qui procedent de trois ſources, de l'orgueuil, de l'avarice & du luxe. Il met entre les effets de l'orgueuil, l'ambition & la tyrannie de ces Eccleſiaſtiques, qui non contens de la Doctrine de l'Evangile, y ont ajoûté une infinité de traditions & de ſpéculations, & en ont fait des articles de foi, qu'ils concluent ordinairement par un anatheme, qui veut dire que tous ceux qui ne les croiront pas, ou ne feront pas ſemblant de les croire, ſeront bannis, excommuniez ou brûlez.

Entre les productions de l'orgueuil, l'Auteur range les titres & les marques d'honneur, que les hommes ſe rendent les uns aux autres, & pour leſquelles ils ſont ſi paſſionnez. Il repréſente les deſordres que cette eſpece de flatterie cauſe dans le monde, [a] & prend de là occaſion de juſtifier ceux de ſa Societé, qu'on appelle ordinairement *Quackers* ou *Trembleurs*, de ce qu'ils n'obſervent pas certaines formalitez, reçues généralement dans toute l'Europe, & par leſquelles on ſe témoigne une eſtime & une amitié reciproques, comme ôter le chapeau, faire la

[a] *Cap. IX, X, P. 176. & ſuiv.*

révérence, dire *vous* au lieu de *toi*, se don de certaines qualitez, *Monsieur*, *Mon gneur*, *vôtre Excellence*, *vôtre Majesté* Il apporte plusieurs raisons, qui les oblig à s'abstenir de cette coûtume. 1. Leur co science, qui les assure intérieurement, qu ces cérémonies sont un effet de la vanité humaine. 2. La simplicité & la pureté de l'Evangile, qui ait jusqu'aux apparences de mal & défend jusqu'aux paroles inutiles. 3. La pratique de toute l'Antiquité, tant Sainte que prophane, qui a ignoré tous ces vains titres, dont le sot orgueuil des homme se repaît présentement. En quel Ecrivain a-t-on jamais lu, poursuit Penn, *Monsieur Adam*, *M. Noë*, *M. Abraham*, *M. David*, *M. Platon*, *M. Ciceron*, &c. 4. L'exemple de Jesus-Christ, qui ne vouloit pas que ceux, qui le prenoient pour un simple homme, lui donnassent le titre de bon. Luc. XVIII: 18. 19. 5. L'exemple de Mardochée qui ne voulut pas se prosterner devant *Haman*. Esth. III. 1, 2. Touchant les passages où Dieu commande d'honorer les puissances, &c. on répond qu'aucun ne marque qu'on doive leur donner des titres pompeux, dont la plus-part, pris à la rigueur, sont de vrais blasphêmes, & n'appartiennent qu'à Dieu. On soûtient que dans l'Ecriture, le terme d'*honneur* ne signifie que l'obeïssance qu'on doit à Dieu ou à ses superieurs, le rang où l'on est élevé, & la réputation qu'on s'aquiert par ses vertus: 7. L'Auteur proteste que ce n'est

ni par entêtement, ni par eſprit de parti, ni par mépris de leur prochain, qu'ils s'abſtiennent de faire ces cérémonies, & de lui donner ces qualitez, mais par conſcience; ce qui les rend plus dignes de pitié que de haine, au cas qu'ils ſoient dans l'erreur.

Quelques perſonnes trouvent que *Penn* avance un peu trop hardiment que les termes des Langues anciennes, qui répondent à nôtre *Monſieur*, ne ſervoient pas au même uſage que nous emploions ce mot. Car ſans conter que les Latins appelloient *Domine* ceux qu'ils ne connoiſſoient pas, ou dont le nom leur étoit échappé de la mémoire; on voit des traces de cette coûtume dans l'Ecriture. Dans les civilitez qu'Abraham & les Hethiens ſe font Gen. XXIII, Hephron le traitre de *Monſeigneur* [*Adoni.*] Abraham & Loth donnent ce titre à des Anges, qu'ils prenoient pour des voiageurs. Gen. XVII: 3. XIX: 2. Rebecca au ſerviteur d'Abraham. Gen. XXIV: 18. S. Pierre loüe Sara de ce qu'elle appelloit Abraham *ſon Seigneur*. I Epit. III: 6. Daniel ne fait pas difficulté de donner à Nebucadenetzar la qualité de Roi des Rois, ni de ſaluer Darius avec la formule Caldéenne, *ô Roi vi éternellement*. Dan. II: 37. & VI: 21. ni S. Paul de nommer Feſtus *trés-excellent* XXVI: 25.

Aprés avoir traité de l'Avarice & du Lüxe, l'Auteur finit cet Ouvrage en rapportant dans les trois derniers Chapitres,

a *Bibl. T. V. P. 361.*

des passages & des exemples d'Auteurs Paiens & Chrétiens, & des témoignages de diverses personnes mourantes, touchant la vanité du monde & le bonheur de la vertu.

A l'égard de la conformité & de la difference qu'il y a entre les Mystiques & les Quackers, on peut remarquer. 1. Que leur doctrine regarde principalement la Morale, & qu'ils se mettent peu en peine des dogmes spéculatifs, qui déchirent malheureusement les Chrétiens: 2. Qu'ils soûtiennent les uns & les autres que la pureté, *que l'Evangile* demande, va bien plus loin qu'on ne s'imagine ordinairement, & qu'elle n'emporte pas moins qu'un parfait renoncement de soi-même. 3. Qu'ils parlent en termes emphatiques de la nécessité de la Grace, de ses effets, & de l'operation du *S. Esprit* dans l'ame; mais sans toucher à la Prédestination, aux decrets absolus, *ni à* toutes les questions qu'on fait sur la prescience de Dieu & la liberté de l'homme.: 4. Qu'ils croient que la meilleure Oraison n'est pas celle qu'on fait par cœur, ou avec des paroles arrangées méthodiquement: mais qu'elle consiste à se tenir dans le silence, en faisant attention sur Dieu, avec un cœur embrasé d'amour: 5. Qu'ils mépriſent extrémement le culte extérieur & la maniere dont le commun des Chrétiens font leurs dévotions. 6. Qu'on les a accusez de se vanter d'avoir des visions & d'être inspirez par un esprit

particulier,

particulier, à quoi la maniere dont les Myſtiques entrent dans le recueuillement, & celle dont les Quackers font leurs aſſemblées a ſans doute donné lieu. Ajoûtez à cela que comme il y a des Myſtiques viſionnaires, il ne manque pas non plus de Quackers extravagans, & qu'ils ne ſont pas tous auſſi raiſonnables que *Malaval* & *Molinos*, ni que *Penn* & *Barclai*.

Il y a cependant entre eux des differences trés conſiderables : 1. Les Myſtiques n'ont pû ſortir de l'Egliſe Romaine, ou ne l'ont pas jugé à propos, quoi qu'ils la cruſſent trés-corrompuë. *a* Les Quackers n'ont pas eu tant de moderation, & quoi qu'ils tiennent les Societez Proteſtantes pour plus pures que la Romaine, ils ſont ſi perſuadez de la corruption générale du Chriſtianiſme, tant dans le culte que dans les mœurs, qu'ils ont trouvé bon de faire ſecte à part. 2. Les Myſtiques ont gardé des ménagemens avec l'Egliſe Romaine & n'ont blâmé ſon culte qu'indirectement, tantôt en déclamant contre les abus, ou contre les perſonnes, tantôt ſoûtenant que les céremonies & les pratiques extérieures pouvoient être bonnes pour ceux qui commencent : mais qu'elles étoient nuiſibles aux avancez; proteſtant au reſte qu'ils ne vouloient rien changer, ni à l'ordre, ni à la diſcipline Eccleſiaſtique. Les Quackers ont rompu avec

a Voi. le Dialogue ſpirituel de Suſo de Novis Rupibus.

les Protestans méme, & changé la forme du service divin, prétendant qu'on ne devoit se servir ni de ministres, ni de formulaires de prieres, & que chacun devoit penser, parler & agir, selon les mouvemens de sa conscience, ou suivre les opérations de Dieu dans son ame: introduisant ainsi, dans des assemblées publiques, ce que les Mystiques pratiquoient dans leurs cellules, & les Quietistes, peut-être, en des congregations particulieres. 3. Les Mystiques ne se sont distinguez des autres Catholiques R. que par leur pieté exemplaire, qui *en a fait canoniser* ou beatifier un grand nombre, par leur maniere de dévotion, & par des termes obscurs, inventez apparemment, pour cacher au peuple le mépris qu'ils faisoient des objets extérieurs de leur culte. Les Quackers parlent beaucoup plus clairement, n'aiant aucun intérêt de cacher ce qu'ils croient: mais en revanche ils *ont* des marques ausquelles on les reconnoit d'abord; dire toi au lieu de vous, ne point saluër, & appeller chacun simplement par son nom.

LIVRES EN MEDECINE.

1. C. DRELINCURTII de FOEMINARUM OVIS *Historica atque Physica Lucubrationes: Editio secunda. Physicis auctior.* Lugd. Batav. apud *Dan. à Gaasbeeck* 1687. pag. 190.

Deux

DEux choſes rendent cette édition conſidérable ; la premiere eſt que Mr. Drelincourt, profitant des avis, que lui avoit donnez l'Auteur des Nouvelles de la Republique des Lettres *a*, a mis des notes au deſſous de ſa *Diſſertation Hiſtorique touchant les œufs des femmes*, où il déſigne par nom & ſurnom pluſieurs perſonnes illuſtres, qu'il n'avoit marquées dans le corps du Livre, que par des éloges, ou des épithétes, que tout le monde n'entendoit pas.

L'Autre choſe eſt que l'Auteur a ajoûté à cette ſeconde édition divers petits Traitez, qui n'étoient pas dans la premiere, ſous le titre général de *C. Drelincurtii de Fœminarum Ovis cura ſecunda.* Ils contiennent. 1. Trente une Theſes, ou Mr. Drelincourt explique ſon ſentiment d'une maniere poſitive touchant le ſperme des femmes, tant au dedans qu'au dehors de leurs œufs & de leur ovaire : avec douze articles en forme d'additions ſur la même matiére. 2. Trois *Appendix* ſur l'*uterus* & ſes trompes. Le premier contient XLI queſtions problematiques ſur la nature, les qualitez de l'*Uterus*, & divers accidens qui lui peuvent arriver : le ſecond comprend XVIII, & le troiſiéme X problêmes ſur les trompes de cette partie. 3. Cela eſt ſuivi de XVIII Corollaires ſur le *fœtus*, & la maniere dont il ſe nourrit.

a Decemb. 1684. p. 525.

L'extrait de Mr. Baile qu'on a déja cité fait assez connoître le dessein de la premiere partie de cet Ouvrage : à quoi l'on peut ajoûter ce que l'Auteur nous à écrit, en nous envoiant ce Livre avec un autre de M. son Pere, dont on parlera bientôt. 1. „ Quand j'ai composé ce Traité, dit-il, la „ doctrine des œufs des femmes n'étoit pas „ encore connuë en ce Païs. Messieurs „ *Stenon, van Horne, Kerkring, & de Graef,* „ qui ont écrit sur cette matiere, ne l'aiant „ traitée, le premier qu'en 1667. le second „ en 1668. le troisiéme en 1670. & le qua„ triéme en 1672. Je montrai. 1. Que j'en „ avois eu connoissance, dans le temps que „ j'étois à Paris. 2. Que toute l'Antiquité „ a eu quelque idée de nos œufs. Là dessus, „ je me représente comme un Voiageur qui „ rode par toute l'Europe, pour y débiter „ mes œufs nouveaux ; mais l'on m'y a „ montré par tout des œufs pondus avant „ les miens : de sorte que pas un de nous ne „ doit se glorifier en cela d'aucune nouvel„ le découverte. Mes autres Traitez n'ont „ point de rival : car personne n'a encore „ rien touché de ce que j'y débite, & que „ j'ai puisé dans les sources même de la Na„ ture. Ceux qui y puiseront aprés moi, „ verifieront ce que j'établis. C'est au Le„ cteur éclairé à en juger.

2. DISSERTATION *sur le sujet de* LA GOUTTE, *où l'on en découvre*

la veritable origine juſqu'ici inconnuë, & le moien de s'en garantir. A Paris chez Pralard 1687. in 8. pag. 39.

LE Pere *Mauduit* Prêtre de l'Oratoire a écrit cette diſſertation en forme de lettre à un de ſes amis, qui eſt travaillé de la Goutte, pour lui apprendre à s'en guerir. Il a été long temps affligé lui méme de cette cruelle maladie; ce qui lui a donné le loiſir de faire diverſes réflexions ſur ſa nature & ſur ſon origine, qu'il prétend avoir été inconnuës juſqu'à préſent; parce que ſa cauſe eſt ſi mince qu'elle échappe à la vuë des plus habiles, & qu'on ne s'aviſeroit jamais, à moins d'avoir été ſouvent goutteux, d'attribuer des effets ſi violens & ſi douloureux à une cauſe, avec laquelle ils ne paroiſſent avoir aucune proportion.

On recherche d'abord qu'elle peut être la matiere, ou l'humeur qui la forme, & qu'elle eſt l'occaſion qui la fait venir. On rejette l'opinion de ceux qui veulent que la matiere de la Goutte ſoit une pituite, qui découle ou des parties extérieures qui environnent le Crane, ou des ventricules du Cerveau; de quoi on donne des raiſons ſenſibles. On n'a pas plus d'égard à l'opinion de ceux qui la font venir du foie, ou des reins, ou de l'eſtomach, ou des inteſtins, ou généralement de tout le corps, parce que cette maniere de parler indéterminée découvre aſſez l'ignorance de ceux qui s'y arrêtent.

Le P. Mauduit se retranche donc à dire que la Goutte entre par la respiration de la bouche, lors qu'un air trop froid se glisse dans le sang des arteres & l'en fait sortir au grand peril des parties où il se décharge. Pour convaincre le monde que c'en est là la veritable cause, il décrit les organes de la respiration, & il soûtient que lorsque dans un âge un peu avancé, ou dans un temperament d'ailleurs affoibli, on respire, aprés s'être échaufé un air froid & malin, comme est celui de la nuit, & même celui du jour dans une saison froide, sur tout lors qu'on le respire par la bouche, qui le porte tel qu'il est & sans changement, jusques dans le Poumon, il est infaillible qu'on gagne la Goutte. Il le prouve par ce principe reçu de tout le monde, que l'air que nous respirons imprime dans nôtre sang ses bonnes, ou ses mauvaises qualitez; un air grossier produit des gens grossiers; un air subtil fait des gens spirituels; un air marécageux rend les hommes sujets aux fluxions & aux catarres; un air trop sec diminuë l'embompoint; un air empesté nous enpoisonne; un air trop chaud fait tomber en défaillance; un air frais tempere l'ardeur du cœur, en le déchargeant des vapeurs qu'il exhale sans cesse.

Il explique ensuite la liaison qu'il y a entre la Goutte & la froideur de l'air; & il montre que la Pleuresie, & le Rhumatisme sont une espece de Goutte, puis qu'ils ont la même cause.

Mais,

Mais ce qui doit convaincre le monde que le P. Mauduit a découvert la veritable cause de ce mal, est une experience que peuvent faire ceux qui en douteront; pourvû qu'ils aient passé quarante ans: Ils n'ont qu'à choisir un jour plus froid & plus venteux que les autres; qu'ils soûpent bien, pour se précautionner contre la Goutte à venir; qu'ils se couchent dans une chambre, où il y ait une fenêtre ou une cheminée ouverte, & qu'en se mettant en un lit, dont les rideaux seront ouverts, ils se bouchent tellement les narines, qu'ils ne puissent respirer que par la bouche; & la douleur qu'ils souffriront les fera bientôt revenir de leur incredulité.

Il ne faut donc, selon lui, pour prévenir la Goutte, que prendre de justes mesures pour ne donner le jour & la nuit à nôtre poumon qu'un air tiede & sain à respirer; coucher dans un lieu raisonnablement grand, dont l'air n'ait aucune communication avec celui de dehors, & respirer par le nez, sans ouvrir la bouche que le moins qu'il est possible en dormant. Mais comme une précaution n'est pas un remede, qui gueriſſe les douleurs présentes, il ordonne d'agiter la partie malade, & de se tenir plûtôt sur son seant, quand on ne peut marcher, que de demeurer au lit. Il ajoûte que si d'abord que le sang est extravasé, on respiroit quelque temps par la bouche un air aussi chaud & aussi vapoureux qu'on le peut souffrir, la respiration

ſpiration chaude repareroit le mauvais effet de la froide, elle appaiſeroit l'inflammation & la douleur, & feroit remonter la matiere extravaſée. Mais comme ce remede ſeroit dangereux, ſi la matiere avoit eu le loiſir de ſe corrompre hors de ſes vaiſſeaux, il dit qu'il vaut mieux s'en tenir à la reſpiration douce & tiede.

Dans les commencemens de la douleur de la Goutte, le P. Mauduit ordonne de ſortir, de prendre un manchon dans une main, & un bâton à l'autre, de faire à pied & à jeun, s'il ſe peut, une promenade de deux ou trois lieuës à la campagne, aiant toûjours le nez dans le manchon pour en reſpirer l'air, de prendre au retour un potage, & de ſe mettre au lit. Il promet que le lendemain, on ſe trouvera les pieds fermes, & en état de vaquer à ſes affaires.

XIX.

LIVRES CONCERNANT L'HISTOIRE.

I. RELATION *Hiſtorique* DE LA POLOGNE, *contenant le pouvoir de ſes Rois, leur élection & leur couronnement, les Privileges de la Nobleſſe, la Religion, la Juſtice, les Mœurs & les Inclinations des Polonois, avec pluſieurs évenemens remarquables, par le Sieur de* HAUTEVILLE.

VILLE. 12. A Paris & à Amſterd. chez Waesberge. p. 390.

CEux qui donnent au public l'Hiſtoire de leurs Voiages, & qui font la deſcription des mœurs & des coûtumes d'un Païs, où ils n'ont fait que peu de ſejour, s'expoſent à rapporter bien des choſes ſur de ſimples ouï dire, & à juger des gens avant que de les connoître à fond. Mais le Gentilhomme François, qui a compoſé cette *Rélation Hiſtorique de la Pologne*, y a demeuré 25 ans, auprès des perſonnes de la premiere qualité; & eſt mort avant que de l'avoir publiée. Auſſi parle-t-il aſſez librement de tous les differents Etats de ce Roiaume; auquel apparemment il prenoit peu d'interêt; comme on le peut voir, par ce qu'il dit des Eccleſiaſtiques. * „ Les Reli-„ gieux ſont preſque tous riches en Po-„ logne: mais ils ne ſont ni reglez, ni mo-„ deſtes. Ils vont boire dans les caves, qui „ ſont les cabarets du Païs, & l'on en voit „ même quelquefois dans les ruës, qui ont „ bien de la peine à ſe ſoûtenir, ſans que le „ peuple s'en ſcandalize, ni que les Supé-„ rieurs les châtient. Pour les Eccleſiaſti-„ ques ſéculiers, il y en a, qui ont non ſeule-„ ment deux Chanoinies, mais auſſi deux „ Cures, & ni les uns ni les autres ne s'a-„ quitent de leur devoir. Les Curez font in-„ ſtruire leurs paroiſſiens par des Religieux,

&

* Ch. 34.

„ & faire par des Vicaires les fonctions cu-
„ riales. Les Chanoines ne vont point à
„ l'office, & font dire les heures au Chœur,
„ par de pauvres Ecoliers, à qui ils donnent
„ deux ſous par jour. Enfin les Evêques ne
„ font rien moins que les fonctions Epiſco-
„ pales. Ainſi ils n'oſeroient corriger les
„ Eccleſiaſtiques.

2. LES LARMES DE JAQUES PINETON *de Chambrun, Paſteur de la Maiſon de S. A. Seren. de l'Egliſe d'Orange, & Pr. en Th. qui contiennent les perſécutions arrivées aux Egliſes de la Principauté d'Orange, depuis l'an* 1660. *La chute & le relevement de l'Auteur, avec le rétabliſſement de S. Pierre dans ſon Apoſtolat, ou Sermon ſur Jean.* XXI:15. A la Haie chez van Bulderen. 12. pagg. *256.*

QUoi que ce Livre ſoit d'un Miniſtre, & qu'il y ait un Sermon à la fin, il eſt néanmoins preſque tout hiſtorique. On y verra Orange tourmentée par quantité de procès & d'affaires fâcheuſes, que les zelez Catholiques ſuſcitoient aux Réformez; ces afflictions particulieres entremêlées de calamitez générales, & cette ville expoſée deux fois à la fureur des Dragons. On n'y oublie pas même les cruautez que François de *Serbelon* & le Comte de Suze y exercerent en 1562. & le Maſſacre de 1571. Malgré tout cela les Réformez reprirent ſi bien

la-

le deſſus en peu de temps, que les Catholiques ſe crurent obligez de recourir à *Henri* III. Roi de France, en 1578. & 1583. qui interceda pour eux auprès du Prince *Guillaume* I. par trois Lettres dont l'Auteur rapporte ces *a* paroles : *Ne penſez pas, mon Couſin, que vos ſujets Catholiques ſe ſoient adreſſez à moi, comme à leur Souverain, ils m'ont prié d'intercéder près de vous, afin qu'il vous plaiſe de rétablir leur Religion dans vôtre Principauté, & c'eſt en qualité d'interceſſeur que je vous écris.*

3. PRE'SAGES *de la décadence des Empires, où ſont mêlées pluſieurs Obſervations curieuſes touchant la Religion & les affaires du temps.* 12. A Mekelbourg, & ſe trouve à Amſterdam chez Savouret. 1688. pagg. 262.

CEt Auteur n'eſt rien moins que Prophete, ou Interprete des Propheties. C'eſt un Politique, qui rapporte les remarques qu'il a faites dans l'Hiſtoire, ſur ce qui a cauſé les troubles & la ruïne de divers Etats, & en laiſſe faire l'application au Lecteur. Il y a des gens qui le trouvent pour le moins auſſi ſavant dans la Théologie que dans l'hiſtoire, & qui ſoûtiennent que ce qu'il dit *b* ſur la perſécution, ſur la neceſſité de la tolérance politique, ſur les démêlez des Proteſtans, & ſur les droits de la conſcience

a p. 59. *b p.* 108. *ad* 218.

conſcience éclairée & errante, vaut bien divers gros volumes, qu'on a compoſez ſur cette matiere.

4. *Memoires concernant la Minorité de Louis* XIV. 12. A Amſterdam chez Wetſtein. pagg. 384.

ON trouvera dans ce recueuil pluſieurs pieces curieuſes, & qui paroiſſent écrites avec aſſez de deſintéreſſement 1. : Des Mémoires de Mr. *de la Châtre*, qui perdit ſa charge de Colonel des Suiſſes, vers le commencement de l'adminiſtration du Cardinal Mazarin. On y voit les intrigues qui regnoient à la Cour, ſur la fin de la vie de Louis XIII. & au commencement de la Régence d'Anne d'Autriche. 2. D'autres ſur les Guerres de Paris, qu'on attribuë au *Duc de la Rochefoucault*, le Tacite de nôtre ſiecle, ſelon M. *Amelot de la Houſſaie:* à quoi l'on pourroit ajoûter que ſes réflexions ſont plus claires & moins recherchées. 3. Une *Apologie* ironique du *Duc de Beaufort* attribuée à M. de S. *Evremont*. 4. Diverſes Lettres & autres pieces authentiques, pour ſervir à l'intelligence de ces mémoires. Outre cela on a ajoûté des nôtes, où l'on éclaircit diverſes choſes, que les Auteurs n'avoient marquées qu'obſcurément, & l'on compare leur reflexions avec celles de Tacite.

5. HISTOIRE

5. HISTOIRE POËTIQUE *de la Guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes.* 12. A Paris & à Amſterdam chez Savouret.

IL y a quelque temps que Mr. Perraut de l'Academie Françoiſe prononça en préſence du Roi un poëme intitulé: *Le ſiecle de Louïs le Grand*, où il préfere en tout les Modernes aux Anciens. Pluſieurs Savans ſe ſont récriez là deſſus, & ont fait divers Ouvrages pour ſoûtenir le parti des Anciens, entre autres une lettre ſous le titre de *Juſtification des Anciens ſur la Litterature*. Nôtre Auteur eſt un de ceux qui croient qu'il y a de la témérité à donner une préférence générale aux uns ou aux autres. Mais pour entrer dans le détail d'une maniere, qui n'ennuyât pas ceux-la même, qui ne ſavent ni Grec ni Latin; il s'eſt aviſé de feindre un combat ſur le Parnaſſe entre les Anciens & les Modernes: de ſorte qu'à proprement parler ce n'eſt ni un roman, ni une hiſtoire, mais une critique ingenieuſe, des Auteurs les plus connus, Grecs, Latins, François, Italiens, Eſpagnols, Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens, Philoſophes, & même des Peintres, des Statuaires, des Architectes, & des Muſiciens.

On a fait ſur ce démêlé diverſes Epigrammes, qui n'ont pas encore été imprimées, & qu'on nous a envoiées manuſcrites de

de Paris. On n'a pas assez d'espace pour les mettre ici toutes entieres ; il suffira de dire qu'elles servent de réponse à une épigramme sur le Poëme de M. Perraut, que M. *Menage* a faite, & qui finit par cette exclamation.

Nostris cedere Tullium Patronis
Nostris cedere Vatibus Maronem
O saclum insipiens & inficetum.

Sur quoi on lui donne cet avis:

Sed qui carmina jam tot edidisti
Cum saclo cave ne voceris isto
Vates insipiens & inficetus.

En voici encore une adressée au même

Qui saclum insipiens quereris quô Gallica Musa
Præstare antiquis tempora nostra canit,
Carteſii scriptis veterum si somnia præfers,
Deliras priscæ gentis amore Senex.

On ne dit rien ici de *l'Histoire de la Mort des Persécuteurs*, parce que le temps où nous sommes & la réputation de l'Auteur de la préface l'ont déja fait assez connoître.